



EX-LIBRIS



UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO
ESCOLA SUPERIOR DE AGRICULTURA
LUIZ DE QUEIROZ

Nº 13833

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

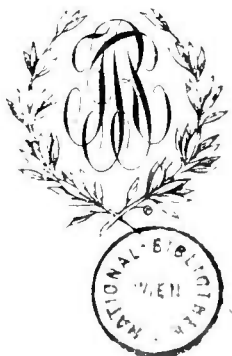
OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

MISES EN ORDRE

PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SECONDE ÉDITION.

TOME VINGTIÈME.



A PARIS,
CHEZ RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS. N^o 41.

M DCCC. XXI.

683091-B.

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

~~~~~

### DU PIQUE-BOEUF

---

**M.** BRISSON est le premier qui ait décrit et fait connoître ce petit oiseau, envoyé du Sénégal par M. Adanson. Il a environ quatorze pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'une alouette huppée. Son plumage n'a rien de distingué : en général, le gris brun domine sur la partie supérieure du corps, et le gris jaunâtre sur la partie inférieure. Le bec n'est pas d'une couleur constante : dans quelques individus il est tout brun ; dans d'autres, rouge à la pointe, et jaune à la base ; dans tous il est de forme presque quadrangulaire, et ses deux pièces sont renflées par le bout en sens contraire. La queue est étagée, et on y remarque une petite singularité, c'est que les douze pennes dont elle

est composée sont toutes fort pointues. Enfin, pour ne rien oublier de ce que la figure ne peut dire aux yeux, la première phalange du doigt extérieur est étroitement unie avec celle du doigt du milieu.

Cet oiseau est très-friand de certains vers ou larves d'insectes qui éclosent sous l'épiderme des bœufs, et y vivent jusqu'à leur métamorphose : il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux, et de leur entamer le cuir à coups de bec, pour en tirer ces vers; c'est de là que lui vient son nom de *pique-bœuf*.

---

## DE L'ÉTOURNEAU.

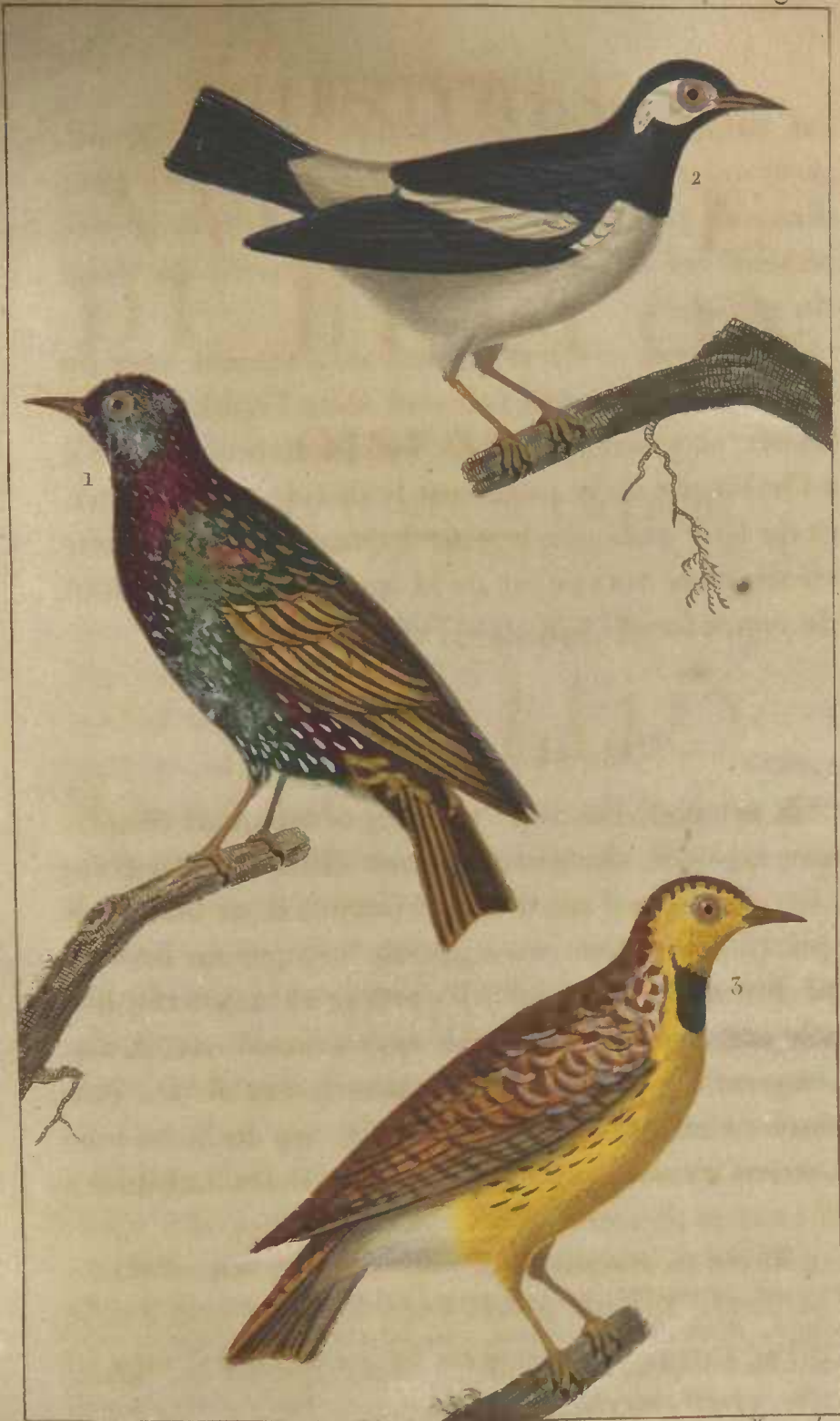
IL est peu d'oiseaux aussi généralement connus que celui-ci, surtout dans nos climats tempérés; car, outre qu'il passe toute l'année dans le canton qui l'a vu naître, sans jamais voyager au loin, la facilité qu'on trouve à le priver et à lui donner une sorte d'éducation, fait qu'on en nourrit beaucoup en cage, et qu'on est dans le cas de les voir souvent et de fort près; en sorte qu'on a des occasions sans nombre d'observer leurs habitudes

En latin, *sturnus*, *sturnellus*; en italien, *sturno*, *storno*, *stornello*; en espagnol, *estornino*; en allemand, *staar*, *staer*, *stoer*, *starn*, *rinder-star* (parce qu'ils suivent les troupeaux de bœufs), *spreche*, *sprehe*; en anglais, *stare*, *starll*, *starling*, *sterlynq*.









*Prêtre pinx.*

*Marscard sc.*

1. L'Etourneau . . . . . Page 6.

3. L'Etourneau de la Louisiane . . . . . 20

2. L'Etourneau du Cap . . . . . 19.





et d'étudier leurs mœurs, dans l'état de domesticité comme dans l'état de Nature.

Les merles sont de tous les oiseaux ceux avec qui l'étourneau a le plus de rapport; les jeunes de l'une et de l'autre espèce se ressemblent même si parfaitement, qu'on a peine à les distinguer. Mais lorsque avec le temps ils ont pris chacun leur forme décidée, leurs traits caractéristiques, on reconnoît que l'étourneau diffère du merle par les mouchetures et les reflets de son plumage, par la conformation de son bec plus obtus, plus plat, et sans échancrure vers la pointe, par celle de sa tête aussi plus aplatie, etc. Mais une autre différence fort remarquable, et qui tient à une cause plus profonde, c'est que l'étourneau est une espèce isolée dans notre Europe, au lieu que les espèces des merles y paroissent fort multipliées.

Les uns et les autres se ressemblent encore, en ce qu'ils ne changent point de domicile pendant l'hiver : seulement ils choisissent, dans le canton où ils sont établis, les endroits les mieux exposés et qui sont le plus à portée des fontaines chaudes; mais avec cette différence que les merles vivent alors solitairement, ou plutôt qu'ils continuent de vivre seuls, ou presque seuls, comme ils font le reste de l'année; au lieu que les étourneaux n'ont pas plus tôt fini leur couvée, qu'ils se rassemblent en troupes très-nombreuses : ces troupes ont une manière de voler qui leur est propre.

et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que seroit celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef. C'est à la voix de l'instinct que les étourneaux obéissent, et leur instinct les porte à se rapprocher toujours du centre du peloton, tandis que la rapidité de leur vol les emporte sans cesse au-delà; en sorte que cette multitude d'oiseaux, ainsi réunis par une tendance commune vers le même point, allant et venant sans cesse, circulant et se croisant en tout sens, forme une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paroît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même, résultant des mouvements particuliers de circulation propres à chacune de ses parties, et dans lequel le centre tendant perpétuellement à se développer, mais sans cesse pressé, repoussé par l'effort contraire des lignes environnantes qui pèsent sur lui, est constamment plus serré qu'aucune de ces lignes, lesquelles le sont elles-mêmes d'autant plus qu'elles sont plus voisines du centre.

Cette manière de voler a ses avantages et ses inconvénients. Elle a ses avantages contre les entreprises de l'oiseau de proie, qui, se trouvant embarrassé par le nombre de ces foibles adversaires, inquiet par leur battement d'ailes, étourdi par leurs cris, déconcerté par leur ordre de bataille, enfin ne se jugeant pas assez fort pour enfoncer

des lignes si serrées, que la peur concentre encore de plus en plus, se voit contraint fort souvent d'abandonner une si riche proie sans avoir pu s'en approprier la moindre partie.

Mais, d'autre côté, un inconvénient de cette façon de voler des étourneaux, c'est la facilité qu'elle offre aux oiseleurs d'en prendre un grand nombre à la fois, en lâchant à la rencontre d'une de ces volées un ou deux oiseaux de la même espèce, ayant à chaque patte une ficelle engluée : ceux-ci ne manquent pas de se mêler dans la troupe, et, au moyen de leurs allées et venues perpétuelles, d'en embarrasser un grand nombre dans la ficelle perfide, et de tomber bientôt avec eux aux pieds de l'oiseleur.

C'est surtout le soir que les étourneaux se réunissent en grand nombre, comme pour se mettre en force et se garantir des dangers de la nuit : ils la passent ordinairement tout entière, ainsi rassemblés, dans les roseaux où ils se jettent vers la fin du jour avec grand fracas. Ils jasant beaucoup le soir et le matin avant de se séparer, mais beaucoup moins le reste de la journée, et point du tout pendant la nuit.

Les étourneaux sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais avec des espèces différentes. Quelquefois au printemps et en automne, c'est-à-dire avant et après la saison des

couvées, on les voit se mêler et vivre avec les corneilles et les choucas, comme aussi avec les litornes et les mauvais, et même avec les pigeons.

Le temps des amours commence pour eux sur la fin de mars; c'est alors que chaque paire s'assortit : mais ici comme ailleurs, ces unions si douces sont préparées par la guerre, et décidées par la force. Les femelles n'ont pas le droit de faire un choix; les mâles, peut-être plus nombreux et toujours plus pressés, surtout au commencement, se les disputent à coups de bec : et elles appartiennent au vainqueur. Leurs amours sont presque aussi bruyants que leurs combats; on les entend alors gazouiller continuellement; chanter et jouer, c'est toute leur occupation; et leur ramage est même si vif, qu'ils semblent ne pas connoître la longueur des intervalles.

Après qu'ils ont satisfait au plus pressant des besoins, ils songent à pourvoir à ceux de la future couvée, sans cependant y prendre beaucoup de peine; car souvent ils s'emparent d'un nid de pivert, comme le pivert s'empare quelquefois du leur : lorsqu'ils veulent le construire eux-mêmes, toute la façon consiste à amasser quelques feuilles sèches, quelques brins d'herbe et de mousse, au fond d'un trou d'arbre ou de muraille. C'est sur ce matelas fait sans art que la femelle dépose cinq ou six œufs d'un cendré verdâtre, et qu'elle les couve l'espace de dix-huit à vingt jours : quelque-

fois elle fait sa ponte dans les colombiers, au-dessus des entablements des maisons et même dans des trous de rochers sur les côtes de la mer, comme on le voit dans l'île de Wight et ailleurs. On m'a quelquefois apporté dans le mois de mai de prétendus nids d'étourneaux qu'on avoit trouvés, disoit-on, sur des arbres : mais comme deux de ces nids entre autres ressembloient tout-à-fait à des nids de grives, j'ai soupçonné quelque supercherie de la part de ceux qui me les avoient apportés, à moins qu'on ne veuille imputer la supercherie aux étourneaux eux-mêmes, et supposer qu'ils s'emparent quelquefois des nids de grives et d'autres oiseaux, comme nous avons vu qu'ils s'emparoiént souvent des trous des piverts. Je ne nie pas cependant que, dans certaines circonstances, ces oiseaux ne fassent leurs nids eux-mêmes, un habile observateur m'ayant assuré avoir vu plusieurs de ces nids sur le même arbre. Quoi qu'il en soit, les jeunes étourneaux restent fort long-temps sous la mère; et, par cette raison, je douterois que cette espèce fît jusqu'à trois couvées par an, comme l'assurent quelques auteurs, si ce n'est dans les pays chauds, où l'incubation, l'éducation, et toutes les périodes du développement animal, sont abrégées en raison du degré de chaleur.

En général, les plumes des étourneaux sont longues et étroites, comme dit Belon; leur couleur

est. dans le premier âge, un brun noirâtre, uniforme, sans mouchetures comme sans reflets. Les mouchetures ne commencent à paroître qu'après la première mue, d'abord sur la partie inférieure du corps, vers la fin de juillet; puis sur la tête, et enfin sur la partie supérieure du corps, aux environs du 20 août. Je parle toujours des jeunes étourneaux qui étoient éclos au commencement de mai.

J'ai observé que, dans cette première mue, les plumes qui environnent la base du bec tombèrent presque toutes à la fois, en sorte que cette partie fut chauve pendant le mois de juillet, comme elle l'est habituellement dans la frayonne pendant toute l'année. Je remarquai aussi que le bec étoit presque tout jaune le 15 de mai : cette couleur se changea bientôt en couleur de corne, et Belon assure qu'avec le temps elle devient orangée.

Dans les mâles, les yeux sont plus bruns ou d'un brun plus uniforme, les mouchetures du plumage plus tranchées, plus jaunâtres, et la couleur rembrunie des plumes, qui n'ont point de mouchetures, est égayée par des reflets plus vifs qui varient entre le pourpre et le vert foncé. Outre cela, le mâle est plus gros; il pèse environ trois onces et demie. M. Salerne ajoute une autre différence entre les deux sexes; c'est que la langue est pointue dans le mâle, et fourchue dans la femelle. Il semble en effet que M. Linnæus ait vu cette par-



tie pointue en certains individus, et fourchue en d'autres; pour moi, je l'ai vue fourchue dans les sujets que j'ai eu occasion d'observer.

Les étourneaux vivent de limaces, de vermis-seaux, de scarabées, surtout de ces jolis scarabées d'un beau vert bronzé luisant, avec des reflets rougeâtres, qu'on trouve au mois de juin sur les fleurs et principalement sur les roses; ils se nourrissent aussi de blé, de sarrasin, de mil, de panis, de che-nevis, de graine de sureau d'olives, de cerises, de raisins; etc. On prétend que cette dernière nourriture est celle qui corrige le mieux l'amertume naturelle de leur chair, et que les cerises sont celle pour laquelle ils montrent un appétit de préférence : aussi s'en sert-on comme d'un appât infail- lible pour les attirer dans des nasses d'osier que l'on tend parmi les roseaux où ils ont coutu- me de se retirer tous les soirs, et l'on en prend de cette manière jusqu'à cent dans une seule nuit; mais cette chasse n'a plus lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ils suivent volontiers les bœufs et autre gros bétail paissant dans les prairies, attirés, dit-on, par les insectes qui voltigent autour d'eux ou peut-être par ceux qui fourmillent dans leur fiente, et en général dans toutes les prairies. C'est de cette habitude que leur est venu le nom alle- mand *rinder-staren*. On les accuse encore de se nourrir de la chair des cadavres exposés sur les

fourches patibulaires; mais ils n'y vont apparemment que parce qu'ils y trouvent des insectes. Pour moi, j'ai fait élever de ces oiseaux, et j'ai remarqué que lorsqu'on leur présentait de petits morceaux de viande crue, ils se jetoient dessus avec avidité et les mangeoient de même : si c'étoit un calice d'œillet, contenant de la graine formée, ils ne le saisissoient pas sous leurs pieds, comme font les geais, pour l'éplucher avec le bec; mais le tenant dans le bec, ils le secouoient souvent et le frapportoient à plusieurs reprises contre les bâtons ou le fond de la cage, jusqu'à ce que le calice s'ouvrît et laissât paroître et sortir la graine. J'ai aussi remarqué qu'ils buvoient à peu près comme les gallinacés, et qu'ils prenoient grand plaisir à se baigner. Selon toute apparence, l'un de ceux que je faisois élever est mort de refroidissement, pour s'être trop baigné pendant l'hiver.

Ces oiseaux vivent sept ou huit ans, et même plus, dans l'état de domesticité. Les sauvages ne se prennent point à la pipée, parce qu'ils n'accourent point à l'appeau, c'est-à-dire au cri de la chouette. Mais, outre la ressource des ficelles en-glucées et des nasses dont j'ai parlé plus haut, on a trouvé le moyen d'en prendre des couvées entières à la fois, en attachant aux murailles et sur les arbres où ils ont coutume de nicher des pots de terre cuite, d'une forme commode, et que ces oiseaux préfèrent souvent aux trous d'arbre et de

muraille pour y faire leur ponte. On en prend aussi beaucoup au lacet et à la pantière. En quelques endroits de l'Italie, on se sert de belettes apprivoisées pour les tirer de leurs nids, ou plutôt de leurs trous; car le grand art de l'homme est de se servir d'une espèce esclave pour étendre son empire sur les autres.

Les étourneaux ont une paupière interne, les narines à demi recouvertes par une membrane, les pieds d'un brun rougeâtre, le doigt extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange, l'ongle postérieur plus fort qu'aucun autre; le gésier peu charnu, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et contenant quelquefois de petites pierres dans sa cavité; le tube intestinal long de vingt pouces d'un orifice à l'autre; la vésicule du fiel à l'ordinaire; les *cæcum* fort petits, et plus près de l'anus qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux.

En disséquant un jeune étourneau de ceux qui avoient été élevés chez moi, j'ai remarqué que les matières contenues dans le gésier et dans les intestins étoient absolument noires, quoique cet oiseau eût été nourri uniquement avec de la mie de pain et du lait. Cela suppose une grande abondance de bile noire, et rend en même temps raison de l'amertume de la chair de ces oiseaux, et de l'usage qu'on a fait de leurs excréments dans les cosmétiques.

Un étourneau peut apprendre à parler indifféremment français, allemand, latin, grec, etc., et à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes les inflexions, à tous les accents. Il articule franchement la lettre *r*, et soutient très-bien son nom de *sansonnet*, ou plutôt de *chansonnet*, par la douceur de son ramage acquis, beaucoup plus agréable que son ramage naturel.

Cet oiseau est fort répandu dans l'ancien continent : on le trouve en Suède, en Allemagne, en France, en Italie, dans l'île de Malte, au cap de Bonne-Espérance et partout à peu près le même ; au lieu que les oiseaux d'Amérique auxquels on a donné le nom d'*étourneaux*, forment des espèces assez multipliées, comme nous le verrons bientôt.

#### VARIÉTÉS DE L'ÉTOURNEAU.

Quoique l'empreinte du moule primitif ait été assez ferme dans l'espèce de notre étourneau pour empêcher que ses races diverses, s'éloignant à un certain point, formassent enfin des espèces distinctes et séparées, elle n'a pu cependant rendre absolument nulle la tendance perpétuelle qui porte la Nature à la variété ; tendance qui se manifeste ici d'une manière fort marquée, puisqu'on trouve des étourneaux noirs (ce sont les jeunes), d'au-

tres tout blancs, d'autres blancs et noirs, enfin d'autres gris, c'est-à-dire dont le noir s'est fondu dans le blanc.

Il faut remarquer que souvent on a trouvé ces variétés dans les nids des étourneaux ordinaires; en sorte qu'on ne peut les considérer que comme des variétés individuelles, ou purement éphémères, que la Nature semble produire en se jouant sur la superficie, qu'elle anéantit à chaque génération pour les renouveler et les détruire encore, mais qui ne pouvant ni se perpétuer, ni pénétrer jusqu'au type spécifique, ne peuvent conséquemment donner aucune atteinte à sa pureté, à son unité. Telles sont les variétés suivantes dont parlent les auteurs.

I. L'étourneau blanc d'Aldrovande, aux pieds couleur de chair, et au bec jaune rougeâtre, tel qu'il est dans nos étourneaux devenus vieux. Aldrovande remarque que celui-ci avoit été pris avec des étourneaux ordinaires; et Rzaczynsky assure que, dans un certain canton de la Pologne, on voyoit souvent sortir du même nid un étourneau noir et un blanc. Willughby parle aussi de deux étourneaux de cette dernière couleur qu'il avoit vus dans le Cumberland.

II. L'étourneau noir et blanc. Je rapporte à cette variété, 1° l'étourneau à tête blanche d'Aldro-

vande. Cet oiseau avoit en effet la tête blanche, ainsi que le bec, le cou, tout le dessous du corps, les couvertures des ailes et les deux plumes extérieures de la queue; les autres plumes de la queue et toutes celles des ailes étoient comme dans l'étourneau ordinaire : le blanc de la tête étoit relevé par deux petites taches noires situées au-dessus des yeux, et le blanc du dessous du corps étoit varié par de petites taches bleuâtres. 2° L'étourneau-pie de Schwencfeld, qui avoit le sommet de la tête, la moitié du bec du côté de la base, le cou, les plumes des ailes et de la queue, noirs, et tout le reste blanc. 3° L'étourneau à tête noire vu par Willughby, ayant tout le reste du corps blanc.

III. L'étourneau gris-cendré d'Aldrovande. Cet auteur est le seul qui en ait vu de cette couleur laquelle n'est autre chose, comme nous l'avons dit, que le blanc fondu avec le noir. On conçoit aisément combien ces variétés peuvent être multipliées, soit par les différentes distributions du noir et du blanc, soit par les différentes nuances de gris résultant des différentes proportions de ces couleurs fondues ensemble.

## OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT A L'ÉTOURNEAU.

I. *L'étourneau du cap de Bonne-Espérance, ou l'étourneau-pie.* J'ai donné à cet oiseau d'Afrique le nom d'*étourneau-pie*, parce qu'il m'a paru avoir plus de rapports, quant à sa forme totale, avec notre étourneau qu'avec aucune autre espèce, et parce que le noir et le blanc, qui sont les seules couleurs de son plumage, y sont distribués à peu près comme dans le plumage de la pie.

S'il n'avoit pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe, on pourroit le regarder comme une de ses variétés, d'autant plus que notre étourneau se retrouve au cap de Bonne-Espérance : cette variété se rapporteroit naturellement à celle dont j'ai fait mention ci-dessus, et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus remarquable est celle qui caractérise le plus la physionomie de cet oiseau, c'est une tache blanche fort grande, de forme ronde, située de chaque côté de la tête, sur laquelle l'œil paroît placé presque en entier, et qui se replongeant en pointe par-devant jusqu'à la base du bec, a par derrière une espèce d'appendice variée de noir qui descend le long du cou.

Cet oiseau est le même que l'étourneau noir et blanc des Indes d'Edwards; que le contra de Ben-

gale d'Albin; que l'étourneau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, et même que son neuvième troupiale. Il a avoué et rectifié ce double emploi, page 54 de son supplément, et il est en vérité bien excusable au milieu de ce chaos de descriptions incomplètes, de figures tronquées et d'indications équivoques qui embarrassent et surchargent l'histoire naturelle. Cela fait voir combien il est essentiel, lorsqu'on fait l'histoire d'un oiseau, de le reconnoître dans les diverses descriptions que les auteurs en ont faites, et d'indiquer les différents noms qu'on lui a donnés en différents temps et en différents lieux; seul moyen d'éviter ou de rectifier la stérile multiplication des espèces purement nominales.

II. *L'étourneau de la Louisiane, ou le stourne.* Ce mot de *stourne* est formé du latin *sturnus*; je l'ai appliqué à un oiseau d'Amérique assez différent de notre étourneau pour mériter un nom distinct, mais qui a assez de rapport avec lui pour mériter un nom analogue. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun et le dessous du corps jaune. Les marques les plus distinctives de cet oiseau en fait de couleurs sont, 1° une plaque noirâtre variée de gris, située au bas du cou, et se détachant très-bien du fond, qui, comme nous venons de le dire, est de couleur jaune; 2° trois bandes blanches qu'il a sur la tête, toutes les trois partant de la ba-



se du bec supérieur, et s'étendant jusqu'à l'occiput : l'une tient le sommet ou le milieu de la tête; les deux autres, qui sont parallèles à cette première, passent de chaque côté au-dessus des yeux. En général, cet oiseau se rapproche de notre étourneau d'Europe par les proportions relatives des ailes et de la queue, et en ce que ses couleurs sont disposées par petites taches : il a aussi la tête plate, mais son bec est plus allongé.

Un correspondant du Cabinet nous assure que la Louisiane est fort incommodée par des nuées d'étourneaux; ce qui indiqueroit quelque conformité dans la manière de voler des étourneaux de la Louisiane avec celle de nos étourneaux d'Europe : mais il n'est pas bien sûr que le correspondant veuille parler de l'espèce dont il s'agit ici.

III. *Le tolcana.*<sup>1</sup> La courte notice que Fernandès nous donne de cet oiseau est non-seulement incomplète, mais elle est faite très-négligemment; car, après avoir dit que le tolcana est semblable à l'étourneau pour la forme et pour la grosseur, il ajoute tout de suite qu'il est un peu plus petit : cependant c'est le seul auteur original qu'on puisse citer sur cet oiseau, et c'est d'après son témoignage que M. Brisson l'a rangé parmi les étourneaux. Il me semble néanmoins que ces deux auteurs ca-

<sup>1</sup> Nom formé du nom mexicain *tolocatzanatl*, et qui signifie *étourneau des roseaux*.

ractérisent le genre de l'étourneau par des attributs très-différents : M. Brisson, par exemple, établit pour l'un de ses attributs caractéristiques le bec droit, obtus et convexe; et Fernandès, parlant d'un oiseau du genre du *tzanatl* ou étourneau, dit qu'il est court, épais et un peu courbé; et, dans un autre endroit, il rapporte un même oiseau nommé *cacalototl*, au genre du corbeau (qui se nomme en effet *cacalotl* en mexicain), et à celui de l'étourneau; en sorte que l'identité des noms employés par ces deux écrivains ne garantit nullement l'identité de l'espèce dénommée, et c'est ce qui m'a déterminé à conserver à l'oiseau de cet article son nom mexicain, sans assurer ni nier qu'il soit un étourneau.

Le *tolcana* se plaît, comme nos étourneaux d'Europe, dans les joncs et les plantes aquatiques. Sa tête est brune, et tout le reste de son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri, et il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique, qui sont en général plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs que par l'agrément de leur ramage.

IV *Le cacastol*. Je ne mets cet oiseau étranger à la suite de l'étourneau que sur la foi très-suspecte de Fernandès, et aussi d'après l'un de ses noms mexicains qui indique quelque analogie avec l'étourneau. D'ailleurs je ne vois pas trop à

quel autre oiseau d'Europe on pourroit le rapporter. M. Brisson, qui a voulu en faire un cottinga, a été obligé, pour l'y amener, de retrancher de la description de Fernandès, déjà trop courte, les mots qui indiquoient la forme allongée et pointue du bec, cette forme de bec étant en effet plus de l'étourneau que du cottinga. Outre cela, le cacistol est à peu près de la grosseur de l'étourneau ; il a la tête petite comme lui, et n'est pas un meilleur manger ; enfin il se tient dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est vrai qu'il chante mal, mais nous avons vu que le ramage naturel de l'étourneau d'Europe n'étoit pas fort agréable ; et il est à présumer que s'il passoit en Amérique, où presque tous les oiseaux chantent mal, il chanteroit bientôt tout aussi mal, par la facilité qu'il a d'apprendre, c'est-à-dire d'imiter le chant d'autrui.

V *Le pimalot.* Le bec large de cet oiseau pourroit faire douter qu'il appartînt au genre de l'étourneau : mais s'il est vrai, comme le dit Fernandès, qu'il eût la nature et les mœurs des autres étourneaux, on ne pourroit s'empêcher de le regarder comme une espèce analogue, d'autant plus qu'il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud, apparemment parmi les plantes aquatiques, de même que notre étourneau d'Europe se plaît dans les roseaux, comme nous avons vu. Le pimalot est un peu plus gros.

VI. *L'étourneau des terres Magellaniques, ou le blanche-raie*. Je donne à cette espèce nouvelle, apportée par M. de Bougainville, le nom de *blanche-raie*, à cause d'une longue raie blanche qui, de chaque côté, prenant naissance près de la commissure des deux pièces du bec, semble passer par-dessous l'œil, puis reparoît au-delà pour descendre le long du cou. Cette raie blanche fait d'autant plus d'effet, qu'elle est environnée au-dessus et au-dessous de couleurs très-rembrunies : ces couleurs sombres dominant sur la partie supérieure du corps; seulement les plumes des ailes et leurs couvertures sont bordées de fauve. La queue est d'un noir décidé, fourchue de plus, et ne s'étend pas beaucoup au-delà des ailes, qui sont fort longues. Le dessous du corps, y compris la gorge, est d'un cramoisi, moucheté de noir sur les côtés; la partie antérieure de l'aile est du même cramoisi sans mouchetures; et cette couleur se retrouve encore autour des yeux et dans l'espace qui est entre l'œil et le bec. Ce bec, quoique obtus, comme celui des étourneaux, et moins pointu que celui des troupiales, m'a paru cependant, à tout prendre, avoir plus de rapport avec celui des troupiales; et si l'on ajoute à cela que le blanche-raie a beaucoup de la physionomie de ces derniers, on ne fera pas difficulté de le regarder comme faisant la nuance entre ces deux espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup de rapports entre elles.

## DES TROUPIALES.

CES oiseaux ont, comme je viens de le dire, beaucoup de rapports avec nos étourneaux d'Europe; et ce qui le prouve, c'est que souvent le peuple et les naturalistes ont confondu ces deux genres, et ont donné le nom d'*étourneau* à plus d'un troupiale: ceux-ci pourroient donc être regardés, à bien des égards, comme les représentants de nos étourneaux en Amérique, concurremment avec les étourneaux américains dont je viens de parler. quoique cependant ils aient des habitudes très-différentes, ne fût-ce que dans la manière de construire leurs nids.

Le nouveau continent est la vraie patrie, la patrie originaire des troupiales et de tous les autres oiseaux qu'on a rapportés à ce genre, tels que les cassiques, les baltimores et les carouges; et si l'on en cite quelques-uns, soi-disant de l'ancien continent, c'est parce qu'ils y avoient été transportés originairement d'Amérique: tels sont probablement le troupiale du Sénégal appelé *capmore*, le carouge du cap de Bonne-Espérance, et tous les prétendus troupiales de Madras auxquels on a donné ce nom sans les avoir bien connus.

Je retrancherai donc du genre des troupiales, 1<sup>o</sup> les quatre espèces venant de Madras, et que M. Brisson a empruntées de M. Ray, parce que la rai-

son du climat ne permet pas de les regarder comme de vrais troupiales; que d'ailleurs je ne vois rien de caractéristique dans les descriptions originales, et que les figures des oiseaux décrits sont trop négligées pour qu'on puisse en tirer des marques distinctives qui les constituent troupiales plutôt que pies, geais, merles, loriots, gobe-mouches, etc. Un habile ornithologiste (M. Edwards) croit que le geai jaune et le geai-bouffe de Petiver, dont M. Brisson a fait son sixième et son quatrième troupiale, ne sont autre chose que le loriot mâle et sa femelle; que le geai bigarré de Madras, du même Petiver, dont M. Brisson a fait son cinquième troupiale, est son étourneau jaune des Indes; et enfin que le troupiale huppé de Madras, dont M. Brisson a fait sa septième espèce, est le même oiseau que le gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance du même M. Brisson.

2°. Je retrancherai le troupiale de Bengale, qui est le neuvième de M. Brisson, puisque cet auteur s'est aperçu lui-même que c'étoit sa seconde espèce d'étourneau.

3°. Je retrancherai encore le troupiale à queue fourchue, qui est le seizième de M. Brisson, et la grive noire de Seba : tout ce qu'en dit ce dernier, c'est qu'il surpasse de beaucoup la grive en grosseur; que son plumage est noir; qu'il a le bec jaune, le dessous de la queue blanc, le dessus, ainsi que le dos, comme voilé par une légère teinte de

bleu, et une queue longue, large et fourchue; enfin, qu'à la différence près dans la forme de la queue et dans la grosseur du corps, il avoit beaucoup de rapports à notre grive d'Europe: or, je ne vois rien dans tout cela qui ressemble à un troupiale; et la figure donnée par Seba, et que M. Brisson trouve très-mauvaise, ne ressemble pas plus à un troupiale qu'à une grive.

4°. Je retrancherai le carouge bleu de Madras, parce que d'une part il m'est fort suspect à raison du climat; que, de l'autre, la figure ni la description de M. Ray n'ont absolument rien qui caractérise un carouge, et que même il n'en a pas le plumage: il a, selon cet auteur, la tête, la queue et les ailes de couleur bleue, mais la queue d'une teinte plus claire; le reste du plumage est noir ou cendré, excepté cependant le bec et les pieds, qui sont roussâtres.

5°. Enfin je retrancherai le troupiale des Indes, non-seulement à cause de la différence de climat, mais encore pour d'autres raisons tout aussi fortes qui me l'ont fait placer ci-dessus entre les rolliers et les oiseaux de paradis.

Au reste, quoiqu'on ait réuni dans un même genre avec les troupiales, comme je l'ai dit plus haut, les cassiques, les baltimores et les carouges, il ne faut pas croire que ces divers oiseaux n'aient pas des différences, et même assez caractérisées pour constituer de petits genres subordonnés, puis-

qu'ils en ont eu assez pour qu'on leur donnât des noms différents. En général, je suis en état d'assurer, d'après la comparaison faite d'un assez grand nombre de ces oiseaux, que les cassiques ont le bec plus fort, ensuite les troupiales, puis les carouges. A l'égard des baltimores, ils ont le bec non-seulement plus petit que tous les autres, mais encore plus droit et d'une forme particulière, comme nous le verrons plus bas. Ils paroissent d'ailleurs avoir d'autres mœurs et d'autres allures; ce qui suffit, ce me semble, pour m'autoriser à leur conserver leurs noms particuliers, et à traiter à part chacune de ces familles étrangères.

Les caractères communs que leur assigne M. Brisson, ce sont les narines découvertes et le bec en cône allongé, droit et très-pointu. J'ai aussi remarqué que la base du bec supérieur se prolonge sur le crâne, en sorte que le toupet, au lieu de faire la pointe, fait au contraire un angle rentrant assez considérable; disposition qui se retrouve à la vérité dans quelques autres espèces, mais qui est plus marquée dans celles-ci.

### DU TROUPIALE.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'extérieur de cet oiseau, c'est son long bec pointu, les

En latin, *icterus* (l'un des noms latins du loriot, et qui ne peut convenir aux troupiales noirs), *pica*, *cissa*, *picus*,









*Prêtre pinx*

1 Le Troupiale . . . . . Page 28.  
 2 Le Commandeur . . . . . 38

*Massard del*

3 Le Troupiale noir . . . . . 43



plumes étroites de sa gorge, et la grande variété de son plumage : on n'y compte cependant que trois couleurs, le jaune orangé, le noir et le blanc ; mais ces couleurs semblent se multiplier par leurs interruptions réciproques et par l'art de leur distribution. Le noir est répandu sur la tête, la partie antérieure du cou, le milieu du dos, la queue et les ailes : le jaune orangé occupe les intervalles et tout le dessous du corps ; il reparoît encore dans l'iris et sur la partie antérieure des ailes : le noir qui règne sur le reste est interrompu par deux taches blanches oblongues, dont l'une est située à l'endroit des couvertures de ces mêmes ailes, et l'autre à l'endroit de leurs pennes moyennes.

Les pieds et les ongles sont tantôt noirs et tantôt plombés : le bec ne paroît pas non plus avoir de couleur constante ; car il a été observé gris-blanc dans les uns, brun-cendré dessus et bleu dessous dans les autres ; et enfin dans d'autres. noir dessus et brun dessous.

Cet oiseau, qui a neuf ou dix pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, en a quatorze d'envergure, et la tête fort petite, selon Marcgrave. Il se trouve répandu depuis la

*turdus, xanthornus, coracias.* Les Sauvages du Brésil le nomment *guira tangemia* ; ceux de la Guiane, *yapou* ; nos colons, *cul jaune*. Les Anglais lui ont donné dans leur langue une partie des noms ci-dessus ; Albin, celui d'*oiseau de Banana*.

Caroline jusqu'au Brésil, et dans les îles Caraïbes. Il a la grosseur du merle : il sautille comme la pie, et a beaucoup de ses allures, suivant M. Sloane ; il en a même le cri, selon Marcgrave : mais Albin assure qu'il ressemble dans toutes ses actions à l'étourneau, et il ajoute qu'on en voit quelquefois quatre ou cinq s'associer pour donner la chasse à un autre oiseau plus gros, et que lorsqu'ils l'ont tué, ils dévorent leur proie avec ordre, chacun mangeant à son rang ; cependant M. Sloane, qui est un auteur digne de foi, dit que les troupiales vivent d'insectes. Au reste, cela n'est pas absolument contradictoire : car tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivants, quoique très-petits, est un animal de proie, et en dévorera à coup sûr de plus grands, s'il trouve l'occasion de le faire avec sûreté ; par exemple, en s'associant comme les troupiales d'Albin.

Ces oiseaux doivent avoir les mœurs très-sociales, puisque l'amour, qui divise tant d'autres sociétés, semble au contraire resserrer les liens de la leur. Bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier et remplir sans témoin les vues de la Nature sur la multiplication de l'espèce, on en voit quelquefois un très-grand nombre de paires sur un seul arbre, et presque toujours sur un arbre fort élevé et voisin des habitations, construisant leurs nids, pondant leurs œufs, les couvant et soignant leur famille naissante.

Ces nids sont de forme cylindrique, suspendus à l'extrémité des hautes branches, et flottant librement dans l'air, en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais des gens qui se croient bien au fait des intentions des oiseaux assurent que c'est par une sage défiance que les père et mère suspendent ainsi leur nid, et pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres, et surtout contre les serpents.

On met encore sur la liste des vertus du troupiale la docilité, c'est-à-dire la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique; disposition qui se rencontre presque toujours avec les mœurs sociales.

#### DE L'ACOLCHI DE SEBA.<sup>1</sup>

Seba a pris ce nom dans Fernandès, et l'ayant appliqué arbitrairement, selon son usage, à un oiseau tout différent de celui dont parle cet auteur, au moins quant au plumage, il a encore appliqué à ce même oiseau ce qu'a dit Fernandès du véritable acolchi, savoir, que les Espagnols l'appellent *tordo*, c'est-à-dire étourneau.

Ce faux acolchi de Seba a un long bec jaune, sortant d'une tête toute noire; la gorge de cette dernière couleur; la queue noirâtre, ainsi que les

Le vrai nom est *acotchichi*; que j'ai raccourci pour le rendre d'une prononciation moins désagréable.

ailes : celles-ci ont pour ornement de petites plumes couleur d'or, qui font un bon effet sur ce fond rembruni.

Seba donne son *acolchi* pour un oiseau d'Amérique; et j'ignore pourquoi M. Brisson, qui ne cite d'autre autorité que celle de Seba, ajoute qu'on le trouve surtout au Mexique. Il est vrai que le mot *acolchi* est mexicain; mais on ne peut assurer la même chose de l'oiseau auquel Seba a trouvé bon de l'appliquer.

### DE L'ARC-EN-QUEUE.

Fernandès donne le nom d'*oziniscan*<sup>1</sup> à deux oiseaux qui ne se ressemblent point du tout, et Seba a pris la licence d'appliquer ce même nom à un troisième oiseau qui diffère entièrement des deux autres, excepté pour la grosseur; car ils sont dits tous trois avoir la grosseur d'un pigeon.

Ce troisième *oziniscan*, c'est l'arc-en-queue, dont il s'agit dans cet article. Je le nomme ainsi à cause d'un arc ou croissant noir qui paroît et se dessine très-bien sur la queue lorsqu'elle est épanouie, d'autant qu'elle est d'une belle couleur jaune, ainsi que le bec et le corps entier, tant dessus que dessous; la tête et le cou sont noirs, et les ailes de la même couleur, avec une légère teinte de jaune.

<sup>1</sup> La véritable orthographe sauvage ou brésilienne de ce mot est *otzinitzcan*.



J'oublois de dire que le croissant de la queue a sa concavité tournée du côté du corps de l'oiseau.

Seba ajoute qu'il a reçu d'Amérique plusieurs de ces oiseaux, et qu'ils passent dans le pays pour des espèces d'oiseaux de proie; peut-être ont-ils les mêmes habitudes que notre premier troupiale: d'ailleurs la figure que donne Seba présente un bec un peu crochu vers la pointe.

## DU JAPACANI.

Je sais que M. Sloane a cru que son *petit gobe-mouche jaune et brun* étoit le même que le japacani de Marcgrave: cependant, indépendamment des différences du plumage, le japacani est huit fois plus gros, masse pour masse, toutes ses dimensions étant doubles de celles de l'oiseau de M. Sloane; car celui-ci n'a que quatre pouces de longueur et sept pouces de vol, tandis que, selon Marcgrave, le japacani est de la grosseur du bemtère, et le bemtère de celle de l'étourneau: or, l'étourneau a plus de huit pouces de longueur et plus de quatorze pouces de vol. Il est difficile de rapporter à la même espèce deux oiseaux, et surtout deux oiseaux sauvages de tailles si différentes.

Le japacani a le bec noir, long, pointu, un peu courbé: la tête noirâtre; l'iris couleur d'or; la partie postérieure du cou, le dos, les ailes et le crou-

pion, variés de noir et de brun clair; la queue noirâtre par-dessus, marquée de blanc par-dessous; la poitrine, le ventre, les jambes, variés de jaune et de blanc, avec des lignes transversales de couleur noirâtre; les pieds bruns, les ongles noirs et pointus.

Le petit oiseau de M. Sloane a le bec rond, presque droit, long d'un demi-pouce; la tête et le dos d'un brun clair, avec quelques taches noires; la queue longue de dix-huit lignes et de couleur brune, ainsi que les ailes, qui ont un peu de blanc à leur extrémité; le tour des yeux, la gorge, les côtés du cou et les couvertures de la queue, jaunes; la poitrine de même couleur, mais avec des marques brunes; le ventre blanc; les pieds bruns, longs de quinze lignes, et du jaune dans les doigts.

Cet oiseau est commun aux environs de San-Jago, capitale de la Jamaïque. Il se tient ordinairement dans les buissons. Son estomac est très-musculeux, et doublé, comme sont tous les gésiers, d'une membrane mince, insensible et sans adhérence. M. Sloane n'a rien trouvé dans le gésier de l'individu qu'il a disséqué; mais il a observé que ses intestins faisoient un grand nombre de circonvolutions.

Le même auteur fait mention d'une variété d'espèce qui ne diffère de son petit oiseau qu'en ce qu'elle a moins de jaune dans son plumage.

Cet oiseau sera, si l'on veut, un troupiale, à

cause de la forme de son bec; mais ce sera certainement un troupiale autre que le japacani.

## DU XOCHITOL ET DU COSTOTOL.

M. Brisson fait sa dixième espèce ou son *troupiale de la Nouvelle-Espagne*, du *xochitol* de Fernandès, que celui-ci dit n'être autre chose que le *costotol* adulte. Or, il fait mention de deux *costotols*, qui tous deux se ressemblent assez; mais s'ils différoient à un certain point, il faudroit nécessairement appliquer ce que dit ici Fernandès au *costotol*, puisque c'est au chapitre cxxii qu'il en parle comme d'un oiseau dont il a déjà été question, et que l'autre *costotol* est, comme nous l'avons dit, du chapitre cxlvi.

Maintenant si l'on compare la description du *xochitol* du chapitre cxxii à celle du *costotol* du chapitre xxviii, on y trouvera des contradictions qui ne seront pas faciles à concilier. En effet, comment le *costotol*, qui, étant déjà assez formé pour avoir son chant, n'est alors que de la grosseur d'un serin de Canarie, peut-il parvenir dans la suite à celle de l'étourneau? comment cet oiseau, qui, étant encore jeune, ou, si l'on veut, n'étant encore que *costotol*, a le ramage agréable du chardonneret, peut-il, étant devenu *xochitol*, n'avoir plus que le cri rebutant de la pie? sans parler de la grande et trop grande différence qui se trouve

entre les plumages; car le costotol a la tête et le dessous du corps jaunes, et le xochitol du chapitre cxxii a ces mêmes parties noires : celui-là a les ailes jaunes, terminées de noir; celui-ci les a variées de noir et de blanc par-dessus et cendrées par-dessous, sans une seule plume jaune.

Or, toutes ces contradictions s'évanouissent, si au xochitol du chapitre cxxii on substitue le xochitol ou l'oiseau fleuri du chapitre cxxv. Les grosseurs se rapprochent, puisqu'il n'est que de celle d'un moineau; il a le ramage agréable comme le costotol; le jaune de celui-ci se trouve mêlé avec les autres couleurs qui varient le plumage de celui-là; ils sont tous deux un bon manger, et de plus le xochitol présente deux traits de conformité avec les troupiales; car il vit comme eux d'insectes et de graines, et il suspend son nid à l'extrémité des petites branches. La seule différence qu'on peut remarquer entre le xochitol du chapitre cxxv et le costotol, c'est que celui-ci se trouve dans les pays chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous les climats : mais n'est-il pas naturel de penser que les xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où par conséquent leurs petits, c'est-à-dire les jeunes costotols, restent jusqu'à ce qu'étant devenus plus grands, c'est-à-dire xochitols, ils soient en état de suivre leurs père et mère dans des pays plus froids? Le costotol a le plumage jaune avec le bout des ailes noir, comme j'ai dit;

et le xochitol du chapitre cxxv a le plumage varié de jaune pâle, de brun, de blanc et de noirâtre.

Il est vrai que M. Brisson a fait de ce dernier son premier carouge : mais comme il suspend son nid précisément à la manière des troupiales, c'est une raison décisive de le ranger avec ceux-ci, sauf à faire un autre troupiale du xochitol du chapitre cxxii de Fernandès, lequel a la grosseur de l'étourneau, la poitrine, le ventre et la queue couleur de safran, variée d'un peu de noir; les ailes variées de noir et de blanc par-dessus et cendrées par-dessous, la tête et le reste du corps noirs, le chant de la pie, et la chair bonne à manger.

C'est, ce me semble, tout ce qu'on peut dire d'oiseaux si peu connus et si imparfaitement décrits.

#### DU TOCOLIN.

Fernandès regardoit cet oiseau comme un pic, à cause de son bec long et pointu : mais ce caractère convient aussi aux troupiales, et je ne vois d'ailleurs dans la description de Fernandès aucun des autres caractères des pics; je le laisserai donc avec les troupiales, où l'a mis M. Brisson.

Il est de la grosseur de l'étourneau; il se tient dans les bois, et niche sur les arbres : son plumage est agréablement varié de jaune et de noir, excepté le dos, le ventre et les pieds, qui sont cendrés.

Le tocolin n'a point de ramage; mais sa chair est un bon manger : on le trouve au Mexique.

### DU COMMANDEUR.

C'est ici le véritable acolchi de Fernandès; doit son nom de *commandeur* à la belle marque rouge qu'il a sur la partie antérieure de l'aile, qui semble avoir quelque rapport avec la marque d'un ordre de chevalerie : elle fait ici d'autant plus d'effet, qu'elle se trouve comme jetée sur un fond d'un noir brillant et lustré; car le noir est la couleur générale non-seulement du plumage, mais du bec, des pieds et des ongles : il y a cependant de légères exceptions à faire; l'iris des yeux est blanc et la base du bec est bordée d'un cercle rouge fort étroit; le bec est aussi quelquefois plutôt brun qu'noir, suivant Albin. Au reste, la vraie couleur de la marque des ailes n'est pas un rouge décidé, selon Fernandès, mais un rouge affoibli par une teinte de roux, qui prévaut avec le temps, et devient à la fin la couleur dominante de cette tache; quelquefois même ces deux couleurs se séparent de manière que le rouge occupe la partie antérieure et la plus élevée de la tache, et le jaune la pa-

On lui a donné presque dans toutes les langues le nom d'*étourneau-rouges-ailes*. En latin, *icterus pterophænicæus*, *avis rubrorum humerorum*; en anglais, *red-winged starling*; en espagnol, *commendadoza*.

tie postérieure et la plus basse. Mais cela est-il vrai de tous les individus, et n'aura-t-on pas attribué à l'espèce entière ce qui ne convient qu'aux femelles? On sait qu'en effet dans celles-ci la marque des ailes est d'un rouge moins vif : outre cela, le noir de leur plumage est mêlé de gris; et elles sont aussi plus petites.

Le commandeur est à peu près de la grosseur et de la forme de l'étourneau : il a environ huit à neuf pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, et treize à quatorze pouces de vol; il pèse trois onces et demie.

Ces oiseaux sont répandus dans les pays froids comme dans les pays chauds; on les trouve dans la Virginie, la Caroline, la Louisiane, le Mexique, etc. Ils sont propres et particuliers au Nouveau-Monde, quoiqu'on en ait tué un dans les environs de Londres; mais c'étoit sans doute un oiseau privé qui s'étoit échappé de sa prison. Ils se privent en effet très-facilement, apprennent à parler et se plaisent à chanter et à jouer, soit qu'on les tienne en cage soit qu'on les laisse courir dans la maison; car ce sont des oiseaux très-familiers et fort actifs.

L'estomac de celui qui fut tué près de Londres ayant été ouvert, on y trouva des débris de scarabées, de cerfs-volants, et de ces petits vers qui s'engendrent dans les chairs; cependant leur nourriture de préférence en Amérique, c'est le froment,

le maïs, etc., et ils en consomment beaucoup. Ces redoutables consommateurs vont ordinairement par troupes nombreuses, et se joignant, comme font nos étourneaux d'Europe, à d'autres oiseaux non moins nombreux et non moins destructeurs, tels que les pies de la Jamaïque, malheur aux moissons, aux terres nouvellement ensemencées sur lesquelles tombent ces essaims affamés ! mais ils ne font nulle part tant de dommages que dans les pays chauds et sur les côtes de la mer.

Quand on tire sur ces volées combinées, il tombe ordinairement des oiseaux de plusieurs espèces; et avant qu'on ait rechargé, il en revient autant qu'au paravant.

Catesby assure qu'ils font leur ponte, dans la Caroline et la Virginie, toujours parmi les joncs. Ils savent en entrelacer les pointes pour faire une espèce de comble ou d'abri sous lequel ils établissent leur nid à une hauteur si juste et si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au-dessus des marées les plus hautes. Cette construction de nid est bien différente de celle de notre premier troupiaille, et annonce un instinct, une organisation et par conséquent une espèce différente.

Fernandès prétend qu'ils nichent sur les arbres à portée des lieux habités. Cette espèce auroit-elle des usages différents, selon les différents pays où elle se trouve ?

Les commandeurs ne paroissent à la Louisiane



que l'hiver, mais en si grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cents d'un seul coup de filet. On se sert pour cette chasse d'un filet de soie très-long et très-étroit, en deux parties, comme le filet d'alouette. « Lorsqu'on veut le tendre, dit M. » Lepage Duprats, on va nettoyer un endroit près » du bois; on fait une espèce de sentier dont la terre soit bien battue, bien unie; on tend les deux » parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de riz ou d'autre graine, » et l'on va de là se mettre en embuscade derrière » une broussaille où répond la corde du tirage : » quand les volées des commandeurs passent au-dessus, leur vue perçante découvre l'appât : fondre dessus et se trouver pris n'est l'affaire que » d'un instant; on est contraint de les assommer, » sans quoi il seroit impossible d'en ramasser un » si grand nombre. » Au reste, on ne leur fait la guerre que comme à des oiseaux nuisibles : car, quoiqu'ils prennent quelquefois beaucoup de graisse, dans aucun cas leur chair n'est un bon manger; nouveau trait de conformité avec nos étourneaux d'Europe.

J'ai vu chez M. l'abbé Aubri une variété de cette espèce, qui avoit la tête et le haut du cou d'un fauve clair : tout le reste du plumage étoit à l'ordinaire. Cette première variété semble indiquer que l'oiseau désigné sous le nom de *carouge de Cayenne*, en est une seconde, laquelle ne diffère

de la première que par la privation des marques rouges des ailes; car elle a tout le reste du plumage de même : à peu près même grosseur, mêmes proportions; et la différence des climats n'est pas si grande, qu'on ne puisse aisément supposer que le même oiseau peut s'habituer également dans tous les deux.

Il ne faut que jeter un coup d'œil de comparaison pour se persuader que l'oiseau présenté sous le nom de *troupiale de Cayenne* n'est qu'une seconde variété de l'espèce indiquée sous le nom de *troupiale à ailes rouges de la Louisiane*, qui est notre commandeur : c'est à peu près la même grosseur, la même forme, les mêmes proportions, les mêmes couleurs distribuées de même, excepté que dans le *troupiale de Cayenne* le rouge colore non-seulement la partie antérieure des ailes, mais la gorge, le devant du cou, une partie du ventre, et même l'iris.

Si l'on compare ensuite cet oiseau avec celui décrit sous le nom de *troupiale de la Guiane*, on jugera tout aussi sûrement que le dernier est une variété d'âge ou de sexe du premier, dont il ne diffère que comme la femelle *troupiale* diffère du mâle, c'est-à-dire par des couleurs plus foibles; toutes ses plumes rouges sont bordées de blanc, et les noires, ou plutôt les noirâtres, sont bordées de gris clair, en sorte que le contour de chaque plume se dessine très-nettement, et que l'oiseau

paroît comme s'il étoit couvert d'écaïlles : c'est d'ailleurs la même distribution de couleurs, même grosseur, même climat, etc. Il est impossible de trouver des rapports aussi détaillés entre deux oiseaux d'espèces différentes.

J'ai appris que ceux-ci fréquentoient ordinairement les savanes dans l'île de Cayenne, qu'ils se tenoient volontiers sur les arbustes, et que quelques-uns leur donnoient le nom de *cardinal*.

### DU TROUPIALE NOIR.

Le plumage noir de cet oiseau lui a valu les noms de *corneille*, de *merle*, et de *choucas* : cependant il n'est pas aussi profondément noir, d'un noir aussi uniforme qu'on l'a dit ; car, à certains jours, ce noir paroît changeant, et jette des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, de la queue et des ailes.

Ce troupiale est environ de la grosseur du merle, ayant dix pouces de longueur et quinze à seize pouces de vol : les ailes, dans leur état de repos, vont à la moitié de la queue, qui a quatre pouces et demi de long, est étagée et composée de douze pennes. Le bec a plus d'un pouce, et le doigt du milieu est plus long que le pied ou plutôt que le tarse.

† On a appelé cet oiseau en anglais *small black bird*.

Cet oiseau se plaît à Saint-Domingue, et il est fort commun en certains endroits de la Jamaïque, particulièrement entre Spanish-town et Passagefort. Il a l'estomac musculeux, et on le trouve ordinairement rempli de débris de scarabées et d'autres insectes.

#### DU PETIT TROUPIALE NOIR.

J'ai vu un autre troupiale noir venant d'Amérique, mais beaucoup plus petit, plus petit même que le mauvis; il n'avoit que six à sept pouces de longueur, et sa queue qui étoit carrée n'avoit que deux pouces six lignes; elle débordoit les ailes d'un pouce.

Le plumage étoit tout noir sans exception; mais ce noir étoit plus lustré, et rendoit des reflets bleuâtres sur la tête et les parties environnantes. On dit que cet oiseau s'apprivoise aisément, et qu'il s'accoutume à vivre familièrement dans la maison.

Un autre oiseau que nous avons vu est vraisemblablement la femelle de ce petit troupiale; car il est partout de couleur noire ou noirâtre, excepté sur la tête et le cou qui sont d'une teinte plus claire, ou, si l'on veut, plus foible, comme cela a lieu dans toutes les femelles d'oiseau. On retrouve encore dans le plumage de celle-ci les reflets bleus qu'on a remarqués dans le plumage du mâle: mais

#### DU TROUPIALE TACHETÉ DE CAYENNE. 45

au lieu d'être sur les plumes de la tête, comme dans le mâle, ils se trouvent sur celles de la queue et des ailes.

Aucun naturaliste, que je sache, n'a fait mention de cette espèce.

#### DU TROUPIALE A CALOTTE NOIRE.

Cet oiseau me paroît être absolument de la même espèce que le troupiale brun de la Nouvelle-Espagne de M. Brisson. Pour se former une idée juste de son plumage, qu'on se représente un oiseau d'un beau jaune avec une calotte et un manteau noirs. La queue est de la même couleur, sans aucune tache; mais le noir des ailes est un peu égayé par du blanc qui borde les couvertures, et qui reparoît à l'extrémité des pennes.

Cet oiseau a le bec gris clair avec une teinte orangée, et les pieds marrons. Il se trouve au Mexique et dans l'île de Cayenne.

#### DU TROUPIALE TACHETÉ DE CAYENNE.

Les taches de ce petit troupiale résultent de ce que presque toutes ses plumes, qui ont du brun ou du noirâtre dans leur milieu, sont bordées tout autour d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes, la queue et la partie inférieure du corps, et d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et

toute la partie supérieure du corps. La gorge est sans tache et de couleur blanche : un trait de même couleur qui passe immédiatement sur l'œil, se prolonge en arrière entre deux traits noirs parallèles, dont l'un accompagne le trait blanc par-dessus, et l'autre embrasse l'œil par-dessous; l'iris est d'un orangé vif et presque rouge. Tout cela donne du jeu et de l'expression à la physionomie du mâle : je dis du mâle, car la femelle n'a aucune physionomie, quoiqu'elle ait aussi l'iris orangé; à l'égard de son plumage, c'est du jaune lavé qui, se brouillant avec du blanc sale, produit la plus fade uniformité.

Ces oiseaux ont le bec épais et pointu des troupiales, et d'un cendré bleuâtre; leurs pieds sont couleur de chair.

Le carouge tacheté de M. Brisson, qui a plusieurs traits de ressemblance avec le troupiale de cet article, en diffère cependant à beaucoup d'égards, non-seulement parce qu'il est plus de moitié plus petit, mais parce qu'il a l'ongle postérieur plus long, l'iris noisette, le bec couleur de chair, la gorge noire, ainsi que les côtés du cou; enfin le ventre, les jambes, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sans aucune tache.

M. Edwards hésitoit à laquelle des deux espèces il falloit le rapporter, celle de la grive ou de l'ortolan : M. Klein décide assez lestement que ce n'est ni à l'une ni à l'autre, mais à celle du pin-

son. Malgré sa décision, la forme du bec et l'identité du climat me déterminent pour l'opinion de M. Brisson, qui en fait un carouge.

## DU TROUPIALE OLIVE DE CAYENNE.

Cet oiseau n'a que six à sept pouces de longueur : il doit son nom à la couleur olivâtre qui règne sur la partie postérieure du cou, sur le dos, la queue, le ventre, et les couvertures des ailes. Mais cette couleur n'est point partout la même : plus sombre sur le cou, le dos et les couvertures des ailes les plus voisines, un peu moins sur la queue, elle devient beaucoup plus claire sous le ventre, comme aussi sur la plus grande partie des couvertures des ailes les plus éloignées du dos, avec cette différence entre les grandes et les petites, que celles-ci sont sans mélange d'autre couleur, au lieu que les grandes sont variées de brun. La tête, la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun mordoré, plus foncé sous la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine, où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps. Le bec et les pieds sont noirs; les plumes de l'aile et quelques-unes de ses grandes couvertures les plus proches du bord extérieur sont de la même couleur, mais bordées de blanc.

Au reste, la forme du bec est celle des troupiales; la queue est assez longue, et les ailes, dans leur

situation de repos, ne s'étendent pas au tiers de sa longueur.

### DU CAP-MORE.

Deux individus, le mâle adulte et le jeune mâle, ont été apportés par un capitaine de vaisseau, qui avoit ramassé une quarantaine d'oiseaux de différents pays, entre autres du Sénégal, de Madagascar, etc., et qui avoit nommé ceux-ci *pinsons du Sénégal*. Je leur ai donné le nom de *cap-more*, à cause de leur capuchon mordoré, et j'ai substitué ce nom, qui exprime l'accident le plus remarquable de leur plumage, à la dénomination impropre de *troupiales du Sénégal*. Elle m'a paru impropre, cette dénomination, soit à raison du climat indiqué, qui n'est point celui des troupiales, soit à raison même de l'espèce désignée : car le cap-more s'éloigne assez de l'espèce des troupiales, et par les proportions du bec, de la queue et des ailes, et par la manière dont il travaille son nid, pour qu'on doive l'en distinguer par un nom particulier; et il pourroit se faire que, sans être un véritable troupiale, il fût en Afrique le représentant de cette espèce américaine. Les deux dont il s'agit ici ont appartenu à une personne d'un haut rang, qui nous a permis de les faire dessiner chez elle; et cette personne ayant jeté un coup d'œil sur leurs façons de faire, et ayant bien vou-



lu nous communiquer ce qu'elle avoit vu, elle nous a appris sur l'histoire de cette espèce étrangère et nouvelle tout ce que nous en savons.

Le plus vieux avoit une sorte de capuchon brun, qui paroissoit mordoré au soleil : ce capuchon s'effaça à la mue de l'arrière-saison, laissant à la tête une couleur jaune; mais il reparut au printemps, ce qui se renouvela constamment les années suivantes. La couleur principale du reste du corps étoit le jaune plus ou moins orangé; cette couleur régnoit sur le dos comme sur la partie inférieure du corps, et elle bordoit les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, lesquelles avoient toutes le fond noirâtre.

Le jeune fut deux ans sans avoir le capuchon, et même sans changer de couleurs; ce qui fut cause qu'on le prit d'abord pour une femelle, et qu'on le dessina sous cette dénomination. La méprise étoit excusable, puisque, dans la plupart des animaux, le premier âge fait presque disparaître les différences qui distinguent les mâles des femelles, et qu'un des principaux caractères de ces dernières consiste à conserver très-long-temps les attributs de la jeunesse : mais enfin, lorsqu'au bout de deux ans le jeune troupiale eut pris le capuchon mordoré et toutes les couleurs du vieux, on ne put s'empêcher de le reconnoître pour un mâle.

Avant ce changement de couleurs, le jaune de son plumage étoit d'une teinte plus foible que dans

le vieux; il régnoit sur la gorge, le cou, la poitrine, et bordoit, comme dans le vieux, toutes les plumes de la queue et des ailes. Le dos étoit d'un brun olivâtre, qui s'étendoit derrière le cou et jusque sur la tête. Dans l'un et l'autre, l'iris des yeux étoit orangé, le bec couleur de corne, plus épais et moins long que celui du troupiale, et les pieds rougeâtres.

Ces deux oiseaux vécurent d'abord en assez bonne intelligence dans la même cage : le plus jeune étoit ordinairement sur le bâton le plus bas, ayant le bec fort près de l'autre; il lui répondoit toujours en battant des ailes et avec l'air de la subordination.

Comme on s'aperçut dans l'été qu'ils entrelaçoient des tiges de mouron dans la grille de leur cage, on prit cela pour l'indice d'une disposition prochaine à nicher, et on leur donna de petits brins de jonc, dont ils eurent bientôt construit un nid, lequel avoit assez de capacité pour que l'un des deux y fût caché tout entier. L'année suivante ils recommencèrent; mais alors le vieux chassa le jeune, qui prenoit déjà la livrée de son sexe, et celui-ci fut obligé de travailler à part à l'autre bout de la cage. Nonobstant une conduite si soumise, il étoit souvent battu, et quelquefois si rudement, qu'il restoit sur la place : on fut obligé de les séparer tout-à-fait, et depuis ce temps ils ont travaillé chacun de leur côté, mais sans suite; l'ou-

vrage du jour étoit ordinairement défait le lendemain : un nid n'est pas l'ouvrage d'un seul.

Ils avoient tous deux un chant singulier un peu aigre, mais fort gai. Le plus vieux est mort subitement, et le plus jeune à la suite de quelques attaques d'épilepsie. Leur grosseur étoit un peu au-dessous de celle de notre troupiale; ils avoient aussi les ailes et la queue un peu plus courtes à proportion.

## DU SIFFLEUR.

Je ne sais pourquoi M. Brisson a fait un baltimore de cet oiseau; car il me semble que, soit par la forme du bec, soit par les proportions du tarse, il est plutôt troupiale que baltimore. Au reste, je laisse la question indécise, en plaçant le siffleur entre les baltimores et les troupiales, sous le nom vulgaire qu'on lui donne à Saint-Domingue, nom qu'il doit sans doute aux sons aigus et perçants de sa voix.

En général, cet oiseau est brun par-dessus, excepté les environs du croupion et les petites couvertures des ailes, qui sont d'un jaune verdâtre, comme tout le dessous du corps; mais cette dernière couleur est plus rembrunie sous la gorge, et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine: les grandes couvertures et les pennes des ailes ainsi que les douze pennes de la queue, sont bor-

dées de jaune. Mais, pour avoir une idée juste du plumage du siffleur, il faut supposer une teinte olive plus ou moins forte, répandue sur toutes ses différentes couleurs sans exception; d'où il résulte que, pour caractériser cet oiseau par la couleur dominante de son plumage, il eût fallu choisir l'olive, et non pas le vert, comme a fait M. Brisson.

Le siffleur est de la grosseur du pinson; il a environ sept pouces de longueur et dix à onze pouces de vol; la queue, qui est étagée, a trois pouces, et le bec neuf à dix lignes.

#### DU BALTIMORE.

Cet oiseau d'Amérique a pris son nom de quelque rapport aperçu entre les couleurs de son plumage ou leur distribution, et les armoiries de milord Baltimore. C'est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau franc, pesant un peu plus d'une once, qui a six à sept pouces de longueur, onze à douze de vol, la queue composée de douze pen- nes, longue de deux à trois pouces, et dépassant les ailes en repos presque de la moitié de sa longueur. Une sorte de capuchon d'un beau noir lui couvre la tête, et descend par-devant sur la gorge, et par-derrière jusque sur les épaules. Les grandes couvertures et les pen- nes des ailes sont pareillement noires, ainsi que les pen- nes de la

queue; mais les premières sont bordées de blanc, et les dernières ont de l'orangé à leur extrémité, et d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu, qui n'en ont point du tout: le reste du plumage est d'un très-bel orangé; enfin le bec et les pieds sont de couleur de plomb.

La femelle que j'ai observée dans le Cabinet du Roi avoit toute la partie antérieure d'un beau noir, comme le mâle, la queue de la même couleur, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtres, le tout sans aucun mélange d'autre couleur; et tout ce qui est d'un si bel orangé dans le mâle, elle l'avoit d'un rouge terne.

J'ai dit plus haut que le bec des baltimores étoit non-seulement plus court à proportion et plus droit que celui des carouges, des troupiales et des cassiques, mais d'une forme particulière; c'est celle d'une pyramide à cinq pans, dont deux pour le bec supérieur, et trois pour le bec inférieur. J'ajoute qu'ils ont le pied ou plutôt le tarse plus grêle que les carouges et les troupiales.

Les baltimores disparoissent l'hiver, du moins en Virginie et dans le Maryland. où Catesby les a observés. Ils se trouvent aussi dans le Canada; mais Catesby n'en a point vu dans la Caroline.

Ils font leurs nids sur les plus grands arbres, tels que peupliers, tulipiers, etc. : ils l'attachent à l'extrémité d'une grosse branche, et il est ordinairement soutenu par deux petits rejetons qui entrent

dans ses bords; en quoi les nids des baltimores me paroissent avoir du rapport avec celui de nos loriots.

### DU BALTIMORE BATARD.

On a sans doute appelé cet oiseau ainsi parce que les couleurs de son plumage sont moins vives que celles du baltimore, et qu'à cet égard on l'a considéré comme une espèce abâtardie : et en effet, lorsqu'on s'est assuré, par une comparaison exacte, que ces deux oiseaux sont ressemblants presque en tout, excepté pour les couleurs, qu'ils ne diffèrent, à vrai dire, que par les teintes des mêmes couleurs distribuées presque absolument de même, on ne peut guère se dispenser d'en conclure que le baltimore bâtard n'est qu'une variété de l'espèce franche; variété dégénérée, soit par l'influence du climat, soit par quelque autre cause. Le noir de la tête est un peu marbré, celui de la gorge est pur; la partie du coqueluchon qui tombe par-derrrière est d'un gris olivâtre, qui se fonce de plus en plus en approchant du dos. Presque tout ce qui est d'un orangé si brillant dans l'autre, est dans celui-ci d'un jaune tirant sur l'orangé, plus vif sur la poitrine et sur les couvertures de la queue que partout ailleurs. Les ailes sont brunes; mais leurs grandes couvertures et leurs pennes sont bordées de blanc sale. Des douze pen-

nes de la queue, les deux du milieu sont noirâtres dans leur partie moyenne, olivâtres à leur naissance, et marquées de jaune à leur extrémité : la suivante de chaque côté présente les deux premières couleurs mêlées confusément, et dans les quatre pennes suivantes les deux dernières couleurs sont fondues ensemble.

En un mot, le baltimore franc est au baltimore bâtard, par rapport aux couleurs du plumage, à peu près ce que celui-ci est à sa femelle : or, cette femelle a les couleurs du dessus du corps et de la queue plus ternes, et le dessous du corps d'un blanc jaunâtre.

## DU CASSIQUE JAUNE DU BRÉSIL.

### OU YAPOU.<sup>1</sup>

En comparant les cassiques aux troupiales, aux carouges et aux baltimores, avec lesquels ils ont beaucoup de choses communes, on s'apercevra qu'ils sont plus gros, qu'ils ont le bec plus fort et les pieds plus courts à proportion, sans parler du caractère de leur physionomie, aussi facile à saisir par le coup d'œil, ou même à exprimer dans

<sup>1</sup> On lui a donné plusieurs noms latins, *pica*, *picus minor*, *cissa nigra* etc.; en italien, *gazza* ou *zalla di Terra-Nuova*; en anglais, *black and yellow daw of Brasil*; en français, *cul-jaune*.

une figure, que difficile à rendre avec le seul pinceau de la parole.

Plusieurs auteurs ont donné la description et la figure du cassique jaune, sous différents noms, et il y a à peine deux de ces figures ou de ces descriptions qui s'accordent parfaitement. Mais, avant d'entrer dans le détail de ces variétés, il est bon d'écarter tout-à-fait un oiseau qui me paroît avoir des différences trop caractérisées pour appartenir même de loin à l'espèce de l'yapou; c'est la pie de Perse d'Aldrovande. Ce naturaliste ne l'a décrite que d'après un dessin qui lui avoit été envoyé de Venise : il la juge de la grosseur de notre pie. Sa couleur dominante n'est pas le noir, elle est seulement rembrunie (*subfuscum*); elle a le bec fort épais, un peu court (*breviusculum*) et blanchâtre; les yeux blancs et les ongles petits : tandis que notre yapou n'est guère plus gros que le merle; que tout ce qui est noir dans son plumage est d'un noir décidé; que son bec est assez long et de couleur de soufre, l'iris de ses yeux couleur de saphir, et ses ongles assez forts, selon M. Edwards, et même bien forts et crochus, selon Belon. On ne peut guère douter que des oiseaux si différents n'appartiennent à des espèces différentes, surtout si celui d'Aldrovande étoit réellement originaire de Perse, comme on le lui avoit dit; car l'yapou est certainement d'Amérique.

Les couleurs principales de ce dernier sont con-



stamment le noir et le jaune ; mais la distribution de ces couleurs n'est pas la même dans tous les individus observés : par exemple, dans celui que nous avons fait dessiner, tout est noir, excepté le bec et l'iris des yeux, comme nous venons de le dire, et encore les grandes couvertures des ailes les plus voisines du corps, qui sont jaunes, ainsi que toute la partie postérieure du corps tant dessus que dessous, depuis et compris les cuisses jusques et par-delà la moitié de la queue.

Dans un autre individu venant de Cayenne, qui est au Cabinet du Roi, et qui est plus gros que le précédent, il y a moins de jaune sur les ailes, et point du tout au bas de la jambe, enfin les pieds paroissent plus forts à proportion : ce peut être le mâle.

Dans la pie noire et jaune de M. Edwards, qui est évidemment le même oiseau que le nôtre, il y a sur quatre ou cinq des couvertures jaunes des ailes une tache noire près de leur extrémité : outre cela, le noir du plumage a des reflets couleur de pourpre, et l'oiseau paroît être un peu plus gros.

Dans l'yapou ou le jupuba de Marcgrave, la queue n'est mi-partie de noir et de jaune que par-dessous ; car sa face supérieure est toute noire, excepté la plume la plus extérieure de chaque côté, qui est jaune jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il suit de toutes ces diversités que les couleurs

du plumage ne sont rien moins que fixes et constantes dans cette espèce; et c'est ce qui me feroit pencher à croire, avec Marcgrave, que l'oiseau appelé par M. Brisson *cassique rouge* est encore une variété dans cette espèce : j'en dirai les raisons plus bas.

## DU CASSIQUE ROUGE DU BRÉSIL,

### OU JUPUBA.

Le cassique rouge du Brésil, ou le *jupuba*. Ce nom est l'un de ceux que Marcgrave donne à l'*yapou*, et je l'applique au cassique rouge de M. Brisson, parce qu'il lui ressemble exactement dans les points essentiels : mêmes proportions, même grosseur, même physionomie, même bec, mêmes pieds, même noir foncé sur la plus grande partie du plumage. Il est vrai que la moitié inférieure du dos est rouge, au lieu d'être jaune, et que le dessous du corps et de la queue est noir en entier; mais cette différence ne peut guère être un caractère spécifique, dans une espèce surtout où les couleurs sont très-variables, comme nous avons eu occasion de le remarquer plus haut : d'ailleurs le jaune et le rouge sont des couleurs voisines, analogues, sujettes à se mêler, à se fondre ensemble dans l'orangé, qui est la couleur intermédiaire, ou à se remplacer réciproquement; et ce-







*Prælo pinæ*

1. Le Cassique jaune . . . . . Page 55.  
 2. Le Cassique rouge . . . . . 58

*A. Harcourt sc.*

3. Le Cassique vert . . . . . 60



la, par la seule différence du sexe, de l'âge, du climat ou de la saison.

Ces oiseaux ont environ douze pouces de longueur, dix-sept pouces de vol, la langue fourchue et bleuâtre, les deux pièces du bec recourbées également en bas, la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie et comme soudée à celle du doigt du milieu, la queue composée de douze pennes, et le fond des plumes blanc, tant sous le noir que sous le jaune du plumage.

Ils construisent leurs nids de feuilles de *gramen* entrelacées avec des crins de cheval et des soies de cochon, ou avec des productions végétales qu'on a prises pour des crins d'animaux : ils leur donnent la forme d'une cucurbitte étroite surmontée de son alambic. Ces nids sont bruns en dehors ; leur longueur totale est d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'est que d'un pied : la partie supérieure est pleine et massive sur la longueur d'un demi-pied ; et c'est par là que ces oiseaux les suspendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids sur un seul arbre, de ceux que les Brasiiliens appellent *uti* ; et comme les yapous pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuse multiplication. Cette habitude de nicher ainsi en société sur un même arbre est un trait de conformité qu'ils ont avec nos choucas.

## DU CASSIQUE VERT DE CAYENNE.

Je n'aurai point à comparer ou à concilier les témoignages des auteurs au sujet de ce cassique, car aucun n'en a parlé : aussi ne pourrai-je rien dire moi-même de ses mœurs et de ses habitudes. Il est plus gros que les précédents ; il a le bec plus épais à sa base et plus long ; il paroît avoir aussi les pieds plus forts, mais également courts. On l'a très-bien nommé *cassique vert* ; car toute la partie antérieure, tant dessus que dessous, et compris les couvertures des ailes, est de cette couleur : la partie postérieure est marron ; les plumes des ailes sont noires, celles de la queue en partie noires et en partie jaunes, les pieds tout-à-fait noirs, et le bec rouge dans toute son étendue.

Ce cassique a environ quatorze pouces de longueur, et dix-huit à dix-neuf de vol.

## DU CASSIQUE HUPPÉ DE CAYENNE.

C'est encore ici une espèce nouvelle, et la plus grande de celles qui sont parvenues à notre connoissance ; elle a le bec plus long et plus fort à proportion que toutes les autres, mais ses ailes sont plus courtes ; la longueur totale de l'oiseau est d'environ dix-huit pouces, celle de la queue de cinq pouces, et celle du bec de deux pouces ; il



est, outre cela, distingué des espèces précédentes par de petite plumes qu'il hérissé à volonté sur le sommet de sa tête, et qui lui font une espèce de huppe mobile. Toute la partie antérieure de ce cassique, tant dessus que dessous, compris les ailes et les pieds, est noire; toute la partie postérieure est marron foncé. La queue, qui est étagée, a les deux penes du milieu noires comme celles des ailes; mais toutes les latérales sont jaunes : le bec est de cette dernière couleur.

J'ai vu au Cabinet du Roi un individu dont les dimensions étoient un peu plus foibles, et qui avoit la queue entièrement jaune : mais je n'oserois assurer que les deux penes intermédiaires n'eussent point été arrachées; car il n'y avoit que huit penes en tout.

#### DU CASSIQUE DE LA LOUISIANE.

Le blanc et le violet changeant, tantôt mêlés ensemble, et tantôt séparés, composent toutes les couleurs de cet oiseau. Il a la tête blanche, ainsi que le cou, le ventre et le croupion; les penes des ailes et de la queue sont d'un violet changeant et bordées de blanc; tout le reste du plumage est mêlé de ces deux couleurs.

C'est une espèce nouvelle, tout récemment arrivée de la Louisiane; on peut ajouter que c'est le plus petit des cassiques connus : il n'a que dix

pouces de longueur totale, et ses ailes, dans leur état de repos, ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est un peu étagée.

---

## DU CAROUGE.

EN général, les carouges sont moins gros et ont le bec moins fort à proportion que les troupiales. Celui de cet article a le plumage peint de trois couleurs distribuées par grandes masses : ces couleurs sont, 1° le brun rougeâtre, qui règne sur toute la partie antérieure de l'oiseau, c'est-à-dire la tête, le cou et la poitrine; 2° le noir plus ou moins velouté, sur le dos, les plumes de la queue, celles des ailes, et sur leurs grandes couvertures, et même sur le bec et les pieds; 3° enfin l'orangé foncé, sur les petites couvertures des ailes, le croupion, et les couvertures de la queue. Toutes ces couleurs sont plus ternes dans la femelle.

La longueur du carouge est de sept pouces, celle du bec de dix lignes, celle de la queue de trois pouces et plus; le vol de onze pouces, et les ailes, dans leur état de repos, s'étendent jusqu'à la moi-

<sup>1</sup> En latin *icterus minor*, *turdus minor varius*, *xanthornus minor*; en français, *carouge*. Quelques-uns lui ont donné le nom d'*oiseau de Banana*, comme au troupiale.

tié de la queue et par-delà. Cet oiseau a été envoyé de la Martinique. Celui de Cayenne en diffère, parce qu'il est plus petit, que l'espèce de coqueluchon qui couvre la tête, le cou, etc., est noir, égayé par quelques taches blanches sur les côtés du cou, et par de petites mouchetures rougeâtres sur le dos; enfin parce que les grandes couvertures et les plumes moyennes des ailes sont bordées de blanc : mais ces différences ne sont pas, à mon avis, si considérables, qu'on ne puisse regarder le carouge de Cayenne comme une variété dans l'espèce de la Martinique. On sait que celle-ci construit des nids tout-à-fait singuliers. Si l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de ces tranches sera celle du nid des carouges : ils savent le coudre sous une feuille de bananier, qui lui sert d'abri, et qui fait elle-même partie du nid; le reste est composé de petites fibres de feuilles.

Il est difficile de reconnoître dans ce qui vient d'être dit le rossignol d'Espagne de M. Sloane; car cet oiseau est plus petit que le carouge, selon toutes ses dimensions, n'ayant que six pouces anglais de longueur et neuf de vol; il a le plumage différent, et il construit son nid sur un tout autre modèle; ce sont des espèces de sacs suspendus à l'extrémité des petites branches par un fil que ces oiseaux savent filer eux-mêmes avec une matière qu'ils tirent d'une plante parasite nommée *barbe*

*de vieillard*; fil que bien des gens ont pris mal à propos pour du crin de cheval. L'oiseau de M. Sloane avoit la base du bec blanchâtre et entourée d'un filet noir; le sommet de la tête, le cou, le dos et la queue, d'un brun clair, ou plutôt d'un gris rougeâtre; les ailes d'un brun plus foncé, varié de quelques plumes blanches; la partie inférieure du cou marquée dans son milieu d'une ligne noire; les côtés du cou, la poitrine et le ventre, de couleur feuille morte.

M. Sloane fait mention d'une variété d'âge ou de sexe, qui ne différoit de l'oiseau précédent que parce que le dos étoit plus jaune, la poitrine et le ventre d'un jaune plus vif, et qu'il y avoit plus de noir sous le bec.

Ces oiseaux habitent les bois et chantent assez agréablement. Ils se nourrissent d'insectes et de vermisseaux; car on en a trouvé des débris dans leur estomac ou gésier, qui n'est point fort musculueux. Leur foie est partagé en un grand nombre de lobes, et de couleur noirâtre.

J'ai vu une variété des carouges de Saint-Domingue, autrement des culs-jaunes de Cayenne, dont je vais parler, laquelle approchoit fort de la femelle du carouge de la Martinique, excepté qu'elle avoit la tête et le cou plus noirs. Cela me confirme dans l'idée que la plupart de ces espèces sont fort voisines, et que, malgré notre attention continuelle à en réduire le nombre, nous pourrions

encore mériter le reproche de les avoir trop multipliées, surtout à l'égard des oiseaux étrangers, qui sont si peu observés et si peu connus.

### DU PETIT CUL-JAUNE DE CAYENNE.

C'est le nom que l'on donne dans cette île aux deux oiseaux connus sous les noms de *carouge du Mexique* et de *carouge de Saint-Domingue* : c'est le mâle et la femelle. Ils ont un jargon à peu près semblable à celui de notre loriot, et pénétrant comme celui de la pie.

Ils suspendent leurs nids en forme de bourses à l'extrémité des petites branches, comme les troupiales ; mais on m'assure que c'est aux branches longues et dépourvues de rameaux des arbres qui ont la tête mal faite, et qui sont penchés sur une rivière : on ajoute que dans chacun de ces nids il y a de petites séparations où sont autant de nichées ; ce qui n'a point été observé dans les nids des troupiales.

Ces oiseaux sont extrêmement rusés et difficiles à surprendre. Ils sont à peu près de la grosseur de l'alouette ; ils ont huit pouces de longueur, douze à treize pouces de vol, la queue étagée, longue de trois à quatre pouces, dépassant de plus de la moitié de sa longueur l'extrémité des ai-

On leur donne à Saint-Domingue le nom de *demoiselles*.

les en repos. Les couleurs principales des deux individus sont le jaune et le noir. Le noir règne sur la gorge, le bec, l'espace compris entre le bec et l'œil, les grandes couvertures et les plumes des ailes, les plumes de la queue et les pieds; le jaune sur tout le reste : mais il faut remarquer que les plumes moyennes et les grandes couvertures de l'aile sont bordées de blanc, et que les dernières sont quelquefois toutes blanches. Une partie des petites couvertures des ailes, les jambes et le ventre, jusqu'à la queue, sont jaunes; tout le reste est noir.

On peut rapporter à cette espèce, comme variétés, 1° le carouge à tête jaune d'Amérique de M. Brisson, qui a en effet le sommet de la tête, les petites couvertures de la queue, celles des ailes et le bas de la jambe, jaunes, et tout le reste noir ou noirâtre : il a environ huit pouces de longueur, douze pouces de vol; la queue étagée, composée de douze plumes, et longue de près de quatre pouces. 2° Le carouge de l'île de Saint-Thomas, qui a aussi le plumage noir, à la réserve d'une tache jaune jetée sur les petites couvertures des ailes. Il a la queue composée de douze plumes, étagée comme dans les culs-jauves, mais un peu plus longue. M. Edwards a dessiné un individu de la même espèce, qui avoit un enfoncement remarquable à la base du bec supérieur. 3° Le jamaïc de Maregrave, qui n'en diffère que très-peu,

quant à la grosseur, et dont les couleurs sont les mêmes et à peu près distribuées de la même manière, excepté que la tête est noire, que le blanc des ailes est rassemblé dans une seule tache, et que le dos est traversé d'une aile à l'autre par une ligne noire.

### DES COIFFES JAUNES.

Ce sont des carouges de Cayenne qui ont le plumage noir, et une espèce de coiffe jaune qui recouvre la tête et une partie du cou, mais qui descend plus bas par-devant que par-derrrière. On doit remarquer un trait noir qui va des narines aux yeux, et tourne autour du bec. J'ai vu un individu plus grand que celui qui est au Cabinet du Roi : est-ce une variété d'âge, ou de sexe, ou de climat, ou bien un vice de la préparation ? je l'ignore ; mais c'est d'après cette variété que M. Brisson a fait sa description. Sa grosseur est celle d'un pinson d'Ardenne : il a environ sept pouces de longueur, et onze pouces de vol.

### DU CAROUGE OLIVE DE LA LOUISIANE.

J'avois soupçonné depuis long-temps que ce carouge, quoique apporté du cap de Bonne-Espérance en Europe, n'étoit point originaire d'Afrique, et mes soupçons viennent d'être justifiés par

l'arrivée récente (en octobre 1775) d'un carouge de la Louisiane, qui est visiblement de la même espèce, et qui n'en diffère absolument que par la couleur de la gorge, laquelle est noire dans celui-ci, et orangée dans celui-là. Je suis persuadé qu'il en sera de même de tous les prétendus carouges et troupiales de l'ancien continent, et que l'on reconnoîtra tôt ou tard, ou que ce sont des oiseaux d'une autre espèce, ou que leur patrie véritable, leur climat originaire, est l'Amérique.

Le carouge olive de la Louisiane a en effet beaucoup d'olivâtre dans son plumage, principalement sur la partie supérieure du corps; mais cette couleur n'a pas la même teinte partout : sur le sommet de la tête elle est fondue avec du gris; derrière le cou sur le dos, les épaules, les ailes et la queue, avec du brun; sur le croupion et l'origine de la queue, avec un brun plus clair; sur les flancs et les jambes, avec du jaune : enfin elle borde les grandes couvertures et les pennes des ailes, dont le fond est brun. Tout le dessous du corps est jaune, excepté la gorge, qui est orangée; le bec et les pieds sont d'un brun cendré.

Cet oiseau a à peu près la grosseur du moineau franc, six à sept pouces de longueur, et dix à onze pouces de vol. Le bec a près d'un pouce, et la queue deux pouces et plus : celle-ci est carrée, et composée de douze pennes. Dans l'aile, c'est la première plume qui est la plus courte, et ce sont



les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

## DU KINK.

Cette nouvelle espèce, arrivée dernièrement de la Chine, nous a paru avoir assez de rapport avec le carouge, d'une part, et, de l'autre, avec le merle, pour faire la nuance entre les deux. Il a le bec comprimé par les côtés, comme le merle : mais les bords en sont sans échancrures, comme dans celui du carouge ; et c'est avec raison que M. Daubenton le jeune lui a donné un nom particulier, comme à une espèce distincte et séparée des deux autres espèces qu'elle semble réunir par un chaînon commun.

Le kink est plus petit que notre merle ; il a la tête, le cou, le commencement du dos et de la poitrine, d'un gris cendré ; et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du corps, tant dessus que dessous, est blanc, ainsi que les couvertures des ailes, dont les plumes sont d'une couleur d'acier poli, luisante, avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet. La queue est courte, étagée et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et de blanc, de manière que, sur les deux plumes du milieu, le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité : cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les plumes suivantes, qu'elles s'éloignent

d'avantage des deux penes du milieu; et la couleur d'acier poli, se retirant toujours devant le blanc qui gagne du terrain, se réduit enfin sur les deux penes les plus extérieures, à une petite tache près de leur origine.

---

## DU LORIOT

On a dit des petits de cet oiseau qu'ils naissoient en détail et par parties séparées, mais que le premier soin des père et mère étoit de rejoindre ces parties, et d'en former un tout vivant par la vertu d'une certaine herbe. La difficulté de cette merveilleuse réunion n'est peut-être pas plus grande que celle de séparer avec ordre les noms anciens que les modernes ont appliqués confusément à cette espèce, de lui conserver tous ceux qui lui conviennent en effet, et de rapporter les autres aux espèces que les anciens ont eues réellement

En latin, *chlorion, chloris, chlorcus, oriolus, merula aurea, turdus aureus, luteus, lutea, luteolus*; en italien, *oriolo, regalbuto, qualbedro, galbero, reigalbero, garbella, rigeyo, meliozatto, becquasigo, becquasiga, brusola*; en espagnol, *oropendola, oroyenlota*; en allemand, *bierholdt, bierolf, brouderberolft, byrott, tyrott, kirscholdt, gerolft, kersenrife, goldamsel, goldmerle, gutmerle, olimerle, gelbling, widdewat, witwol*; en anglais, *awitwol*.







*Protre pina*

1. Le Lorient . . . . . Page 70.  
 2. Le Corlavan . . . . . 77.

*A. Massard sc.*

3. Le Lorient des Indes . . . . . 78



en vue, tant ceux-ci ont décrit superficiellement des objets trop connus, et tant les modernes se sont déterminés légèrement dans l'application des noms imposés par les anciens. Je me contenterai donc de dire ici que, selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par ouï-dire. Quelque répandu que soit cet oiseau, il y a des pays qu'il semble éviter : on ne le trouve ni en Suède, ni en Angleterre, ni dans les montagnes du Bugy, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année. Belon ne paroît pas l'avoir aperçu dans ses voyages en Grèce; et d'ailleurs comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même cet oiseau, sans connoître la singulière construction de son nid ou que, la connoissant, il n'en ait point parlé?

Pline, qui a fait mention du *chlorion* d'après Aristote, mais qui ne s'est pas toujours mis en peine de comparer ce qu'il empruntoit des Grecs avec ce qu'il trouvoit dans ses mémoires, a parlé du loriot sous quatre dénominations différentes, sans avertir que c'étoit le même oiseau que le *chlorion*. Quoi qu'il en soit, le loriot est un oiseau très-peu sédentaire, qui change continuellement de contrée, et semble ne s'arrêter dans les nôtres que pour faire l'amour, ou plutôt pour accomplir la loi imposée par la Nature à tous les êtres vivants, de transmettre à une génération nouvelle l'existence qu'ils ont reçue d'une génération pré-

cédente; car l'amour n'est que cela dans la langue des naturalistes. Les loriots suivent cette loi avec beaucoup de zèle et de fidélité. Dans nos climats, c'est vers le milieu du printemps que le mâle et la femelle se recherchent, c'est-à-dire presque à leur arrivée. Ils font leur nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre; ils le façonnent avec une singulière industrie, et bien différemment de ce que font les merles, quoiqu'on ait placé ces deux espèces dans le même genre. Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille ou de chanvre, dont les uns allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord du nid par-devant, et les autres pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par-dessous et venant se rouler sur le rameau opposé donnent la solidité à l'ouvrage. Ces longs brins de chanvre ou de paille qui prennent le nid par-dessous, en sont l'enveloppe extérieure; le matelas intérieur, destiné à recevoir les œufs, est tissu de petites tiges de *gramen*, dont les épis sont ramenés sur la partie convexe, et paroissent si peu dans la partie concave, qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin, entre le matelas intérieur et l'enveloppe extérieure, il y a une quantité assez considérable de mousse, de lichen, et d'autres matières semblables, qui servent, pour ainsi



dire, d'ouate intermédiaire, et rendent le nid plus impénétrable au dehors, et tout à la fois plus mollet au dedans. Ce nid étant ainsi préparé, la femelle y dépose quatre ou cinq œufs, dont le fond blanc sale est semé de quelques petites taches bien tranchées, d'un brun presque noir, et plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; elle les couve avec assiduité l'espace d'environ trois semaines; et lorsque les petits sont éclos, non-seulement elle leur continue ses soins affectionnés pendant très-long-temps, mais elle les défend contre leurs ennemis, et même contre l'homme, avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendroit d'un si petit oiseau. On a vu le père et la mère s'élaner courageusement sur ceux qui leur enlevoient leur couvée; et, ce qui est encore plus rare, on a vu la mère prise avec le nid continuer de couver en cage, et mourir sur ses œufs.

Dès que les petits sont élevés, la famille se met en marche pour voyager; c'est ordinairement vers la fin d'août ou le commencement de septembre: ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses, ils ne restent pas même assemblés en famille; car on n'en trouve guère plus de deux ou trois ensemble. Quoiqu'ils volent peu légèrement et en battant des ailes comme le merle, il est probable qu'ils vont passer leur quartier d'hiver en Afrique: car, d'une part, M. le chevalier des Mazy, commandeur de l'ordre de Malte, m'assure qu'ils

passent à Malte dans le mois de septembre, et qu'ils repassent au printemps; et d'autre part, Thévenot dit qu'ils passent en Égypte au mois de mai, et qu'ils repassent en septembre. Il ajoute qu'au mois de mai ils sont très gras; et alors leur chair est un bon manger. Aldrovande s'étonne de ce qu'en France on n'en sert pas sur nos tables.

Le loriot est à peu près de la grosseur du merle; il a neuf à dix pouces de longueur, seize pouces de vol, la queue d'environ trois pouces et demi, et le bec de quatorze lignes. Le mâle est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, à quelques taches jaunes près, qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques-unes de leurs couvertures; la queue est aussi mi-partie de jaune et de noir, de façon que le noir règne sur ce qui paroît des deux pennes du milieu, et que le jaune gagne toujours de plus en plus sur les pennes latérales, à commencer de l'extrémité de celles qui suivent immédiatement les deux du milieu: mais il s'en faut bien que le plumage soit le même dans les deux sexes; presque tout ce qui est d'un noir décidé dans le mâle, n'est que brun dans la femelle, avec une teinte verdâtre; et presque tout ce qui est d'un si beau jaune dans celui-là, est dans celle-ci olivâtre, ou jaune pâle, ou blanc;

olivâtre sur la tête et le dessus du corps, blanc sale varié de traits bruns sous le corps, blanc à l'extrémité de la plupart des pennes des ailes, et jaune pâle à l'extrémité de leurs couvertures; il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue, et sur ses couvertures inférieures. J'ai observé de plus dans une femelle un petit espace derrière l'œil, qui étoit sans plumes et de couleur ardoisée clair.

Les jeunes mâles ressemblent d'autant plus à la femelle pour le plumage qu'ils sont plus jeunes : dans les premiers temps, ils sont mouchetés encore plus que la femelle ; ils le sont même sur la partie supérieure du corps : mais dès le mois d'août, le jaune commence déjà à paroître sous le corps. Ils ont aussi un cri différent de celui des vieux ; ceux-ci disent *yo, yo, yo*, qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement, comme celui du chat : mais indépendamment de ce cri que chacun entend à sa manière, ils ont encore un espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir, si toutefois ce sifflement est autre chose que le miaulement dont je viens de parler.

Ces oiseaux ont l'iris des yeux rouge, le bec rouge-brun, le dedans du bec rougeâtre, les bords du bec inférieur un peu arqués sur leur longueur, la langue fourchue et comme frangée par le bout le gésier musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel verte, des *cæcum* très-petits et très-courts. enfin

la première phalange du doigt extérieur soudée à celle du doigt du milieu.

Lorsqu'ils arrivent au printemps, ils font la guerre aux insectes, et vivent de scarabées, de chenilles, de vermisseaux, en un mot de ce qu'ils peuvent attraper : mais leur nourriture de choix, celle dont ils sont le plus avides, ce sont les cerises, les figues, les baies de sorbier, les pois, etc. Il ne faut que deux de ces oiseaux pour dévaster en un jour un cerisier bien garni, parce qu'ils ne font que béqueter les cerises les unes après les autres, et n'entament que la partie la plus mûre.

Les loriots ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser. On les prend à la pipée, à l'abreuvoir, et avec différentes sortes de filets.

Ces oiseaux se sont répandus quelquefois jusqu'à l'extrémité du continent sans subir aucune altération dans leur forme extérieure ni dans leur plumage; car on a vu des loriots de Bengale, et même de la Chine, parfaitement semblables aux nôtres : mais aussi on en a vu d'autres, venant à peu près des mêmes pays, qui ont quelques différences dans les couleurs, et que l'on peut regarder, pour la plupart, comme des variétés du climat, jusqu'à ce que des observations faites avec soin sur les allures et les mœurs de ces espèces étrangères, sur la forme de leur nid, etc., éclairent ou rectifient nos conjectures.

## VARIÉTÉS DU LORIOT.

I. Le Coulavan. Cet oiseau de la Cochinchine est peut-être un tant soit peu plus gros que notre loriot; il a aussi le bec plus fort à proportion; les couleurs du plumage sont absolument les mêmes, et distribuées de la même manière partout, excepté sur les couvertures des ailes, qui sont entièrement jaunes, et sur la tête, où l'on voit une espèce de fer-à-cheval noir; la partie convexe de ce fer-à-cheval borde l'occiput, et ses branches vont, en passant sur l'œil, aboutir au coin de l'ouverture du bec : c'est le trait de dissemblance le plus caractérisé du coulavan; encore retrouve-t-on dans le loriot une tache noire entre l'œil et le bec, qui semble être la naissance de ce fer-à-cheval.

J'ai vu quelques individus coulavans qui avoient le dessus du corps d'un jaune rembruni. Tous ont le bec jaunâtre et les pieds noirs.

II. Le loriot de la Chine. Il est un peu moins gros que le nôtre; mais c'est la même forme, les mêmes proportions et les mêmes couleurs, quoique disposées différemment. La tête, la gorge, et la partie antérieure du cou, sont entièrement noires, et dans toute la queue il n'y a de noir qu'une large bande qui traverse les deux pennes intermédiaires près de leur extrémité, et deux taches

situées aussi près de l'extrémité des deux pennes suivantes. La plupart des couvertures des ailes sont jaunes, les autres sont mi-parties de noir et de jaune : les plus grandes pennes sont noires dans ce qui paroît au dehors, l'aile étant dans son repos, et les autres sont bordées ou terminées de jaune. Tout le reste du plumage est de cette dernière couleur et de la plus belle teinte.

La femelle est différente, car elle a le front, ou l'espace entre l'œil et le bec, d'un jaune vif; la gorge et le devant du cou, d'une couleur claire plus ou moins jaunâtre, avec des mouchetures brunes; le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé; le dessus, d'un jaune brillant; toutes les ailes variées de brun et de jaune; la queue jaune aussi, excepté les deux pennes du milieu, qui sont brunes, encore ont-elles un œil jaunâtre et sont-elles terminées de jaune.

III. Le loriot des Indes. C'est le plus jaune des loriot, car il est en entier de cette couleur, excepté, 1° un fer-à-cheval qui embrasse le sommet de la tête, et aboutit des deux côtés à l'angle de l'ouverture du bec; 2° quelques taches longitudinales sur les couvertures des ailes; 3° une bande qui traverse la queue vers le milieu de sa longueur, le tout de couleur azurée : mais le bec et les pieds sont d'un rouge éclatant.

## DU LORIOT RAYÉ.

Cet oiseau ayant été regardé par les uns comme un merle, et par les autres comme un loriot, sa vraie place semble marquée entre les loriots et les merles; et comme d'ailleurs il paroît autrement proportionné que l'une ou l'autre de ces deux espèces, je suis porté à le regarder plutôt comme une espèce voisine et mitoyenne que comme une simple variété.

Le loriot rayé est moins gros qu'un merle, et modelé sur des proportions plus légères; il a le bec, la queue et les pieds plus courts, mais les doigts plus longs : sa tête est brune, finement rayée de blanc; les plumes des ailes sont brunes aussi, et bordées de blanc; tout le corps est d'un bel orange, plus foncé sur la partie supérieure que sur l'inférieure; le bec et les ongles sont à peu près de la même couleur, et les pieds sont jaunes.

## DES GRIVES.

LA famille des grives a sans doute beaucoup de rapports avec celle des merles, mais pas assez néanmoins pour qu'on doive les confondre toutes deux sous une même dénomination, comme ont fait plusieurs naturalistes; et en cela le commun des hommes me paroît avoir agi plus sagement en

donnant des noms distincts à des choses vraiment distinctes. On a appelé *grives* ceux de ces oiseaux dont le plumage étoit grivelé, ou marqué sur la poitrine de petites mouehetures disposées avec une sorte de régularité. Au contraire, on a appelé *merles* ceux dont le plumage étoit uniforme, ou varié seulement par de grandes parties. Nous adoptons cette distinction de noms d'autant plus volontiers, que la différence du plumage n'est pas la seule qui se trouve entre ces oiseaux; et réservant les merles pour un autre article, nous nous bornons dans celui-ci à parler uniquement des grives. Nous en distinguons quatre espèces principales vivant dans notre climat, à chaeune desquelles nous rapporterons, selon notre usage, ses variétés, et, autant qu'il sera possible, les espèces étrangères analogues.

La première espèce sera la grive proprement dite. Je rapporte à cette espèce, comme variétés, la grive à tête blanche d'Aldrovande, et la grive huppée de Schwenekfeld; et comme espèces étrangères analogues, la grive de la Guiane, et la grivette d'Amérique dont parle Catesby.

La seconde espèce sera la draine, qui est le *turdus viscivorus* des anciens, et à laquelle je rapporte, comme variété, la draine blanche.

La troisième espèce sera la litorne, sous le nom de *calandrote*. C'est le *turdus pilaris* des anciens. J'y rapporte comme variétés, la litorne tachetée



de Klein, la litorne à tête blanche de M. Brisson, et comme espèces étrangères analogues, la litorne de la Caroline de Catesby, dont M. Brisson a fait sa huitième grive, et la litorne de Canada du même Catesby, dont M. Brisson a fait sa neuvième grive.

La quatrième espèce sera le mauvis qui est le *turdus iliacus* des anciens, et notre véritable calandrote de Bourgogne.

Enfin je placerai à la suite de ces quatre espèces principales quelques grives étrangères qui ne sont point assez connues pour pouvoir les rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre, telles que la grive verte de Barbarie du docteur Shaw, et le hoami de la Chine de M. Brisson, que j'admets parmi les grives, sur la parole de ce naturaliste, quoiqu'il me paroisse différer des grives, non-seulement par son plumage, qui n'est pas grivelé, mais encore par les proportions du corps.

Des quatre espèces principales appartenant à notre climat, les deux premières, qui sont la grive et la draine, ont de l'analogie entre elles; toutes deux paroissent moins assujetties à la nécessité de changer de lieu, puisqu'elles font souvent leur ponte en France, en Allemagne, en Italie, en un mot dans les pays où elles ont passé l'hiver; toutes deux chantent très-bien, et sont du petit nombre des oiseaux dont le ramage est composé de différentes phrases; toutes deux paroissent d'un naturel sauvage et moins sociable, car elles voya-

gent seules, selon quelques observateurs. M. Frisch reconnoît encore entre ces deux espèces d'autres traits de conformité dans les couleurs du plumage et l'ordre de leur distribution, etc.

Les deux autres espèces, je veux dire la litorne et le mauvis, se ressemblent aussi de leur côté, en ce qu'elles vont par bandes nombreuses, qu'elles sont plus passagères, qu'elles ne nichent presque jamais dans notre pays, et que par cette raison elles n'y chantent l'une et l'autre que très-rarement, en sorte que leur chant est inconnu non-seulement au plus grand nombre des naturalistes, mais encore à la plupart des chasseurs. Elles ont plutôt un gazouillement qu'un chant; et quelquefois, lorsqu'elles se trouvent une vingtaine sur un peuplier, elles babillent toutes à la fois, et font un très-grand bruit et très-peu mélodieux.

En général, parmi les grives, les mâles et les femelles sont à peu près de même grosseur, et également sujets à changer de couleurs d'une saison à l'autre : toutes ont la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, les bords du bec échancrés vers la pointe, et aucune ne vit de grains, soit qu'ils ne conviennent point à leur appétit, soit qu'elles aient le bec ou l'estomac trop faible pour les broyer ou les digérer. Les baies sont le fond de leur nourriture, d'où leur est venue la dénomination de *baccivores*. Elles mangent aussi des insectes, des vers; et c'est

pour attraper ceux qui sortent de terre après les pluies, qu'on les voit courir alors dans les champs et gratter la terre, surtout les draines et les litorines : elles font la même chose l'hiver dans les endroits bien exposés où la terre est dégelée.

Leur chair est un très-bon manger, surtout celle de nos première et quatrième espèces, qui sont la grive proprement dite et le mauvis; mais les anciens Romains en faisoient encore plus de cas que nous, et ils conservoient ces oiseaux toute l'année dans des espèces de volières qui méritent d'être connues.

Chaque volière contenoit plusieurs milliers de grives et de merles, sans compter d'autres oiseaux bons à manger, comme ortolans, cailles, etc.; et il y avoit une si grande quantité de ces volières aux environs de Rome, surtout au pays des Sabins, que la fiente des grives étoit employée comme engrais pour fertiliser les terres; et ce qui est à remarquer, on s'en servoit encore pour engraisser les bœufs et les cochons.

Les grives avoient moins de liberté dans ces volières que nos pigeons fuyards n'en ont dans nos colombiers, car on ne les en laissoit jamais sortir; aussi n'y pondoient-elles point : mais comme elles y trouvoient une nourriture abondante et choisie, elles y engraissoient, au grand avantage du propriétaire. Les individus sembloient prendre leur servitude en gré; mais l'espèce restoit libre. Ces

sortes de *grivières* étoient des pavillons voûtés, garnis en dedans d'une quantité de juchoirs, vu que la grive est du nombre des oiseaux qui se perchent : la porte en étoit très-basse; ils avoient peu de fenêtres, et tournées de manière qu'elles ne laissoient voir aux grives prisonnières ni la campagne, ni les bois, ni les oiseaux sauvages voltigeant en liberté, ni rien de tout ce qui auroit pu renouveler leurs regrets et les empêcher d'engraisser. Il ne faut pas que des esclaves voient trop clair : on ne leur laissoit de jour que pour distinguer les choses destinées à satisfaire leurs principaux besoins. On les nourrissoit de millet, et d'une espèce de pâtée faite avec des figes broyées et de la farine, et outre cela de baies de lentisque, de myrte, de lierre, en un mot de tout ce qui pouvoit rendre leur chair succulente et de bon goût. On les abreuvoit avec un filet d'eau courante qui traversoit la volière. Vingt jours avant de les prendre pour manger, on augmentoit leur ordinaire et on le rendoit meilleur; on pousoit l'attention jusqu'à faire passer doucement dans un petit réduit qui communicoit à la volière les grives grasses et bonnes à prendre, et on ne les prenoit en effet qu'après avoir bien refermé la communication, afin d'éviter tout ce qui auroit pu inquiéter et faire maigrir celles qui restoient; on tâchoit même de leur faire illusion en tapissant la volière de ramée et de verdure souvent renouvelées, afin

qu'elles pussent se croire encore au milieu des bois; en un mot, c'étoient des esclaves bien traités, parce que le propriétaire entendoit ses intérêts. Celles qui étoient nouvellement prises, se gardoient quelque temps dans de petites volières séparées avec plusieurs de celles qui avoient déjà l'habitude de la prison : et moyennant tous ces soins, on venoit à bout de les accoutumer un peu à l'esclavage, mais presque jamais on n'a pu en faire des oiseaux vraiment privés.

On remarque aujourd'hui quelques traces de cet usage des anciens, perfectionné par les modernes, dans celui où l'on est en certaines provinces de France d'attacher au haut des arbres fréquentés par les grives des pots où elles puissent trouver un abri commode et sûr sans perdre la liberté, et où elles ne manquent guère de pondre leurs œufs, de les couvrir et d'élever leurs petits : tout cela se fait plus sûrement dans ces espèces de nids artificiels que dans ceux qu'elles auroient faits elles-mêmes : ce qui contribue doublement à la multiplication de l'espèce soit par la conservation de la couvée, soit parce que, perdant moins de temps à arranger leurs nids, elles peuvent faire aisément deux pontes chaque année. Lorsqu'elles ne trouvent point de pots préparés, elles font leurs nids sur les arbres, et même dans les buissons, et les font avec beaucoup d'art : elles les revêtent par-dehors de mousse, de paille, de feuilles sè-

ches, etc.; mais le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme, composé avec de la boue mouillée, gâchée et battue, fortifiée avec des brins de paille et de petites racines : c'est sur ce carton que la plupart des grives déposent leurs œufs à cru, et sans aucun matelas, au contraire de ce que font les pies et les merles.

Ces nids sont des hémisphères creux, d'environ quatre pouces de diamètre. La couleur des œufs varie, selon les diverses espèces, du bleu au vert, avec quelques petites taches obscures, plus fréquentes au gros bout que partout ailleurs. Chaque espèce a aussi son cri différent : quelquefois même on est venu à bout de leur apprendre à parler; ce qui doit s'entendre de la grive proprement dite ou de la draine, qui paroissent avoir les organes de la voix plus perfectionnés.

On prétend que les grives avalant les graines entières du genièvre, du gui, du lierre, etc., les rendent souvent assez bien conservées pour pouvoir germer et produire lorsqu'elles tombent en terrain convenable : cependant Aldrovande assure avoir fait avaler à ces oiseaux des raisins de vigne sauvage et des baies de gui, sans avoir jamais retrouvé dans leurs excréments aucune de ces graines qui eût conservé sa forme.

Les grives ont le ventricule plus ou moins musculueux, point de jabot, ni même de dilatation de l'œsophage qui puisse en tenir lieu, et presque

point de *cæcum*; mais toutes ont une vésicule du fiel, le bout de la langue divisé en deux ou plusieurs filets, dix-huit pennes à chaque aile, et douze à la queue.

Ce sont des oiseaux tristes, mélancoliques, et, comme c'est l'ordinaire, d'autant plus amoureux de leur liberté : on ne les voit guère se jouer ni même se battre ensemble, encore moins se plier à la domesticité. Mais s'ils ont un grand amour pour leur liberté, il s'en faut bien qu'ils aient autant de ressources pour la conserver ni pour se conserver eux-mêmes : l'inégalité d'un vol oblique et tortueux est presque le seul moyen qu'ils aient pour échapper au plomb du chasseur et à la serre de l'oiseau carnassier; s'ils peuvent gagner un arbre touffu, ils s'y tiennent immobiles de peur, et on ne les fait partir que difficilement. On en prend par milliers dans les pièges; mais la grive proprement dite et le mauvis sont les deux espèces qui se prennent le plus aisément au lacet, et presque les seules qui se prennent à la pipée.

Les lacets ne sont autre chose que deux ou trois crins de cheval tortillés ensemble et qui font un nœud coulant; on les place autour des genièvres, sous les aliziers, dans le voisinage d'une fontaine ou d'une mare; et quand l'endroit est bien choisi et les lacets bien tendus, dans un espace de cent arpents, on prend plusieurs centaines de grives par jour.

Il résulte des observations faites en différents pays, que lorsque les grives paroissent en Europe vers le commencement de l'automne, elles viennent des climats septentrionaux avec ces volées innombrables d'oiseaux de toute espèce qu'on voit aux approches de l'hiver traverser la mer Baltique, et passer de la Laponie, de la Sibérie, de la Livonie, en Pologne, en Prusse, et de là dans les pays plus méridionaux. L'abondance des grives est telle alors sur la côte méridionale de la Baltique, que, selon le calcul de M. Klein, la seule ville de Dantzick en consomme chaque année quatre-vingt-dix mille paires. Il n'est pas moins certain que lorsque celles qui ont échappé aux dangers de la route repassent après l'hiver, c'est pour retourner dans le Nord. Au reste, elles n'arrivent pas toutes à la fois : en Bourgogne, c'est la grive qui arrive la première, vers la fin de septembre; ensuite le mauvis, puis la litorne avec la draine : mais cette dernière espèce est beaucoup moins nombreuse que les trois autres; et elle doit le paroître moins en effet, ne fût-ce que parce qu'elle est plus dispersée.

Il ne faut pas croire non plus que toutes les espèces de grives passent toujours en même quantité : quelquefois elles sont en très-petit nombre, soit que le temps ait été contraire à leur multiplication, ou qu'il soit contraire à leur passage; d'autres fois elles arrivent en grand nombre; et un ob-



servateur très-instruit m'a dit avoir vu des nuées prodigieuses de grives de toute espèce, mais principalement de mauvis et de litornes, tomber au mois de mars dans la Brie, et couvrir, pour ainsi dire, un espace d'environ sept ou huit lieues : cette passée, qui n'avoit point d'exemple, dura près d'un mois, et on remarqua que le froid avoit été fort long cet hiver.

Les anciens disoient que les grives venoient tous les ans en Italie de delà les mers, vers l'équinoxe d'automne; qu'elles s'en retournoient vers l'équinoxe du printemps (ce qui n'est pas généralement vrai de toutes les espèces, du moins pour notre Bourgogne), et que, soit en allant, soit en venant, elles se rassembloient et se reposoient dans les îles de Pontia, Palmaria et Pandataria, voisines des côtes d'Italie. Elles se reposent aussi dans l'île de Malte, où elles arrivent en octobre et novembre. Le vent de nord-ouest y en amène quelques volées; celui de sud ou de sud-ouest les fait quelquefois disparaître : mais elles n'y vont pas toujours avec des vents déterminés, et leur apparition dépend souvent plus de la température de l'air que de son mouvement; car si, dans un temps serein, le ciel se charge tout à coup avec apparence d'orage, la terre se trouve alors couverte de grives.

Au reste, il paroît que l'île de Malte n'est point le terme de la migration des grives du côté du Midi, vu la proximité des côtes de l'Afrique, et qu'il

s'en trouve dans l'intérieur de ce continent, d'où elles passent, dit-on, tous les ans en Espagne.

Celles qui restent en Europe se tiennent l'été dans les bois en montagnes; aux approches de l'hiver, elles quittent l'intérieur des bois, où elles ne trouvent plus de fruits ni d'insectes, et elles s'établissent sur les lisières des forêts ou dans les plaines qui leur sont contiguës. C'est sans doute dans le mouvement de cette migration que l'on en prend une si grande quantité au commencement de novembre dans la forêt de Compiègne. Il est rare, suivant Belon, que les différentes espèces se trouvent en grand nombre, en même temps, dans les mêmes endroits.

Toutes, ou presque toutes, ont les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, l'intérieur du bec jaune, sa base accompagnée de quelques poils ou soies noires dirigées en avant, la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, la partie supérieure du corps d'une couleur plus rembrunie, et la partie inférieure d'une couleur plus elaire et grivelée; enfin dans toutes, ou presque toutes, la queue est à peu près le tiers de la longueur totale de l'oiseau laquelle varie, dans ces différentes espèces, entre huit et onze pouces, et n'est elle-même que les deux tiers du vol: les ailes dans leur situation de repos s'étendent au moins jusqu'à la moitié de la queue, et le poids de l'individu varie, d'une espèce à l'autre,

de deux onces et demie à quatre onces et demie.

M. Klein prétend être bien informé que la partie septentrionale de l'Inde a aussi ses grives, mais qui diffèrent des nôtres en ce qu'elles ne changent point de climat.

## DE LA GRIVE. 1

Cette espèce, que je place ici la première, parce qu'elle a donné son nom au genre, n'est que la troisième dans l'ordre de la grandeur. Elle est fort commune en certains cantons de la Bourgogne, où les gens de la campagne la connoissent sous les noms de *grivette* et de *mauviette*. Elle arrive ordinairement chaque année à peu près au temps des vendanges, et semble être attirée par la maturité des raisins; et c'est pour cela sans doute qu'on lui a donné le nom de *grive de vigne*: elle disparoît aux gelées, et se remontre aux mois de mars ou d'avril, pour disparoître encore au mois de mai. Chemin faisant, la troupe perd toujours quelques traîneurs qui ne peuvent suivre, ou qui, plus

En latin, *turdus*, *turdus minor*, *turdus musicus*; en italien, *tordo mezzano*; en espagnol, *zorzal*; en allemand, *drossel* ou *drostel* (mot qui s'altère de sept ou huit façons différentes, selon les différents dialectes, et auquel on ajoute quelquefois des épithètes qui ont rapport ou au plumage ou au chant de l'oiseau), *sing-drostel*, *weiss-drostel*, etc.; en anglais, *throstle*, *throssel*, *thrush*, *song-thrush*, *mavis*.

pressés que les autres par les douces influences du printemps, s'arrêtent dans les forêts qui se trouvent sur leur passage pour y faire leur ponte. C'est par cette raison qu'il reste toujours quelques grives dans nos bois, où elles font leur nid sur les pommiers et les poiriers sauvages, et même sur les genévriers et dans les buissons, comme on l'a observé en Silésie et en Angleterre. Quelquefois elles l'attachent contre le tronc d'un gros arbre à dix ou douze pieds de hauteur; et dans sa construction elles emploient par préférence le bois pourri et vermoulu.

Elles s'apparient ordinairement sur la fin de l'hiver, et forment des unions durables : elles ont coutume de faire deux pontes par an, et quelquefois une troisième, lorsque les premières ne sont pas venues à bien. La première ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu foncé, avec des taches noires plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; et dans les pontes suivantes, le nombre des œufs va toujours en diminuant. Il est difficile, dans cette espèce, de distinguer les mâles des femelles, soit par la grosseur, qui est égale dans les deux sexes, soit par le plumage dont les couleurs sont variables, comme je l'ai dit. Aldrovande avoit vu et fait dessiner trois de ces grives, prises en des saisons différentes, et qui différoient toutes trois par la couleur du bec, des pieds et des plumes : dans l'une, les mouchetures de la







*Prêtre pinx.*

*Masseurd sc.*

|                             |          |                        |     |
|-----------------------------|----------|------------------------|-----|
| 1. La Grive . . . . .       | Page 91. | 3 La Draine . . . . .  | 105 |
| 2. La Rousserolle . . . . . | 101      | 4 La Litorne . . . . . | 107 |





poitrine étoient fort peu apparentes. M. Frisch prétend néanmoins que les vieux mâles ont une raie blanche au-dessus des yeux, et M. Linnæus fait de ces sourcils blancs un des caractères de l'espèce : presque tous les autres naturalistes s'accordent à dire que les jeunes mâles ne se font guère reconnoître qu'en s'essayant de bonne heure à chanter ; car cette espèce de grive chante très-bien, surtout dans le printemps, dont elle annonce le retour : et l'année a plus d'un printemps pour elle, puisqu'elle fait plusieurs pontes ; aussi dit-on qu'elle chante les trois quarts de l'année. Elle a coutume, pour chanter, de se mettre tout au haut des grands arbres, et elle s'y tient des heures entières. Son ramage est composé de plusieurs couplets différents, comme celui de la draine ; mais il est encore plus varié et plus agréable, ce qui lui a fait donner en plusieurs pays la dénomination de *grive chanteuse*. Au reste, ce chant n'est pas sans intention ; et l'on ne peut en douter, puisqu'il ne faut que savoir le contrefaire, même imparfaitement, pour attirer ces oiseaux.

Chaque couvée va séparément sous la conduite des père et mère. Quelquefois plusieurs couvées se rencontrant dans les bois, on pourroit penser, à les voir ainsi rassemblées, qu'elles vont par troupes nombreuses : mais leurs réunions sont fortuites, momentanées ; bientôt on les voit se diviser en autant de petits pelotons qu'il y avoit de famil-

les réunies, et même se disperser absolument lorsque les petits sont assez forts pour aller seuls.

Ces oiseaux se trouvent, ou plutôt voyagent en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède, où ils se tiennent dans les bois qui abondent en érables : ils passent de Suède en Pologne quinze jours avant la Saint-Michel et quinze jours après, lorsqu'il fait chaud, et que le ciel est serein.

Quoique la grive ait l'œil perçant, et qu'elle sache fort bien se sauver de ses ennemis déclarés et se garantir des dangers manifestes, elle est peu rusée au fond, et n'est point en garde contre les dangers moins apparents : elle se prend facilement, soit à la pipée, soit au lacet, mais moins cependant que le mauvis. Il y a des cantons en Pologne où on en prend une si grande quantité, qu'on en exporte de petits bateaux chargés. C'est un oiseau des bois, et c'est dans les bois qu'on peut lui tendre des pièges avec succès : on le trouve très-rarement dans les plaines ; et lors même que ces grives se jettent aux vignes, elles se retirent habituellement dans les taillis voisins le soir et dans le chaud du jour, en sorte que, pour faire de bonnes chasses, il faut choisir son temps, c'est-à-dire le matin à la sortie le soir à la rentrée, et encore l'heure de la journée où la chaleur est la plus forte. Quelquefois elles s'enivrent à manger des raisins mûrs, et c'est alors que tous les pièges sont bons.

Willughby, qui nous apprend que cette espèce niche en Angleterre et qu'elle y passe toute l'année, ajoute que sa chair est d'un goût excellent; mais, en général, la qualité du gibier dépend beaucoup de sa nourriture : celle de notre grive, en automne, consiste dans les baies, la faine, les raisins, les figues, la graine de lierre, le genièvre, l'alize, et plusieurs autres fruits : on ne sait pas si bien de quoi elle subsiste au printemps; on la trouve alors le plus communément à terre dans les bois, aux endroits humides et le long des buissons qui bordent les prairies où l'eau s'est répandue; on pourroit croire qu'elle cherche les vers de terre, les limaces, etc. S'il survient au printemps de fortes gelées, les grives, au lieu de quitter le pays, et de passer dans des climats plus doux dont elles savent le chemin, se retirent vers les fontaines, où elles maigrissent et deviennent étiques; il en périt même un grand nombre, si ces secondes gelées durent trop : d'où l'on pourroit conclure que le froid n'est point la cause, du moins la seule cause déterminante de leurs migrations, mais que leur route est tracée indépendamment des températures de l'atmosphère, et qu'elles ont chaque année un certain cercle à parcourir dans un certain espace de temps. On dit que les pommes de grenade sont un poison pour elles. Dans le Bugey, on recherche les nids de ces grives, ou plutôt leurs petits, dont on fait de fort bons mets.

Je croirois que cette espèce n'étoit point connue des anciens; car Aristote n'en compte que trois toutes différentes de celle-ci, et dont il sera question dans les articles suivans : et l'on ne peut pas dire non plus, ce me semble, que Pline l'ait eue en vue en parlant de l'espèce nouvelle qui parut en Italie dans le temps de la guerre entre Othon et Vitellius; car cet oiseau étoit presque de la grosseur du pigeon, et par conséquent quatre fois plus gros que la grive proprement dite, qui ne pèse que trois onces.

J'ai observé, dans une de ces grives que j'ai eu quelque temps vivante, que lorsqu'elle étoit en colère, elle faisoit craquer son bec, et mordoit à vide. J'ai aussi remarqué que son bec supérieur étoit mobile, quoique beaucoup moins que l'inférieur. Ajoutez à cela que cette espèce a la queue un peu fourchue.

#### VARIÉTÉS DE LA GRIVE PROPREMENT DITE.

I. La grive blanche. Elle n'en diffère que par la blancheur de son plumage : on attribue communément cette blancheur à l'influence des climats du Nord, quoiqu'elle puisse être produite par des causes particulières sous les climats les plus tempérés, comme nous l'avons vu dans l'histoire du corbeau. Au reste, cette couleur n'est ni pure, ni universelle; elle est presque toujours semée, à l'en-

droit du cou et de la poitrine, de ces mouchetures qui sont propres aux grives, mais qui sont ici plus foibles et moins tranchées; quelquefois elle est obscurcie sur le dos par un mélange de brun plus ou moins foncé, altéré sur la poitrine par une teinte de roux, comme dans celles que Frisch a représentées, sans les décrire, *planche xxxiii*. Quelquefois il n'y a, dans toute la partie supérieure, que le sommet de la tête qui soit blanc, comme dans l'individu que décrit Aldrovande; d'autres fois c'est la partie postérieure du cou qui a une bande transversale blanche en manière de demi-collier : et l'on ne doit pas douter que cette couleur ne se combine de beaucoup d'autres manières en différents individus avec des couleurs propres à l'espèce; mais on doit aussi se souvenir que ces différentes combinaisons, loin de constituer des races diverses, ne constituent pas même des variétés constantes.

II. La grive huppée, dont parle Schwenckfeld, doit être aussi regardée comme variété de cette espèce, non-seulement parce qu'elle en a la grosseur et le plumage, à l'exception de son aigrette blanchâtre, faite comme celle de l'alouette huppée, et de son collier blanc, mais encore parce qu'elle est très-rare; on peut même dire qu'elle est unique jusqu'ici, puisque Schwenckfeld est le seul qui l'ait vue, et qu'il ne l'a vue qu'une seule fois : elle avoit été prise en 1599 dans les forêts

du duché de Lignitz. Il est bon de remarquer que les oiseaux acquièrent quelquefois en se desséchant une huppe par une certaine contraction des muscles de la peau qui recouvrent la tête.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT A LA GRIVE PROPREMENT DITE.

I. *La grive de la Guiane.* Un dessin de ce petit oiseau est à peu près tout ce que nous en avons : on voit qu'il a la queue plus longue et les ailes plus courtes à proportion que la grive; mais ce sont presque les mêmes couleurs : seulement les mouchetures sont répandues jusque sur les dernières couvertures inférieures de la queue.

Comme la grive proprement dite fréquente les pays du Nord, et que d'ailleurs elle aime à changer de lieu, elle a pu très-bien passer dans l'Amérique septentrionale, et de là se répandre dans les parties du Midi, où elle aura éprouvé les altérations que doit produire le changement de climat et de nourriture.

II. *La grivette d'Amérique.* Cette grive se trouve non-seulement au Canada, mais encore dans la Pensylvanie, la Caroline, et jusqu'à la Jamaïque, avec cette différence qu'elle ne passe que l'été seulement en Pensylvanie, en Canada, et autres pays septentrionaux où les hivers sont trop rudes; au

lieu qu'elle passe l'année entière dans les contrées plus méridionales, comme la Jamaïque, et même la Caroline, et que, dans cette dernière province elle choisit pour le lieu de sa retraite les bois les plus épais aux environs des marécages, tandis qu'à la Jamaïque, qui est un pays plus chaud, c'est toujours dans les bois qu'elle habite. mais dans les bois qui se trouvent sur les montagnes.

Les individus décrits ou représentés par les divers naturalistes diffèrent entre eux par la couleur des plumes, du bec et des pieds; ce qui donne lieu de croire (si tous ces individus appartiennent à la même espèce). que le plumage des grives d'Amérique n'est pas moins variable que celui de nos grives d'Europe, et qu'elles sortent toutes d'une souche commune. Cette conjecture est fortifiée par le grand nombre des rapports qu'a l'oiseau dont il s'agit ici avec nos grives, et dans sa forme, et dans son port, et dans son habitude de voyager et dans celle de se nourrir de baies, et dans la couleur jaune de ses parties intérieures, observées par M. Sloane, et dans les mouchetures de la poitrine : mais il paroît avoir des rapports encore plus particuliers avec la grive proprement dite et le mauvis qu'avec les autres; et ce n'est qu'en comparant les traits de conformité que l'on peut déterminer à laquelle de ces deux espèces elle doit être spécialement rapportée.

Cet oiseau est plus petit qu'aucune de nos gri-

ves, comme sont en général tous les oiseaux d'Amérique relativement à ceux de l'ancien continent : il ne chante point, non plus que le mauvis; il a moins de mouchetures que le mauvis, qui en a moins qu'aucune de nos quatre espèces; enfin sa chair est, comme celle du mauvis, un très-bon manger. Tels sont les rapports de la grive du Canada avec notre mauvis : mais elle en a davantage, et, à mon avis, de beaucoup plus décisifs, avec notre grive proprement dite, à laquelle elle ressemble par les barbes qu'elle a autour du bec; par une espèce de plaque jaunâtre qu'on lui voit sur la poitrine; par sa facilité à devenir sédentaire dans tout pays où elle trouve sa subsistance; par son cri assez semblable au cri d'hiver de la grive, et par conséquent fort peu agréable, comme sont ordinairement les cris de tous les oiseaux de ces contrées sauvages habitées par des sauvages; et si l'on ajoute à tous ces rapports l'induction résultante de ce que la grive, et non le mauvis, se trouve en Suède, d'où elle aura pu facilement passer en Amérique, il semble qu'on sera en droit de conclure que la grive du Canada doit être rapportée à notre grive proprement dite.

Cette grive, qui, comme je l'ai dit, est passagère dans le nord de l'Amérique, arrive en Pensylvanie au mois d'avril; elle y reste tout l'été, pendant lequel temps elle fait sa ponte et élève ses petits. Catesby nous apprend qu'on voit peu de



ces grives à la Caroline soit parce qu'il n'y en reste qu'une partie de celles qui y arrivent, ou parce que, comme on l'a vu plus haut, elles se tiennent cachées dans les bois : elles se nourrissent de baies de houx, d'aubépine, etc.

Les sujets décrits par M. Sloane avoient les ouvertures des narines plus amples et les pieds plus longs que ceux décrits par Catesby et M. Brisson; ils n'avoient pas non plus le même plumage; et si ces différences étoient permanentes, on seroit fondé à les regarder comme les caractères d'une autre race, ou, si l'on veut, d'une variété constante dans l'espèce dont il s'agit.

#### DE LA ROUSSEROLLE.

On a donné à cet oiseau le nom de *rossignol de rivière*, parce que le mâle chante la nuit comme le jour, tandis que la femelle couve, et parce qu'il se plaît dans les endroits humides : mais il s'en faut bien que son chant soit aussi agréable que

On lui a donné le nom de *rousserolle* à cause de la couleur rousse de son plumage; d'autres celui de *roucherolle*, parce qu'elle se tient parmi les rouches, c'est-à-dire parmi les joncs; d'autres celui de *tire-arrache*, à cause de son cri : selon Belon, elle prononce très-distinctement ces syllabes, *toro, tret, fuys, huy, tret*. En latin, *turdus palustris junco cinctus, passer aquaticus*; en italien, *passere d'acqua*; en allemand, *bruchweiden-tohr-drossel*; en anglais, *greater redsparrow*.

celui du rossignol, quoiqu'il ait plus d'étendue; il l'accompagne ordinairement d'une action très-vive, et d'un trémoussement de tout son corps : il grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, comme font les grimpeaux, et il vit des insectes qu'il y trouve.

L'habitude qu'à la rousserolle de fréquenter les marécages, semble l'éloigner de la classe des grives : mais elle s'en rapproche tellement par sa forme extérieure, que M. Klein, qui l'a vue presque vivante, puisqu'on en tua une en sa présence, doute qu'on puisse la rapporter à un autre genre. Il nous apprend que ces oiseaux se tiennent dans les îles de l'embouchure de la Vistule; qu'ils font leur nid à terre sur le penchant des petits tertres couverts de mousse. Enfin il soupçonne qu'il passe l'hiver la nuit dans les bois épais et marécageux : il ajoute qu'ils ont toute la partie supérieure du corps d'un brun roux, la partie inférieure d'un brun sale, avec quelques taches cendrées; le bec noir, le dedans de la bouche orangé, comme les grives, et les pieds plombés.

Un habile observateur m'a assuré qu'il connoissoit en Brie une petite rousserolle nommée vulgairement *effarvatte*, laquelle babille aussi continuellement, et se tient dans les roseaux comme la grande. Cela explique la contrariété des opinions sur la taille de la rousserolle, que M. Klein a vue grosse comme une grive, et M. Brisson, seulement com-

me une alouette. C'est un oiseau qui vole pesamment et en battant des ailes : les plumes qu'il a sur la tête sont plus longues que les autres, et lui font une espèce de huppe assez peu marquée.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines une véritable rousserolle, parfaitement semblable à celle que nous décrivons.

## DE LA DRAINE.

Cette grive se distingue de toutes les autres par sa grandeur, et cependant il s'en faut bien qu'elle soit aussi grosse que la pie, comme on le fait dire à Aristote, peut-être par une erreur de copiste, car la pie a presque le double de masse; à moins que les grives ne soient plus grosses en Grèce qu'ici, où la draine, qui est certainement la plus grosse de toutes, ne pèse guère que cinq onces.

Les Grecs et les Romains regardoient les grives comme oiseaux de passage; et ils n'avoient point excepté la draine, qu'ils connoissoient parfaitement sous le nom de *grive viscivore*, ou *mangeuse de gui*.

<sup>1</sup> En latin, *turdus major, maximus, viscivorus*; en italien, *tordo, turdela, gardenna, dressa, dressano, gassotto, columbina*; en allemand, *krambs-voegel, schnarre, ziering, zeher, zerrer, scherrer*; en anglais, *missle* ou *missel-bird, shrite, shreitch, misse-thoe thrush*. La draine s'appelle aussi *haute grive* en Lorraine, et *verquette* en Bugey, où le gui se nomme *verquet*.

En Bourgogne, les draines arrivent en troupes aux mois d'octobre et de novembre, venant, selon toute apparence, des montagnes de Lorraine : une partie continue sa route, et s'en va, toujours par bandes, dès le commencement de l'hiver, tandis qu'une autre partie demeure jusqu'au mois de mars, et même plus long-temps ; car il en reste toujours beaucoup pendant l'été tant en Bourgogne qu'en plusieurs autres provinces de France et d'Allemagne, de Pologne, etc. Il en reste même une si grande quantité en Italie et en Angleterre, qu'Aldrovande a vu les jeunes de l'année se vendre dans les marchés, et qu'Albin ne regarde point du tout les draines comme oiseaux de passage. Celles qui restent, pondent, comme on voit, et couvent avec succès : elles établissent leur nid tantôt sur des arbres de hauteur médiocre, tantôt sur la cime des plus grands arbres, préférant ceux qui sont les plus garnis de mousse ; elles le construisent, tant en dehors qu'en dedans, avec des herbes, des feuilles et de la mousse, mais surtout de la mousse blanche ; et ce nid ressemble moins à ceux des autres grives qu'à celui du merle, ne fût-ce qu'en ce qu'il est matelassé en dedans. Elles produisent à chaque ponte quatre ou cinq œufs gris tachetés et nourrissent leurs petits avec des chenilles, des vermisseaux, des limaces, et même des limaçons, dont elles cassent la coquille. Pour elles, elles mangent toutes sortes de baies pendant

la bonne saison; des cerises, des cornouilles, des raisins, des alizes, des olives, etc.; pendant l'hiver, des graines de genièvre, de houx, de lierre et de nerprun, des prunelles, des senelles, de la faine et surtout du gui. Leur cri d'inquiétude est *tré tré tré tré*; d'où paroît formé leur nom bourguignon *draine*, et même quelques-uns de leurs noms anglais. Au printemps, les femelles n'ont pas un cri différent; mais les mâles chantent alors fort agréablement, se plaçant à la cime des arbres, et leur ramage est coupé par phrases différentes qui ne se succèdent jamais deux fois dans le même ordre: l'hiver on ne les entend plus. Le mâle ne diffère extérieurement de la femelle que parce qu'il a plus de noir dans son plumage.

Ces oiseaux sont tout-à-fait pacifiques: on ne les voit jamais se battre entre eux, et avec cette douceur de mœurs ils n'en sont pas moins attentifs à leur conservation; ils sont même plus méfians que les merles, qui passent pour l'être beaucoup, car on prend nombre de ceux-ci à la pipée, et l'on n'y prend jamais de draine; mais comme il est difficile d'éviter tous les pièges, elle se prend quelquefois au lacet, moins cependant que la grive proprement dite et le mauvis.

Belon assure que la chair de la draine, qu'il appelle *grande grive*, est de meilleur goût que celle des trois autres espèces; mais cela est contredit par tous les autres naturalistes et par notre pro-

pre expérience. Il est vrai que nos draines ne vivent pas d'olives, ni nos petites grives de gui, comme celles dont il parle; et l'on sait jusqu'à quel point la différence de nourriture peut influencer sur la qualité et le fumet du gibier

#### VARIÉTÉ DE LA DRAINE.

La seule variété que je trouve dans cette espèce, c'est la draine blanchâtre observée par Aldrovande. Elle avoit les pennes de la queue et des ailes d'une couleur foible et presque blanchâtre, et la tête cendrée, ainsi que tout le dessus du corps.

Il faut remarquer dans cette variété l'altération de la couleur des pennes des ailes et de la queue, lesquelles on regarde ordinairement comme moins sujettes au changement, et comme étant, pour ainsi dire, de meilleur teint que toutes les autres plumes.

Je dois ajouter ici qu'il y a toujours des draines qui nichent au Jardin du Roi sur les arbres effeuillés. Elles paroissent très-friandes de la graine de l'if, et en mangent tant, que leur fiente en est rouge. Elles sont fort avides de la graine de micocoulier.

En Provence on a une sorte d'appeau avec lequel on imite en automne le chant que les draines et les grives font entendre au printemps : on se cache dans une loge de verdure, d'où l'on peut

découvrir par une petite fenêtre une perche que l'on a attachée sur un arbre à portée; l'appau attire les grives sur cette perche, où elles accourent croyant trouver leurs semblables; elles n'y trouvent que les embûches de l'homme et la mort; on les tue de la loge à coups de fusil.

## DE LA LITORNE.

Cette grive est la plus grosse après la draine, et ne se prend guère plus qu'elle à la pipée; mais elle se prend comme elle au lacet. Elle diffère des autres grives par son bec jaunâtre, par ses pieds d'un brun plus foncé; et par la couleur cendrée, quelquefois variée de noir, qui règne sur sa tête, derrière son cou et sur son croupion.

Le mâle et la femelle ont le même cri, et peuvent également servir pour attirer les litornes sauvages dans le temps du passage; mais la femelle se distingue du mâle par la couleur de son bec, laquelle est beaucoup plus obscure. Ces oiseaux, qui nichent en Pologne et dans la Basse-Autriche,

<sup>1</sup> En latin, *turdus pilaris, trichas*; en italien, *tordo, viscada, viscardo*; en espagnol, *tordo, zorzol*; en allemand, *krammet-vogel, kranwit-vogel, ziemmer*; en anglais, *field-fare*. M. Salerne dit qu'elle s'appelle en Picardie *columbasse*. Ce nom, qui vraisemblablement a été donné à la plus grosse des grives, conviendrait mieux à la draine, d'autant qu'en italien on la nomme *columbina*.

ne nichent point dans notre pays; ils y arrivent en troupes après les mauvais, vers le commencement de décembre, et crient beaucoup en volant: ils se tiennent dans les friches où croît le genièvre; et lorsqu'ils reparoissent au printemps, ils préfèrent le séjour des prairies humides, et en général ils fréquentent beaucoup moins les bois que les deux espèces précédentes. Quelquefois ils font, dès le commencement de l'automne, une première et courte apparition dans le moment de la maturité des alizes, dont ils sont très-avides, et ils n'en reviennent pas moins au temps accoutumé. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des alizes mûres; et elles les mangent si avidement, qu'elles en jettent la moitié par terre. On les voit aussi fort souvent après les pluies courir dans les sillons pour attraper les vers et les limaces. Dans les fortes gelées, elles vivent de gui, du fruit de l'épine blanche, et d'autres baies.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les litornes ont les mœurs différentes de celles de la grive ou de la draine, et beaucoup plus sociales. Elles vont quelquefois seules: mais le plus souvent elles forment, comme je l'ai remarqué, des bandes très-nombreuses; et lorsqu'elles se sont ainsi réunies, elles voyagent et se répandent dans les prairies sans se séparer; elles se jettent aussi toutes ensemble sur un même arbre à certaines heures



du jour, ou lorsqu'on les approche de trop près.

M. Linnæus parle d'une litorne qui, ayant été élevée chez un marchand de vin, se rendit si familière, qu'elle couroit sur la table et alloit boire du vin dans les verres : elle en but tant, qu'elle devint chauve; mais ayant été renfermée pendant un an dans une cage sans boire de vin, elle reprit ses plumes. Cette petite anecdote nous offre deux choses à remarquer, l'effet du vin sur les plumes des oiseaux, et l'exemple d'une litorne apprivoisée, ce qui est assez rare, les grives, comme je l'ai dit plus haut, ne se privant pas aisément.

Plus le temps est froid, plus les litornes abondent : il semble même qu'elles en pressentent la cessation; car les chasseurs et les habitants de la campagne sont dans l'opinion que tant qu'elles se font entendre, l'hiver n'est pas encore passé. Elles se retirent l'été dans les pays du Nord, où elles font leur ponte, et où elles trouvent du genièvre en abondance. Frisch attribue à cette nourriture le bon goût qu'il reconnoît dans leur chair. J'avoue qu'il ne faut point disputer des goûts; mais au moins puis-je dire qu'en Bourgogne cette grive passe pour un manger assez médiocre, et qu'en général le fumet que communique le genièvre est mêlé de quelque amertume. D'autres prétendent que la chair de la litorne n'est jamais meilleure ni plus succulente que dans le temps où elle se nourrit de vers et d'insectes.

La litorne a été connue des anciens sous le nom de *turdus pilaris*, non point parce que de tout temps elle s'est prise au lacet, comme le dit M. Salerne, car cette propriété ne l'auroit point distinguée des autres espèces, qui toutes se prennent de même; mais parce qu'elle a autour du bec des espèces de poils ou de barbes noires qui viennent en avant, et qui sont plus longues que dans la grive et la draine. Il faut ajouter qu'elle a la serre très-forte, comme l'ont remarqué les auteurs de la *Zoologie britannique*. Frisch rapporte que lorsqu'on met les petits de la draine dans le nid de la litorne, celle-ci les adopte, les nourrit et les élève comme siens : mais je ne conclurois point de cela seul, comme M. Frisch, qu'on peut espérer de tirer des mulets du mélange de ces deux espèces; car on ne s'attend pas sans doute à voir éclore une race nouvelle du mélange de la poule et du canard, quoiqu'on ait vu souvent des couvés entières de canetons menées et élevées par une poule.

#### VARIÉTÉ DE LA LITORNE.

La litorne pie ou tachetée. Elle est en effet variée de blanc, de noir, et de plusieurs autres couleurs distribuées de manière qu'excepté la tête et le cou, qui sont blancs tachetés de noir, et la queue, qui est toute noire, les couleurs sombres règnent sur la partie supérieure du corps, avec

des taches blanches; au contraire, les couleurs claires, et surtout le blanc, sur la partie inférieure, avec des mouchetures noires, dont la plupart ont la forme de petits croissants. Cette litorne est de la grosseur de l'espèce ordinaire.

On doit rapporter à cette variété la litorne à tête blanche de M. Brisson; elle a, comme elle, la tête blanche, ainsi qu'une partie du cou, mais sans mouchetures noires; et elle ne diffère de la litorne commune que par cette tête blanche, en sorte qu'on peut la regarder comme la nuance entre la litorne commune et la litorne pie. Il est même assez naturel de croire que la variation du plumage commence par la tête, le plumage de cette partie étant en effet sujet à varier dans cette espèce d'un individu à l'autre, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT A LA LITORNE.

I. *La litorne de Cayenne.* Je rapporte cette grive à la litorne, parce qu'elle me paroît avoir plus de rapport à cette espèce qu'à toute autre par la couleur du dessus du corps et par celle des pieds. Au reste, elle diffère de toutes ces grives, en ce qu'elle n'a pas, à beaucoup près, les grivelures de la poitrine et du dessus du corps aussi mar-

quées; en ce que son plumage est varié plus universellement, quoique d'une autre manière, presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps ayant un bord de couleur plus claire, qui dessine nettement leur contour; en ce que la gorge est de couleur cendrée, sans mouchetures; enfin en ce qu'elle a les bords du bec inférieur échancrés vers le bout: ce qui m'autorise à en faire une espèce différente, jusqu'à ce que l'on connoisse mieux sa nature, ses mœurs et ses habitudes.

II. *La litorne de Canada.* C'est ainsi que Catesby appelle la grive qu'il a décrite et fait représenter dans son *Histoire de la Caroline*; et j'adopte cette dénomination d'autant plus volontiers, que la litorne se trouvant en Suède, du moins une partie de l'année, elle a bien pu passer de notre continent dans l'autre, et y produire des races nouvelles.

La litorne de Canada a le tour de l'œil blanc, une marque de cette même couleur entre l'œil et le bec, le dessus du corps rembruni, le dessous orangé dans sa partie antérieure, et varié dans sa partie postérieure de blanc sale, et d'un brun roux, voilé d'une teinte verdâtre; elle a aussi quelques mouchetures sous la gorge, dont le fond est blanc. Pendant l'hiver, elle passe par troupes nombreuses du nord de l'Amérique à la Virginie et à la Caroline, et s'en retourne au printemps, com-

me fait notre litorne; mais elle chante mieux. M. Catesby dit qu'elle a la voix perçante, comme la grive du gui, qui est notre draine. Ce même auteur nous apprend qu'une de ces litornes de Canada ayant fait la découverte du premier alaterne qui eût été planté dans la Virginie, prit tant de goût à son fruit, qu'elle resta tout l'été pour en manger. On a assuré à Catesby que ces oiseaux nichoient dans le Maryland, et y demeuroient toute l'année.

## DU MAUVIS.

Il ne faut pas confondre le mauvis, avec les mauviettes qu'on sert sur les tables à Paris pendant l'hiver, et qui ne sont autre chose que des alouettes ou d'autres petits oiseaux tout différents du mauvis. Cette petite grive est la plus intéressante de toutes, parce qu'elle est la meilleure à manger, du moins dans notre Bourgogne, et que sa

<sup>1</sup> En latin, *turdus ilias, iliacus, tyias*; en italien, *malvizzo, tordo-sacello, cion, cipper*; en espagnol, *malvis*; en allemand, *wein-drostel, roth-drostel, heide-drostel, pfeff-drostel, rottrostel, heide-ziemmer, beemer-ziemmer, behemle, boemertin, boemerte, weingarf-voegel*; en anglais *wind-thrush, red-wing, swine-pipe*. Les paysans de Brie lui donnent le nom de *can* ou *quan*, qui paroît évidemment formé de son cri. Nos paysans des environs de Montbard lui donnent celui de *boute-queton* et celui de *calandrote*.

chair est d'un goût très-fin; d'ailleurs elle se prend plus fréquemment au lacet qu'aucune autre : ainsi c'est une espèce précieuse et par la qualité et par la quantité. Elle paroît ordinairement la seconde, c'est-à-dire après la grive et avant la litorne; elle arrive en grandes bandes au mois de novembre, et repart avant Noël. Elle fait sa ponte dans les bois qui sont aux environs de Dantzick. Elle ne niche presque jamais dans nos cantons, non plus qu'en Lorraine, où elle arrive en avril, et qu'elle abandonne sur la fin de ce même mois pour ne reparoître qu'en automne, quoiqu'elle pût trouver dans les vastes forêts de cette province une nourriture abondante et convenable; mais du moins elle y séjourne quelque temps, au lieu qu'elle ne fait que passer en certains endroits de l'Allemagne, selon M. Frisch. Sa nourriture ordinaire ce sont les baies et les vermisseaux, qu'elle sait fort bien trouver en grattant la terre. On la reconnoît à ce qu'elle a les plumes plus lustrées, plus polies que les autres grives, à ce qu'elle a le bec et les yeux plus noirs que la grive proprement dite, dont elle approche pour la grosseur, et à ce qu'elle a moins de mouchetures sur la poitrine : elle se distingue encore par la couleur orangée du dessous de l'aile : raison pourquoi on la nomme en plusieurs langues *grive à ailes rouges*.

Son cri ordinaire est *tan, tan, kan, kan*; et lorsqu'elle a aperçu un renard, son ennemi naturel,

elle le conduit fort loin, comme font aussi les merles, en répétant toujours le même cri. La plupart des naturalistes remarquent qu'elle ne chante point : cela me semble trop absolu ; il faut dire qu'on ne l'entend guère chanter dans les pays où elle ne se trouve pas dans la saison de l'amour, comme en France, en Angleterre, etc. Cette restriction est d'autant plus nécessaire, qu'un très-bon observateur (M. Hébert) m'a assuré en avoir entendu chanter dans la Brie, au printemps ; elles étoient au nombre de douze ou quinze sur un arbre, et gazouilloient à peu près comme des linottes. Un autre observateur, habitant de la Provence méridionale, m'assure que le mauvis ne fait que siffler, et qu'il siffle toujours ; d'où l'on peut conclure qu'il ne niche pas dans ce pays.

Aristote en a parlé sous le nom de *turdus iliacus*, comme de la plus petite grive et la moins tachetée. Ce nom de *turdus iliacus*, semble indiquer qu'elles passaient en Grèce des côtes d'Asie, où se trouvoit la ville d'*Ilium*.

L'analogie que j'ai établie entre cette espèce et la litorne se fonde sur ce qu'elles sont l'une et l'autre étrangères à notre climat, où on ne les voit que deux fois l'année ; sur ce qu'elles se réunissent en troupes nombreuses à certaines heures, pour gazouiller toutes ensemble ; et encore sur une certaine conformité dans la grivelure de la poitrine : mais cette analogie n'est point exclusive, et on doit

avouer que le mauvis a aussi quelque chose de commun avec la grive proprement dite; sa chair n'est pas moins délicate : il a le dessous de l'aile jaune, mais à la vérité d'une teinte orangée, et beaucoup plus vive. On le trouve quelquefois seul dans les bois, et il se jette aux vignes, comme la grive, avec lequel M. Lottenger a observé qu'il voyage souvent de compagnie, surtout au printemps. Il résulte de tout cela que cette espèce a les moyens de subsister des deux autres, et qu'à bien des égards on peut la regarder comme faisant la nuance entre la grive et la litorne.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AUX GRIVES ET AUX MERLES.

I. *La grive bassette de Barbarie.* J'appelle ainsi cet oiseau, à cause de ses pieds courts : il ressemble aux grives par sa forme totale, par son bec, par les mouchetures de la poitrine semées régulièrement sur un fond blanc; en un mot, par tous les caractères extérieurs, excepté les pieds et le plumage. Ses pieds sont non-seulement plus courts, mais plus forts; en quoi il est directement opposé à l'hoamy, et semble se rapprocher un peu de la draine, qui a les pieds plus courts à proportion que nos trois autres grives. A l'égard du plumage, il est d'une grande beauté : la couleur do-



minante du dessus du corps, compris la tête et le cou, est un vert clair et brillant; le croupion est teint d'un beau jaune, ainsi que l'extrémité des couvertures de la queue et des ailes, dont les plumes sont d'une couleur moins vive. Mais il s'en faut bien que cette énumération de couleurs, fût-elle plus détaillée, pût donner une idée juste de l'effet qu'elles produisent dans l'oiseau même : pour rendre ces sortes d'effets, il faut un pinceau, et non pas des paroles. M. Shaw, qui a observé cette grive dans son pays natal, en compare le plumage à celui des plus beaux oiseaux d'Amérique : il ajoute qu'elle n'est pas fort commune, et qu'elle ne paroît qu'en été au temps de la maturité des figues; ce qui suppose que ces fruits ont quelque influence sur l'ordre de sa marche; et, dans ce seul fait, j'aperçois deux nouvelles analogies entre cet oiseau et les grives, qui sont pareillement des oiseaux de passage, et qui aiment beaucoup les figues.

II. *Le merle olivâtre de Barbarie.* M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avoit tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre; les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun; les grandes couvertures et les plumes noires; les plumes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale; le dessous du corps d'un

blanc sale, le bec brun rougeâtre, les pieds courts et plombés. Les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il est question ci-dessus; mais il n'a point comme elle de grivelure sur la poitrine : et d'ailleurs on peut s'assurer, en comparant les descriptions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

III. *Le tilly ou la grive cendrée d'Amérique.* Tout le dessus du corps, de la tête et du cou, est d'un cendré foncé dans l'oiseau dont il s'agit ici. Cette couleur s'étend sur les petites couvertures des ailes, et, passant sous le corps, remonte d'une part jusqu'à la gorge exclusivement, et descend d'autre part, mais en se dégradant, jusqu'au bas du ventre, qui est de couleur blanche, ainsi que les couvertures du dessous de la queue : la gorge est blanche aussi, mais grivelée de noir; les plumes et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres et bordées extérieurement de cendré. Les douze plumes de la queue sont étagées et noirâtres, comme celles de l'aile; mais les trois latérales de chaque côté sont terminées par une marque blanche d'autant plus grande dans chaque plume que cette plume est plus extérieure. L'iris, le tour des yeux, le bec et les pieds sont rouges, l'espace entre l'œil

et le bec est noir, et le palais est teint d'un orangé fort vif.

La longueur totale du tilly et d'environ dix pouces, son vol de près de quatorze, sa queue de quatre, son pied de dix-huit lignes, son bec de douze, et son poids de deux onces et demie : enfin ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue.

Cette espèce est sujette à des variétés; car l'individu observé par Catesby avoit le bec et la gorge noirs : cette différence de couleur ne tiendrait-elle pas à celle du sexe? Catesby se contente de dire que la femelle est d'un tiers plus petite que le mâle; il ajoute que ces oiseaux mangent les baies de l'arbre qui donne la gomme élemi.

Ils se trouvent à la Caroline, et sont très-communs dans les îles d'Andros et d'Illathera, suivant M. Brisson.

IV *La petite grive des Philippines.* On peut rapporter au genre des grives cette nouvelle espèce, dont nous sommes redevables à M. Sonnerat : elle a le devant du cou et la gorge grivelés de blanc sur un fond roux; le reste du dessous du corps d'un blanc sale tirant au jaune, et le dessus du corps d'un brun fondu avec une teinte olivâtre.

La grosseur de cette grive étrangère est au-dessous de celle du mauvis : on ne peut rien dire de l'étendue de son vol, parce que le nombre des pen-

nes des ailes n'étoit point complet dans le sujet qui a été observé.

V *L'hoamy de la Chine.* M. Brisson est le premier qui ait décrit cet oiseau, ou plutôt la femelle de cet oiseau. Cette femelle est un peu moins grosse que le mâle. Elle lui ressemble, ainsi qu'à la grive proprement dite, et bien plus encore à la grivette du Canada, en ce qu'elle a les pieds plus longs proportionnellement que les autres grives; ils sont jaunâtres, de même que le bec : le dessus du corps est d'un brun tirant sur le roux; le dessous, d'un roux clair, uniforme : la tête et le cou sont rayés longitudinalement de brun; la queue l'est aussi de la même couleur, mais transversalement.

Voilà à peu près ce qu'on dit de l'extérieur de cet oiseau étranger; mais on ne nous apprend rien de ses mœurs et de ses habitudes. Si c'est en effet une grive, comme on le dit, il faut avouer cependant qu'elle n'a point de grivelure sur la poitrine, non plus que la rousserole.

VI. *La grivelette de Saint-Domingue.* Cette grive est voisine, pour la petitesse, de la grivette d'Amérique, et elle est encore plus petite; elle a la tête ornée d'une espèce de couronne ou de calotte d'un orangé vif et presque rouge.

L'individu qu'a dessiné M. Edwards diffère du nôtre, en ce qu'il n'est point du tout grivelé sous

le ventre. Il avoit été pris au mois de novembre 1751, sur mer, à huit ou dix lieues de l'île de Saint-Domingue; ce qui donna l'idée à M. Edwards que c'étoit un de ces oiseaux de passage qui quittent chaque année le continent de l'Amérique septentrionale aux approches de l'hiver, et partent du cap de la Floride pour aller passer cette saison dans des climats plus doux. Cette conjecture a été justifiée par l'observation; car M. Bartram a mandé ensuite à M. Edwards que ces oiseaux arrivoient en Pensylvanie au mois d'avril, et qu'ils y demeuroient tout l'été : il ajoute que la femelle bâtit son nid à terre, ou plutôt dans des tas de feuilles sèches, où elle fait une espèce d'excavation en manière de four; qu'elle le matelasse avec de l'herbe; qu'elle l'établit toujours sur le penchant d'une montagne, à l'exposition du midi, et qu'elle y pond cinq œufs blancs mouchetés de brun. Cette différence dans la couleur des œufs, dans celle du plumage, dans la manière de nicher à terre, et non sur les arbres, quoique les arbres ne manquent point, semble indiquer une nature fort différente de celle de nos grives d'Europe.

VII. *Le petit merle huppé de la Chine.* Je place encore cet oiseau entre les grives et les merles parce qu'il a le port et le fond des couleurs des grives, sans en avoir les grivelures, que l'on regarde généralement comme le caractère distinc-

tif de ce genre. Les plumes du sommet de la tête sont plus longues que les autres, et l'oiseau peut, en les relevant, s'en former une huppe. Il a une marque couleur de rose derrière l'œil; il en a une plus considérable de même couleur, mais moins vive, sous la queue, et ses pieds sont d'un brun rougeâtre; en sorte que ce sera, si l'on veut, dans l'espèce des grives, le pendant du merle couleur de rose. Sa grosseur est à peu près celle de l'alouette; et les ailes, qui, déployées, lui font une envergure d'environ dix pouces, ne s'étendent guère, dans leur repos, qu'à la moitié de la queue. Cette queue est composée de douze plumes étagées. Le brun plus ou moins foncé est la couleur dominante du dessus du corps, compris les ailes, la huppe et la tête : mais les quatre plumes latérales de chaque côté de la queue sont terminées de blanc; le dessous du corps est de cette dernière couleur, avec quelques teintes de brun au-dessus de la poitrine. Je ne dois point omettre deux traits noirâtres qui, partant des coins du bec, et se prolongeant en arrière sur un fond blanc, font à cet oiseau une espèce de moustache, dont l'effet est marqué.

### DES MOQUEURS.

Un oiseau remarquable par quelque endroit a toujours beaucoup de noms; et lorsque cet oiseau

est étranger, cette multitude embarrassante de noms, qui est un abus en soi, donne lieu à un autre abus plus fâcheux encore, celui de la multiplication des espèces purement nominales, et par conséquent imaginaires, dont l'extinction n'importe pas moins à l'histoire naturelle que la découverte de nouvelles espèces véritables : c'est ce qui est arrivé à l'égard des moqueurs d'Amérique. En effet, il est aisé de reconnoître, en comparant le moqueur de M. Brisson et le merle cendré de Saint-Domingue, que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la couleur du dessous du corps, qui est un peu moins grise dans le merle cendré de Saint-Domingue que dans le moqueur : on reconnoitra pareillement, et par la même voie de comparaison, que le merle de Saint-Domingue de M. Brisson est encore le même oiseau, ne différant du moqueur que par quelques teintes plus ou moins foncées dans les couleurs du plumage, parce que les pennes de la queue ne sont point ou presque point étagées. On se convaincra de la même manière que le tzonpan de Fernandès est ou la femelle du *cencontlatolli*, c'est-à-dire du moqueur, comme le soupçonne Fernandès lui-même, ou tout au plus une variété constante dans cette même espèce. Il est vrai que son plumage est moins uniforme, étant mêlé par-dessus de blanc, de noir et de brun, et par-dessous de blanc, de

noir et de cendré : mais le fond en est absolument le même, ainsi que la taille, la forme totale, le ramage et le climat. On en doit dire autant du *tetzonpan* et du *centzonpantli* de Fernandès ; car la courte notice qu'en donne cet auteur ne présente que des traits de ressemblance pour la grosseur, les couleurs, le chant, et pas un seul trait de disparité. Si l'on joint à cela la conformité des noms *tzonpan centzonpantli*, on sera fondé à croire que tous ces noms ne désignent qu'une seule espèce réelle qui aura produit plusieurs espèces nominales, soit par l'erreur des copistes, soit par la diversité des dialectes mexicains. Enfin l'on ne pourra s'empêcher d'admettre aussi dans l'espèce du moqueur l'oiseau appelé *grand moqueur* par M. Brisson, et qu'il dit être le même que le moqueur de M. Sloane, quoique selon les dimensions qu'en a données M. Sloane, il soit le plus petit des moqueurs connus : d'ailleurs M. Sloane le regarde comme étant de la même espèce que le *cencontlatolli* de Fernandès, dont M. Brisson a fait son moqueur simplement dit. Mais il y a plus, et M. Brisson lui-même a reconnu, sans s'en apercevoir, cette identité d'espèce que je prétends établir ; car M. Ray ayant parlé du moqueur, pages 64 et 65, et en ayant renvoyé la description à l'*appendix* (p. 159), M. Brisson a rapporté la première citation au grand moqueur, et la dernière au petit, quoique, dans l'intention de M. Ray, elles se rapportassent évi-



demment toutes deux au même oiseau. Les seules différences qui distinguent le prétendu grand moqueur de l'autre, c'est que son plumage est un peu plus rembruni, qu'il semble avoir les pieds plus longs, et que les descripteurs n'ont pas dit qu'il eût la queue étagée.

Cette réduction ainsi faite, il ne nous restera que deux espèces de moqueurs; savoir, le moqueur français, et le moqueur proprement dit. Je vais parler de ces deux espèces dans l'ordre où je les ai nommées, parce que c'est à peu près l'ordre de leur ressemblance avec les grives.

### DU MOQUEUR FRANÇAIS.

Parmi les oiseaux d'Amérique appelés *moqueurs*, c'est celui-ci qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou mouchetures de la poitrine : mais il en diffère d'une manière assez marquée par les proportions relatives de la queue et des ailes, celles-ci, dans leur état de repos, finissant presque où la queue commence. La queue a plus de quatre pouces de longueur, c'est-à-dire plus du tiers de la longueur totale de l'oiseau, qui n'est que de onze pouces. Sa grosseur est moyenne entre celle de la draine et de la litorne. Il a les yeux jaunes, le bec noirâtre, les pieds bruns, et tout le dessus du corps du même roux que le poil du renard, cependant avec quelque mélange de brun :

ces deux couleurs règnent aussi sur les plumes des ailes, mais séparément; savoir, le roux sur les barbes extérieures, et le brun sur les intérieures. Les grandes et les moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanc; ce qui forme deux traits de cette couleur qui traversent obliquement les ailes.

Le dessous du corps est blanc sale, tacheté de brun obscur; mais les taches sont plus clair-semées que dans le plumage de nos grives : la queue est étagée, un peu tombante, et entièrement rousse. Le ramage du moqueur français a quelque variété; mais il n'est pas comparable à celui du moqueur proprement dit.

Il se nourrit ordinairement du fruit d'une sorte de cerisier noir, fort différent de nos cerisiers d'Europe, puisque ses fruits sont disposés en grappes. Il reste toute l'année à la Caroline et à la Virginie; et par conséquent il n'est pas, au moins pour ces contrées, un oiseau de passage; nouveau trait de dissemblance avec nos grives.

#### DU MOQUEUR.

Nous trouvons dans cet oiseau singulier une exception frappante à une observation générale

En latin, *mimus, turdus, sylvia, avis polyglotta*; en anglais, *american mock-bird, nightingale, american song-thrush, singing bird, grey-mock-king-bird*. Des voyageurs ont pris pour moqueurs certaines espèces de troupiales.







*Grêtre pinx.*

*Marsard sc.*

1. Le Moqueur français . . . Page 125  
 2. Le Moqueur . . . . . 126.

3. Le Merle . . . . . 150



faite sur les oiseaux du Nouveau-Monde. Presque tous les voyageurs s'accordent à dire qu'autant les couleurs de leur plumage sont vives, riches éclatantes, autant le son de leur voix est aigre, rauque, monotone, en un mot, désagréable. Celui-ci est, au contraire, si l'on en croit Fernandès, Nieremberg et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol : car il charme, comme lui, par les accents flatteurs de son ramage, et de plus il amuse par le talent inné qu'il a de contrefaire le chant ou plutôt le cri des autres oiseaux ; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *moqueur* : cependant, bien loin de rendre ridicules ces chants étrangers qu'il répète, il paroît ne les imiter que pour les embellir ; on croiroit qu'en s'appropriant ainsi tous les sons qui frappent ses oreilles, il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant, et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier : aussi les Sauvages lui ont-ils donné le nom de *cencontlatolli*, qui veut dire *quatre cents langues*, et les savants celui de *polyglotte*, qui signifie à peu près la même chose. Non-seulement le moqueur chante bien et avec goût, mais il chante avec action, avec âme, ou plutôt son chant n'est que l'expression de ses affections intérieures : il s'anime à sa propre voix, et l'accompagne par des mouvements cadencés, toujours assortis à l'iné-

puisable variété de ses phrases naturelles et acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu les ailes étendues, de retomber ensuite la tête en bas, au même point d'où il étoit parti; et ce n'est qu'après avoir continué quelque temps ce bizarre exercice que commence l'accord de ses mouvements divers, ou, si l'on veut, de sa danse, avec les différents caractères de son chant. Exécute-t-il avec sa voix des roulements vifs et légers, son vol décrit en même temps dans l'air une multitude de cercles qui se croisent; on le voit suivre en serpentant les tours et retours d'une ligne tortueuse, sur laquelle il monte, descend et remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante et bien battue, il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif et précipité. Se livre-t-il à la volubilité des arpèges et des batteries, il les exécute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal et sautillant. Donne-t-il essor à sa voix dans ces tenues si expressives où les sons, d'abord pleins et éclatants, se dégradent ensuite par nuances, et semblent enfin s'éteindre tout-à-fait et se perdre dans un silence qui a son charme comme la plus belle mélodie; on le voit en même temps planer moelleusement au-dessus de son arbre, ralentir encore par degrés les ondulations imperceptibles de ses ailes, et rester enfin immobile et comme suspendu au milieu des airs.

Il s'en faut bien que le plumage de ce rossignol



d'Amérique réponde à la beauté de son chant; les couleurs en sont très-communes et n'ont ni éclat ni variété. Le dessus du corps est gris-brun plus ou moins foncé; le dessus des ailes et de la queue est encore plus brun : seulement ce brun est égayé, 1° sur les ailes, par une marque blanche, qui les traverse obliquement vers le milieu de leur longueur, et quelquefois par de petites monchetures blanches qui se trouvent à la partie antérieure; 2° sur la queue, par une bordure de même couleur blanche; enfin, sur la tête, par un cercle encore de même couleur, qui lui forme une espèce de couronne, et qui se prolongeant sur les yeux, lui dessine comme deux sourcils assez marqués. Le dessous du corps est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue. On aperçoit dans le sujet représenté par M. Edwards quelques grivelures, les unes sur les côtés du cou, et les autres sur le blanc des grandes couvertures des ailes.

Le moqueur approche du mauvis par la grosseur; il a la queue un peu étagée, les pieds noirâtres, le bec de la même couleur, accompagné de longues barbes qui naissent au-dessus des angles de son ouverture; enfin il a les ailes plus courtes que nos grives, mais cependant moins courtes que le moqueur français.

Il se trouve à la Caroline, à la Jamaïque, à la Nouvelle-Espagne, etc. En général il se plaît dans les pays chauds et subsiste dans les tempérés : à la

Jamaïque, il est fort commun dans les savanes des contrées où il y a beaucoup de bois. Il se perche sur les plus hautes branches, et c'est de là qu'il fait entendre sa voix. Il niche souvent sur les ébéniers. Ses œufs sont tachetés de brun. Il vit de cerises, de baies d'aubépine et de cornouiller, et même d'insectes : sa chair passe pour un fort bon manger. Il n'est pas facile de l'élever en cage; cependant on en vient à bout lorsqu'on sait s'y prendre, et l'on jouit une partie de l'année de l'agrément de son ramage : mais il faut pour cela se conformer à ses goûts, à son instinct, à ses besoins; il faut, à force de bons traitements, lui faire oublier son esclavage, ou plutôt la liberté. Au demeurant, c'est un oiseau assez familier, qui semble aimer l'homme, s'approche des habitations, et vient se percher jusque sur les cheminées.

Celui qu'a ouvert M. Sloane avoit le ventricule peu musculéux, le foie blanchâtre, et les intestins roulés et repliés en un grand nombre de circonvolutions.

### DU MERLE.

Le mâle adulte, dans cette espèce, est encore plus noir que le corbeau; il est d'un noir plus décidé, plus pur, moins altéré par des reflets : ex-

En latin, *merula*, *merulus*, *nigretum*; en italien, *merlo*; en espagnol, *mierla*; en bas allemand, *merl*.

cepté le bec, le tour des yeux, le talon et la plante du pied, qu'il a plus ou moins jaunes, il est noir partout et dans tous les aspects; aussi les Anglais l'appellent-ils *l'oiseau noir* par excellence. La femelle, au contraire, n'a point de noir décidé dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris; son bec ne jaunit que rarement; elle ne chante pas non plus comme le mâle, et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce.

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage et par la différente livrée du mâle et de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connoît, et par quelques-unes de leurs habitudes. Ils ne voyagent ni ne vont en troupes comme les grives, et néanmoins, quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités. Au reste, ils passent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante, ils découvrent les chasseurs de fort loin et se laissent approcher difficilement; mais en les étudiant de plus près, on reconnoît qu'ils sont plus inquiets que rusés, plus peureux que défiants, puisqu'ils se laissent prendre aux gluaux, aux lacets et à toutes sortes de pièges, pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus foibles, leur inquiétude naturelle se change en pétulance; ils poursuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage, et, par cette raison, on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut, si l'on veut, en élever à part à cause de leur chant, non pas de leur chant naturel, qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne, mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différents bruits, différents sons d'instruments, et même de contrefaire la voix humaine.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour, et presque aussitôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure; et comme ils ne font pas pour une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison: ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue; ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'étoit point sujet à cette maladie: mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable; pour peu qu'on fréquente les bois, on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été; on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve: aussi Olin et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent-ils que le merle se tait,

comme les autres oiseaux, dans le temps de la mue, et les zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver; mais le plus souvent, dans cette saison, il n'a qu'un cri enroué et désagréable.

Les anciens prétendoient que, pendant cette même saison, son plumage changeoit de couleur et prenoit du roux; et Olin, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne, soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue, soit que les femelles et les jeunes merles, qui sont en effet plus roux que noirs, soient en plus grand nombre et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver; elle est de cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec des taches couleur de rouille, fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse, à cause de l'intempérie de la saison; mais la seconde va mieux et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives, excepté qu'il est matelé en dedans : ils le font ordinairement dans les buissons, ou sur des arbres de hauteur médiocre; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre, et que ce n'est que par l'expérience des inconvénients qu'ils apprennent à le mettre plus haut. On m'en

a apporté un, une seule fois, qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mousse, qui ne manque jamais sur le tronc des arbres, du limon qu'ils trouvent au pied ou dans les environs, sont les matériaux dont ils font le corps du nid; des brins d'herbes et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement, et ils travaillent avec une telle assiduité, qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé, la femelle se met à pondre, et ensuite à couvrir ses œufs : elle les couve seule, et le mâle ne prend part à cette opération qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse. L'auteur du *Traité du rossignol* assure avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés; mais cet auteur ne dit point de quel sexe étoit ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la première année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles, elles conservent, comme je l'ai dit, les couleurs du premier âge. comme elles en conservent aussi la plupart des attributs; elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles, et l'on peut aussi remarquer dans les uns et dans les autres un mou-

vement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver; mais ils choisissent, dans la contrée qu'ils habitent, l'asile qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse : ce sont ordinairement les bois les plus épais, surtout ceux où il y a des fontaines chaudes et qui sont peuplés d'arbres toujours verts, tels que picéas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genévriers, sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimas, soit pour vivre; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusque dans nos jardins, et l'on pourroit soupçonner que les pays où l'on ne voit point de merles en hiver sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toute sorte de baies, de fruits et d'insectes, et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelque une de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau ne se trouve, au Nord et au Midi, dans le vieux et dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, etc.; mais on prétend que les pepins de pomme de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives. Quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger, et ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne; il paroît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente, et de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, et leur font une guerre presque aussi destructive; sans cela, ils se multiplieroient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avoit été prise sur ses œufs vers le 15 de mai, et qui pesoit deux onces deux gros. Elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales : les plus gros avoient près de deux lignes de diamètre, et étoient de couleur orangée; les plus petits étoient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, et n'avoient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec absolument jaune, ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces, le gésier très-musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de



l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, et point de *cæcum*.

## VARIÉTÉS DU MERLE.

Les merles blancs et tachetés de blanc. Quoique le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence, et plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc, et que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'espèce du corbeau et dans celles des corneilles, des choucas et de presque tous les oiseaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être, dans la plupart des animaux comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires. Rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc ; celui-là résulte de la privation ou de l'absorption totale des rayons colorés, et le blanc, au contraire, de leur réunion la plus complète : mais en physique, on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui, dans l'ordre de nos idées et même de nos sensations, paroissent les plus contraires, ont, dans l'ordre de la Nature, des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paroissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire sont, 1<sup>o</sup> le merle blanc qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2<sup>o</sup> celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

#### DU MERLE A PLASTRON BLANC.

J'ai changé la dénomination de *merle à collier*, que plusieurs avoient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau, et je lui ai substitué celle de *merle à plastron blanc*, comme ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s agit ici, le mâle a en effet au-dessus de la poitrine une sorte de plas-

Ce merle se nomme en italien, *merulo alpestro*; en allemand, *ring-amsel*, *rotz-amsel* (parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, etc.), *wald-amsel*, *stein-amsel*, *birg-amsel*, *curer-amsel*, *schnee-amsel*, *meer-amsel*, *krametz-merte*; en anglais, *ring-ouzel*.

trou blanc très-remarquable : je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux; et comme d'ailleurs le plumage de cette femelle est d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, et cesse quelquefois tout-à-fait d'être apparent : c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques nomenclateurs de faire de cette femelle une espèce particulière sous le nom de *merle de montagne*, espèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc, et qui en diffère moins, soit en grosseur, soit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapport avec le merle ordinaire; il a, comme lui, le fond du plumage noir, les coins et l'intérieur du bec jaunes, et à peu près la même taille le même port : mais il s'en distingue par son plastron; par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre et les ailes; par son bec plus court et moins jaune; par la forme des pennes moyennes des ailes, qui sont carrées par le bout, avec une petite pointe saillante au milieu formée par l'extrémité de la côte : enfin il en diffère par son cri, ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas encore bien con-

nus; on sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes sans néanmoins tenir de route bien certaine. On n'en voit guère paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, et jamais en grand nombre : il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe. Ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparaître : cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivants pendant l'hiver. Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie, et même dans la Silésie et la Frise, selon Gesner.

Il est très-rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de l'Europe : néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans; que ces nids étoient faits comme ceux du merle ordinaire; qu'ils contenoient cinq œufs de même grosseur, de même couleur, et (ce qui s'éloigne des habitudes du merle), que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paroît sûr, c'est qu'ils sont très-communs, en certains temps de l'année, sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Au-

vergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, etc. : il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique et jusqu'aux Açores; car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, et se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les frontières de la Médie et de l'Arménie et délivrent le pays des sauterelles; comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal, se tenant par compagnies sur les arbousiers, dont ils mangeoient le fruit en jasant continuellement.

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies semblables à celles du groseillier; mais ils aiment de préférence celles de lierre et les raisins. C'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras, et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, et que, lorsqu'on peut en avoir de vivants, on fait de très-bonnes chasses de grives au lacet; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les pièges.

J'ai trouvé, en les disséquant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent fort différente de ce que dit Willughby; mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux : le ventricule étoit musculueux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence; dans cette membrane, je vis des débris de grains de genièvre, et rien autre chose; le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces; le ventricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart et le cinquième de sa longueur : enfin j'aperçus quelques vestiges de *cæcum*, dont l'un paroissoit double.

#### VARIÉTÉS DU MERLE A PLASTRON BLANC.

I. Les merles blancs, ou tachetés de blanc. J'ai dit que la plupart de ces variétés devoient se rapporter à l'espèce du plastron blanc : et en effet. Aristote, qui connoissoit les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoique ayant la même grosseur et le même cri; mais il savoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisoient dans les pays montueux. Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes. On le trouve en effet non-seulement

sur celles d'Arcadie, de Savoie et d'Auvergne. mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes l'Apennin, etc. Or, cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire, est un trait de conformité par lequel il se rapproche de celle du merle à pastron blanc; d'ailleurs il est oiseau de passage comme lui, et passe dans le même temps. Enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à pastron blanc a plus de tendance au blanc? et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage, peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'espèce du merle à pastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé avoit les pennes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste, et le dessus du corps, excepté le sommet de la tête, d'un gris plus clair que le dessous du corps; le bec étoit brun, avec un peu de jaune sur les bords : il y avoit aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine, et les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard, dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire au temps juste du passage des merles à pastron blanc, puisque peu de jours au-

paravant on m'en avoit apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc , cette dernière couleur se combine diversement avec le noir : quelquefois elle se répand exclusivement sur les penes de la queue et des ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur, tandis que toutes les autres plumes, que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, et qui est moins large que le plastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon, qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie et dans la vallée de Maurienne, une grande quantité de merles au collier, ainsi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou. M. Lottinger, qui a eu occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de la Lorraine, où ils font quelquefois leur ponte, m'assure qu'ils y nichent de très-bonne heure; qu'ils construisent et posent leur nid à peu près comme la grive; que l'éducation de leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin; qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé : il commence sur la fin de juillet, et dure tout le mois d'août, pendant lequel temps on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine, quel qu'en soit



le nombre; ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore le lieu où ils se retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiseau, qui étoit autrefois fort commun dans les Vosges, y est devenu assez rare.

II. Le grand merle de montagne. Il est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, et il est alors singulièrement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très-rarement. Il fait la guerre aux limaçons, et sait casser adroitement leur coquille sur un rocher pour se nourrir de leur chair. A défaut de limaçons, il se rabat sur la graine de lierre. Cet oiseau est un fort bon gibier; mais il dégénère des merles quant à la voix, qu'il a fort aigre et fort triste.

#### DU MERLE COULEUR DE ROSE.<sup>1</sup>

Tous les ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage, et dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous appren-

<sup>1</sup> En latin, *turdus roseus*, *merula rosea*, *avis incognita*; les oiseleurs des environs de Bologne l'appellent *storno marino*; en espagnol, *tordos*; en anglais, *the rose or carnation-coloured-ouzel*; en allemand, *haarkopfige-drossel*.

ne qu'il habite la Laponie et la Suisse; mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne, où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étourneaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier; qu'ils prennent beaucoup de graisse; que leur chair est un bon manger. On en a vu deux en Angleterre, que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent. Nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avoient été pris dans le temps du passage; et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole.

Le plumage du mâle est distingué; il a la tête, le cou, les plumes des ailes et de la queue, noirs, avec des reflets brillants qui jouent entre le vert et le pourpre; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion, et les petites couvertures des ailes, sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par-dessus jusqu'à la queue, et par-dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement: outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du ja-

seur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les jambes sont d'une couleur rembrunie, le tarse et les doigts d'un orangé terne, le bec mi-parti de noir et de couleur de chair, mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie; car dans les individus que nous avons observés, et dans ceux d'Aldrovande, la base du bec étoit noirâtre, et tout le reste couleur de chair, au lieu que dans les individus observés par M. Edwards, c'étoit la pointe du bec qui étoit noire, et ce noir se changeoit par nuances en un orangé terne, qui étoit la couleur de la base du bec et celle des pieds. Le dessous de la queue paroît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures, qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou ni les plumes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte moins foncée; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives.

Cet oiseau est plus petit que notre merle ordinaire; il a le bec, les ailes, les pieds et les doigts plus longs à proportion : il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation, et même d'instinct, avec le merle à plastron blanc; car il est voyageur comme lui. Cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui ont été tués

en Angleterre alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur, prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de sept pouces trois quarts, et jusqu'au bout des ongles, de sept pouces et demi; il en a treize à quatorze de vol; et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue.

### DU MERLE DE ROCHE.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau indique assez les lieux où il faut le chercher : il habite les rochers et les montagnes; on le trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages. Il se pose ordinairement sur les grosses pierres, et toujours à découvert : il est très-rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil; dès qu'on s'avance un peu trop, il part et va se poser à une juste distance sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme. Ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux : il ne risque guère que sa liberté; car, comme il chante bien naturellement, et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est







*Prêtre pins.*

*Al. Massard sc.*

1. Le Merle couleur de rose Page 145.  
 2. Le Merle de roche . . . . . 148.

3. Le Merle bleu . . . . . 151.





doux, varié, et fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux, et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore qu'il annonce par quelques sons éclatants, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter; et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant, ces oiseaux cachent leur nid avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs, en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire des aliments dont ils vivent eux-mêmes : cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture; et lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Mais, pour pouvoir les élever, il faut les prendre dans le nid; car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucu-

ne sorte de pièges ; et quand on viendrait à bout de les surprendre, ce seroit toujours à pure perte, ils ne survivroient pas à leur liberté.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tirol, du Bugey, etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs ; elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout-à-fait inconnus : ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire, et proportionné tout différemment : ses ailes sont très-longues, et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes ; elles forment, étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, et elles s'étendent, étant repliées, presque jusqu'au bout de la queue, qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses : le dos est rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue : les dix pennes latérales de celles-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes ; les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures,

les unes blanches et les autres brunes; le bec et les pieds sont noirâtres.

DU MERLE BLEU.<sup>1</sup>

On retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé). la même taille, à peu près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur le sommet des montagnes et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés, en sorte qu'on seroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que le merle de roche; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions, et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, etc. Le mâle, que M. Edwards a représenté planche XVIII, n'étoit pas d'un bleu uniforme partout; la teinte de la partie su-

Je doute fort que ce soit le *κύανος* d'Aristote (*Hist. anim.* lib. IX, cap. 21), qui avoit le bec long, le pied grand et le tarse court; ce qui ne convient guère au merle bleu. En latin, *cyanus*, *cæruleus*, etc.; en italien, *merlo biavo*; en allemand, *blau-vogel*, *blau-stein amsel*, *klein blau-zimmer*. On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au merle de roche, et même ceux de *moineau* ou *passereau solitaire*.

périeure du corps étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure : il avoit les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes brunes, ainsi que les grandes couvertures et celles-ci terminées de blanc, les yeux entourés d'un cercle jaune, le dedans de la bouche orangé, le bec et les pieds d'un brun presque noir. Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon, qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie, nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont, de Candie, de Zante, de Corfou, etc., et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant : mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France, ni en Italie. Cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie n'est point une barrière insurmontable, surtout pour ces oiseaux, qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, et qui, au pis aller, pourroient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par l'État de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie : celui que M. Brisson a décrit, et celui que nous avons fait représenter, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient sur les rochers inaccessibles, ou dans les vieilles tours abandonnées ; et de plus, il en a vu quelques-uns qui avoient été tués aux environs de Gibraltar : d'où il conclut, avec assez de fondement, qu'ils sont ré-

pandus dans tout le midi de l'Europe. Mais cela doit s'entendre seulement des montagnes ; car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine. Leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs ; et leur chair, surtout celle des jeunes, passe pour un fort bon manger.

## DU MERLE SOLITAIRE.

Voici encore un merle habitant des montagnes, et renommé pour sa belle voix. On sait que le roi François I<sup>er</sup> prenoit un singulier plaisir à l'entendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan, et beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople. Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très-doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude. Celui-ci se tient toujours

<sup>1</sup> Il est probable que c'est ici le *κόσσυρος βιπτός*, ou petit merle, dont Aristote dit (liv. ix, chap. 19 de son *Histoire des animaux*) qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, et qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits. Je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir. D'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, et par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondants. En latin, *passer seu turdus solitarius*, dont les Italiens ont fait *passera solitaria*; les Français, *passer solitaire*; les Allemands, *passer solitary*; et les Anglais, *solitary sparrow*.

seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque, non-seulement le mâle et la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts, où jusque-là ils avoient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités, et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre se passeroient de tout l'univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur, afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité, ils savent se garantir des inconvénients de la foule, et se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbes et de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée : c'est sur le coq de ce clocher, ou sur la girouette de cette tour, que le mâle se tient des heures et des journées entières, sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve, et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continuel. Ce chant, tout pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein ; un oiseau solitaire sent plus, et plus profondément qu'un autre : on voit quelquefois celui-ci s'élever

en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête, et décrire en piaffant plusieurs cercles, dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire, ou la présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfugie dans son fort, c'est-à-dire sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, et bientôt elle revient à sa couvée, qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer : au contraire, il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour, et partager avec elle le soin de porter la becquée à leurs petits ; car, dans les animaux, l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la Nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, et ils s'en nourrissent eux-mêmes, ainsi que de raisins et d'autres fruits. On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été ; ils s'en vont à la fin d'août, et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton.

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction : la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles; car ils apprennent aussi à parler, et ils se mettent à chanter au milieu de la nuit, sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans, lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie, dans presque toutes les îles de l'Archipel, surtout dans celles de Zira et de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres, et dans l'île de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage. Cependant en Bourgogne il est inouï que ceux que nous voyons arriver au printemps et nicher sur les cheminées ou sur les combles des églises, y passent l'hiver. Mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très-bien ne point quitter l'île de Corse, et néanmoins passer d'un canton à l'autre, et changer de domicile suivant les saisons, à peu près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui. Je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon augure, où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, et où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que



le merle ordinaire; mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout, et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé, et moucheté de blanc partout, excepté sur le croupion et sur les pennes des ailes et de la queue; outre cela, le cou, la gorge, la poitrine et les couvertures des ailes, ont dans le mâle une teinte de bleu et de reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme, et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jaune orangé, l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe, comme dans presque tous les merles et toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune; la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est le plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est très-courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, leur vol de douze à treize, leur queue de trois, leur pied de treize lignes, leur bec de quinze; les ailes repliées s'étendent au-delà du milieu de la queue.

## OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AU MERLE SOLITAIRE.

I. *Le merle solitaire de Manille.* Cette espèce paroît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de roche : elle a les couleurs de celui-ci, et distribuées en partie dans le même ordre; mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou et le dos; presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes, avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clair-semées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses : le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu et de blanc; les grandes plumes des ailes et de la queue sont noirâtres, et les dernières bordées de roux; enfin le bec est brun, et les pieds presque noirs.

Ce solitaire approche de la grosseur de notre merle de roche. Sa longueur totale est d'environ huit pouces, son vol de douze ou treize, sa queue de trois, et son bec d'un seul pouce.

La femelle n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux ou trois nuances de brun,

qui forment entre elles des mouchetures assez régulières sur la tête, le dos et tout le dessus du corps. Ces deux oiseaux faisoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

II. *Le merle solitaire des Philippines.* On retrouve dans cet oiseau la figure, le port et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de celui de Manille; mais il est un peu plus petit. Chaque plume du dessus du corps est d'un roux plus ou moins clair, bordé de brun; celles du dessous du corps sont brunes et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre, et le plus extérieur blanc sale: les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les pennes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire est d'environ sept pouces et demi: il a plus de douze pouces de vol, et ses ailes repliées vont jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze pennes, et n'a que deux pouces deux tiers de long.

Cet oiseau, qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serois peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes con-

trées, qu'il est plus petit, et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AUX MERLES D'EUROPE.

I. *Le jaunoir du cap de Bonne-Espérance.* Ce merle d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de là son nom de *jaunoir*; mais le noir de son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes plumes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun, et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé. Ce même noir brillant et à reflets se retrouve sur les deux plumes intermédiaires de la queue, et sur ce qui paroît au dehors des plumes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces plumes moyennes, et toutes les plumes latérales de la queue entier, sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir; mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir est un peu plus gros que notre merle ordinaire. Sa longueur est de onze pouces, son vol de quinze et demi, sa queue de quatre, son bec, qui est gros et fort, de quinze lignes, et son pied de quatorze; ses ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue.

II. *Le merle huppé de la Chine.* Quoique cet oiseau soit un peu plus gros que le merle, il a le bec et les pieds plus courts, et la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre, avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche, appartenant aux grandes plumes de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des plumes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes, et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes languettes, qu'il hérissé quand il veut : mais, malgré cette marque distinctive et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune; il a, comme lui, une grande facilité pour apprendre à siffler des airs et articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de huit pouces et demi; ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue, qui n'a que deux pouces et demi de long et qui est composée de douze plumes à peu près égales.

III. *Le podobé du Sénégal.* Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses

pennes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste, le podobé est noir comme nos merles, et leur ressemble pour la grosseur comme pour la forme du bec, qui cependant n'est point jaune.

IV. *Le merle de la Chine.* Ce merle est plus grand que le nôtre; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue et d'une autre forme, puisqu'elle est étagée. L'accident le plus remarquable de son plumage, c'est comme une paire de lunettes qui paroît posée sur la base de son bec, et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux; les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou. Cette même couleur grise, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur tout le dessus du corps, compris les ailes et les pennes intermédiaires de la queue; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies; une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, un peu jaune jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au-delà de l'origine de la queue.

V *Le vert-doré, ou merle à longue queue du Sénégal.* La queue de ce merle est en effet très-longue, puisque la longueur de l'oiseau entier, qui

est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue. L'étendue de son vol ne répond pas, à beaucoup près, à cette dimension excessive; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du merle, qui est un oiseau plus petit. Le vert-doré a aussi le bec plus court proportionnellement; mais il a les pieds plus longs. La couleur générale de cet oiseau est ce beau vert éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, et elle ne varie que par différentes teintes, par différents reflets qu'elle prend en différents endroits : sur la tête, c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or; sur le croupion et les deux longues pennes intermédiaires de la queue, ce sont des reflets pourpres; sur le ventre et les jambes c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette; dans presque tout le reste, c'est un beau vert doré, comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci, excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

VI. *Le fer-à-cheval, ou merle à collier d'Amérique.* Une marque noire en forme de fer-à-cheval, qui descend sur la poitrine de cet oiseau, et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage; et la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer-à-cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps, et qui reparoît encore entre le bec et les yeux; le brun règne sur la tête et derrière le cou, et le gris clair sur les côtés; outre cela, le sommet de la tête est marqué d'une raie blanchâtre; tout le dessus du corps est gris de perdrix; les pennés des ailes et de la queue sont brunes, avec quelques taches roussâtres; les pieds sont bruns et fort longs; et le bec, qui est presque noir, a la forme de celui de nos merles. Cet oiseau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très-bien au printemps, quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre, en quoi il ressemble aux alouettes; mais il est beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des

<sup>1</sup> En latin, *atauda magna*.



arbrisseaux, et l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire, ce n'est ni une alouette ni un merle; mais, de tous les oiseaux d'Europe, celui avec qui il semble avoir le plus de rapports, c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non-seulement dans la Virginie et dans la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique.

Le sujet qu'a observé Catesby pesoit trois onces et un quart; il avoit dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles, le bec long de quinze lignes, et les pieds de dix-huit; ses ailes dans leur repos s'étendoient à la moitié de la queue.

VII. *Le merle vert d'Angola.* Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue et des ailes est, dans cet oiseau, d'un vert olivâtre; mais on aperçoit sur les ailes des taches rembrunies, et le croupion est bleu : on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mélange de bleu avec le vert; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes et les plumes qui recouvrent l'oreille; enfin les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau est de la même grosseur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom, et il lui ressemble aussi par les proportions du corps;

mais le plumage de ce dernier est différent; c'est partout un beau vert canard, avec une tache de violet d'acier poli sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle, leur longueur d'environ neuf pouces, leur vol de douze pouces et un quart, et leur bec de onze à douze lignes; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce; mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, et quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou, si l'on veut, comme une simple variété.

VIII. *Le merle violet du royaume de Juida.* Le plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent; c'est toujours du violet, du vert et du bleu, mais distribués différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou et tout le dessous du corps; le bleu sur la queue et ses couvertures supérieures; le vert enfin sur les ailes: mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord inférieur.

Ce merle est encore de la même taille que notre merle vert d'Angola; il paroît avoir le même port; et comme il vient aussi des mêmes climats, je serois fort tenté de le rapporter à la même es-

pèce, s'il n'avoit les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes : mais comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, et il est sage de rester dans le doute, en attendant des observations plus décisives.

IX. *Le plastron noir de Ceylan.* Je donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient. M. Brisson en a fait un merle, et M. Edwards une pie ou une pie-grièche. Pour moi, j'en fais un plastron noir, en attendant que ses mœurs et ses habitudes, mieux connues, me mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens. Il est plus petit que le merle, et il a le bec plus fort à proportion ; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, son vol de onze, sa queue de trois et demi, son bec de douze à treize lignes, et son pied de quatorze ; ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue, qui est un peu étagée.

Le plastron noir, par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en-haut et par en-bas à une couleur plus claire ; car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du

bord supérieur de ce plastron, partent comme deux cordons de même couleur, qui d'abord s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangée de la gorge, et qui, se courbant ensuite pour passer au-dessous des yeux, vont se terminer et en quelque manière s'implanter à la base du bec; deux sourcils jaunes, qui prennent naissance tout proche des narines, embrassent l'œil par-dessus, et, se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par-dessous, donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre; mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des plumes de l'aile : les plus grandes de ces plumes sont terminées de brun; les deux intermédiaires de la queue sont d'un vert olive comme tout le dessus du corps, et les dix latérales sont noires, terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches; elle a la gorge grise la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre, et tout le dessus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général, cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiseau indiqué sous le nom de *merle à ventre orangé du Sénégal*.

M. Brisson a donné le plastron noir dont il s'agit dans cet article comme venant du cap de Bonne-Espérance; et il en venoit certainement, puisqu'il en avoit été rapporté par M. l'abbé de la Caille : mais, s'il en faut croire M. Edwards, il venoit encore de plus loin, et son véritable climat est l'île de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean Gédéon Loten, qui avoit été gouverneur de Ceylan, et qui, à son retour des Indes, fit présent à la Société royale de plusieurs oiseaux de ce pays. parmi lesquels étoit un plastron noir. M. Edwards ajoute une réflexion très-juste, que j'ai déjà prévenue dans les volumes précédents, et qu'il ne sera pas inutile de répéter ici; c'est que le cap de Bonne-Espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que très souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance.

X. *L'oranvert, ou merle à ventre orangé du Sénégal.* J'ai appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranvert*, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiseau : un beau vert fon-

cé, enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête, et même la gorge; mais il est moins foncé sur la queue que partout ailleurs; le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela, on aperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes plumes : le bec est brun, ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle; sa longueur est d'environ huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de deux pouces deux tiers, et son bec de onze à douze lignes.

*Variété de l'oranvert. L'oranbleu.* J'ai dit que l'oranvert avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir; mais il n'en a pas moins avec un autre oiseau décrit sous le nom de *merle du cap de Bonne-Espérance*, et que j'appelle *oranbleu*, parce qu'il a tout le dessous du corps orangé, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, et que le bleu domine sur la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue. Ce bleu est de deux teintes, et la plus foncée borde chaque plume, d'où résulte une variété douce, régulière et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs, ainsi que les plumes des ailes; mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris-blanc.

Enfin les plumes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

XI. *Le merle brun du cap de Bonne-Espérance.* C'est une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat; elle est à peu près de la grosseur du merle; sa longueur totale est de dix pouces, et ses ailes s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant, et jette des reflets d'un vert sombre; le ventre et le croupion sont blancs.

XII. *Le baniahbou de Bengale.* Le plumage brun partout, mais plus foncé sur la partie supérieure du corps, plus clair sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des couvertures et des plumes des ailes; le bec et les pieds jaunes; la queue étagée, longue d'environ trois pouces, et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur: voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger, dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine: mais il paroît y avoir subi l'influence du climat; car les baniah-

En allemand, *braungetber mistler*; quelques-uns l'ont nommé *beniahbou*.

bous de ce pays sont gris par-dessus, de couleur de rouille par-dessous, et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'*oiseaux chanteurs* que leur applique M. Linnæus, sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

XIII. *L'ourovang, ou merle cendré de Madagascar.* La dénomination de *merle cendré* donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau; mais il ne faut pas croire que cette couleur soit partout du même ton : elle est très-foncée et presque noirâtre, avec une légère teinte de vert, sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête; elle est moins foncée, mais sans mélange d'aucune autre teinte, sur les pennes de la queue et des ailes, et sur les grandes couvertures de celles-ci; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge et la poitrine; enfin elle est plus claire sous le corps, et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle est à peu près de la grosseur de notre mauvis ; mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes, et les pieds beaucoup plus courts; il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, et accompagné de quelques barbes autour de sa ba-



se, la queue composée de douze pennes égales, et les pieds d'un brun clair. Sa longueur totale est de huit pouces et demi.

XIV *Le merle des colombiers.* On l'appelle aux Philippines *l'étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme, ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusque dans les colombiers; mais il a plus de rapport avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions des ailes, qui ne vont qu'à la moitié de la queue, etc. Sa grosseur est à peu près celle du mauvis, et la couleur de son plumage est unie; mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone: c'est un vert changeant qui présente sans cesse des nuances différentes, et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle, et nous en sommes redevables à M. Sonnerat. On trouve aussi, dans sa collection, des individus venant du cap de Bonne-Espérance, lesquels appartiennent visiblement à la même espèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc tant dessus que dessous, et qu'ils sont plus petits. Est-ce une variété de climat, ou seulement une variété d'âge?

XV. *Le merle olive du cap de Bonne-Espérance.*

Le dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paroît des plumes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre; la gorge est d'un brun fauve, moucheté de brun décidé; le cou et la poitrine sont de la même couleur que la gorge, mais sans mouchetures; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve; enfin le bec est brun, ainsi que les pieds, et le côté intérieur des plumes des ailes et des plumes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis; il a près de treize pouces de vol, et huit un quart de longueur totale; le bec a dix lignes, le pied quatorze; la queue, qui est composée de douze plumes égales, a trois pouces, et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

XVI. *Le merle à gorge noire de Saint-Domingue.*  
L'espèce de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau s'étend d'une part jusque sous l'œil, et même sur le petit espace qui est entre l'œil et le bec, et de l'autre elle descend sur le cou et jusque sur la poitrine; de plus, elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête: le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos et les petites couvertures des ailes, sont d'un gris blanc, varié légèrement de quelques teintes plus brunes: les

grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les pennes, d'un brun noirâtre, bordé de gris clair, et séparées des petites couvertures par une ligne jaune olivâtre, appartenant à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion et tout le dessous du corps; mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clair-semées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les pennes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau qui n'avoit pas encore été décrit, est à peu près de la grosseur du mauvis; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, le bec d'un pouce, la queue de trois; et les ailes, qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

XVII. *Le merle de Canada.* Celui de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de montagne, qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle de Canada est moins gros; mais ses ailes sont proportionnées de même relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur; et les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distri-

buées de la même manière; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire partout, excepté sur les plumes de la queue et des ailes, qui sont d'un brun noirâtre et uniforme. Les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux; ce qui, les détachant les unes des autres, produit une variété régulière, et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

XVIII. *Le merle olive des Indes.* Toute la partie supérieure de cet oiseau, compris les plumes de la queue, et ce qui paroît des plumes de l'aile, est d'un vert d'olive foncé; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire et tirant sur le jaune : les barbes intérieures des plumes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet oiseau est moins gros que le mauvais; sa longueur totale est de huit pouces, son vol de douze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, son pied de neuf, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

XIX. *Le merle cendré des Indes.* La couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les grandes couvertures et les plumes des ailes sont bordées de gris-blanc en de-

hors; mais les plumes moyennes ont ce bord plus large, et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Des douze plumes de la queue, les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps; les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir : les huit autres sont entièrement noires, comme le bec, les pieds et les ongles; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis; il a sept pouces trois quarts de longueur totale, douze pouces deux tiers de vol, la queue de trois pouces, le bec de onze lignes, et le pied de dix.

*XX. Le merle brun du Sénégal.* Rien de plus uniforme et de plus commun que le plumage de cet oiseau, mais aussi rien de plus facile à décrire : du gris brun sur la partie supérieure et sur l'antérieure; du blanc sale sur la partie inférieure; du brun sur les plumes des ailes et de la queue, comme sur le bec et les pieds : voilà son signalement fait en trois coups de crayon. Il n'égale pas le mauvis en grosseur; mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de neuf lignes, et son pied de onze; ajoutez à cela

que les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue, qui est composée de douze pen-  
nes égales.

XXI. *Le tanaombé, ou merle de Madagascar.* Je conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il seroit à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers; ce seroit le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce, et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé est un peu moins gros que le mauvis. Son plumage en général est très-rembruni sur la tête, le cou, et tout le dessus du corps; mais les couvertures de la queue et des ailes ont une teinte de vert : la queue est vert doré, bordée de blanc, ainsi que les ailes, qui ont, outre cela, du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes pen-  
nes; une couleur d'acier poli sur les pen-  
nes moyennes et les grandes couvertures, et une marque oblongue d'un beau jaune doré sur ces mêmes pen-  
nes moyennes; la poitrine d'un brun roux, le reste du dessous du corps blanc; le bec et les pieds sont noirs, et le tarse est fort court. La queue est un peu fourchue : les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur, qui n'est que de sept pouces un tiers; néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis. Il est

à remarquer que, dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît, et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

XXII. *Le merle de Mindanao.* La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé est répandue dans le merle de cet article, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine, et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue : les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces, et les ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui est un peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avoit les extrémités des longues pennes des ailes et de la queue d'un vert foncé et changeant, et plusieurs taches de violet changeant sur le corps, mais principalement derrière la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

XXIII. *Le merle vert de l'Ile-de-France.* Le plumage de cet oiseau est de la plus grande uniformité; c'est partout à l'extérieur un vert bleuâtre rembruni, mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au-dessous du mauvis pour la grosseur : sa lon-

gueur totale est d'environ sept pouces, son vol de dix et demi, son bec de dix lignes, et ses ailes dans leur repos vont au tiers de sa queue, qui n'a que deux pouces et demi. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

XXIV *Le casque noir, ou merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance.* Quoiqu'au premier coup d'œil le casque noir ressemble par le plumage à l'espèce suivante, qui est le brunet, et surtout au merle à cul jaune du Sénégal, que je regarde comme une variété de cette même espèce; cependant, si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis : sa longueur totale est de neuf pouces, son vol de neuf et demi, sa queue de trois et deux tiers, son bec de treize lignes, et son pied de quatorze; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue et les pieds proportionnellement plus longs que le brunet. Il a aussi la queue autrement faite, et composée de douze pennes étagées : chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

A l'égard du plumage, il ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps; mais



il diffère par la couleur du casque qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paroît sur les ailes et qui appartient aux grandes plumes, par la couleur noirâtre des plumes de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales, et qui est d'autant plus grande que la plume est plus extérieure.

*XXV Le brunet du cap de Bonne-Espérance.* La couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé : elle règne sur la tête, le cou, tout le dessus du corps, la queue et les ailes; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés; elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle disparoît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet, qu'elle tranche avec la couleur des plumes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par-dessous que par-dessus. Le bec et les pieds sont tout-à-fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette : il a dix pouces et demi de vol; ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue, qui a près de trois

pouces de long, et qui est composée de douze pen-  
nes égales.

*Variété du brunet du Cap.* L'oiseau indiqué sous le nom de *merle à queue jaune du Sénégal*, a beaucoup de rapport avec le brunet; seulement il est un peu plus gros, et il a la tête et la gorge noires: dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs, et à peu près les mêmes proportions; ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe: mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que, parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *merle du Cap*, lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, et pas un seul individu à tête et gorge noires, il me paroît plus vraisemblable que cet oiseau représente une variété du climat. Le bec est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire.

XXVI. *Le merle brun de la Jamaïque.* Le brun foncé règne en effet sur la tête. le dessus du corps, les ailes et la queue de cet oiseau: un brun plus clair sur le devant de la poitrine et du cou, du blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps. Ce qu'il y a de remarquable dans ce merle,

En anglais, *thrush*.

c'est sa gorge blanche, son bec et ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces quatre lignes, son vol de neuf pouces quelques lignes, sa queue de deux pouces huit ou neuf lignes, son pied de deux pouces un quart, son bec de onze lignes, le tout réduction faite de la mesure anglaise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne, et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

**XXVII.** *Le merle à cravate de Cayenne.* La cravate de ce merle est fort ample, et d'un beau noir bordé de blanc; elle s'étend depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine, où la bordure blanche, qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux, et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate : mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur; et les deux rangs de grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du pluma-

ge est cannelle; mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les solitaires. Sa longueur totale est d'environ sept pouces, sa queue de deux et demi, son bec de onze lignes; et ses ailes, qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

*XXVIII. Le merle huppé du cap de Bonne Espérance.* La huppe de cet oiseau n'est point une huppe permanente; mais ce sont des plumes plus longues et étroites, qui dans les moments de parfaite tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérissé quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est un beau noir, avec des reflets violets; le devant du cou et de la poitrine ont les mêmes reflets, sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessus du corps, et s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue, et même sous le corps, où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au-dessus du ventre; mais, dans tous ces endroits, elle est égayée par une couleur blanchâtre, qui borde et dessine le contour de chaque plume à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette der-

nière couleur, enfin le bec et les pieds noirs. Les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noires dirigées en avant. Ce merle n'est guère plus gros que l'alouette huppée. Il a onze à douze pouces de vol; ses ailes dans leur situation de repos ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue; leurs pennes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la première est la plus courte de toutes.

XXIX. *Le merle d'Amboine.* Je laisse cet oiseau parmi les merles, où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connoître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols à cause de la beauté de son chant : non-seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue, et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue et les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tâche jaune; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur, mais le dessous des pennes de la queue est doré. Ces pennes sont au nombre de douze, et régulièrement étagées.

XXX. *Le merle de l'île de Bourbon.* La grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouet-

te huppée : il a sept pouces trois quarts de longueur totale, et onze un tiers de vol; son bec a dix à onze lignes, son pied autant, et ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui a trois pouces et demi et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire; tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier et la poitrine, sont d'un cendré olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre, qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, avec quelque mélange de roux; les plumes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par-dessous, et le roux en dehors. Il faut cependant excepter les trois plumes du milieu, qui sont entièrement brunes : celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différents et fort peu apparentes, étant sur un fond brun. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

**XXXI.** *Le merle dominicain des Philippines.* La longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue.

Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps, est un fond brun, sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli, ou plutôt de violet changeant. Ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue, et un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté du cou, et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau n'a guère que six pouces de longueur. C'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

XXXII. *Le merle vert de la Caroline.*<sup>1</sup> Catesby, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il n'est guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très-bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte, et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un vert obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur; la queue brune, le dessus du corps jaune.

<sup>1</sup> En anglais *yellow-breasted chat*; en latin *œnanthe americana*, etc.

excepté le bas-ventre, qui est blanchâtre; le bec et les pieds noirs. Les plumes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ six pouces un quart, sa queue de trois, son pied de douze lignes, son bec de dix.

**XXXIII.** *Le terat-boulan, ou le merle des Indes.* Ce qui caractérise cette espèce, c'est un bec, un pied et des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume : les six plumes du milieu sont d'égale longueur, et ce sont proprement les trois plumes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle a le dessus du corps, du cou, de la tête et de la queue, noir; le croupion cendré, et les trois plumes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessus du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au-dessus des yeux; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par-dessous l'œil, et reparaît au-delà. Les grandes plumes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur; les plumes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.



Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a dix pouces et demi de vol, et ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue : sa longueur, mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de six pouces et demi, et, jusqu'au bout des ongles, de cinq et demi; la queue en a deux et demi, le bec huit lignes et demie, le pied neuf, et le doigt du milieu sept.

*XXXIV Le saui jala, ou le merle doré de Madagascar.* Cette espèce, qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les pieds et les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge et ne s'étend qu'un peu au-delà des yeux; les plumes de la queue et des ailes, et les plumes du reste du corps, toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a neuf pouces et demi de vol, et la queue plus courte que nos merles relativement à la longueur totale de l'oiseau, qui est de cinq pouces trois quarts, et relativement à la longueur de ses ailes, qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos; le bec a

dix lignes, la queue seize, le pied onze, et le doigt du milieu dix.

XXXV *Le merle de Surinam.* Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire : il est presque partout d'un noir brillant; mais ce noir est égayé par d'autres couleurs: sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de cette même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation; et enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures, en sorte qu'en volant cet oiseau montre autant de blanc que de noir : ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile, et que toutes ces pennes, excepté les deux premières et la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté inférieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette; sa longueur totale est de six pouces et demi, son vol de neuf et demi, sa queue de trois à peu près, son bec de huit lignes, et son pied de sept à huit; enfin ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue.

XXXVI. *Le palmiste*. L'habitude qu'a cet oiseau de se tenir et de nicher sur les palmiers, où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de *palmiste*. Sa grosseur égale celle de l'alouette; sa longueur est de six pouces et demi, son vol de dix et un tiers, sa queue de deux et demi, et son bec de dix lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles, et qui, de chaque côté, a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au-dessus de l'œil, et la troisième au-dessous : le cou est cendré par-derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire; il est blanc par-devant, ainsi que la gorge : la poitrine est cendrée, et le reste du dessous du corps gris-blanc; le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes et les douze pennes de la queue, est d'un beau vert olive : ce qui paroît des pennes des ailes est à peu près de la même couleur, et le reste est brun; ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue : le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste, ne diffère absolument du précédent que parce que sa calotte, au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le

corps ; mais comme, à cela près, il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenant à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle et le second comme la femelle.

*XXXVII. Le merle violet à ventre blanc de Juda.* La dénomination de ce merle est une description presque complète de son plumage ; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes plumes des ailes noirâtres, le bec de même couleur, et les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions, il est un peu moins gros qu'une alouette ; sa longueur est d'environ six pouces et demi, son vol de dix et demi, sa queue de seize lignes, son bec de huit, son pied de neuf ; les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

*XXXVIII. Le merle roux de Cayenne.* Il a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou et le ventre, roux ; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les plumes des ailes, bruns ; les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune vif, qui tranche avec

la couleur du fond, et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante : les couvertures inférieures de la queue sont blanches ; la queue, le bec et les pieds, cendrés.

Cet oiseau est plus petit que l'alouette ; il n'a que six pouces et demi de longueur totale. Je n'ai pu mesurer son vol ; mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au-delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun onze ou douze lignes.

**XXXIX.** *Le petit merle brun à gorge rousse de Cayenne.* Avoir nommé ce petit oiseau, c'est presque l'avoir décrit. J'ajoute, pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine, que le bec est d'un cendré noir, et les pieds d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du chardonnet ; sa longueur totale n'est guère que de cinq pouces, le bec de sept ou huit lignes, le pied de huit ou neuf, et les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de dix-huit lignes.

**XL.** *Le merle olive de Saint-Domingue.* Ce petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive ; les barbes intérieures des pennes de la queue, des pennes des ailes et des grandes cou-

vertures de celles-ci, sont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre: le bec et les pieds sont gris - brun.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette; sa longueur totale est de six pouces, son vol de huit trois quarts, sa queue de deux, son bec de neuf lignes, son pied de même longueur; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue; et celle-ci est composée de douze pen-nes égales.

On doit regarder le merle olive de Cayenne comme une variété de celui-ci, dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un vert plus brun, et le dessous d'un gris plus clair; les pieds sont aussi plus noirâtres.

XLI. *Le moloxita, ou la religieuse d'Abyssinie.* Non - seulement cet oiseau a la figure et la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, et vit de baies et de fruits. Son instinct, ou peut-être son expérience, le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices, en sorte qu'il est difficile à tirer, et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue. C'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun; les couver-

tures des ailes et les pennes de la queue brunes, bordées de jaune; les pennes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris clair ou de blanc; tout le dessous du corps et les jambes d'un jaune clair, les pieds cendrés, et le bec rougeâtre.

XLII. *Le merle noir et blanc d'Abyssinie.* Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes, sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir; le blanc règne sur la partie inférieure, et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie; il a la queue ronde et carrée par le bout, et les ailes si courtes, qu'elles ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue: il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant: ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages, il ait intention de se dérober au chasseur; car, avec une pareille intention, il se garderoit bien d'élever la voix; l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de

se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives.

*XLIII. Le merle brun d'Abyssinie.* Les anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier; et s'il s'en tenoit là, on pourroit dire qu'il est du très-petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui : mais il aime aussi les raisins, et, dans la saison, il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis : il a tout le dessus de la tête et du corps brun; les couvertures des ailes de même couleur; les pennes des ailes et de la queue d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair; la gorge d'un brun clair; tout le dessous du corps d'un jaune fauve, et les pieds noirs.

#### DU GRISIN DE CAYENNE.

Le sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies, et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur; tout le dessus du corps est



d'un gris cendré; la queue est plus foncée et terminée de blanc; ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre; les couvertures des ailes sont noirâtres, et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche; les plumes des ailes sont bordées extérieurement de gris clair, et terminées de blanchâtre; le bec est noir, et les pieds cendrés.

Le mâle de cet oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi, son bec de sept lignes, ses pieds de même; et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre; et par cette raison, le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

### DU VERDIN DE LA COCHINCHINE.

Le nom de cet oiseau indique assez la couleur principale et dominante de son plumage, qui est le vert; ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes plumes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos : la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à la

base du bec inférieur; le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche, et remonte sur le bec supérieur, où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en-bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui tombe sur la poitrine : le ventre est vert, le bec noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardonneret. Je n'ai pu mesurer sa longueur totale, parce que les plumes de la queue n'avoient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau : aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paroît formé sur le modèle de celui des merles; ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc envoyé en droiture de ce pays.

#### DE LAZURIN.

Cet oiseau n'est certainement pas un merle; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions : cependant, comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, etc., on lui a donné le nom de *merle de la Guiane*, en attendant que des voyageurs zélés pour le progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom,

et surtout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire par l'extérieur, je le placerois entre les geais et les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête et du cou; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue: tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les plumes de la queue, qui sont étagées. Le dessus du corps, depuis la naissance du cou, et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougeâtre; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les plumes des ailes: mais quelques-unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle; sa longueur totale est de huit pouces et demi, sa queue de deux et demi, son bec de douze lignes, et ses pieds de dix-huit. Les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue.

## DES BREVES.

Je n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la Nature elle-même les a distingués : en effet, les breves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort et les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connoissons que quatre oiseaux de cette espèce : je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur du terme ; car ils se ressemblent tellement entre eux, et pour la forme totale, et pour les principales couleurs, et pour leur distribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête et la queue noirs en tout ou en partie ; tous quatre ont le dessus du corps d'un vert plus ou moins foncé ; tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile ; enfin presque tous, excepté notre breve des Philippines, ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

I. Cette breve des Philippines a la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur; le dessus du corps, compris les couvertures et les petites pen-nes des ailes les plus proches du dos d'un vert foncé; la poitrine et le haut du ventre d'un vert plus clair; le bas-ventre et les couvertures de la queue couleur de rose; les grandes plumes des ailes noires à leur origine et à leur extrémité, et marquées d'une tache blanche entre deux; le bec brun jaunâtre, et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de six pouces un quart, à cause de sa courte queue; mais il a plus de huit pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, et il est à très-peu près de la grosseur de notre merle. Ses ailes, qui forment, étant déployées, une envergure de douze pouces, s'étendent dans leur repos au-delà de la queue, qui n'a que douze lignes; les pieds en ont dix-huit.

II. La breve que M. Edwards a représentée sous le nom de *pie à courte queue des Indes orientales*, n'a pas la tête entièrement noire; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou. Ces deux dernières bandes sont séparées de celles

du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même bande du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas-ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune, la gorge blanche, et la queue bordée de vert par le bout. Il venoit de l'île de Ceylan.

III. Notre breve du Bengale a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils orangés; tout le dessous du corps est jaune, et ce qui est noir dans les grandes plumes de l'aile des deux oiseaux précédents, est dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette breve est un peu plus grande que la première, et de la grosseur du merle ordinaire.

IV. Notre breve de Madagascar a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre, qui prend un peu de jaune par-derrière et sur les côtés; tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par-derrière à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux, et vont se terminer à la base du bec tant su-

périeur qu'inférieur; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première breve; la gorge est mêlée de blanc et de jaune, et le dessous du corps est d'un jaune brun.

---

## DU MAINATE DES INDES ORIENTALES.

IL suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger, pour sentir qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux et des choucas, avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines, et surtout du martin, lesquels sont du même pays, ont le bec de même, et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir partout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le vert et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable, c'est une double crête jaune irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête derrière l'œil : ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre, et ne sont séparées sur l'occiput que par une bande de plumes longues et étroites qui part

de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec, qui a dix-huit lignes de long, est jaune; mais il prend une teinte rougeâtre près de la base. Enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les ailes plus longues que notre merle; celles-ci, qui, étant repliées, s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes; et parmi celles de l'aile, c'est la première qui est la plus courte, et la troisième qui est la plus longue.

Tel étoit le mainate que nous avons fait représenter; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non-seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille, et dans la forme même de cette double crête qui la caractérise; et qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter et pour parler; qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet nommé *l'oiseau parleur* par excellence, et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.



## VARIÉTÉS DU MAINATE.

I. Le mainate de M. Brisson diffère du nôtre en ce qu'il a sur le milieu des premières pennes de l'aile une tache blanche qui ne paroît pas dans le nôtre, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi à cette description, soit qu'étant cachée sous les autres pennes, elle nous ait échappé. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II. Le mainate de Bontius avoit le plumage bleu de plusieurs teintes, et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, etc. Une autre différence très-remarquable, c'est que ce fond bleu étoit semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à leur forme et à leur distribution, mais non quant à sa couleur; car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré.

III. Le petit mainate de M. Edwards avoit sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson; mais ce qui le différencie d'une manière assez marquée, c'est que ses deux crêtes s'unissant derrière l'occiput, lui formoient une demi-couronne qui embrassoit le derrière de la tête d'un œil à l'autre.

M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle ; il laisse à décider si, malgré la disproportion de la taille, on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV Le grand mainate de M. Edwards a la même conformation de crête que son petit mainate, dont il ne diffère que par la taille et par de très-légères variétés de couleurs. Il est à peu près de la grosseur du geai, par conséquent double du précédent, et le jaune du bec et des pieds est franc, sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates soit sujette à changer de couleur selon les différentes saisons de l'année, et selon les différents mouvements dont ils sont agités.

#### DU GOULIN.

Il y a au Cabinet du Roi deux individus de cette espèce : tous deux ont le dessus du corps d'un gris clair argenté, la queue et les ailes plus rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, et dont l'œil occupe le foyer intérieur ; enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue ; mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu près de la grosseur de notre merle : il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches blanches ; la peau

nue qui environne les yeux, couleur de chair; le bec, les pieds et les ongles, noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun jaunâtre, les parties chauves de la tête jaunes, ainsi que les pieds, les ongles, et la moitié antérieure du bec. M. Poirre nous apprend que cette peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin*, sous lequel il est connu aux Philippines, parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non-seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui représenté dans la planche figure 2, mais qui en diffère par sa grandeur et par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale. Les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux sont couleur de chair, et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre deux : toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue sont pareillement d'un beau noir, ainsi que le dessous du corps, les ailes et la queue. Le dessus du corps est gris : mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou, plus fon-

cée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre; les ailes sont très-courtes, et excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au Cabinet du Roi appartiennent à la même espèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs, et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbres, surtout de l'arbre qui porte les cocos : ils vivent de fruits et sont très-voraces; ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire, qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, et par où la nourriture ne fait que passer.

### DU MARTIN.

Cet oiseau est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur qu'il est d'un appétit très-glouton; il donne la chasse aux mouches, aux papillons, aux scarabées; il va, comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons, la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux, qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos, et souvent au nombre de







*Prêtre pin*

*Al. Massard sc.*

|                         |          |                        |     |
|-------------------------|----------|------------------------|-----|
| 1. Le Mainate . . . . . | Page 203 | 3. Le Martin . . . . . | 208 |
| 2. Le Goulin . . . . .  | 206      | 4. Le Jaseur . . . . . | 214 |





dix ou douze à la fois : mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie ; car les martins, qui s'accommodent de tout, becqueteroient la chair vive, et leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarrassent. Ce sont, à vrai dire, des oiseaux carnassiers, mais qui, sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, et n'attaquent de front que des animaux petits et foibles. On a vu un de ces oiseaux, qui étoit encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presque en un instant ; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes et l'air souffrant : mais ce mauvais quart d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaieté ordinaire ; et environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'avalait comme le premier, et avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin ; il en détruit beaucoup, et par-là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les con-

trées intermédiaires; mais il a été long-temps étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, gouverneur général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles, songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes, et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, et l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorsque, des colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en vouloient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île, et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible : on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que s'il fouilloit la terre fraîchement remuée, c'étoit pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendoit le bienfaiteur des colons; malgré tout cela, il fut proscrit par le conseil, et, deux heures après l'arrêt qui les condamnoit, il n'en restoit pas une seule paire dans l'île. Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir : les sauterelles, s'étant multipliées sans obstacle, causèrent de nouveaux dégâts, et le peuple, qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on

pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave, se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription : ceux-ci furent reçus avec des transports de joie ; on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication : on les mit sous la protection des lois, et même sous une sauvegarde encore plus sacrée ; les médecins, de leur côté, décidèrent que leur chair étoit une nourriture malsaine. Tant de moyens si puissants, si bien combinés, ne furent pas sans effet ; les martins, depuis cette époque, se sont prodigieusement multipliés et ont entièrement détruit les sauterelles : mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient ; car ce fond de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, et le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins et les dattes ; ils en sont venus même à déplanter les blés, le riz, le maïs, les fèves, et à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie ; de sorte qu'après avoir délivré ces colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable et plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts : mais ce remède auroit, à coup sûr, d'autres inconvénients. Le grand secret seroit d'entretenir en tout temps

un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, et de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication; peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, etc., on trouveroit le moyen de s'en débarrasser sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux, et les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres, ou même certaines allées d'arbres, souvent fort voisines des habitations, pour y passer la nuit; et ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses, que les branches en sont entièrement couvertes, et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, ils commencent par babiller tous à la fois et d'une manière très-incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très-varié et très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires, suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année, la première vers le milieu du printemps; et ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse. Leurs nids sont de construction grossière, et ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer; ils les attachent dans les aisselles de feuil-

les du palmier - latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits : si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur le ravisseur à coups de bec ; et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture ; et si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert qui donne un libre accès aux père et mère, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel, puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoisent fort vite ; ils apprennent facilement à parler : tenus dans une basse-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc., et ils accompagnent leur babil de certains accents et de certains gestes qui sont remplis de gentillesse.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles : ils ont le bec et les pieds jaunes comme eux, mais plus longs, et la queue plus courte, la tête

et le cou noirâtres; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre, de forme triangulaire; le bas de la poitrine et tout le dessus du corps, compris les ouvertures des ailes et de la queue, d'un brun marron; le ventre blanc; les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes brunes, les grandes noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur, et de là blanches jusqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est pliée : les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur.

---

## DU JASEUR.

L'ATTRIBUT caractéristique qui distingue cet oiseau de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent plusieurs des pennes moyennes de ses ailes. Ces appendices ne sont autre cho-

En allemand, *zinzerelle*, *boehmer*, *boehcimle*, *boehmisehe drostel*, *hauben drostel*, *pest-vogel*, *krieg-vogel*, *wipstertz*, *seide-schwantz*, *sehnee-tesche*, *sehnee-vogel*; en italien, *beccofrisone*, *galletto del bosco*, *uccello del mondo nuovo*; en anglais, *bohemian chatterer*, *bohemian jay*, *silk-tail*.

se qu'un prolongement de la côte au-delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette, et prend une couleur rouge. On compte quelquefois jusqu'à huit penes de chaque côté, lesquelles ont de ces appendices. Quelques-uns ont dit que les mâles en avoient sept, et les femelles cinq; d'autres, que les femelles n'en avoient point du tout. Pour moi, j'ai observé des individus qui en avoient sept à l'une des ailes et cinq à l'autre, quelques-uns qui n'en avoient que trois, et d'autres qui n'en avoient pas une seule, et qui avoient encore d'autres différences de plumage; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives et des merles ayant très-bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le distinguent, il étoit modelé sur des proportions différentes; qu'il avoit le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure, qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, etc. Mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pie-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, et qu'il n'est point oiseau carnassier. A la vérité, il a plusieurs

traits de conformité avec les pie-grièches et les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, etc.; mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisque avec tant de rapports extérieurs et de moyens semblables, le jaseur se nourrit et se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat propre de cet oiseau : on se tromperoit fort, si, d'après les noms de *geai de Bohême*, de *jaseur de Bohême*, d'*oiseau de Bohême*, que Gesner, M. Brisson et plusieurs autres lui ont donnés, on se persuadoit que la Bohême fût son pays natal, ou même son principal domicile; il ne fait qu'y passer, comme dans beaucoup d'autres contrées. En Autriche, on croit que c'est un oiseau de Bohême et de Stirie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là; mais en Bohême on seroit tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe, et en Saxe comme un oiseau du Danemark ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçants anglais assurèrent au docteur Lister, il y a près de cent ans, que les jaseurs étoient fort communs dans la Prusse. Rzaczynski nous apprend qu'ils passent dans la grande et petite Pologne et dans la Lithuanie. On a mandé de Dresde à M. de Réaumur, qu'ils nichoient dans les environs de Pétersbourg. M. Linnæus a avancé,



apparemment sur de bons mémoires, qu'ils passent l'été et par conséquent font leur ponte dans les pays qui sont au-delà de la Suède; mais ses correspondants ne lui ont appris aucun détail sur cette ponte et ses circonstances. Enfin M. de Strahlenberg a dit à Frisch qu'il en avoit trouvé en Tartarie dans des trous de rocher; c'est sans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reste, quel que soit le domicile de choix des jaseurs, je veux dire celui où, rencontrant une température convenable, une nourriture abondante et facile, et toutes les commodités relatives à leur façon de vivre, ils jouissent de l'existence, et se sentent pressés de la transmettre à une nouvelle génération, toujours est-il vrai qu'ils ne sont rien moins que sédentaires, et qu'ils font des excursions dans toute l'Europe. Ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre, en France, en Italie, et sans doute en Espagne : mais sur ce dernier article, nous en sommes réduits aux simples conjectures; car il faut avouer que l'histoire naturelle de ce beau royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous est guère plus connue que celle de la Californie et du Japon.

Les migrations des jaseurs sont assez régulières dans chaque pays, quant à la saison; mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avoit ouï dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent con-

stamment la même route. Le jeune prince Adam d'Aversperg, chambellan de leurs majestés impériales, l'un des seigneurs de Bohême qui a les plus belles chasses, et qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer au progrès de l'histoire naturelle, nous apprend dans un Mémoire adressé à M. de Buffon, que cet oiseau passe tous les trois ou quatre ans des montagnes de Bohême et de Stirie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la fin de cette saison, et que, même en Bohême, on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes. Ceux qui se sont égarés en France et en Angleterre y ont paru dans le fort de l'hiver, et toujours en petit nombre ; ce qui donneroit lieu de croire que ce n'étoit en effet que des égarés qui avoient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, et qui étoient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades, ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourroit encore inférer de ces faits, que la France et l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales : mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie ; car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand nombre, notamment en l'année 1571, au mois de décembre ; il n'étoit pas rare d'y en voir des volées de cent et plus, et on en prenoit

souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avoit eu lieu au mois de février 1550, dans le temps que Charles-Quint se faisoit couronner à Bologne; car dans les pays où ces oiseaux ne se montrent que de loin en loin, leurs apparitions font époque dans l'histoire politique, et d'autant plus que lorsqu'elles sont très-nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste, la guerre ou d'autres malheurs : cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblements de terre; car, dans l'apparition de 1551, on remarqua que les jaseurs, qui se répandirent dans le Modénois, le Plaisantin, et dans presque toutes les parties de l'Italie, évitèrent constamment d'entrer dans le Ferrarais, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays.

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre, que le soleil en est obscurci : seroit-ce une excessive multiplication qui produiroit ces migrations prodigieuses, ces sortes de débordements, comme

il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du Nord appelés *lemings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine dans les temps où elle étoit moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la Nature? ou bien les jaseurs seroient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales, qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux? On prétend que, lorsqu'ils s'en retournent, ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, et cela est confirmé par le témoignage de M. le comte de Strahlenberg, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie.

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau, lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins; d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en français par celui de *vinette*. Après les raisins, il préfère, dit-on, les baies de troène, ensuite celles de rosier sauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les sorbes, les groseilles sauvages, les figues, et en général tous les fruits fondants et qui abondent en suc. Celui qu'Aldrovande a nourri pendant près de trois mois ne mangeoit des baies de lierre et de la chair crue qu'à toute extrémité, et il n'a jamais touché aux grains; il buvoit souvent, et à huit ou dix reprises à cha-

que fois. On donnoit à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vienne de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chenevis concassé, et des grains de genièvre, pour lequel il montroit un appétit de préférence; mais, malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il n'a vécu que cinq ou six jours. Ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser, et qu'il ne se façonne en peu de temps à l'esclavage; mais un oiseau accoutumé à la liberté, et par conséquent à pourvoir lui-même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la volière la mieux administrée. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volières font constamment leurs ordures dans un même endroit.

Ces oiseaux sont d'un caractère tout-à-fait social; ils vont ordinairement par grandes troupes, et quelquefois ils forment des volées innombrables: mais, outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paroissent capables entre eux d'un attachement de choix, et d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des sexes; car non-seulement le mâle et la femelle se caressent mutuellement et se donnent tour à tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence et d'amitié de mâle à mâle comme de femelle à femelle. Cet-

te disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvénients pour celui qui en est doué; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, et le précipite dans les pièges que des êtres moins aimants, et plus dominés par l'intérêt personnel, multiplient sous ses pas : aussi ces oiseaux passent-ils pour être des plus stupides, et ils sont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives, qui passent en même temps, et leur chair est à peu près de même goût; ce qui est assez naturel, vu qu'ils vivent à peu près des mêmes choses. J'ajoute qu'on en tue beaucoup à la fois, parce qu'ils se posent fort près les uns des autres.

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorsqu'ils partent; ce cri est *zi, zi, ri*; selon Frisch et tous ceux qui les ont vus vivants, c'est plutôt un gazouillement qu'un chant; et le nom de *jaseurs* qui leur a été donné indique assez que, dans les lieux où on les a nommés ainsi, on ne leur connoissoit ni le talent de chanter, ni celui de parler, qu'ont les merles; car jaser n'est ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même jusqu'à leur disputer le titre de jaseurs. Néanmoins le prince d'Aversperg dit que leur chant est très-agréable. Cela se peut concilier : il est très-possible que le jaseur ait

un chant agréable dans le temps de l'amour, qu'il le fasse entendre dans les pays où il perpétue son espèce; que partout ailleurs il ne fasse que gazouiller et que jaser, lors même qu'il est en liberté; enfin, que, dans des cages étroites, il ne dise rien du tout.

Son plumage est agréable dans l'état de repos : mais, pour en avoir une idée complète, il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue, et relève sa huppe, en un mot, lorsqu'il étale toutes ses beautés; c'est-à-dire qu'il faut le voir voler, mais le voir d'un peu près. Ses yeux, qui sont d'un beau rouge, brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande noire sur laquelle ils sont placés; ce noir s'étend sous la gorge et tout autour du bec : la couleur vineuse plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos et de la poitrine, et la couleur cendrée du croupion, sont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune et de rouge formé par les différentes taches des ailes et de la queue; celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne, et jaune à son extrémité : les pennes des ailes sont noirâtres les troisième et quatrième marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, et la plupart de celles-ci terminées par ces larmes plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec et les pieds sont noirs, et plus courts à

proportion que dans le merle. La longueur totale de l'oiseau est, selon M. Brisson de sept pouces un quart, sa queue de deux pouces un quart, son bec de neuf lignes, ainsi que son pied, et son vol de treize pouces. Pour moi, j'en ai observé un qui avoit toutes les dimensions plus fortes; peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être une simple variété individuelle.

J'ignore quelle est la livrée des jeunes; mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue est d'un jaune moins vif dans les femelles, et qu'elles ont sur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres, et non pas jaunes, comme elles sont dans les mâles. Il ajoute une chose difficile à croire, quoiqu'il l'atteste d'après sa propre observation: c'est que dans les femelles la queue est composée de douze pennes, au lieu que, selon lui, elle n'en a que dix dans les mâles. Il est plus aisé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles observés par Aldrovande avoient perdu deux de ces pennes.

#### VARIÉTÉ DU JASEUR.

On a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avoit beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives. De plus Aldrovande a observé qu'il avoit le *sternum* conformé de la manière la plus avanta-



geuse pour fendre l'air et seconder l'action des ailes : on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe ; et comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique : aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en étoit venu plusieurs du Canada à M. de Réaumur, où on lui a donné le nom de *récollet*, à cause de quelque similitude observée entre sa huppe et le froc d'un moine. Du Canada il a pu facilement se répandre, et il s'est répandu du côté du Sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline ; Fernandès l'a vu dans le Mexique aux environs de Tezcuco, et j'en ai observé un qui avoit été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once, selon Catesby ; il a une huppe pyramidale lorsqu'elle est relevée, le bec noir et à large ouverture ; les yeux placés sur une bande de même couleur, séparée du fond par deux traits blancs ; l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant ; le dessus de la tête, la gorge, le cou et le dos, d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée ; les couvertures et les plumes des ailes, le bas du dos, le croupion, et une grande partie de la queue, de différentes teintes de cendré ; la poitrine blanchâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue ; le ventre et les flancs d'un jaune pâle. Il paroît, d'après cette description et d'après les me-

sures prises, que ce jaseur américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées, et d'une couleur un peu plus rembrunie; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue : mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, et il a, comme lui, sept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractérisent cette espèce. M. Brooke, chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étoient privées de ces appendices, et qu'elles n'avoient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles. Le jaseur de Cayenne que j'ai observé n'avoit pas en effet ces mêmes appendices, et j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage, dont les couleurs étoient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.

---

## DU GROS-BEC.<sup>1</sup>

LE gros-bec est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Espagne et l'Italie, jusqu'en Suède. L'espèce, quoique assez séden-

<sup>1</sup> Ainsi nommé parce que son bec est plus gros que son corps ne paroît le comporter. On l'appelle aussi *pinson à gros bec*, et *mangeur de noyaux*.







Le Gros-bec

Le Gros-bec . . . . . Page 226  
 Le Bec-croisé . . . . . 229

Le Cardinal

3 Le Cardinal Puppe . . . . . 237  
 4 Le Grivelin . . . . . 239



taire, n'est pas nombreuse. On voit toute l'année cet oiseau dans quelques-unes de nos provinces de France, où il ne dispaçoit que pour très-peu de temps pendant les hivers les plus rudes; l'été, il habite ordinairement les bois, quelquefois les vergers, et vient autour des hameaux et des fermes en hiver. C'est un animal silencieux, dont on entend très-rarement la voix, et qui n'a ni chant ni même aucun ramage décidé. Il semble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux, et qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix; car il ne vient point à l'appau, et quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gesner, et la plupart des naturalistes après lui, ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger; j'en ai voulu goûter, et je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été, et qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril: ils volent par petites troupes, et vont en arrivant se percher dans des taillis. Ils nichent sur les arbres, et établissent ordinairement leur nid à dix ou douze pieds de hauteur, à l'insertion des grosses branches contre le tronc; ils le composent, comme les tourterelles, avec des bûchettes de bois sec, et quelques petites racines pour les entrelacer. Ils pondent communément cinq œufs bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produi-

sent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, etc.; et lorsque l'on veut les dénicher ils les défendent courageusement et mordent bien serré. Leur bec épais et fort leur sert à briser les noyaux et autres corps durs; et quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes. J'en ai nourri long-temps dans des volières : ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers. Il faut les tenir dans une cage particulière; car, sans paroître hargneux et sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus foibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés; ils les attaquent, non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau et emportant la pièce. En liberté, ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits. Les loriots mangent la chair des cerises, et les gros-becs cassent les noyaux et en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de sapin, de pin, de hêtre, etc.

Cet oiseau solitaire et sauvage, silencieux, dur d'oreille, et moins fécond que la plupart des autres oiseaux, a toutes ses qualités plus concentrées en lui-même, et n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la Nature. Le mâle et la femelle sont de la même grosseur et se ressemblent assez. Il n'y a dans notre climat aucune race différente, aucune va-



riété de l'espèce; mais il y a beaucoup d'espèces étrangères qui paroissent en approcher plus ou moins, et dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant.

### DU BEC-CROISÉ.

L'espèce du bec-croisé est très-voisine de celle du gros-bec; ce sont des oiseaux de même grandeur, de même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits, et ne différant l'un de l'autre que par une espèce de difformité qui se trouve dans le bec; et cette difformité du bec-croisé, qui seule distingue cet oiseau du gros-bec, le sépare aussi de tous les autres oiseaux, car il est l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut; et la preuve que c'est plutôt un défaut, une erreur de Nature, qu'un de ses traits constants, c'est que le type en est ici variable, tandis que partout ailleurs il est fixe, et que toutes les productions suivent une loi déterminée dans leur développement et une règle invariable dans leur position, au lieu que le bec de cet oiseau se trouve

Ainsi nommé parce que les deux mandibules du bec de cet oiseau se croisent à leur extrémité. Gesner lui a donné le nom grec et latin, *toxia* (*ab obliquitate mandibularum*). On l'appelle en Allemagne, *kreutz-schnabel*, *creutz-voegel*; par quelques-uns, *krinis*, *grinitz* (oiseau verdâtre); en Angleterre, *cross-bill*, ou *cross-beak*, *sheldapple*.

croisé tantôt à gauche et tantôt à droite dans différents individus; et comme nous ne devons supposer à la Nature que des vues fixes et des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribuer cette différence de position à l'usage que cet oiseau fait de son bec, qui seroit toujours croisé du même côté, si de certains individus ne se donnoient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite, comme, dans l'espèce humaine. on voit des personnes se servir de la main gauche de préférence à la droite. L'ambiguité de position dans le bec de cet oiseau est encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très-incommodé; c'est un excès d'accroissement dans chaque mandibule du bec : les deux pointes ne pouvant se rencontrer, l'oiseau ne peut ni becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté; et c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, *et vice versâ*.

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports et ne puisse par conséquent avoir quelque usage, et que tout être sentant tire parti même de ses défauts, ce bec difforme, crochu en haut et en bas, courbé par ses extrémités en deux sens opposés, paroît fait exprès pour détacher et enlever les écailles des pommes de pin et tirer la graine qui se trouve placée sous chaque écaille; c'est

de ces graines que cet oiseau fait sa principale nourriture : il place le crochet inférieur de son bec au-dessous de l'écaille pour la soulever, et il la sépare avec le crochet supérieur ; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre. Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper ; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage pour monter jusqu'au haut des juchoirs : il monte aussi tout autour de la cage à peu près comme le perroquet ; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeler par quelques-uns *le perroquet d'Allemagne*.

Le bec-croisé n'habite que les climats froids, ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite, et y demeure toute l'année ; néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard et en grandes troupes dans d'autres pays. Ils ont paru, en 1756 et 1757, dans le voisinage de Londres, en grande quantité. Ils ne viennent point régulièrement et constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues ; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix et quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulières, et qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans. La

seule cause qu'on puisse s'imaginer, c'est quelque intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui, dans de certaines années, auroient détruit ou fait avorter les fruits et les graines dont ils se nourrissent, ou bien quelque orage, quelque ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté; car ils arrivent en si grand nombre, et en même temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation, et qu'on les prend, pour ainsi dire, à la main, sans qu'ils fuient.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé, qui habite les climats froids de préférence, se trouve dans le nord du nouveau continent comme dans celui de l'ancien; cependant aucun voyageur en Amérique n'en fait mention : mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y trouver, c'est que, indépendamment de la présomption générale toujours avérée confirmée par le fait, que tous les animaux qui ne craignent pas le froid ont passé d'un continent à l'autre et sont communs à tous deux, le bec-croisé se trouve en Groenland, d'où il a été apporté à M. Edwards par des pêcheurs de baleine; et ce naturaliste, plus versé que personne dans la connoissance des oiseaux, remarque avec raison que les oiseaux, tant aquatiques que terrestres, qui fréquentent les hautes latitudes du Nord, se répandent indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique et de l'Europe.

Le bec-croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier : à peine trouve-t-on dans un grand nombre deux individus semblables ; car non-seulement les couleurs varient par les teintes , mais encore par leur position et dans le même individu , pour ainsi dire , dans toutes les saisons et dans tous les âges. M. Edwards, qui a vu un très-grand nombre de ces oiseaux, et qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, et la femelle d'un vert jaunâtre ; mais, dans l'un et dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes et les pieds sont absolument de la même forme et des mêmes couleurs. Gesner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui étoit noirâtre au mois de septembre, et qui prit du rouge dès le mois d'octobre : il ajoute que les parties où le rouge commence à paroître sont le dessous du cou, la poitrine et le ventre ; qu'ensuite le rouge devient jaune ; que c'est surtout pendant l'hiver que les couleurs changent, et qu'on prétend qu'en différents temps elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le vert et sur le gris cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particulière, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, d'un bec-croisé verdâtre trouvé dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, et que, dans certaines saisons, il y en a partout de cette couleur. Selon Frisch, qui connoissoit parfaitement ces oiseaux, qui sont

communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre ou d'un vert mêlé de rouge : mais ils perdent ce rouge, comme les linottes, lorsqu'on les tient en cage, et ne conservent que le vert, qui est la couleur plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *kri-nis* ou *grinitz*, comme qui diroit *oiseau verdâtre*. Ainsi les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards; il n'est pas à présumer, comme ses figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge et la femelle verte; et tout porte à croire que, dans la même saison et au même âge, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus foibles.

Cet oiseau, qui a tant de rapports au gros-bec, lui ressemble encore par son peu de génie : il est plus bête que les autres oiseaux; on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main; et comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie. Il est muet pendant l'été, et sa voix, qui est fort peu de chose, ne se fait entendre qu'en hiver. Il n'a nulle impatience dans la captivité; il vit long-temps en cage : on le nourrit avec du chenevis écrasé; mais cette nourriture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge. Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger.

•

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins et de sapins; ils semblent craindre le beau jour, et ils n'obéissent point à la douce influence des saisons : ce n'est pas au printemps, mais au fort de l'hiver, que commencent leurs amours; ils font leurs nids dès le mois de janvier, et leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre. Ils établissent le nid sous les grosses branches des pins, et l'y attachent avec la résine de ces arbres; ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guère y pénétrer. Les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes, et ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas combien ils font d'œufs; mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille et leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, et qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AU GROS-BEC.

I. *Le gros-bec de Coroman/lel.* Cet oiseau des Indes orientales auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la

même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue, et n'en différant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre; en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat : et comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel et le gros-bec d'Europe, on peut, avec grande vraisemblance, ne le regarder que comme une seule et même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété dont aucun naturaliste n'a fait mention.

II. *Le gros-bec bleu d'Amérique.* L'oiseau d'Amérique, auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes pas sûrs que ce soit une espèce particulière et différente de celle d'Europe; car cet oiseau d'Amérique est de la même grosseur et de la même taille que notre gros-bec : il n'en diffère que par la couleur du bec qu'il a plus rouge, et du plumage qu'il a plus bleu; et s'il n'avoit pas la queue plus longue, on ne pourroit pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun naturaliste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'oiseau de la Caroline auquel Catesby a donné le nom de *gros-bec bleu*.

III. *Le dur-bec.* L'oiseau du Canada auquel nous



avons donné le nom de *dur-bec*, parce qu'il paroît avoir le bec plus dur, plus court et plus fort à proportion que les autres gros-becs. Il lui falloit nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non-seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge, de la grosseur de notre gros-bec, avec une plus longue queue, et qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée; la femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête et le croupion, et une légère teinte de couleur rose sur la partie inférieure du corps. Salerne dit qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil*. Ce nom n'a pas été mal appliqué; car il a peut-être plus d'affinité avec les bouvreuils qu'avec les gros-becs. Les habitants de cette partie de l'Amérique pourroient nous en instruire par une observation bien simple; c'est de remarquer si cet oiseau siffle comme le bouvreuil presque continuellement, ou s'il est presque muet comme le gros-bec.

IV *Le cardinal huppé*. Oiseau des climats tempérés de l'Amérique, décrit sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, appelé aussi *cardinal huppé*, et auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même temps deux caractères.

tères, savoir, la couleur et la huppe. Cette espèce approche assez de la précédente, c'est-à-dire de celle du dur-bec; il est de la même grosseur, et en grande partie de la même couleur : il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, et il est à peu près du même climat. On pourroit donc, s'il n'avoit pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun rougeâtre; son bec est aussi d'un rouge bien plus pâle, mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté, et la remuent très-souvent. Je placerois volontiers cet oiseau avec les bouvreuils ou avec les pinsons, plutôt qu'avec les gros-becs, parce qu'il chante très-bien, au lieu que les gros-becs ne chantent pas. M. Salerne dit que le ramage du cardinal huppé est délicieux, que son chant ressemble à celui du rossignol, qu'on lui apprend aussi à siffler comme aux serins de Canarie; et il ajoute que cet oiseau, qu'il a observé vivant, est hardi, fort et vigoureux, qu'on le nourrissoit de graines et surtout de millet, et qu'il s'apprivoise aisément.

Les quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer sont tous de la même grosseur à peu près que le gros-bec d'Europe : mais il y a plusieurs autres espèces moyennes et plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur et de

climat, et qui, quoique toutes différentes entre elles ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, et sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudroit les rapporter; on leur a même donné les noms de *moyens gros-becs*, *petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme et de la même grandeur que celui des gros-becs d'Europe.

V *Le rose-gorge*. La première de ces espèces de moyenne grandeur est celle connue sous la dénomination de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous donnons le nom de *rose-gorge*, parce qu'il est très-remarquable par ce caractère, ayant la gorge d'un beau rouge-rose, et parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau, et en a donné une assez bonne figure; mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles : nos habitants de la Louisiane pourroient nous en instruire.

VI. *Le grivelin*. La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau indiqué sous la dénomination de *gros-bec du Brésil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessous du corps tacheté comme le sont les grives. C'est un oiseau très-joli, et qui, ne ressemblant à

aucun autre, mérite un nom particulier. Il paroît avoir beaucoup de rapport avec l'oiseau indiqué par Marcgrave, et qui s'appelle au Brésil *guiraticira*. Cependant, comme la courte description qu'en donne cet auteur ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur, et les plus petites encore, desquelles nous allons faire mention, approchent beaucoup plus du moineau que du gros-bec, tant par la grandeur que par la forme du corps; mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs, parce que leur bec est, comme celui de ces oiseaux, beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

VII. *Le rouge-noir*. La troisième espèce de ces gros-becs de moyenne grandeur est l'oiseau désigné sous le nom de *gros-bec de Cayenne*, et auquel nous donnons le nom de *rouge-noir*, parce qu'il a tout le corps rouge, et la poitrine et le ventre noirs. Cet oiseau, qui nous est venu de Cayenne, n'a été indiqué par aucun naturaliste; mais comme nous ne l'avons pas eu vivant, nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles : nos habitants de la Guiane pourront nous en instruire.

VIII. *Le flavert*. La quatrième espèce de ces

moyens gros-becs étrangers est l'oiseau qu'on a décrit sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flavert*, parce qu'il est jaune et vert : il diffère donc du précédent presque autant qu'il est possible par les couleurs; cependant, comme il est de la même grosseur, de la même forme, tant de corps que de bec, et qu'il est aussi du même climat, on doit le regarder comme étant d'une espèce très-voisine du rouge-noir, si même ce n'est pas une simple variété d'âge ou de sexe dans cette même espèce. M. Brisson a le premier indiqué cet oiseau.

IX. *La queue en éventail*. La cinquième espèce de ces gros-becs étrangers, de moyenne grosseur, est l'oiseau nommé *queue en éventail de Virginie*: il nous est venu de cette partie de l'Amérique, et n'a été indiqué par aucun auteur avant nous. Nous avons vu deux de ces oiseaux vivants; mais n'ayant pu les conserver nous ne sommes pas sûrs que ce soient le mâle et la femelle, et ce pourroit être une variété de l'âge. Au reste, ces oiseaux sont si remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractère seul suffit pour ne les pas confondre avec les autres du même genre.

X. *Le padda, ou l'oiseau de riz*. La sixième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oi-

seau de la Chine décrit et dessiné par M. Edwards, et qu'il nous indique sous ce nom de *padda* ou *oiseau de riz*, parce que l'on appelle en chinois *padda* le riz qui est encore en gousse, et que c'est de ces gousses de riz qu'il se nourrit. Cet auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux; et il suppose, avec toute apparence de raison, que celle de sa planche xli représente le mâle, et celle de la planche xlii la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce. C'est un très-bel oiseau : car indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre, et qu'elles paroissent duvetées, ou plutôt couvertes partout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes; ce qui leur donne un reflet très-agréable. M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vu vivant : il dit seulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz; que les voyageurs qui font le commerce des Indes orientales l'appellent *moineau de Java* ou *moineau indien*; que cela paroîtroit indiquer qu'il se trouve aussi-bien dans les Indes qu'à la Chine; mais il croit plutôt que, dans le commerce qui se fait par les Européens entre la Chine et Java, on a apporté souvent ces beaux oiseaux et que c'est de là qu'on les a nommés *moineaux de Java*, *moineaux indiens*; et enfin que ce qui prouve qu'ils sont naturels aux pays de la Chine, c'est qu'on en trouve la figure

sur les papiers peints et sur les étoffes chinoises.

Les espèces dont nous allons parler sont encore plus petites que les précédentes, et par conséquent différent si fort de notre gros-bec par la grosseur, qu'on auroit tort de les rapporter à ce genre, si la forme du bec, la figure du corps, et même l'ordre et la position des couleurs, n'indiquoient pas que ces oiseaux, sans être précisément des gros-becs, appartiennent néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

XI. *Le toucnam-courvi*. Le premier de ces petites espèces de gros-becs étrangers est le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Brisson a donné la description avec la figure du mâle, sous le nom de *gros-bec des Philippines*, mais auquel nous conserverons ici le nom qu'il porte dans son pays, parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres. La femelle est de la même grosseur que le mâle, mais les couleurs ne sont pas les mêmes; elle a la tête brune, ainsi que le dessus du cou, tandis que le mâle l'a jaune, etc. M. Brisson donne aussi la description et la figure du nid de ces oiseaux.

XII. *L'orchef*. Le second de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau des Indes orientales, indiqué sous la dénomination de *gros-bec des Indes*, et auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, par-

ce qu'il a le dessus de la tête d'un beau jaune, et qu'étant d'une espèce différente de toutes les autres, il lui faut un nom particulier. Cette espèce est nouvelle, et n'a été décrite par aucun auteur avant nous.

XIII. *Le gros-bec nonnette.* La troisième de ces petites espèces est l'oiseau que nous désignons sous la dénomination de *gros-bec*, appelé *la nonnette*, et auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est encore une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connoissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand oiseleur qui n'a pu nous en informer.

XIV. *Le grisalbin.* La quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle et aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau qu'on nous avoit donné sous la dénomination de *gros-bec de Virgine*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*, parce qu'il a le cou blanc, aussi-bien qu'une partie de la tête, et tout le reste du corps gris; et comme l'espèce diffère de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

XV *Le quadricolor.* Le cinquième de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau donné par Albin sous le nom de *moineau de la Chine*, et ensuite



par M. Brisson sous celui de *gros-bec de Java*, et auquel nous donnons ici le nom de *quadricolor*, qui suffira pour le distinguer de tous les autres, et qui lui convient très-bien, parce que c'est un bel oiseau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes; ayant la tête et le cou bleus, le dos, les ailes et le bout de la queue verts, une large bande rouge en forme de sangle sous le ventre et sur le milieu de la queue, et enfin le reste de la poitrine et du ventre d'un brun clair ou couleur de noisette. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

XVI. *Le jacobin et le domino*. La sixième espèce de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau connu des curieux sous le nom de *jacobin*, et auquel nous conserverons ce nom distinctif et assez bien appliqué : nous l'avons sous la dénomination de *gros-bec de Java*, dit *le jacobin*; et nous croyons que celui qu'on nous a donné sous le nom de *gros-bec des Moluques*, est de la même espèce, et probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiseaux vivants, et on les nourrit comme les serins. M. Edwards en a donné la description et la figure sous le nom de *gowri*, planche XL; et par la signification de ce mot, il présume que l'oiseau est des Indes, et non pas de la Chine. Nous eussions adopté ce nom *gowri* qu'il porte dans son pays natal, si celui de *jacobin* n'eût pas prévalu

par l'usage. On connoît deux autres oiseaux que les curieux appellent *dominos*, et qu'ils distinguent des jacobins : ils en diffèrent en effet en ce qu'ils sont plus petits; mais on doit les considérer comme variétés dans la même espèce. Les mâles sont probablement ceux qui ont le ventre tacheté, et les femelles l'ont d'un gris blanc uniforme. On peut voir la description de ces oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson, depuis la page 239 jusqu'à la page 244; mais il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

XVII. *Le baglafecht*. C'est un oiseau d'Abyssinie, qui a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire qui est des deux côtés de la tête s'élève dans le baglafecht jusqu'au dessus des yeux : la marbrure jaune et brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, et les grandes couvertures des ailes, ainsi que les plumes de ces mêmes ailes et celles de la queue, sont d'un brun verdâtre bordé de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre, et ses ailes dans leur état de repos vont à peu près au milieu de la queue.

Le baglafecht se rapproche encore du toucnam-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs de la pluie et de tout autre danger; mais il donne à son nid une

forme différente : il le roule en spirale à peu près comme une nautille; il le suspend, comme le toucnam-courvi, à l'extrémité d'une petite branche, presque toujours au-dessus d'une eau dormante, et son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire du côté opposé à la pluie. De cette manière le nid est non-seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu contre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafecht pour s'en nourrir.

XVIII. *Gros-bec d'Abyssinie*. Je rapporte encore aux gros-bec cet oiseau d'Abyssinie, qui leur ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus et les côtés de la tête, la gorge et la poitrine; le reste du dessous du corps, les jambes et la partie supérieure du corps, d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si dans ces endroits ces deux couleurs se fondoient en une seule; les plumes scapulaires sont noirâtres; les couvertures des ailes brunes, bordées de gris; les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de jaune, et les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abyssinie offre

de plus singulier, c'est la construction de son nid, et l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau et qui lui est commune avec le toucnam-courvi et le baglafecht. La forme de ce nid est à peu près pyramidale, et l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au-dessus de l'eau à l'extrémité d'une petite branche; l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'est. La cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison; ce qui forme, pour ainsi dire, deux chambres : la première, où est l'entrée du nid, est une espèce de vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord; ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire; puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre, où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction, les œufs sont à couvert de la pluie, de quelque côté que souffle le vent, et il faut remarquer qu'en Abyssinie la saison des pluies dure six mois; car c'est une observation générale, que les inconvénients exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile et ne l'étouffent entièrement. Ici il y avoit à se garantir non-seulement de la pluie, mais des singes, des écureuils, des serpents, etc. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, et, par des précautions raisonnées, les avoir écartés de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, et nous devons tout ce que nous en avons dit à M. le chevalier Bruce.

XIX. *Le guifso balito.*<sup>1</sup> Il n'est point d'espèce européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus de rapports que celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités et vit retiré dans les bois solitaires ; comme eux, il est aussi peu sensible aux plaisirs de l'amour, puisqu'il ne connoît pas le plaisir de chanter ; comme eux, enfin, il ne se fait guère entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande. Mais il diffère des gros-becs par deux traits assez marqués : premièrement, son bec est dentelé sur les bords ; en second lieu, ses pieds n'ont que trois doigts, deux en avant et un en arrière, disposition remarquable et qui n'a lieu que dans un petit nombre d'espèces. Ces deux traits de dissemblance m'ont paru assez décisifs pour que je dusse distinguer cet oiseau par un nom particulier, et je lui ai conservé celui sous lequel il est connu dans son pays natal.

La tête, la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge qui se prolonge en une bande assez étroite sous le corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue : il a tout le reste du dessous du corps, la partie supérieure du cou, le dos et la queue noirs ; les couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de blanc ; les pennes des ai-

Le nom entier de cet oiseau, tel qu'il se trouve sur les figures de M. le chevalier Bruce, est *guifso balito dimmo-won jerck*.

les brunes, bordées de verdâtre, et les pieds d'un rouge très-obscur. Les ailes dans leur situation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.

XX. *Gros-bec tacheté du cap de Bonne-Espérance.* L'oiseau que nous décrivons, quoique différent de nos gros-becs d'Europe par les couleurs et la distribution des taches, nous paroît néanmoins assez voisin de cette espèce pour qu'on puisse le regarder comme une variété produite par le climat, et par cette raison nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a assuré très-positivement que cet oiseau est le même que celui de l'article I; et il observe que ce qui fait paroître ces oiseaux différents les uns des autres, c'est qu'ils changent de couleur tous les ans.

XXI. *Le grivelin à cravate.* L'oiseau que nous indiquons sous la dénomination de *gros-bec d'Angola*, parce qu'il nous est venu de cette province de l'Afrique, nous paroît approcher de l'espèce du grivelin; et comme il a tout le cou et le dessous de la gorge revêtus et environnés d'une espèce de cravate blonde qui même s'étend jusqu'au dessus du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *grivelin à cravate*. Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

DU MOINEAU.<sup>1</sup>

AUTANT l'espèce du moineau est abondante en individus, autant le genre de ces oiseaux paroît d'abord nombreux en espèces. Un de nos nomenclateurs en compte jusqu'à soixante-sept espèces différentes et neuf variétés; ce qui fait en tout soixante-seize oiseaux, dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre, dans lequel on est étonné de trouver les linottes, les pinsons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, et quantité d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeler moineaux, et qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnoître au milieu de cette troupe confuse, nous écarterons d'abord de notre moineau, qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer, et qui nous sont de même assez connus pour assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangères qui nous paroîtront en différant moins que de toutes les autres espèces : ainsi nous ferons un arti-

En latin, *passer domesticus*; en italien, *passera*, ou *cusaringo*; en espagnol, *pardal*; en allemand, *huss-spar*, *hauss-sperling*; en anglais, *house-sparrow*.

cle pour le moineau, un autre pour la linotte, un troisième pour le pinson, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, etc.

Nous séparerons encore du moineau proprement dit, deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucun des précédents, qui sont également de notre climat, et dont l'un porte le nom de *moineau de campagne*, et l'autre *moineau de bois*. Nous leur donnerons ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* et de *soulcie*, qui sont leurs anciens et vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas de francs moineaux, et qu'ils en diffèrent par la forme et par les mœurs. Nous ferons donc encore un article particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est là le seul moyen d'éviter la confusion des idées; car toutes les fois que dans une méthode l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingts espèces sous le même genre et sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non-seulement de la très-grande imperfection de cette méthode, mais encore de son mauvais effet, puisqu'elle confond les choses au lieu de les démêler, et que, bien loin de porter la lumière sur les objets, elle rassemble à l'entour des nuages et des ténèbres.

Notre moineau est assez connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description : cependant nous l'avons fait représenter adulte et ayant subi ses mues. Le changement de couleur dans le









*Antre pine*

*Massard se.*

|                           |          |                          |      |
|---------------------------|----------|--------------------------|------|
| 1. Le Moineau . . . . .   | Page 251 | 3. Le Soulcie . . . . .  | 270. |
| 2. Le Pere Noir . . . . . | 261      | 4. Le Paroaire . . . . . | 272. |



plumage et dans les coins de l'ouverture du bec est général et constant : mais il y a dans cette même espèce des variétés particulières et accidentelles; car on trouve quelquefois des moineaux blancs, d'autres variés de brun et de blanc, d'autres presque tout noirs, et d'autres jaunes. Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites et que leurs couleurs sont plus foibles.

Indépendamment de ces premières variétés, dont les unes sont générales et les autres particulières, et qui se trouvent toutes dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent depuis la Suède jusqu'en Égypte, au Sénégal, etc. Nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

Mais, dans quelque contrée qu'il habite, on ne le trouve jamais dans les lieux déserts, ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme. Les moineaux sont, comme les rats, attachés à nos habitations; ils ne se plaisent ni dans les bois ni dans les vastes campagnes; on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les ha-maux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts. Ils suivent la société pour vivre à ses dépens. Comme ils sont paresseux et gourmands,

c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire sur le bien d'autrui, qu'ils prennent leur subsistance; nos granges et nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence : et comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas de faire plus de tort que leur espèce ne vaut; car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge. Ce sont de ces gens que l'on trouve partout et dont on n'a que faire, si propres à donner de l'humeur, que dans certains endroits on les a frappés de proscription en mettant à prix leur vie.

Et ce qui les rendra éternellement incommodes, c'est non-seulement leur très-nombreuse multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses, et leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent. Ils sont fins, peu craintifs, difficiles à tromper; ils reconnoissent aisément les pièges qu'on leur tend : ils impatientent ceux qui veulent se donner la peine de les prendre. Il faut pour cela tendre un filet d'avance, et attendre plusieurs heures, souvent en vain; et il n'y a guère que dans les saisons de disette et dans les temps de neige où cette chasse puisse avoir du succès : ce qui néanmoins ne peut

faire une diminution sensible sur une espèce qui se multiplie trois fois par an. Leur nid est composé de foin au dehors et de plumes en dedans. Si vous le détruisez, en vingt-quatre heures ils en font un autre; si vous jetez leurs œufs, qui sont communément au nombre de cinq ou six, et souvent davantage, huit ou dix jours après ils en pondent de nouveaux; si vous les tirez sur les arbres ou sur les toits, ils ne s'en recèlent que mieux dans vos greniers. Il faut à peu près vingt livres de blé par an pour nourrir un couple de moineaux; des personnes qui en avoient gardé dans des cages m'en ont assuré. Que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiseaux font de nos grains; car quoiqu'ils nourrissent leurs petits d'insectes dans le premier âge, et qu'ils en mangent eux-mêmes en assez grande quantité, leur principale nourriture est notre meilleur grain. Ils suivent le laboureur dans le temps des semailles, les moissonneurs pendant celui de la récolte, les batteurs dans les granges, la fermière lorsqu'elle jette le grain à ses volailles; ils le cherchent dans les colombiers et jusque dans le jabot des jeunes pigeons, qu'ils percent pour l'en tirer : ils mangent aussi les mouches à miel, et détruisent ainsi de préférence les seuls insectes qui nous soient utiles; enfin ils sont si malfaisants, si incommodes, qu'il seroit à désirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On m'avoit assuré

qu'en faisant fumer du soufre sous les arbres où ils se rassemblent en certaines saisons et s'endorment le soir cette fumée les suffoqueroit et les feroit tomber; j'en ai fait l'épreuve sans succès, et cependant je l'avois faite avec précaution et même avec intérêt, parce que l'on ne pouvoit leur faire quitter le voisinage de mes volières, et que je m'étois aperçu que non-seulement ils troubloient le chant de mes oiseaux par leur vilaine voix, mais que même, à force de répéter leur désagréable *tui, tui*, ils altéroient le chant des serins, des tarrins, des linottes, etc. Je fis donc mettre sur un mur couvert par de grands marronniers d'Inde dans lesquels les moineaux s'assembloient le soir en très-grand nombre; je fis mettre, dis-je, plusieurs terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine : ces matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux; à mesure que la fumée les gagnoit ils s'élevoient au haut des arbres, et enfin ils en désesparèrent pour gagner les toits voisins; mais aucun ne tomba : je remarquai seulement qu'il se passa trois jours sans qu'ils se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés; mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes, on les élève facilement dans des cages : ils vivent plusieurs années, surtout s'ils y sont sans femelles; car on pré-



tend que l'usage immodéré qu'ils en font, abrège beaucoup leur vie. Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire et retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met. Naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité; cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté. Ils sont assez solitaires, et c'est peut-être là l'origine de leur nom.<sup>1</sup> Comme ils ne quittent jamais notre climat et qu'ils sont toujours autour de nos maisons, il est aisé de les observer et de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple. Il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pour voler en troupe, mais pour se réunir et piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivières, et le printemps sur les épicéas ou autres arbres verts : c'est le soir qu'ils s'assemblent, et, dans la bonne saison, ils passent la nuit sur les arbres; mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille, ou sous les tuiles de nos toits, et ce n'est que quand le froid est très-violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte, où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chauds.

Les mâles se battent à outrance pour avoir des

<sup>1</sup> Μόνος, moine, moineau.

femelles; et le combat est si violent, qu'ils tombent souvent à terre. Il y a peu d'oiseaux si ardens, si puissants en amour : on en a vu se joindre jusqu'à vingt fois de suite, toujours avec le même empressement, les mêmes trépidations, les mêmes expressions de plaisir; et ce qu'il y a de singulier, c'est que la femelle paroît s'impatienter la première d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins, parce qu'il n'y a nul préliminaire, nulles caresses, nul assortiment à la chose; beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvements précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même. Comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez presque toutes les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles, dans les chéneaux, dans les trous de muraille, ou dans les pots qu'on leur offre, et souvent aussi dans les puits et sur les tablettes des fenêtres dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie; néanmoins il y en a quelques-uns qui font leur nid sous les arbres. L'on m'a apporté de ces nids de moineaux pris sur de grands noyers et sur des saules très-élevés : ils les placent au sommet de ces arbres, et les construisent avec les mêmes matériaux, c'est-à-dire avec du foin en dehors et de la plume en dedans; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent u-

ne espèce de calotte par-dessus qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture pour entrer au-dessous de cette calotte, tandis que, quand ils établissent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils se dispensent avec raison de faire cette calotte, qui devient inutile puisqu'il est à couvert. L'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné, et qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des moineaux plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid, et qui chassent du leur les hirondelles à cul blanc; quelquefois ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin et s'y établissent à leur place. Il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple, diversité de mœurs, et par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux, et cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société: ils sont à demi domestiques sans être assujettis ni moins indépendants; ils en tirent tout ce qui leur convient sans y rien mettre du leur, et ils y acquièrent cette finesse, cette circonspection, cette perfection d'instinct qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps et aux autres circonstances.

## OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AU MOINEAU.

I. *Moineau du Sénégal.* L'oiseau qui nous a été envoyé sous la dénomination de *moineau du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps qu'il a rougâtres, tandis que, dans le moineau d'Europe, le bec est brun, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps sont grises. Mais comme la grandeur, la forme, la position du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reste, en un mot, nous a paru semblable, nous ne pouvons guère douter de l'identité de l'espèce de cet oiseau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, et nous regarderons la différence de couleur comme une variété produite par l'influence du climat.

II. *Moineau à bec rouge du Sénégal.* Il en est de même de l'oiseau indiqué sous la dénomination de *moineau à bec rouge du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paroît être qu'une variété peut-être d'âge ou de sexe du précédent, d'autant qu'il est du même climat. Ainsi ces deux oiseaux d'Afrique doivent é-

tre regardés comme de simples variétés dans l'espèce du moineau d'Europe.

III. *Le père noir*. Voici maintenant des oiseaux étrangers dont l'espèce, quoique voisine de celle de notre moineau, nous paroît néanmoins en différer assez pour leur donner des noms particuliers; par exemple, l'oiseau d'Amérique auquel les habitants de nos îles ont donné le nom de *père noir*, que nous lui conservons, n'est pas précisément un moineau. Il paroît qu'on le trouve non-seulement dans nos îles, mais aussi dans la terre ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandès sous le nom mexicain *yohual tototl*, et donné par Hans Sloane comme oiseau de la Jamaïque. Nous présumons aussi que les trois oiseaux suivants pourroient bien n'être que des variétés de celui-ci; la seule chose qui s'oppose à cette présomption, c'est qu'ils se trouvent dans des climats très-éloignés les uns des autres. Ils ont été nommés, 1° *moineau de Macao*; 2° *moineau de Java*; 3° *moineau de Cayenne*. Néanmoins ils ne nous paroissent faire que le même moineau, et n'être que des variétés de l'espèce du père noir; car, quoique ces noms de climat aient été donnés par les voyageurs qui ont apporté ces oiseaux en France, je ne sais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs il se pourroit aussi que cette espèce d'oiseau noir

se trouvât également dans les climats chauds des deux continents.

Indépendamment de ces trois oiseaux qu'on peut rapporter à l'espèce du père noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paroissent être aussi que des variétés de cette même espèce. L'oiseau nommé *moineau de Brésil* ressemble si fort au père noir, qu'on ne peut guère douter qu'il ne soit de son espèce. A la vérité, cette ressemblance presque parfaite ne se trouve que dans le mâle; les couleurs de la femelle sont fort différentes: mais cela même nous apprend combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin il y a encore une espèce voisine de notre moineau, et qu'on ne pourroit se dispenser de rapporter immédiatement à celle du père noir, s'il n'y avoit pas une grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau appelé *le moineau du royaume de Juda*, que nous appellerons *père noir à longue queue*, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le père noir, et n'en différer que par sa queue, qui est plus longue et composée de plumes de grandeur inégale. Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit que l'espèce du père noir se trouve aux îles Antilles, à la Jamaïque, au Mexique, à Cayenne, au Brésil, au royaume de Juda, ensuite en Abyssinie, à Java, et jusqu'à Macao, c'est-à-di-

re dans toutes les contrées méridionales de l'ancien et du nouveau continent.

IV *Le dattier, ou moineau de datte.* M. Shaw a parlé de cet oiseau dans ses voyages, sous le nom de *moineau de Capsa*; et M. le chevalier Bruce m'en a fait voir le portrait en miniature, d'après lequel j'ai fait la description suivante.

Le moineau de datte a le bec court, épais à sa base, et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture; la pièce supérieure noire, l'inférieure jaunâtre, ainsi que les pieds; les ongles noirs; la partie intérieure de la tête et la gorge blanches; le reste de la tête, le cou, le dessus du corps, et même le dessous, d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la teinte est plus forte sur la poitrine et les petites couvertures supérieures des ailes : les plumes des ailes et de la queue sont noires; la queue est un tant soit peu fourchue, assez longue, et dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupe; il est familier, et vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie située au sud du royaume de Tunis, que les moineaux le sont en France; mais il chante beaucoup mieux, s'il est vrai, comme l'avance M. Shaw, que son ramage soit préférable à celui des serins et des rossignols. C'est dommage qu'il soit trop déli-

cat pour être transporté loin de son pays natal; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant ont été infructueuses.

### DU FRIQUET.<sup>1</sup>

Cet oiseau est certainement d'une espèce différente de celle du moineau, et par conséquent ne doit pas en porter le nom. Quoique habitants du même climat et des mêmes terres, ils ne se mêlent point ensemble et la plupart de leurs habitudes naturelles sont toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maisons, se pose sur nos murailles et sur nos toits, y niche et s'y nourrit; le friquet ne s'en approche guère, se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, se pose sur les arbustes et les plantes basses, et établit son nid dans des crevasses, dans des trous, à peu de distance de terre. On prétend qu'il niche aussi dans les bois et dans les creux d'arbre; cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en passant : ce sont les campagnes ouvertes et les plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol pesant et toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, au lieu que le friquet se tourne plus lestement et marche mieux. L'espèce en est beaucoup moins nombreuse que celle du moineau : il y toute apparence que leur

En allemand, *baum-spertling*.



ponte, qui n'est que de quatre ou cinq œufs, ne se répète pas et se borne à une seule couvée; car les friquets se rassemblent en grande troupe dès la fin de l'été, et demeurent ensemble pendant tout l'hiver. Il est aisé, dans cette saison, d'en prendre un grand nombre sur les buissons où ils gîtent.

Cet oiseau, lorsqu'il est posé, ne cesse de se remuer, de se tourner, de *frétiller*, de hausser et baisser sa queue; et c'est de tous ces mouvements, qu'il fait d'assez bonne grâce, que lui est venu le nom de *friquet*. Quoique moins hardi que le moineau, il ne fuit pas l'homme; souvent même il accompagne les voyageurs et les suit sans crainte. Il vole en tournant et toujours assez bas, car on ne le voit point se percher sur de grands arbres; et ceux qui lui ont donné le nom de *moineau de noyer* ont confondu le friquet avec la soulcie, qui se tient en effet sur les arbres élevés, et particulièrement sur les noyers.

Cette espèce est sujette à varier; plusieurs naturalistes ont donné le moineau de montagne, le moineau à collier<sup>2</sup> et le moineau fou des Italiens, comme des espèces différentes de celle du friquet: cependant le moineau fou et le friquet sont absolument le même oiseau, et les deux autres espè-

En allemand, *ringel-spatz*, *ringel-sperling*, *feld-sperling*, *wald-sperling*.

En allemand, *berg-sperling*, *wald-sperling*; en anglais, *mountain sparrow*, *white cap*.

ces n'en sont que de très-légères variétés. Après avoir comparé les descriptions, les figures et les oiseaux en Nature, il nous a paru que tous quatre n'étoient dans le fond que le même oiseau, et que ces quatre espèces nominales doivent se réduire à une seule espèce réelle, qui est celle du friquet.

La preuve que le *passera mattugia* ou moineau fou des Italiens est le friquet même, ou tout au plus une simple variété de cette espèce dont il ne diffère que par la distribution des couleurs, c'est qu'Olina, qui en donne la description et la figure, dit positivement qu'on l'a nommé *passera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut rester un seul moment sans remuer; et c'est à ce même mouvement continuel qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de son nom français. Ne seroit-il pas plus que singulier que cet oiseau, si peu rare en France, ne se trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos nomenclateurs modernes, qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie étoit notre friquet? Il paroît, au contraire, qu'il y a plus de variétés de cette espèce en Italie qu'en France : elle s'est donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds, et non pas dans les climats froids; car on ne la trouve point en Suède. Mais je suis surpris que M. Salerne dise que cet oiseau ne se voit ni en Allemagne ni en Angleterre, puisque les naturalistes allemands et anglais

en ont donné des descriptions et la figure ; M. Frisch prétend même que le friquet et le serin de Canarie peuvent s'unir et produire ensemble une race bâtarde, et qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne.

Au reste, le friquet, quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand, que le moineau ; c'est un oiseau plus innocent et qui ne fait pas grand tort aux grains : il préfère les fruits, les graines sauvages, telles que celles des chardons, sur lesquels il se pose volontiers, et mange aussi des insectes. Il fuit le séjour et la rencontre du moineau, qui est plus fort et plus méchant que lui. On peut l'élever en cage et l'y nourrir comme le chardonneret ; il y vit cinq ou six ans : son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que, quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile ; et cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, et qui, pour être un peu plus sauvage, n'en est peut-être que meilleur.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AU FRIQUET.

L'oiseau qu'on appelle *le passereau sauvage* en Provence nous paroît être une simple variété du friquet. Son chant, dit M. Guys, ne finit point

quand il commence, et n'est pas le même que celui du moineau. Il ajoute que cet oiseau, très-farouche, cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert, et croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la campagne, et il y a des années où il est très-rare en Provence.

Mais outre cet oiseau et les autres variétés de cette espèce qui se trouvent dans nos climats, et que nous avons indiquées, d'après nos nomenclateurs, sous les noms de *moineau de montagne*, *moineau à collier*, et *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

I. *Le passe-vert*. Le premier de ces oiseaux étrangers, qu'on peut rapporter au friquet comme variété, ou du moins comme espèce très-voisine de la sienne, est celui connu sous la dénomination de *moineau à tête rouge de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passe-vert*, comme qui diroit *passereau vert*, parce qu'il a tout le dessus du corps verdâtre; mais quoiqu'il diffère presque autant qu'il est possible du friquet par les couleurs, c'est néanmoins de tous les oiseaux de notre climat celui dont il approche le plus.

II. *Le passe-bleu*. Il en est de même de l'oiseau indiqué sous la dénomination de *moineau bleu de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de

*passé-bleu*, ou *passereau bleu*, parce qu'il est presque entièrement bleu, et que du reste il approche plus de l'espèce du friquet que d'aucune espèce de notre climat. Au reste, le *passé-vert* et le *passé-bleu* étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guère décider si ce sont deux espèces distinctes et séparées, ou s'ils sont d'une seule et même espèce.

III. *Les foudis*. Une autre espèce qu'on peut rapporter à celle du friquet, c'est celle de l'oiseau appelé à Madagascar *foudi lehémené*, auquel je conserve ici partie de ce nom. M. Brisson l'a indiqué le premier sous la dénomination de *cardinal de Madagascar*.

Il y a deux autres oiseaux, dont l'un représenté sous la dénomination de *cardinal du cap de Bonne-Espérance*, et l'autre, sous celle de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, me paroissent être, le premier le mâle, et le second la femelle, d'une variété dans l'espèce du foudi : car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le dessous du corps noir ; et par ce caractère, nous les appellerons *foudis à ventre noir*, pour les distinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais comme ils se ressemblent par tout le reste, nous croyons qu'étant du même climat, ils sont de la même espèce.

IV *Le friquet huppé*. Une autre espèce étrangère

qui nous paroît encore voisine de celle du friquet par la grandeur et par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, c'est l'oiseau indiqué sous les dénominations de *moineau de Cayenne* et de *moineau de la Caroline*, qui se ressemblent assez pour nous porter à croire qu'étant de pays tempérés et chauds du même continent, l'un est le mâle et l'autre la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé*, pour le distinguer de tous les autres oiseaux du même genre.

V. *Le beau marquet*. Enfin nous croyons que l'on peut rapporter à l'espèce du friquet plutôt qu'à aucune autre ce bel oiseau qui nous a été envoyé sous la dénomination de *moineau de la côte d'Afrique*, parce qu'il étoit de ces contrées; et nous l'appellerons *beau marquet*, parce qu'étant d'une espèce différente de celle du friquet et de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, et celui de *beau marquet* désigne qu'il est beau et bien marqué sous le ventre. Ce nom suffira pour le faire reconnoître et distinguer de tous les autres oiseaux.

#### DE LA SOULCIE.

On a souvent confondu cet oiseau, ainsi que le friquet, avec notre moineau; cependant il est d'u-

<sup>1</sup> En italien, *passera alpestre. petronia marina*; en allemand, *grau-finck*.

ne autre espèce, et il diffère de l'un et de l'autre en ce qu'il est plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, et qu'il n'a, pour ainsi dire, aucune habitude naturelle qui lui soit commune avec le moineau. Celui-ci demeure dans les villes; la soulcie ne se plaît que dans les bois, et c'est ce qui lui a fait donner par la plupart des naturalistes le nom de *moineau de bois*; il y niche dans des creux d'arbre, ne produit qu'une fois l'année quatre ou cinq œufs; ils se rassemblent en troupes dès que les petits sont assez forts pour accompagner les vieux, c'est-à-dire vers la fin de juillet. Les soulcies se réunissent donc six semaines plus tôt que les friquets; leurs troupes sont aussi plus nombreuses, et ils vivent constamment ensemble jusqu'au retour de la saison des amours, où chacun se sépare pour suivre sa femelle. Quoique ces oiseaux restent également et constamment dans notre climat pendant toute l'année, il paroît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus septentrionaux; car Linnæus n'en parle pas dans son énumération des oiseaux de Suède. Ils ne sont que de passage en Allemagne; ils ne s'y réunissent pas en troupes, et y arrivent un à un. Enfin ce qui paroît confirmer ce que nous venons de présumer, c'est qu'on trouve assez souvent de ces oiseaux morts de froid dans des creux d'arbre lorsque l'hiver est rigoureux. Ils vivent non-seulement de grains et graines de toute espèce, mais encore

de mouches et d'autres insectes; ils aiment la société de leurs semblables, et les appellent dès qu'ils trouvent abondance de nourriture; et comme ils sont presque toujours en grandes bandes, ils ne laissent pas de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement ensemencées. On a de la peine à les chasser ou à les détruire; car ils participent de l'instinct et de la défiance du moineau domestique : ils reconnoissent les pièges, les gluaux, les trébuchets : mais on les prend en grand nombre avec des filets.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT A LA SOULCIE.

I. *Le soulciet*. La première espèce étrangère qui nous paroît voisine de celle de la soulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il est possible que cet oiseau ait passé d'un continent à l'autre, c'est celui qui est indiqué sous la dénomination de *moineau du Canada*, et que nous avons appelé *le soulciet*, parce qu'il est un peu plus petit que la soulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent, qui sont, dans la même espèce, moins grands que ceux de l'ancien.

II. *Le paroare*. Un autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique qui nous paroît voisin de la soulcie, c'est celui que Marcgrave a in-



diqué sous le nom brasilien *tije guacu paroara*; et comme *guacu* n'est qu'un adjectif qui veut dire *grand*, et *tije* un nom générique, nous avons adopté celui de *paroare* comme dénomination spécifique, d'autant qu'il faut conserver, le plus qu'il est possible, à chaque espèce d'animal le nom de son pays; et c'est par cette raison que nous préférons ici le nom de *paroare* que cet oiseau porte au Brésil dans son pays natal, à celui de *cardinal dominicain*, que M. Brisson a adopté, parce qu'il a la tête rouge et le corps noir et blanc. La femelle diffère du mâle en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge, mais d'un jaune orangé semé de points rougeâtres.

Nous appellerons aussi *paroare huppé* un oiseau des mêmes continents, qui ne nous paroît être qu'une variété du *paroare*, et qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est indiqué aussi sous la dénomination de *cardinal dominicain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom.

III. *Le croissant*. La troisième espèce étrangère qu'on doit rapporter à celle de la soulcie, est celui qui portoit la dénomination de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, qui lui a été donnée par M. Brisson, et que nous appelons ici *croissant*, parce qu'étant d'une espèce et d'un climat différents des

autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques-uns de ses attributs. Or cet oiseau, qui par la distribution des couleurs ne s'éloigne pas de notre soulcie, porte un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusque dessous le cou. Ce caractère unique nous a paru suffisant pour le dénommer et le faire reconnoître.

### DU SERIN DES CANARIES.

Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre : le premier tient tout de la Nature; le second participe à nos arts. Avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire; et comme la différence du caractère ( surtout dans les animaux ) tient de très-près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus sociable, plus doux, plus familier; il est capable de connoissance et même d'attachement; ses caresses sont aimables, ses petits dépits innocents, et sa colère ne blesse ni n'offense. Ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous : il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques; on l'élève plus aisément que le rossignol, qui ne vit que de chair ou d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation plus fa-

cile est aussi plus heureuse; on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès; il quitte la mélodie de son chant naturel pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instruments; il applaudit, il accompagne, et nous rend au-delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté; au moins paroît-il faire assez peu de cas des nôtres : ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques-unes de nos chansons. Le serin peut parler et siffler; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet, et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier, toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la Nature, auquel l'art humain ne peut rien changer, rien ajouter; celui du serin est un modèle de grâces d'une trempe moins ferme, que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agréments de la société : le serin chante en tout temps, il nous récrée dans les jours les plus sombres, il contribue même à notre bonheur; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses; il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la gaieté dans les âmes innocentes et captives; et ses petites amours, qu'on peut considérer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés : c'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal.

C'est dans le climat heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance, ou du moins avoir acquis toutes ses perfections : car nous connoissons en Italie une espèce de serin plus petite que celle des Canaries, et en Provence une autre espèce presque aussi grande; toutes deux plus agrestes, et qu'on peut regarder comme les tiges sauvages d'une race civilisée. Ces trois oiseaux peuvent se mêler ensemble dans l'état de captivité; mais, dans l'état de Nature, ils paroissent se propager sans mélange, chacun dans leur climat : ils forment donc trois variétés constantes, qu'il seroit bon de désigner chacune par un nom différent, afin de ne les pas confondre. Le plus grand s'appeloit *cinit* ou *cini* dès le temps de Belon (il y a plus de deux cents ans); en Provence, on le nomme encore aujourd'hui *cini* ou *cignu*, et l'on appelle *venturon* celui d'Italie. Le *canari*, le *venturon* et le *cini* sont les noms propres que nous adopterons pour désigner ces trois variétés, et le *serin* sera le nom de l'espèce générique.

Le venturon ou serin d'Italie se trouve non-seulement dans toute l'Italie, mais en Grèce, en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne, et probablement dans tous les climats de cette température : néanmoins il y a des années où il est fort rare dans nos provinces méridionales, et particulièrement à Marseille. Son chant est agréable et varié : la femelle est inférieu-

re au mâle, et par le chant, et par le plumage. La forme, la couleur, la voix et la nourriture du venturon et du canari sont à peu près les mêmes, à la différence seulement que le venturon a le corps sensiblement plus petit, et que son chant n'est ni si beau ni si clair.

Le cini ou serin vert de Provence, plus grand que le venturon, a aussi la voix bien plus grande ; il est remarquable par ses belles couleurs, par la force de son chant, et par la variété des sons qu'il fait entendre. La femelle, un peu plus grosse que le mâle, est moins chargée de plumes jaunes, ne chante pas comme lui, et ne répond, pour ainsi dire, que par monosyllabes. Il se nourrit des plus petites graines qu'il trouve à la campagne ; il vit long-temps en cage, et semble se plaire à côté du chardonneret ; il paroît l'écouter et en emprunter des accents qu'il emploie agréablement pour varier son ramage. Il se trouve non-seulement en Provence, mais encore en Dauphiné, dans le Lyonnais, en Bugey, à Genève, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne.<sup>1</sup> C'est le même oiseau qu'on connoît en Bourgogne sous le nom de *serin*. Il fait son nid sur les osiers plantés le long des rivières, et ce nid est composé de crin et de poil à l'intérieur, et de mousse au dehors. Cet oiseau,

On l'appelle en Catalogne, *canari de montanya*; en Italie, *serin* ou *scarzerin*; en Allemagne, *fredente*; aux environs de Vienne, *hirn-gryll*; en Suisse, *schwederte*.

qui est assez commun aux environs de Marseille et dans nos provinces méridionales, jusqu'en Bourgogne, est rare dans nos provinces septentrionales. M. Lottinger dit qu'il n'est que de passage en Lorraine.

La couleur dominante du venturon, comme du cini, est d'un vert jaune sur le dessus du corps, et d'un jaune vert sur le ventre : mais le cini, plus grand que le venturon, en diffère encore par une couleur brune qui se trouve par taches longitudinales sur les côtés du corps, et par ondes au-dessus; au lieu que, dans notre climat, la couleur ordinaire du canari est uniforme d'un jaune citron sur tout le corps et même sur le ventre. Ce n'est cependant qu'à leur extrémité que les plumes sont teintes de cette belle couleur; elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue. La femelle est d'un jaune plus pâle que le mâle. Mais cette couleur citron tirant plus ou moins sur le blanc, que le canari prend dans notre climat, n'est pas la couleur qu'il porte dans son pays natal, et elle varie suivant les différentes températures.

« J'ai remarqué, dit un de nos habiles naturalis-  
 » tes, que le serin des Canaries, qui devient tout  
 » blanc en France, est à Ténériffe d'un gris pres-  
 » que aussi foncé que la linotte; ce changement de  
 » couleur provient vraisemblablement de la froi-  
 » deur de notre climat.» La couleur peut varier  
 aussi par la diversité des aliments, par la captivi-

té, et surtout par les assortiments des différentes races. Dès le commencement de ce siècle, les oiseleurs comptoient déjà dans la seule espèce des canaris vingt-neuf variétés, toutes assez reconnoissables pour être bien indiquées. La tige primitive de ces vingt-neuf variétés, c'est-à-dire celle du pays natal ou du climat des Canaries, est le serin gris commun. Tous ceux qui sont d'autres couleurs uniformes les tiennent de la différence des climats; ceux qui ont les yeux rouges tendent

<sup>1</sup> Nous les allons toutes désigner, en commençant par les plus communes, et finissant par les plus rares.

1. Le serin gris commun.
2. Le serin gris, aux duvets et aux pates blanches, qu'on appelle *race de panachés*.
3. Le serin gris à queue blanche, *race de panachés*.
4. Le serin blond commun.
5. Le serin blond aux yeux rouges.
6. Le serin blond doré.
7. Le serin blond aux duvets, *race de panachés*.
8. Le serin blond à queue blanche, *race de panachés*.
9. Le serin jaune commun.
10. Le serin jaune aux duvets, *race de panachés*.
11. Le serin jaune à queue blanche, *race de panachés*.
12. Le serin agate commun.
13. Le serin agate aux yeux rouges.
14. Le serin agate à queue blanche, *race de panachés*.
15. Le serin agate aux duvets, *race de panachés*.
16. Le serin isabelle commun.
17. Le serin isabelle aux yeux rouges.
18. Le serin isabelle doré.
19. Le serin isabelle aux duvets, *race de panachés*.
20. Le serin blanc aux yeux rouges.
21. Le serin panaché commun.
22. Le serin panaché aux yeux rouges.
23. Le serin panaché de blond.
24. Le serin panaché de blond aux yeux rouges.
25. Le serin panaché de noir.
26. Le serin panaché de noir jonquille aux yeux rouges.
27. Le serin panaché de noir jonquille et régulier.
28. Le serin plein (c'est-à-dire pleinement et entièrement jaune jonquille), qui est le plus rare.
29. Le serin à huppe (ou plutôt à couronne); c'est un des plus beaux.

plus ou moins à la couleur absolument blanche, et les panachés sont des variétés plutôt factices que naturelles.

Indépendamment de ces différences, qui paroissent être les premières variétés de l'espèce pure du serin des Canaries, transporté dans différents climats; indépendamment de quelques races nouvelles qui ont paru depuis, il y a d'autres variétés encore plus apparentes, qui proviennent du mélange du canari avec le venturon et avec le cini: car non-seulement ces trois oiseaux peuvent s'unir et produire ensemble, mais les petits qui en résultent, et qu'on met au rang des mulets stériles, sont des métis féconds, dont les races se propagent. Il en est de même du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, les linottes, les bruants, les pinsons: on prétend même qu'ils peuvent produire avec le moineau. Ces espèces d'oiseaux, quoique très-différentes, et en apparence assez éloignées de celle des canaris, ne laissent pas de s'unir et de produire ensemble, lorsqu'on prend les précautions et les soins nécessaires pour les apparier. La première attention est de séparer les canaris de tous ceux de leur espèce; et la seconde, d'employer à ces essais la femelle plutôt que le mâle. On s'est assuré que la serine de Canarie produit avec tous les oiseaux que nous venons de nommer; mais il n'est pas également certain que le mâle canari puisse produire avec les femelles



de tous ces mêmes oiseaux. Le tarin et le chardonneret sont les seuls sur lesquels il me paroît que la production de la femelle avec le mâle canari soit bien constatée. Voici ce que m'a écrit, à ce sujet, un de mes amis, homme aussi expérimenté que véridique :

« Il y a trente ans que j'éleve un grand nombre de ces petits oiseaux, et je me suis particulièrement attaché à leur éducation : ainsi c'est d'après plusieurs expériences et observations que je puis assurer les faits suivants. Lorsqu'on veut apparier des canaris avec des chardonnerets, il faut prendre dans le nid de jeunes chardonnerets de dix à douze jours, et les mettre dans des nids de canaris du même âge, les nourrir ensemble et les laisser dans la même volière, en accoutumant le chardonneret à la même nourriture du canari. On met, pour l'ordinaire, des chardonnerets mâles avec des canaris femelles; ils s'accouplent beaucoup plus facilement, et réussissent aussi beaucoup mieux que quand on donne aux serins mâles des chardonnerets femelles. Il faut cependant remarquer que la première progéniture est plus tardive parce que le chardonneret n'entre pas sitôt en *pariage* que le canari. Au contraire, lorsqu'on unit la femelle chardonneret avec le mâle canari, le *pariage* se fait plus tôt. Pour qu'il réussisse, il ne faut jamais lâcher le canari mâle dans des volières où il y a des ca-

» naris femelles, parce qu'il préféreroit alors ces  
» dernières à celles du chardonneret.

» A l'égard de l'union du canari mâle avec la  
» femelle tarin, je puis assurer qu'elle réussit très-  
» bien : j'ai, depuis neuf ans, dans ma volière, une  
» femelle tarin, qui n'a pas manqué de faire trois  
» pontes tous les ans, qui ont assez bien réussi les  
» cinq premières années; mais elle n'a fait que deux  
» pontes par an dans les quatre dernières. J'ai d'au-  
» tres oiseaux de cette même espèce du tarin, qui  
» ont produit avec les canaris, sans avoir été élevés  
» ni placés séparément. On lâche pour cela sim-  
» plement le tarin mâle ou femelle dans une cham-  
» bre avec un bon nombre de canaris; on les verra  
» s'apparier dans cette chambre dans le même  
» temps que les canaris entre eux; au lieu que les  
» chardonnerets ne s'apparient qu'en cage avec le  
» canari et qu'il faut encore qu'il n'y ait aucun  
» oiseau de leur espèce. Le tarin vit autant de temps  
» que le canari; il s'accoutume et mange la même  
» nourriture avec bien moins de répugnance que  
» le chardonneret.

» J'ai encore mis ensemble des linottes avec des  
» canaris : mais il faut que ce soit une linotte mâ-  
» le avec un canari femelle; autrement il arrive  
» très-rarement qu'ils réussissent, la linotte même  
» ne faisant pas son nid et pondant seulement  
» quelques œufs dans le panier, lesquels, pour l'or-  
» dinaire, sont clairs. J'en ai vu l'expérience, parce

» que j'ai fait couvrir ces œufs par des femelles canaris, et à plusieurs fois, sans aucun produit.

» Les pinsons et les bruants sont très-difficiles à  
» unir avec les canaris : j'ai laissé trois ans une femelle bruant avec un mâle canari; elle n'a pondu que des œufs clairs. Il en est de même de la femelle pinson; mais le pinson et le bruant mâle avec la femelle canari ont produit quelques œufs féconds. »

Il résulte de ces faits et de quelques autres que j'ai recueillis, qu'il n'y a dans tous ces oiseaux que le tarin dont le mâle et la femelle produisent également avec le mâle ou la femelle du serin des Canaries: cette femelle produit aussi assez facilement avec le chardonneret, un peu moins aisément avec le mâle linotte; enfin elle peut produire, quoique plus difficilement, avec les mâles pinsons, bruants et moineaux, tandis que le serin mâle ne peut féconder aucune de ces dernières femelles. La Nature est donc plus ambiguë et moins constante, et le type de l'espèce moins ferme, dans la femelle que dans le mâle : celui ci en est le vrai modèle; la trempe en est beaucoup plus forte que celle de la femelle, qui se prête à des modifications diverses, et même subit des altérations par le mélange des espèces étrangères. Dans le petit nombre d'expériences que j'ai pu faire sur le mélange de quelques espèces voisines d'animaux quadrupèdes, j'ai vu que la brebis produit aisément

avec le bouc, et que le bélier ne produit point avec la chèvre. On n'a assuré qu'il y avoit exemple de la production du cerf avec la vache, tandis que le taureau ne s'est jamais joint à la biche; le jument produit plus aisément avec l'âne que le cheval avec l'ânesse; et en général, les races tiennent toujours plus du mâle que de la femelle. Ces faits s'accordent avec ceux que nous venons de rapporter au sujet du mélange des oiseaux. On voit que la femelle canari peut produire avec le venturon, le cini, le tarin, le chardonneret, la linotte, le pinson, le bruant et le moineau; tandis que le mâle canari ne produit aisément qu'avec la femelle du tarin, difficilement avec celle du chardonneret, et point avec les autres. On peut donc en conclure que la femelle appartient moins rigoureusement à son espèce que le mâle, et qu'en général c'est par les femelles que se tiennent de plus près les espèces voisines. Il est bien évident que la serine approche beaucoup plus que le serin de l'espèce du bruant, de la linotte, du pinson et du moineau, puisqu'elle s'unit et produit avec tous, tandis que son mâle ne veut s'unir ni produire avec aucune femelle de ces mêmes espèces. Je dis, ne veut, car ici la volonté peut faire beaucoup plus qu'on ne pense; et peut-être n'est-ce que faute d'une volonté ferme que les femelles se laissent subjuguier, et souffrent des recherches étrangères et des unions disparates. Quoi qu'il en

soit, on peut, en examinant les résultats du mélange de ces différents oiseaux, tirer des inductions qui s'accordent avec tout ce que j'ai dit au sujet de la génération des animaux et de leur développement. Comme cet objet est important, j'ai cru devoir donner ici les principaux résultats du mélange des canaris, soit entre eux, soit avec les espèces que nous venons de citer.

La première variété qui paroît constituer deux races distinctes dans l'espèce du canari est composée des canaris panachés et de ceux qui ne le sont pas. Les blancs ne sont jamais panachés, non plus que les jaunes citron; seulement, lorsque ces derniers ont quatre ou cinq ans, l'extrémité des ailes et la queue deviennent blanches. Les gris ne sont pas d'une seule couleur grise; il y a sur le même oiseau des plumes plus ou moins grises; et dans un nombre de ces oiseaux gris, il s'en trouve d'un gris plus clair, plus foncé, plus brun et plus noir. Les agates sont de couleur uniforme; seulement il y en a dont la couleur agate est plus claire et plus foncée. Les isabelles sont plus semblables; leur couleur ventre-de-biche est constante et toujours uniforme, soit sur le même oiseau, soit dans plusieurs individus. Dans les panachés, les jaunes jonquille sont panachés de noirâtre; ils ont ordinairement du noir sur la tête. Il y a des canaris panachés dans toutes les couleurs simples que nous avons indiquées; mais ce sont les jau-

ne jonquille qui sont le plus panachés de noir.

Lorsque l'on apparie des canaris de couleur uniforme, les petits qui en proviennent sont de la même couleur. Un mâle gris et une femelle grise ne produiront ordinairement que des oiseaux gris : il en est de même des isabelles, des blonds, des blancs, des jaunes, des agate; tous produisent leurs semblables en couleur. Mais si l'on mêle ces différentes couleurs en donnant, par exemple, une femelle blonde à un mâle gris, ou une femelle grise à un mâle blond, et ainsi dans toutes les autres combinaisons, on aura des oiseaux qui seront plus beaux que ceux des races de même couleur; et comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser est presque inépuisable, on peut encore tous les jours amener à la lumière des nuances et des variétés qui n'ont pas encore paru. Les mélanges qu'on peut faire des canaris panachés avec ceux de couleur uniforme augmentent encore de plusieurs milliers de combinaisons les résultats que l'on doit en attendre; et les variétés de l'espèce peuvent être multipliées, pour ainsi dire, à l'infini. Il arrive même assez souvent que, sans employer des oiseaux panachés, on a de très-beaux petits oiseaux bien panachés, qui ne doivent leur beauté qu'au mélange des couleurs différentes de leurs pères et mères, ou à leurs ascendants, dont quelques-uns, du côté paternel ou maternel, étoient panachés.

A l'égard du mélange des autres espèces avec celle du canari, voici les observations que j'ai pu recueillir. De tous les serins, le cini, ou serin vert, est celui qui a la voix la plus forte, et qui paroît être le plus vigoureux, le plus ardent pour la propagation : il peut suffire à trois femelles canaris; il leur porte à manger sur leurs nids, ainsi qu'à leurs petits. Le tarin et le chardonneret ne sont ni si vigoureux ni si vigilants, et une seule femelle canari suffit à leurs besoins.

Les oiseaux qui proviennent des mélanges du cini, du tarin et du chardonneret avec une serine, sont ordinairement plus forts que les canaris; ils chantent plus long-temps, et leur voix, très-sonore, est plus forte; mais ils apprennent plus difficilement : la plupart ne sifflent jamais qu'imparfaitement; et il est rare d'en trouver qui puissent répéter un seul air sans y manquer.

Lorsqu'on veut se procurer des oiseaux par le mélange du chardonneret avec la serine de Canarie, il faut que le chardonneret ait deux ans, et la serine un an, parce qu'elle est plus précoce, et, pour l'ordinaire, ils réussissent mieux quand on a pris la précaution de les élever ensemble : néanmoins cela n'est pas absolument nécessaire, et l'auteur du *Traité des serins* se trompe en assurant qu'il ne faut pas que la serine se soit auparavant accouplée avec un mâle de son espèce, que cela l'empêcheroit de recevoir les mâles d'une autre

espèce. Voici un fait tout opposé. « Il m'est arri-  
» vé, dit le P. Bougot, de mettre ensemble douze  
» canaris, quatre mâles et huit femelles; du mou-  
» ron de mauvaise qualité fit mourir trois de ces  
» mâles, et toutes les femelles perdirent leur pre-  
» mière ponte. Je m'avisai de substituer aux trois  
» mâles morts trois chardonnerets mâles pris dans  
» un battant. Je les lâchai dans la volière au com-  
» mencement de mai; sur la fin de juillet, j'eus deux  
» nids de petits mulets qui réussirent on ne peut  
» pas mieux; et, l'année suivante, j'ai eu trois pon-  
» tes de chaque chardonneret mâle avec les femel-  
» les canaris. Les femelles canaris ne produisent  
» ordinairement avec le chardonneret que depuis  
» l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis que, avec  
» leurs mâles naturels, elles produisent jusqu'à  
» huit ou neuf ans d'âge: il n'y a que la femelle  
» commune panachée qui produise au-delà de l'â-  
» ge de quatre ans avec le chardonneret. Au reste,  
» il ne faut jamais lâcher le chardonneret dans u-  
» ne volière, parce qu'il détruit les nids et casse  
» les œufs des autres oiseaux. » On voit que les se-  
rines, quoique accoutumées aux mâles de leur  
espèce, ne laissent pas de se prêter à la recherche  
des chardonnerets, et ne s'en unissent pas moins  
avec eux; leur union est même aussi féconde qu'a-  
vec leurs mâles naturels, puisqu'elles font trois  
pontes dans un an avec le chardonneret. Il n'en  
est pas de même de l'union du mâle linotte avec



la serine; il n'y a pour l'ordinaire qu'une seule ponte et très-rarement deux, dans l'année.

Ces oiseaux bâtards qui proviennent du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, etc., ne sont pas des mulets stériles, mais des métis féconds, qui peuvent s'unir et produire, non-seulement avec leurs races maternelle et paternelle, mais même reproduire entre eux des individus féconds, dont les variétés peuvent aussi se mêler et se perpétuer. Mais il faut convenir que le produit de la génération dans ces métis n'est pas aussi certain ni aussi nombreux, à beaucoup près, que dans les espèces pures; ces métis ne font ordinairement qu'une ponte par an, et rarement deux : souvent les œufs sont clairs, et la production réelle dépend de plusieurs petites circonstances qu'il n'est pas possible de reconnoître et moins encore d'indiquer précisément. On prétend que parmi ces métis il se trouve toujours beaucoup plus de mâles que de femelles. « Une femelle de » canari et un chardonneret, dit le P. Bougot, m'ont, » dans la même année, produit en trois pontes dix- » neuf œufs, qui tous ont réussi. Dans ces dix-neuf » petits mulets, il n'y avoit que trois femelles sur » seize mâles. » Il seroit bon de constater ce fait par des observations réitérées. Dans les espèces pures de plusieurs oiseaux, comme dans celle de la perdrix, on a remarqué qu'il y a aussi plus de mâles que de femelles. La même observation a été faite

sur l'espèce humaine; il naît environ dix-sept garçons sur seize filles dans nos climats. On ignore quelle est la proportion du nombre des mâles et de celui des femelles dans l'espèce de la perdrix; on sait seulement que les mâles sont en plus grand nombre, parce qu'il y a toujours des bourdons vacants dans le temps du pariage : mais il n'est pas à présumer que, dans aucune espèce pure, le nombre des mâles excède celui des femelles, autant que seize excède trois, c'est-à-dire autant que dans l'espèce mêlée de la serine et du chardonneret. J'ai ouï dire seulement qu'il se trouvoit de même plus de femelles que de mâles dans le nombre des mulets qui proviennent de l'âne et de la jument; mais je n'ai pu me procurer sur cela des informations assez exactes pour qu'on doive y compter. Il s'agiroit donc (et cela seroit assez facile) de déterminer par des observations combien il naît de mâles et combien de femelles dans l'espèce pure du canari, et voir ensuite si le nombre des mâles est encore beaucoup plus grand dans les métis qui proviennent des espèces mêlées du chardonneret et de la serine. La raison qui me porte à le croire, c'est qu'en général le mâle influe plus que la femelle sur la force et la qualité des races. Au reste, ces oiseaux métis, qui sont plus forts et qui ont la voix plus perçante, l'haleine plus longue que les canaris de l'espèce pure, vivent aussi plus long-temps : mais il y a une observation constante

qui porte sur les uns et sur les autres; c'est que plus ils travaillent à la propagation, et plus ils abrègent leur vie. Un serin mâle, élevé seul et sans communication avec une femelle, vivra communément treize ou quatorze ans; un métis provenant du chardonneret, traité de même, vit dix-huit et même dix-neuf ans; un métis provenant du tarin, et également privé de femelles, vivra quinze ou seize ans, tandis que le serin mâle auquel on donne une femelle ou plusieurs ne vit guère que dix ou douze ans, le métis tarin onze ou douze ans, et le métis chardonneret quatorze ou quinze : encore faut-il avoir l'attention de les séparer tous de leurs femelles après les pontes, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars; sans cela, leur passion les use, et leur vie se raccourcit encore de deux ou trois années.

A ces remarques particulières, qui toutes sont intéressantes, je dois ajouter une observation générale plus importante, et qui peut encore donner quelques lumières sur la génération des animaux et sur le développement de leurs différentes parties. L'on a constamment observé en mêlant les canaris, soit entre eux, soit avec des oiseaux étrangers, que les métis provenus de ces mélanges ressemblent à leur père par la tête, la queue, les jambes, et à leur mère par le reste du corps. On peut faire la même observation sur les mulets quadrupèdes; ceux qui viennent de l'âne et de la jument

ont le corps aussi gros que leur mère, et tiennent du père les oreilles, la queue, la sécheresse des jambes. Il paroît donc que dans le mélange des deux liqueurs séminales, quelque intime qu'on doive le supposer pour l'accomplissement de la génération, les molécules organiques fournies par la femelle occupent le centre de cette sphère vivante qui s'accroît dans toutes les dimensions, et que les molécules données par le mâle environnent celles de la femelle, de manière que l'enveloppe et les extrémités du corps appartiennent plus au père qu'à la mère. La peau, le poil et les couleurs, qu'on doit aussi regarder comme faisant partie extérieure du corps, tiennent plus du côté paternel que du côté maternel. Plusieurs métis que j'ai obtenus en donnant un bouc à des brebis avoient tous, au lieu de laine, le poil rude de leur père. Dans l'espèce humaine, on peut de même remarquer que communément le fils ressemble plus à son père qu'à sa mère par les jambes, les pieds, les mains, l'écriture, la quantité et la couleur des cheveux, la qualité de la peau, la grosseur de la tête; et dans les mulâtres qui proviennent d'un Blanc et d'une Nègresse, la teinte de noir est plus diminuée que dans ceux qui viennent d'un Nègre et d'une Blanche. Tout cela semble prouver que, dans l'établissement local des molécules organiques fournies par les deux sexes, celles du mâle surmontent et enveloppent celles

de la femelle, lesquelles forment le premier point d'appui, et, pour ainsi dire, le noyau de l'être qui s'organise, et que, malgré la pénétration et le mélange intime de ces molécules, il en reste plus de masculines à la surface, et plus de féminines à l'intérieur, ce qui paroît naturel, puisque ce sont les premières qui vont chercher les secondes : d'où il résulte que, dans le développement du corps, les membres doivent tenir plus du père que de la mère, et le corps doit tenir plus de la mère que du père.

Et comme en général la beauté des espèces ne se perfectionne et ne peut même se maintenir qu'en croisant les races, et qu'en même temps la noblesse de la figure, la force et la vigueur du corps, dépendent presque en entier de la bonne proportion des membres, ce n'est que par les mâles qu'on peut ennoblir ou relever les races dans l'homme et dans les animaux : de grandes et belles juments avec de petits vilains chevaux ne produiront jamais que des poulains mal faits, tandis qu'un beau cheval avec une jument, quoique laide, produira de très-beaux chevaux, et d'autant plus beaux que les races du père et de la mère seront plus éloignées, plus étrangères l'une à l'autre. Il en est de même des moutons; ce n'est qu'avec des béliers étrangers qu'on peut en relever les races, et jamais une belle brebis avec un petit bélier commun ne produira que des agneaux tout aussi

communs. Il me resteroit plusieurs choses à dire sur cette matière importante; mais ici ce seroit se trop écarter de notre sujet, dont néanmoins l'objet le plus intéressant, le plus utile pour l'histoire de la Nature, seroit l'exposition de toutes les observations qu'on a déjà faites et que l'on pourroit faire encore sur le mélange des animaux. Comme beaucoup de gens s'occupent ou s'amusement de la multiplication des serins, et qu'elle se fait en peu de temps, on peut aisément tenter un grand nombre d'expériences sur leurs mélanges avec des oiseaux différents, ainsi que sur les produits ultérieurs de ces mélanges. Je suis persuadé que, par la réunion de toutes ces observations, et leur comparaison avec celles qui ont été faites sur les animaux et sur l'homme, on parviendroit à déterminer peut-être assez précisément l'influence, la puissance effective du mâle dans la génération, relativement à celle de la femelle, et par conséquent désigner les rapports généraux par lesquels on pourroit présumer que tel mâle convient ou disconvient à telle ou telle femelle, etc.

Néanmoins il est vrai que, dans les animaux comme dans l'homme, et même dans nos petits oiseaux, la disconvenance du caractère, ou, si l'on veut, la différence des qualités morales, nuit souvent à la convenance des qualités physiques. Si quelque chose peut prouver que le caractère est une impression bonne ou mauvaise donnée par

la Nature, et dont l'éducation ne peut changer les traits, c'est l'exemple de nos serins. « Ils sont pres-  
» que tous, dit M. Hervieux, différents les uns des  
» autres par leurs inclinations; il y a des mâles  
» d'un tempérament toujours triste, rêveurs, pour  
» ainsi dire, et presque toujours bouffis, chantant  
» rarement et ne chantant que d'un ton lugubre...  
» qui sont des temps infinis à apprendre, et ne sa-  
» vent jamais que très - imparfaitement ce qu'on  
» leur a montré; et le peu qu'ils savent, ils l'ou-  
» blient aisément... Ces mêmes serins sont souvent  
» d'un naturel si malpropre, qu'ils ont toujours  
» les pates et la queue sales. Ils ne peuvent plaire  
» à leur femelle, qu'ils ne réjouissent jamais par  
» leur chant, même dans le temps que ses petits  
» viennent d'éclorre; et d'ordinaire ces petits ne va-  
» lent pas mieux que leur père.... Il y a d'autres  
» serins qui sont si mauvais, qu'ils tuent la femelle  
» qu'on leur donne, et qu'il n'y a d'autre moyen  
» de les dompter qu'en leur en donnant deux: el-  
» les se réuniront pour leur défense commune; et  
» l'ayant d'abord vaincu par la force, elles le vain-  
» cront ensuite par l'amour. Il y en a d'autres d'u-  
» ne inclination si barbare, qu'ils cassent et man-  
» gent les œufs lorsque la femelle les a pondus; ou  
» si ce père dénaturé les laisse couver, à peine les  
» petits sont-ils éclos, qu'il les saisit avec le bec,  
» les traîne dans la cabane et les tue. » D'autres, qui  
sont sauvages, farouches, indépendants, qui ne

veulent être ni touchés ni caressés, qu'il faut laisser tranquilles, et qu'on ne peut gouverner ni traiter comme les autres : pour peu qu'on se mêle de leur ménage, ils refusent de produire; il ne faut ni toucher à leur cabane ni leur ôter les œufs, et ce n'est qu'en les laissant vivre à leur fantaisie qu'ils s'uniront et produiront. Il y en a d'autres enfin qui sont très-paresseux : par exemple, les gris ne font presque jamais de nid; il faut que celui qui les soigne fasse leur nid pour eux, etc. Tous ces caractères sont, comme l'on voit, très-distincts entre eux, et très-différents de celui de nos serins favoris, toujours gais, toujours chantants, si familiers, si aimables, si bons maris, si bons pères, et en tout d'un caractère si doux, d'un naturel si heureux, qu'ils sont susceptibles de toutes les bonnes impressions, et doués des meilleures inclinations; ils récréent sans cesse leur femelle par leur chant; ils la soulagent dans la pénible assiduité de couvrir; ils l'invitent à changer de situation, à leur céder la place, et couvent eux-mêmes tous les jours pendant quelques heures; ils nourrissent aussi leurs petits, et enfin ils apprennent tout ce qu'on veut leur montrer. C'est par ceux-ci seuls qu'on doit juger l'espèce, et je n'ai fait mention des autres que pour démontrer que le caractère, même dans les animaux, vient de la Nature, et n'appartient pas à l'éducation.

Au reste, le mauvais naturel apparent qui leur



fait casser les œufs et tuer leurs petits vient souvent de leur tempérament et de leur trop grande pétulance en amour ; c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent, qu'ils la chassent du nid et lui ravissent les plus chers objets de son affection : aussi la meilleure manière de faire nicher ces oiseaux n'est pas de les séparer et de les mettre en cabane ; il vaut beaucoup mieux leur donner une chambre bien exposée au soleil et au levant d'hiver ; ils s'y plaisent davantage et y multiplient mieux ; car s'ils sont en cage ou en cabane avec une seule femelle, ils lui casseront ses œufs pour en jouir de nouveau : dans la chambre, au contraire, où il doit y avoir plus de femelles que de mâles, ils en chercheront une autre, et laisseront la première couvrir tranquillement. D'ailleurs les mâles, par jalousie, ne laissent pas de se donner entre eux de fortes distractions ; et lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser les œufs, ils le battent assez pour amortir ses désirs.

On leur donnera, pour faire les nids, de la charpie de linge fin, de la bourre de vache ou de cerf qui n'ait pas été employée à d'autres usages, de la mousse, et du petit foin sec et très-menu. Les chardonnerets et les tarins qu'on met avec les serines lorsqu'on veut se procurer des métis, emploient le petit foin et la mousse de préférence ; mais les serins se servent plutôt de la bourre et

de la charpie : il faut qu'elle soit bien hachée, crainte qu'ils n'enlèvent les œufs avec cette espèce de filasse qui s'embarasseroit dans leurs pieds.

Pour les nourrir, on établit dans la chambre une trémie percée tout à l'entour, de manière qu'ils puissent y passer la tête ; on mettra dans cette trémie une portion du mélange suivant : trois pintes de navette, deux d'avoine, deux de millet, et enfin une pinte de chenevis, et tous les douze ou treize jours on regarnira la trémie, prenant garde que toutes ces graines soient bien nettes et bien vannées. Voilà leur nourriture tant qu'ils n'ont que des œufs : mais la veille que les petits doivent éclore, on leur donnera un échaudé sec et pétri sans sel, qu'on leur laissera jusqu'à ce qu'il soit mangé ; après quoi on leur donnera des œufs cuits durs ; un seul œuf dur s'il n'y a que deux mâles et quatre femelles, deux œufs s'il y a quatre mâles et huit femelles, et ainsi à proportion du nombre : on ne leur donnera ni salade ni verdure pendant qu'ils nourrissent ; cela affoibliroit beaucoup les petits. Mais, pour varier un peu leurs aliments et les réjouir par un nouveau mets, vous leur donnerez tous les trois jours, sur une assiette, au lieu de l'échaudé, un morceau de pain blanc trempé dans l'eau et pressé dans la main ; ce pain, qu'on ne leur donnera qu'un seul jour sur trois, étant pour ces oiseaux une nourriture moins substantielle que l'échaudé, les empêchera de devenir trop

gras pendant leur ponte. On fera bien aussi de leur fournir, dans le même temps, quelques graines d'alpiste, et seulement tous les deux jours, crainte de les trop échauffer : le biscuit sucré produit ordinairement cet effet, qui est suivi d'un autre encore plus préjudiciable; c'est qu'étant nourris de biscuit, ils font souvent des œufs clairs ou des petits foibles et trop délicats. Lorsqu'ils auront des petits, on leur fera tous les jours bouillir de la navette, afin d'en ôter l'âcreté. « Une longue expérience, dit le P. Bougot, m'a appris que » cette nourriture est celle qui leur convient le » mieux, quoi qu'en disent tous les auteurs qui ont » écrit sur les canaris. »

Après leur ponte, il faut leur donner du plantain et de la graine de laitue pour les purger; mais il faut en même temps ôter tous les jeunes oiseaux, qui s'affoibliroient beaucoup par cette nourriture, qu'on ne doit fournir que pendant deux jours aux pères et mères. Quand vous voudrez élever des serins à la brochette, il ne faudra pas, comme le conseillent la plupart des oiseleurs, les laisser à leur mère jusqu'au onzième ou douzième jour; il vaut mieux lui ôter ses petits dès le huitième jour : on les enlèvera avec le nid, et on ne lui laissera que le panier. On préparera d'avance la nourriture de ces petits; c'est une pâtée composée de navette bouillie, d'un jaune d'œuf et de mie d'échaudé, mêlée et pétrie avec un peu d'eau, dont

on leur donnera des becquées toutes les deux heures. Il ne faut pas que cette pâtée soit trop liquide; et l'on doit, crainte qu'elle ne s'aigrisse, la renouveler chaque jour, jusqu'à ce que les petits mangent seuls.

Dans ces oiseaux captifs, la production n'est pas aussi constante, mais paroît néanmoins plus nombreuse qu'elle ne le seroit probablement dans leur état de liberté; car il y a quelques femelles qui font quatre et même cinq pontes par an, chacune de quatre, cinq, six et quelquefois sept œufs; communément elles font trois pontes, et la mue les empêche d'en faire davantage. Il y a néanmoins des femelles qui couvent pendant la mue, pourvu que leur ponte soit commencée avant ce temps. Les oiseaux de la même nichée ne muent pas tous en même temps : les plus foibles sont les premiers qui subissent ce changement d'état; les plus forts ne muent souvent que plus d'un mois après. La mue des serins jonquille est plus longue et ordinairement plus funeste que celle des autres. Ces femelles jonquille ne font que trois pontes de trois œufs chacune. Les blonds mâles et femelles sont trop délicats, et leur nichée réussit rarement. Les isabelles ont quelque répugnance à s'apparier ensemble : le mâle prend rarement, dans une grande volière, une femelle isabelle, et ce n'est qu'en les mettant tous deux en cage qu'ils se déterminent à s'unir. Les blancs en général sont

bons à tout; ils couvent, nichent et produisent aussi bien et mieux qu'aucun des autres, et les blancs panachés sont aussi les plus forts de tous.

Malgré ces différences dans le naturel, le tempérament, et dans le nombre de la production de ces oiseaux, le temps de l'incubation est le même; tous couvent également treize jours; et lorsqu'il y a un jour de plus ou de moins, cela paroît venir de quelque circonstance particulière. Le froid retarde l'exclusion des petits, et le chaud l'accélère : aussi arrive-t-il souvent que la première couvée, qui se trouve au mois d'avril, dure treize jours et demi, ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré; et au contraire dans la troisième couvée, qui se fait pendant les grandes chaleurs du mois de juillet ou d'août, il arrive quelquefois que les petits sortent de l'œuf au bout de douze jours et demi, ou même douze jours. On fera bien de séparer les mauvais œufs des bons; mais, pour les reconnoître d'une manière sûre, il faut attendre qu'ils aient été couvés pendant huit ou neuf jours : on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser; on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle, et l'on rejette tous ceux qui sont clairs : ils ne feroient que fatiguer la femelle si on les lui laissoit. En triant ainsi les œufs clairs, on peut assez souvent de trois couvées n en faire que deux; la troisième femelle se trouvera libre.

et travaillera bientôt à une seconde nichée. Une pratique fort recommandée par les oiseleurs, c'est d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond, et de leur substituer des œufs d'ivoire, afin que tous les œufs puissent éclore en même temps; on attend le dernier œuf avant de rendre les autres à la femelle et de lui ôter ceux d'ivoire. D'ordinaire le moment de la ponte est à six ou sept heures du matin; on prétend que, quand elle retarde seulement d'une heure, c'est que la femelle est malade : la ponte se fait ainsi successivement. Il est donc aisé de se saisir des œufs à mesure qu'ils sont produits. Néanmoins cette pratique, qui est plutôt relative à la commodité de l'homme qu'à celle de l'oiseau, est contraire au procédé de la Nature; elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur, et la surcharge tout à la fois de cinq ou six petits, qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la réjouissent, tandis qu'en les voyant éclore successivement les uns après les autres, ses plaisirs se multiplient et soutiennent ses forces et son courage : aussi des oiseleurs très-intelligents m'ont assuré qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle, et les laissant éclore successivement, ils avoient toujours mieux réussi que par cette substitution des œufs d'ivoire.

Au reste, nous devons dire qu'en général les pratiques trop recherchées, et les soins scrupuleux

que nos écrivains conseillent de donner à l'éducation de ces oiseaux, sont plus nuisibles qu'utiles; il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la Nature. Dans leur pays natal, les serins se tiennent sur les bords des petits ruisseaux ou des ravines humides; il ne faut donc jamais les laisser manquer d'eau, tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très-doux, il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver : il paroît même qu'étant déjà assez anciennement naturalisés en France, ils se sont habitués au froid de notre pays; car on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu, dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée; une grille maillée pour les empêcher de fuir suffira : je connois plusieurs oiselleurs qui m'ont assuré qu'en les traitant ainsi on en perd moins que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu. Il en est de même de la nourriture; on pourroit la rendre plus simple, et peut-être ils ne s'en porteroient que mieux. Une attention qui paroît plus nécessaire qu'aucune autre, c'est de ne jamais presser le temps de la première nichée : on a coutume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou le 25 de mars, et l'on feroit mieux d'attendre le 12 ou le 15 d'avril; car, lorsqu'on les met ensemble dans un temps encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre; et si par hasard les femelles font des œufs, el-

les les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude : on perd donc une nichée tout entière en voulant avancer le temps de la première.

Les jeunes serins sont différents des vieux, tant par les couleurs du plumage que par quelques autres caractères. « Un jeune serin de l'année, observé le 15 septembre 1772, avoit la tête, le cou, le dos et les plumes des ailes noirâtres, excepté les quatre premières plumes de l'aile gauche et les six premières plumes de l'aile droite, qui étoient blanchâtres; le croupion, les couvertures des ailes, la queue, qui n'étoit pas encore entièrement formée, et le dessous du corps, étoient aussi de couleur blanchâtre, et il n'y avoit pas encore de plumes sur le ventre depuis le *sternum* jusqu'à l'*anus*. Ce jeune oiseau avoit le bec inférieur rentrant dans le bec supérieur, qui étoit assez gros et un peu crochu. » A mesure que l'oiseau avance en âge, la disposition et les nuances de couleur changent; on distingue les vieux des jeunes par la force, la couleur et le chant : les vieux ont constamment les couleurs plus foncées et plus vives que les jeunes; leurs pattes sont plus rudes et tirant sur le noir, s'ils sont de la race grise; ils ont aussi les ongles plus gros et plus longs que les jeunes. La femelle ressemble quelquefois si fort au mâle, qu'il n'est pas aisé de les distinguer au premier coup d'œil : cependant le mâle a



toujours les couleurs plus fortes que la femelle, la tête un peu plus grosse et plus longue, les tempes d'un jaune plus orangé, et sous le bec une espèce de flamme jaune, qui descend plus bas que sous le bec de la femelle; il a aussi les jambes plus longues; enfin il commence à gazouiller presque aussitôt qu'il mange seul. Il est vrai qu'il y a des femelles qui, dans ce premier âge, gazouillent aussi fort que les mâles : mais, en rassemblant ces différents indices, on pourra distinguer, même avant la première mue, les serins mâles et les femelles. Après ce temps, il n'y a plus d'incertitude à cet égard, car les mâles commencent dès-lors à déclarer leur sexe par le chant.

Toute expression subite de la voix est, dans les animaux, un indice vif de passion; et comme l'amour est de toutes les émotions intérieures celle qui les remue le plus souvent, et qui les transporte le plus puissamment, ils ne manquent guère de manifester leur ardeur. Les oiseaux par leur chant, le taureau par son mugissement, le cheval par le hennissement, l'ours par son gros murmure, etc., annoncent tous un seul et même désir. L'ardeur de ce désir n'est pas à beaucoup près aussi grande, aussi vive dans la femelle que dans le mâle; aussi ne l'exprime-t-elle que rarement par la voix; celle de la serine n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de consentement qui n'échappe qu'après avoir écouté long-

temps, et après s'être laissé pénétrer de la prière ardente du mâle, qui s'efforce d'exciter ses désirs en lui transmettant les siens. Néanmoins cette femelle a, comme toutes les autres, grand besoin de l'usage de l'amour dès qu'elle est une fois excitée; car elle tombe malade et meurt, lorsque étant séparés, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Il est rare que les serins élevés en chambre tombent malades avant la ponte; il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement. Si la femelle devient malade pendant la couvée, il faut lui ôter ses œufs et les donner à une autre; car, quand même elle se rétablirait promptement, elle ne les couvrirait plus. Le premier symptôme de la maladie, surtout dans le mâle, est la tristesse; dès qu'on ne lui voit plus sa gaieté ordinaire, il faut le mettre seul dans une cage, et le placer au soleil dans la chambre où réside sa femelle. S'il devient bouffi, on regardera s'il n'a pas un bouton au-dessus de la queue: lorsque ce bouton est mûr et blanc, l'oiseau le perce souvent lui-même avec le bec; mais si la suppuration tarde trop, on pourra ouvrir le bouton avec une grosse aiguille, et ensuite étuver la plaie avec de la salive sans y mêler de sel, ce qui la rendroit trop cuisante sur la plaie. Le lendemain, on lâchera l'oiseau malade, et l'on reconnoîtra, par son maintien et son empressement auprès de

sa femelle, s'il est guéri ou non. Dans ce dernier cas, il faut le reprendre, lui souffler, avec un petit tuyau de plume, du vin blanc sous les ailes, le remettre au soleil, et reconnoître, en le lâchant le lendemain, l'état de sa santé : si la tristesse et le dégoût continuent après ces petits remèdes, on ne peut guère espérer de le sauver; il faudra dès-lors le remettre en cage séparée, et donner à sa femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd, ou, si cela ne se peut, on tâchera de lui donner un mâle de la même espèce qu'elle; il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des serins isabelles, qui donnent la préférence à des femelles d'autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle qu'on veut substituer au premier ne soit point un novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché. Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle.

La cause la plus ordinaire des maladies est la trop abondante ou la trop bonne nourriture : lorsqu'on fait nicher ces oiseaux en cage ou en cabane, souvent ils mangent trop ou prennent de préférence les aliments succulents destinés aux petits; et la plupart tombent malades de réplétion ou d'inflammation. En les tenant en chambre, on prévient en grande partie cet inconvénient, parce qu'étant en nombre, ils s'empêchent réciproquement de s'excéder. Un mâle qui mange long-temps

est sûr d'être battu par les autres mâles; il en est de même des femelles. Ces débats leur donnent du mouvement, des distractions et de la tempérance par nécessité : c'est principalement pour cette raison qu'ils ne sont presque jamais malades en chambre pendant le temps de la nichée; ce n'est qu'après celui de la couvée que les infirmités et les maux se déclarent. La plupart ont d'abord le bouton dont nous venons de parler. Ensuite tous sont sujets à la mue : les uns soutiennent assez bien ce changement d'état, et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour; mais la plupart perdent la voix, et quelques-uns dépérissent et meurent. Dès que les femelles ont atteint l'âge de six ou sept ans, il en périt beaucoup dans la mue; les mâles supportent plus aisément cette espèce de maladie, et subsistent trois ou quatre années de plus. Cependant comme la mue est un effet dans l'ordre de la Nature plutôt qu'une maladie accidentelle, ces oiseaux n'auroient pas besoin de remèdes, ou les trouveroient eux-mêmes, s'ils étoient élevés par leurs pères et mères dans l'état de Nature et de liberté; mais étant contraints, nourris par nous, et devenus plus délicats, la mue, qui pour les oiseaux libres n'est qu'une indisposition, un état de santé moins parfaite, devient

    Pour la mue, il faut un morceau d'acier, et non de fer, dans leur eau : vous la changerez trois fois par semaine.

pour ces captifs une maladie grave et très-souvent funeste, à laquelle même il y a peu de remèdes. Au reste, la mue est d'autant moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt, c'est-à-dire en meilleure saison. Les jeunes serins muent dès la première année, six semaines après qu'ils sont nés; ils deviennent tristes, paroissent bouffis, et mettent la tête dans leurs plumes; leur duvet tombe dans cette première mue, et à la seconde, c'est-à-dire l'année suivante les grosses plumes, même celles des ailes et de la queue, tombent aussi. Les jeunes oiseaux des dernières couvées, qui ne sont nés qu'en septembre ou plus tard, souffrent donc beaucoup plus de la mue que ceux qui sont nés au printemps; le froid est très-contraire à cet état, et ils périroient tous si on n'avoit soin de les tenir alors dans un lieu tempéré et même sensiblement chaud. Tant que dure la mue, c'est-à-dire pendant six semaines ou deux mois, la Nature travaille à produire des plumes nouvelles; et les molécules organiques, qui étoient précédemment em-

Ne leur donnez point d'autres remèdes, quoique M. Hervey nous en indique de plusieurs sortes; il faut seulement mettre un peu plus de chenevis dans leur nourriture ordinaire pendant ce temps critique. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

Observez que l'on ne recommande ici l'acier au lieu de fer que pour être sûr qu'on ne mettra pas dans l'eau du fer rouillé, qui feroit plus de mal que de bien.

ployées à faire le fond de la liqueur séminale, se trouvent absorbées pour cette autre production : c'est par cette raison que, dans ce même temps de mue, les oiseaux ne se cherchent ni ne s'accouplent, et qu'ils cessent de produire; car ils manquent alors de ce surplus de vie dont tout être a besoin pour pouvoir la communiquer à d'autres.

La maladie la plus funeste et la plus ordinaire, surtout aux jeunes serins, est celle qu'on appelle *l'avalure*; il semble en effet que leurs boyaux soient alors *avalés*, et descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps. On voit les intestins à travers la peau du ventre dans un état d'inflammation, de rougeur et de distension : les plumes de cette partie cessent de croître et tombent; l'oiseau maigrit, ne mange plus, et cependant se tient toujours dans la mangeoire; enfin il meurt en peu de jours : la cause du mal est la trop grande quantité ou la qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donnée. Tous les remèdes sont inutiles; il n'y a que par la diète qu'on peut sauver quelques-uns de ces malades dans un très-grand nombre. On met l'oiseau dans une cage séparée, on ne lui donne que de l'eau et de la graine de laitue; ces aliments rafraîchissants et purgatifs tempèrent l'ardeur qui le consume, et opèrent quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie. Au reste, cette maladie ne vient pas de la Nature, mais de l'art que nous mettons à élever ces oi-

seaux; car il est très-rare que ceux qu'on laisse nourrir par leurs pères et mères en soient atteints. On doit donc avoir la plus grande attention à ne leur donner que très-peu de chose en les élevant à la brochette; de la navette bouillie, un peu de mouron, et point du tout de sucre ni de biscuit, et en tout, plutôt moins que trop de nourriture.

Lorsque le serin fait un petit cri fréquent, qui paroît sortir du fond de la poitrine, on dit qu'il est asthmatique; il est encore sujet à une certaine extinction de voix, surtout après la mue: on guérit cette espèce d'asthme en lui donnant de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du vin blanc, et on fait cesser l'extinction de voix en lui fournissant de bonnes nourritures, comme du jaune d'œuf haché avec de la mie de pain, et pour boisson de la tisane de réglisse, c'est-à-dire de l'eau où l'on fera tremper et bouillir de cette racine.

Les serins ont quelquefois une espèce de chancre qui leur vient dans le bec: cette maladie provient des mêmes causes que celle de l'avalure; les nourritures trop abondantes ou trop substantielles que nous leur fournissons produisent quelquefois une inflammation qui se porte à la gorge et au palais, au lieu de tomber sur les intestins; aussi guérit-on cette espèce de chancre comme l'avalure, par la diète et par des rafraîchissants. On leur donne de la graine de laitue, et on met dans

leur eau quelques semences de melon concassées.

Les mites et la gale, dont ces petits oiseaux sont souvent infectés, ne leur viennent ordinairement que de la malpropreté dans laquelle on les tient : il faut avoir soin de les bien nettoyer, de leur donner de l'eau pour se baigner, de ne jamais les mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois, ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres, où les teignes n'aient point travaillé ; il faut bien vanner, bien laver les graines et les herbes qu'on leur fournit. On leur doit ces petits soins, si l'on veut qu'ils soient propres et sains : ils le seroient s'ils avoient leur liberté ; mais, captifs et souvent mal soignés, ils sont, comme tous les prisonniers, sujets aux maux de la misère. De tous ceux que nous venons d'exposer, aucun ne paroît donc leur être naturel, à l'exception de la mue. Il y a même plusieurs de ces oiseaux qui, dans ce malheureux état de captivité, ne sont jamais malades, et dans lesquels l'habitude semble avoir formé une seconde Nature. En général, leur tempérament ne pèche que par trop de chaleur ; ils ont toujours besoin d'eau : dans leur état de liberté, on les trouve près des ruisseaux ou dans des ravines humides. Le bain leur est très-nécessaire, même en toute saison ; car si l'on met dans leur cabane ou dans leur volière un plat chargé de neige, ils se coucheront dedans, et s'y tourneront plusieurs fois avec une expression de



plaisir, et cela dans le temps même des plus grands froids; ce fait prouve assez qu'il est plus nuisible qu'utile de les tenir dans des endroits bien chauds.

Mais il y a encore une maladie à laquelle les serins, comme plusieurs autres oiseaux, paroissent être sujets, surtout dans l'état de captivité; c'est l'épilepsie: les serins jaunes en particulier tombent plus souvent que les autres de ce mal caduc, qui les saisit tout à coup, et dans le temps même qu'ils chantent le plus fort. On prétend qu'il ne faut pas les toucher ni les prendre dans le moment qu'ils viennent de tomber; qu'on doit regarder seulement s'ils ont jeté une goutte de sang par le bec; que, dans ce cas, on peut les prendre, qu'ils reviennent d'eux-mêmes, et reprennent en peu de temps leurs sens et la vie; qu'il faut donc attendre de la Nature cet effort salutaire qui leur fait jeter une goutte de sang; qu'enfin, si on les prenoit auparavant, le mouvement qu'on leur communiqueroit leur feroit jeter trop tôt cette goutte de sang, et leur causeroit la mort. Il seroit bon de constater cette observation, dont quelques faits me paroissent douteux: ce qu'il y a de certain, c'est que, quand ils ne périssent pas du premier accident, c'est-à-dire dans le premier accès de cette espèce d'épilepsie, ils ne laissent pas de vivre long-temps, et quelquefois autant que ceux qui ne sont pas atteints de cette maladie; je crois néanmoins qu'on pourroit les

guérir tous en leur faisant une petite blessure aux pates , car c'est ainsi que l'on guérit les perroquets de l'épilepsie.

Que de maux à la suite de l'esclavage! Ces oiseaux en liberté seroient-ils asthmatiques, galeux, épileptiques? auroient-ils des inflammations, des abcès, des chancres? et la plus triste des maladies, celle qui a pour cause l'amour non satisfait, n'est-elle pas commune à tous les êtres captifs? les femelles surtout, plus profondément tendres, plus délicatement susceptibles, y sont plus sujettes que les mâles. On a remarqué qu'assez souvent la serine tombe malade au commencement du printemps, avant qu'on l'ait appariée; elle se dessèche, languit et meurt en peu de jours. Les émotions vaines et les désirs vides sont la cause de la langueur qui la saisit subitement, lorsqu'elle entend plusieurs mâles chanter à ses côtés, et qu'elle ne peut s'approcher d'aucun. Le mâle, quoique premier moteur du désir, quoique plus ardent en apparence, résiste mieux que la femelle au mal du célibat; il meurt rarement de privation, mais fréquemment d'excès.

Au reste le physique du tempérament dans la serine est le même que dans les femelles des autres oiseaux; elle peut, comme les poules, produire des œufs sans communication avec le mâle. L'œuf en lui-même, comme nous l'avons dit, n'est qu'une matrice que l'oiseau femelle jette au de-

hors; cette matrice demeure inféconde, si elle n'a pas auparavant été imprégnée de la semence du mâle, et la chaleur de l'incubation corrompt l'œuf au lieu de le vivifier. On a de plus observé, dans les femelles privées de mâles, qu'elles ne font que rarement des œufs, si elles sont absolument séquestrées, c'est-à-dire si elles ne peuvent les voir ni les entendre; qu'elles en font plus souvent et en plus grand nombre, lorsqu'elles sont à portée d'être excitées par l'oreille ou la vue, c'est-à-dire par la présence du mâle, ou par son chant: tant les objets, même de loin, émeuvent les puissances dans tous les êtres sensibles! tant le feu de l'amour a de routes pour se communiquer!

Nous ne pouvons mieux terminer cette histoire des serins que par l'extrait d'une lettre de M. Draines Barrington, vice-président de la Société Royale, sur le chant des oiseaux, à M. Maty.

« La plupart de ceux qui ont des *serins des Canaries* ne savent pas que ces oiseaux chantent,

<sup>1</sup> Nous ajouterons ici deux petits faits dont nous avons été témoins. Une femelle chantoit si bien, qu'on la prit pour un mâle, et on l'avoit appariée avec une autre femelle: mieux reconnue, on lui donna un mâle, qui lui apprit les véritables fonctions de son sexe; elle pondit, et ne chanta plus. L'autre fait est celui d'une femelle actuellement vivante, qui chante ou plutôt qui siffle un air, quoiqu'elle ait pondu deux œufs dans sa cage, qui se sont trouvés clairs comme tous les œufs que les oiseaux femelles produisent sans la communication du mâle.

» ou comme la *farlouse*, ou eomme le rossignol;  
 » cependant rien n'est plus marqué que ce trait du  
 » chant du rossignol, que les Anglais appellent *jug*,  
 » et que la plupart des *serins du Tirol* expriment  
 dans leur chant, aussi-bien que quelques autres  
 » phrases de la chanson du rossignol.

» Je fais mention de la supériorité des habitants  
 » de Londres dans ce genre de connoissances, par-  
 » ce que je suis convaincu que si l'on en consulte  
 » d'autres sur le chant des oiseaux, leur réponse  
 » ne pourra que jeter dans l'erreur. »

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AUX SERINS.

Les oiseaux étrangers qu'on pourroit rapporter à l'espèce du serin sont en assez petit nombre; nous n'en connoissons que trois espèces. La première est celle qui nous a été envoyée des côtes orientales de l'Afrique, sous le nom de *serin de Mozambique*, qui nous paroît faire la nuance entre les serins et les tarins. Le jaune est la couleur dominante de la partie inférieure du corps de l'oiseau, et le brun celle de la partie supérieure, excepté que le croupion et les couvertures de la queue sont jaunes; ces couvertures, ainsi que celles des ailes et leurs pennes, sont bordées de blanc ou de blanchâtre. Le même jaune et le même brun se trouvent sur la tête distribués par bandes al-

ternatives; celle qui court sur le sommet de la tête est brune, ensuite deux jaunes qui surmontent les yeux, puis deux brunes qui prennent naissance derrière les yeux, puis deux jaunes, et enfin deux brunes qui partent des coins du bec. Ce serin est un peu plus petit que celui des Canaries : la longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue ( que j'appelle constamment *longueur totale* ), est d'environ quatre pouces et demi; celle de la queue n'est que d'environ un pouce. La femelle est très-peu différente du mâle, soit par la grandeur, soit pour les couleurs. Cet oiseau est peut-être le même que celui de Madagascar, indiqué par Flaccourt sous le nom de *mangoiche*, qu'il dit être une espèce de serin.

Il se pourroit que ce serin, qui, par les couleurs, a beaucoup de rapport avec nos serins panachés, fût la tige primitive de cette race d'oiseaux panachés, et que l'espèce entière n'appartînt qu'à l'ancien continent et aux îles Canaries, qu'on doit regarder comme parties adjacentes à ce continent; car celui dont parle M. Brisson sous le nom de *serin de la Jamaïque*, et duquel Sloane et Ray ont donné une courte description, me paroît un oiseau d'une espèce différente, et même assez éloignée de celle de nos serins, lesquels sont tout-à-fait étrangers à l'Amérique. Les historiens et les voyageurs nous apprennent qu'il n'y en avoit point au Pérou, que le premier serin y fut porté dans

l'année 1556, et que la multiplication de ces oiseaux en Amérique, et notamment dans les îles Antilles, est bien postérieure à cette époque. Le P. du Tertre rapporte que M. du Parquet acheta, en l'année 1657, d'un marchand qui avoit abordé dans ces îles, un grand nombre de serins des Canaries, auxquels il donna la liberté; que depuis ce temps on les entendoit ramager autour de son habitation, en sorte qu'il y a apparence qu'ils se sont multipliés dans cette contrée. Si l'on trouve de vrais serins à la Jamaïque, ils pourroient bien venir originairement de ces serins transportés et naturalisés aux Antilles dès l'année 1657. Néanmoins l'oiseau décrit par MM. Sloane, Ray et Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque*, nous paroît être trop différent du serin des Canaries pour qu'on puisse le regarder comme provenant de ces serins transportés aux Antilles.

Tandis qu'on finissoit l'impression de cet article, il nous est arrivé plusieurs serins du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquels j'ai cru reconnoître trois mâles, une femelle et un jeune oiseau de l'année. Ce sont tous des serins panachés, mais dont le plumage est émaillé de couleurs plus distinctes et plus vives dans les mâles que dans les femelles. Ces mâles approchent beaucoup de la femelle de notre serin vert de Provence : ils en diffèrent en ce qu'ils sont un peu plus grands, qu'ils ont le bec plus gros à proportion; leurs ai-

les sont aussi mieux panachées; les plumes de la queue sont bordées d'un jaune décidé, et ils n'ont point de jaune sur le croupion.

Dans le jeune serin, les couleurs étoient encore plus foibles et moins tranchées que dans la femelle.

Mais, quoi qu'il en soit de ces petites différences, il me paroît prouvé de plus en plus que les serins panachés du Cap, de Mozambique, de Provence, d'Italie, dérivent tous d'une souche commune, et qu'ils appartiennent à une seule et même espèce, laquelle s'est répandue et fixée dans tous les climats de l'ancien continent dont elle a pu s'accommoder depuis la Provence et l'Italie jusqu'au cap de Bonne-Espérance et aux îles voisines; seulement cet oiseau a pris plus de vert en Provence, plus de gris en Italie, plus de brun ou plus de panaché en Afrique, et semble présenter sur son plumage différemment varié l'influence des différents climats.

*Le worabée.* La seconde espèce qui nous paroît avoir plus de rapport avec les serins qu'avec aucun autre genre est un petit oiseau d'Abyssinie, dont nous avons vu la figure bien dessinée et coloriée dans les portefeuilles de M. le chevalier Bruce, sous le nom de *worabée d'Abyssinie*.

On retrouve dans ce petit oiseau, non-seulement les couleurs de certaines variétés appartenant à l'espèce des serins, le jaune et le noir, mais

la même grandeur, à peu près la même forme totale, seulement un peu plus arrondie, le même bec, et un appétit de préférence pour une graine huileuse, comme le serin en a pour le mil et le panis. Mais le worabée a un goût exclusif pour la plante qui porte la graine dont je viens de parler, et qui s'appelle *nuk* en abyssin; il ne s'éloigne jamais beaucoup de cette plante, et ne la perd que rarement de vue.

Le worabée a les côtés de la tête jusqu'au-dessus des yeux, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre jusqu'aux jambes, noirs; le dessus de la tête et du corps, et le bas-ventre, jaunes, à l'exception d'une espèce de collier noir qui embrasse le cou par-derrière, et qui tranche avec le jaune. Les couvertures et les plumes des ailes sont noires, bordées d'une couleur plus claire; les plumes de la queue sont pareillement noires, mais bordées d'un jaune verdâtre; le bec est encore noir, et les pieds d'un brun clair. Cet oiseau va par troupes, et nous ne savons rien de plus sur ses habitudes naturelles.

*L'outremer.* La troisième espèce de ces oiseaux

La fleur de cette plante est jaune, et de la forme d'une *crescente* ou manicolde; sa tige ne s'élève que de deux ou trois pieds. On tire de sa graine une huile dont les moines du pays font grand usage.



étrangers qui ont rapport au serin ne nous est connue de même que par les dessins de M. Bruce. J'appelle *outré-mer* cet oiseau d'Abyssinie, parce que son plumage est d'un beau bleu foncé. Dans la première année, cette belle couleur n'existe pas, et le plumage est gris comme celui de l'alouette, et cette couleur grise est celle de la femelle dans tous les âges; mais les mâles prennent cette belle couleur bleue dès la seconde année, avant l'équinoxe du printemps.

Ces oiseaux ont le bec blanc et les pieds rouges; ils sont communs en Abyssinie, et ne passent point d'une contrée à l'autre. Leur grosseur est à peu près celle des canaris; mais ils ont la tête plus ronde : leurs ailes vont un peu au-delà de la moitié de la queue. Leur ramage est fort agréable, et ce dernier rapport semble les rapprocher encore du genre de nos serins.

### DE L'HABESCH DE SYRIE.

M. le chevalier Bruce regarde cet oiseau comme une espèce de linotte, et je dois cet égard à un si bon observateur de ne point m'écarter de son opinion; mais M. Bruce ayant représenté cet oiseau avec un bec épais et court, fort semblable à celui des serins, j'ai cru devoir le placer entre les serins et les linottes.

<sup>1</sup> M. le chevalier Bruce écrit *habesh*, suivant l'orthographe anglaise.

Il a le dessus de la tête d'un beau rouge vif; les joues, la gorge et le dessus du cou, d'un brun noirâtre mêlé; le reste du cou, la poitrine, le dessus du corps et les petites couvertures des ailes, variés de brun, de jaune et de noirâtre; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire; les penes de la queue et les grandes penes des ailes du même cendré, bordées extérieurement d'un orangé vif; le ventre et le dessous de la queue d'un blanc sale, avec des taches peu apparentes de jaunâtre et de noirâtre; le bec et les pieds de couleur plombée. Les ailes vont presque jusqu'au milieu de la longueur de la queue, qui est fourchue.

L'habesch est plus gros que notre linotte; il a aussi le corps plus plein, et il chante joliment. C'est un oiseau de passage; mais M. Bruce ignore sa marche, et il assure que, dans le cours de ses voyages, il ne l'a point vu ailleurs qu'à Tripoli en Syrie.

#### DE LA LINOTTE.<sup>1</sup>

C'est la Nature elle-même qui semble avoir marqué la place de ces oiseaux immédiatement après les serins, puisque c'est en vertu des rapports établis par elle entre ces deux espèces que leur mé-

<sup>1</sup> C'est l'anjouvin des Provençaux, qui l'appellent aussi *bec-figue d'hiver*, parce que, suivant M. Guys, cet oiseau est bon à manger en ce temps.







*Frostre prima*

*M. Massard sc.*

|                         |          |                         |      |
|-------------------------|----------|-------------------------|------|
| 1. Le Sern . . . . .    | Page 274 | 3. Le Cabaret . . . . . | 335. |
| 2. L. Linotte . . . . . | 322      | 4. Le Bengali . . . . . | 347. |



lange réussit mieux que celui de l'une des deux avec toute autre espèce voisine; et ce qui annonce encore une plus grande analogie, les individus qui résultent de ce mélange sont féconds, surtout lorsqu'on a eu soin de former la première union entre le linot mâle et la femelle canari.

Il est peu d'oiseaux aussi communs que la linotte; mais il en est peut-être encore moins qui réunissent autant de qualités : ramage agréable, couleurs distinguées, naturel docile et susceptible d'attachement; tout lui a été donné, tout ce qui peut attirer l'attention de l'homme et contribuer à ses plaisirs : il étoit difficile, avec cela, que cet oiseau conservât sa liberté; mais il étoit encore plus difficile qu'au sein de la servitude où nous l'avons réduit, il conservât ses avantages naturels dans toute leur pureté. En effet, la belle couleur rouge dont la Nature a décoré sa tête et sa poitrine, et qui, dans l'état de liberté, brille d'un éclat durable, s'efface par degrés et s'éteint bientôt dans nos cages et nos volières : il en reste à peine quelques vestiges obscurs après la première mue.

A l'égard de son chant, nous le dénaturons : nous substituons aux modulations libres et variées que lui inspirent le printemps et l'amour, les phrases contraintes d'un chant apprêté qu'il ne répète qu'imparfaitement, et où l'on ne retrouve ni les agréments de l'art, ni le charme de la Na-

ture. On est parvenu aussi à lui apprendre à parler différentes langues, c'est-à-dire à siffler quelques mots italiens, français, anglais, etc., quelquefois même à les prononcer assez franchement. Plusieurs curieux ont fait exprès le voyage de Londres à Kensington pour avoir la satisfaction d'entendre la linotte d'un apothicaire, qui articuloit ces mots, *pretty boy*; c'étoit tout son ramage, et même tout son cri, parce qu'ayant été enlevée du nid deux ou trois jours après qu'elle étoit éclos, elle n'avoit pas eu le temps d'écouter, de retenir le chant de ses père et mère, et que, dans le moment où elle commençoit à donner de l'attention aux sons, les sons articulés de *pretty boy* furent apparemment les seuls qui frappèrent son oreille, les seuls qu'elle apprit à imiter. Ce fait, joint à plusieurs autres<sup>1</sup>, prouve assez bien, ce me sem-

Un chardonneret qui avoit été enlevé du nid deux ou trois jours après être éclos, ayant été mis près d'une fenêtre donnant sur un jardin où fréquentoient des roitelets, chantoit exactement la chanson du roitelet, et pas une seule note de celle du chardonneret.

Un moineau enlevé du nid lorsque ses ailes commençoient à être formées, ayant été mis avec un linot, et ayant eu dans le même temps occasion d'entendre un chardonneret, il se fit un chant qui étoit un mélange de celui de la linotte et du chardonneret.

Une gorge-rouge ayant été mise sous la leçon d'un rossignol excellent chanteur, mais qui cessa de chanter en moins de quinze jours, eut les trois quarts du chant du rossignol, et le reste de son ramage ne ressembloit à rien.



ble, l'opinion de M. Daines Barrington, que les oiseaux n'ont point de chant inné, et que le ramage propre aux diverses espèces d'oiseaux, et ses variétés, ont eu à peu près la même origine que les langues des différents peuples et leurs dialectes divers. M. Barrington avertit que, dans les expériences de ce genre, il s'est servi par préférence du jeune linot mâle, âgé d'environ trois semaines, et commençant à avoir des ailes, non-seulement à cause de sa grande docilité, et de son talent pour l'imitation, mais encore à cause de la facilité de distinguer dans cette espèce le jeune mâle de la jeune femelle, le mâle ayant le côté extérieur de quelques-unes des plumes de l'aile blanc jusqu'à la côte, et la femelle l'ayant seulement bordé de cette couleur.

Il résulte des expériences de ce savant, que les jeunes linots élevés par différentes espèces d'alouettes, et même par une linotte d'Afrique appelée *vengoline*, dont nous parlerons bientôt, avoient pris non le chant de leur père, mais celui de leur institutrice : seulement quelques-uns d'eux avoient conservé ce qu'il nomme le *petit cri d'appel*, propre à leur espèce, et commun au mâle et à la femelle, qu'ils avoient pu entendre de leurs pères et mères avant d'en être séparés.

Il est plus que douteux que notre linotte ordinaire, nommée par quelques-uns *linotte grise*, soit une espèce différente de celle qui est connue

sous le nom de *linotte de vignes* ou de *linotte rouge* : car, 1° les taches rouges qui distinguent les mâles de cette dernière linotte ne sont rien moins qu'un caractère constant, puisqu'elles s'effacent dans la cage, comme nous l'avons vu plus haut. 2° Elles ne sont pas même un caractère exclusif, puisqu'on en reconnoît des vestiges dans l'oiseau décrit comme le mâle de la linotte grise, lequel mâle a les plumes de la poitrine d'un rouge obscur dans leur partie moyenne. 3° La mue ternit et fait presque disparaître pour un temps ce rouge, qui ne reprend son éclat qu'à la belle saison, mais qui, dès la fin du mois de septembre, colore la partie moyenne des plumes de la poitrine, comme dans l'individu que M. Brisson donne pour le mâle de la linotte ordinaire. 4° Gesner à Turin, Olina à Rome, M. Linnæus à Stockholm, Belon en France, et plusieurs autres, n'ont connu, dans leurs pays respectifs, que des linottes rouges. 5° Des oiseleurs expérimentés de notre pays, qui ont suivi les petites chasses des oiseaux pendant plus de trente ans, n'ont jamais pris un seul linot mâle qui n'eût cette livrée rouge au degré que comportoit la saison, et il est à remarquer que dans ce même pays on voit beaucoup de linottes grises en cage. 6° Ceux mêmes qui admettent l'existence des linottes grises conviennent que l'on ne prend presque jamais de ces linottes, surtout en été; ce qu'ils attribuent à leur naturel défiant.

7° Ajoutez que les linottes rouges et grises se ressemblent singulièrement, quant au reste du plumage, à la taille, aux proportions et à la forme des parties, au ramage, aux habitudes; et il sera facile de conclure que s'il existe des linottes grises, ce sont, 1° toutes les femelles; 2° tous les jeunes mâles de l'année avant le mois d'octobre, qui est le temps où ils commencent à marquer; 3° celles qui, ayant été élevées à la brochette, n'ont pu prendre de rouge dans l'état de captivité; 4° celles qui l'ayant pris dans l'état de Nature, l'ont perdu dans la cage; 5° enfin, celles en qui cette belle couleur est presque effacée par la mue, ou les maladies, ou par quelque cause que ce soit.

D'après cela, on sera peu surpris que je rapporte ces deux linottes à une seule et même espèce, et que je regarde la grise comme une variété accidentelle, que les hommes ont créée en partie, et qui ensuite a été méconnue par ses auteurs.

La linotte fait souvent son nid dans les vignes; c'est de là que lui est venu le nom de *linotte de vignes* : quelquefois elle le pose à terre; mais plus fréquemment elle l'attache entre deux perches ou au cep même : elle le fait aussi sur les genévriers, les groseilliers, les noisetiers, dans les jeunes taillis, etc. On m'a apporté un grand nombre de ces nids dans le mois de mai, quelques-uns dans le mois de juillet, et un seul dans le mois de septembre : ils sont tous composés de petites racines,

de petites feuilles et de mousse au dehors, d'un peu de plumes, de crins et de beaucoup de laine au dedans. Je n'y ai jamais trouvé plus de six œufs : celui du 4 septembre n'en avoit que trois. Ils sont d'un blanc sale, tachetés de rouge brun au gros bout. Les linottes ne font ordinairement que deux pontes, à moins qu'on ne leur enlève leurs œufs, ou qu'on ne les oblige de les renoncer; dans ce cas, elles font jusqu'à quatre pontes : la mère, pour nourrir ses petits, leur dégorge dans le bec les aliments qu'elle leur a préparés en les avalant et les digérant à demi dans son jabot.

Lorsque les couvées sont finies et la famille élevée, les linottes vont par troupes nombreuses; ces troupes commencent à se former dès la fin d'août, temps auquel le chenevis parvient à sa maturité : on en a pris, à cette époque, jusqu'à soixante d'un seul coup de filet; et parmi ces soixante, il y avoit quarante mâles. Elles continuent de vivre ainsi en société pendant l'hiver; elles volent très-serrées s'abattent et se lèvent toutes ensemble, se posent sur les mêmes arbres; et, vers le commencement du printemps, on les entend chanter toutes à la fois : leur asile pour la nuit, ce sont des chênes, des charmes, dont les feuilles, quoique sèches, ne sont point encore tombées. On les a vues sur des tilleuls, des peupliers, dont elles piquent les boutons. Elles vivent encore de toutes sortes de petites graines, notamment de celle

de chardon, etc. : aussi les trouve-t-on indifféremment dans les terres en friche et dans les champs cultivés. Elles marchent en sautillant; mais leur vol est suivi, et ne va point par élans répétés comme celui du moineau.

Le chant de la linotte s'annonce par une espèce de prélude. En Italie, on préfère les linottes de l'Abruzze ultérieure et de la Marche-d'Ancône pour leur apprendre à chanter. On croit communément en France que le ramage de la linotte rouge est meilleur que celui de la linotte grise : cela est dans l'ordre; car l'oiseau qui a formé son chant au sein de la liberté, et d'après les impressions intérieures du sentiment, doit avoir des accents plus touchants, plus expressifs que l'oiseau qui chante sans objet, et seulement pour se désenuyer, ou par la nécessité d'exercer ses organes.

Les femelles ne chantent ni n'apprennent à chanter; les mâles adultes, pris au filet ou autrement, ne profiteroient point non plus des leçons qu'on pourroit leur donner : les jeunes mâles pris au nid sont les seuls qui soient susceptibles d'éducation. On les nourrit avec du gruau d'avoine et de la navette broyée dans du lait ou de l'eau sucrée; on les siffle le soir à la lueur d'une chandelle, ayant attention de bien articuler les mots qu'on veut leur faire dire : quelquefois, pour les mettre en train, on les prend sur le doigt; on leur présente un miroir, où ils se voient et où ils croient

voir un autre oiseau de leur espèce; bientôt ils croient l'entendre, et cette illusion produit une sorte d'émulation, des chants plus animés et des progrès réels. On a cru remarquer qu'ils chantoient plus dans une petite cage que dans une grande.

Le nom seul de ces oiseaux indique assez la nourriture qui leur convient; on ne les a nommés linottes (*linariæ*) que parce qu'ils aiment la graine du lin ou celle de la linaire: on y ajoute le panis, la navette, le chenevis, le millet, l'alpiste, les graines de rave, de chou, de pavot, de plantain, de poirée, et quelquefois celle de melon broyée, de temps en temps du massepain, de l'épine-vinette, du mouron, quelques épis de blé, de l'avoine concassée, même un peu de sel; tout cela varié avec intelligence. Ils cassent les petites graines dans leur bec, et rejettent les enveloppes. Il leur faut très-peu de chenevis, parce qu'il les engraisse trop, et que cette graisse excessive les fait mourir, ou tout au moins les empêche de chanter. En les nourrissant et les élevant ainsi soi-même, non-seulement on leur apprendra les airs que l'on voudra, avec une serinette, un flageolet, etc., mais on les apprivoisera. Olin conseille de les garantir du froid, et même il veut qu'on les traite dans leurs maladies, que l'on mette, par exemple, dans leur cage un petit plâtras, afin de prévenir la constipation, à laquelle ils sont sujets; il or-

donne l'oxymel, la chicorée, et d'autres remèdes contre l'asthme l'étiisie, et certaines convulsions ou battements de bec que l'on prend quelquefois et que j'ai pris moi-même pour une caresse : on diroit que ce petit animal, pressé par le sentiment, fait tous ses efforts pour l'exprimer; on diroit qu'il parle en effet, et cette expression muette, il ne l'adresse pas indistinctement à tout le monde. Quiconque aura bien observé tout cela, sera tenté de croire que c'est Olina qui s'est trompé en prenant une simple caresse pour un symptôme de maladie. Quoi qu'il en soit, il faut surtout beaucoup d'attention sur le choix et la qualité des graines que l'on donne à ces oiseaux; beaucoup de propreté dans la nourriture, le breuvage, la volière. Avec tous ces soins, on peut les faire vivre en captivité cinq ou six années, suivant Olina, et beaucoup plus suivant d'autres. Ils reconnoissent les personnes qui les soignent; ils s'y attachent, viennent se poser sur elles par préférence, et les regardent avec l'air de l'affection. On peut, si l'on veut abuser de leur docilité, les accoutumer à l'exercice de la galère; ils en prennent les habitudes aussi facilement que le tarin et le chardonneret. Ils entrent en mue aux environs de la canicule, et quelquefois beaucoup plus tard. On

On en a vu une à Montbard qui avoit dix-sept ans bien constatés.

a vu une linotte et un tarin qui n'ont commencé à muer qu'au mois d'octobre; ils avoient chanté jusque là, et leur chant étoit plus animé que celui d'aucun autre oiseau de la même volière. Leur mue, quoique retardée, se passa fort vite et très-heureusement.

La linotte est un oiseau pulvérateur, et on fera bien de garnir le fond de sa cage d'une couche de petit sable, qu'on renouvellera de temps en temps. Il lui faut aussi une petite baignoire; car elle aime également à se poudrer et à se baigner. Sa longueur totale est de cinq pouces quelques lignes; vol, près de neuf pouces; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'un pouce.

Dans le mâle, le sommet de la tête et la poitrine sont rouges; la gorge et le dessous du corps sont d'un blanc roussâtre; le dessus, couleur de marron; presque toutes les plumes des ailes et de la queue, noires, bordées de blanc, d'où résulte sur les ailes repliées une raie blanche parallèle aux plumes. Communément la femelle n'a point de rouge, comme on l'a dit ci-dessus, et elle a le plumage du dos plus varié que le mâle.

#### VARIÉTÉS DE LA LINOTTE.

I. La linotte blanche. J'ai vu cette variété chez le sieur Desmoulins, peintre. Le blanc dominoit en effet dans son plumage; mais les plumes des



ailes et de la queue étoient noires, bordées de blanc, comme dans notre linotte ordinaire, et de plus on voyoit quelques vestiges du gris de linotte sur les couvertures supérieures des ailes.

II. La linotte aux pieds noirs. Elle a le bec verdâtre et la queue très-fourchue; du reste, c'est la même taille, mêmes proportions, mêmes couleurs que dans notre linotte ordinaire. Cet oiseau se trouve en Lorraine, et nous en devons la connoissance à M. le docteur Lottinger, de Sarbourg.

### DU GYNTEL DE STRASBOURG.

On sait fort peu de chose de cet oiseau; mais le peu qu'on en sait ne présente guère que des traits de ressemblance avec notre linotte. Il est de même taille; il se nourrit des mêmes graines; il vole comme elle en troupes nombreuses; il pond des œufs de la même couleur; il a la queue fourchue, le dessus du corps rembruni, la poitrine rousse, mouchetée de brun, et le ventre blanc. A la vérité, il ne pond que trois ou quatre œufs, selon Gesner, et il a les pieds rouges: mais Gesner étoit-il assez instruit de la ponte de ces oiseaux? Et quant aux pieds rouges, nous avons vu, nous verrons encore que cette couleur n'est rien moins qu'étrangère aux linottes, surtout aux linottes sauvages. L'analogie perce à travers ces différences

mêmes et je suis tenté de croire que lorsque le gyntel sera mieux connu, il pourroit bien se rapporter, comme variété de climat, de local, etc., à l'espèce de notre linotte.

### DE LA LINOTTE DE MONTAGNE.

Elle se trouve en effet dans la partie montagneuse de la province de Derby en Angleterre. Elle est plus grosse que la nôtre; elle a le bec plus fin à proportion; et le rouge que notre linotte mâle a sur la tête et la poitrine, le mâle de celle-ci le porte sur le croupion. Du reste, c'est à peu près le même plumage : la poitrine et la gorge sont variées de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre. Les ailes ont une raie blanche transversale très-apparante, attendu qu'elle se trouve sur un fond noir : elle est formée par les grandes couvertures qui sont terminées de blanc. La queue est longue de deux pouces et demi, composée de douze pennes brunes, mais dont les latérales ont une bordure blanche, d'autant plus large que la plume est plus extérieure.

Il est probable que la linotte de montagne a la queue fourchue, et le ramage agréable, quoique Willughby ne le dise pas expressément ; mais il a rangé cet oiseau avec les linottes, et il compte ces deux caractères parmi ceux qui sont propres aux

linottes. Si l'on admet cette conséquence, la linotte de montagne pourroit bien aussi n'être qu'une variété de climat ou de local.

## DU CABARET.

Lorsqu'il s'agit d'oiseaux en qui les couleurs sont aussi variables que dans ceux-ci, on s'exposeroit à une infinité de méprises si l'on vouloit prendre ces mêmes couleurs pour les marques distinctives des espèces. Nous avons vu que notre linotte ordinaire, dans l'état de liberté, avoit du rouge sur la tête et sur la poitrine; que la linotte captive n'en avoit que sur la poitrine, encore étoit-il caché; que la linotte de Strasbourg l'avoit aux pieds; que celle de montagne l'avoit sur le croupion. M. Brisson dit que celle qu'il nomme *petite linotte de vignes* en a sur la tête et sur la poitrine, et Gesner ajoute sur le croupion. Willughby fait mention d'une petite linotte qui n'avoit de rouge que sur la tête, et ressembloit en cela à deux autres décrites par Aldrovande, mais qui en différoit à d'autres égards. Enfin le cabaret de M. Brisson avoit du rouge sur la tête et le croupion, et celui de M. Frisch n'en avoit point sur la tête. Il est visible qu'une grande partie de ces variétés viennent du temps et des circonstances où ces oiseaux ont été vus : si c'est au milieu du printemps, ils avoient leurs plus belles

couleurs ; si c'est pendant la mue , ils n'avoient plus de rouge ; si c'est d'abord après , ils n'en avoient pas encore ; si c'est après avoir été tenus plus ou moins de temps en cage , ils en avoient perdu plus ou moins ; et si les plumes des différentes parties tombent en des temps différents , c'est encore une source abondante de variétés. Dans cette incertitude , on est forcé d'avoir recours , pour déterminer les espèces , à des propriétés plus constantes , à la forme du corps , aux mœurs , aux habitudes. Faisant l'application de cette méthode , je trouve qu'il n'y a que deux espèces d'oiseaux à qui l'on ait donné le nom de *petite linotte* : l'un qui ne chante point , qui ne paroît que tous les six ou sept ans , arrive par troupes très-nombreuses , ressemble au tarin , etc. ; c'est la petite linotte de vignes de M. Brisson : l'autre est le cabaret de cet article.

M. Daubenton le jeune a eu , pendant deux ou trois ans , un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet. Il étoit d'abord très-sauvage ; mais il s'apprivoisa peu à peu , et devint tout-à-fait familier. Le chenevis étoit la graine dont il paroissoit le plus friand. Il avoit la voix douce et mélodieuse , presque semblable à celle de la fauvette appelée *traîne-buisson*. Il perdit tout son rouge dès la première année , et il ne le reprit point ; ses autres couleurs n'éprouvèrent aucune altération. On a remarqué que , lorsqu'il étoit en mue ou malade ,

son bec devenoit aussitôt pâle et jaunâtre, puis reprenoit par nuances sa couleur brune à mesure que l'oiseau se portoit mieux. La femelle n'est pas entièrement dépourvue de belles couleurs; elle a du rouge sur la tête, mais elle n'en a point sur le croupion. Quoique plus petite que la femelle de la linotte ordinaire, elle a la voix plus forte et plus variée. Cet oiseau est assez rare, soit en Allemagne, soit en France; il a le vol rapide, et ne va point par grandes troupes; son bec est un peu plus fin à proportion que celui de la linotte.

*Mesures.* La longueur totale du cabaret est de quatre pouces et demi; son vol a près de huit pouces; son bec un peu plus de quatre lignes; sa queue, deux pouces; elle est fourchue et ne dépasse les ailes que de huit lignes.

*Couleurs.* Le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps, varié de noir et de roux; le dessous du corps, roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc; les pieds bruns, quelquefois noirs; les ongles sont fort allongés, et celui du doigt postérieur est plus long que ce doigt.

## OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT A LA LINOTTE.

I. *La vengoline*. Tout ce que l'on sait de l'histoire de cet oiseau, c'est qu'il se trouve dans le royaume d'Angola, qu'il est très-familier, qu'il est compté parmi les oiseaux de ce pays qui ont le ramage le plus agréable, et que son chant n'est pas le même que celui de notre linotte. Le cou, le dessus de la tête et du corps, sont variés de deux bruns; le croupion a une belle plaque de jaune qui s'étend jusqu'aux pennes de la queue : ces pennes sont brunes, bordées et terminées de gris clair, ainsi que les pennes des ailes et leurs grandes et moyennes couvertures. Les côtés de la tête sont d'un roux clair; il y a un trait brun sur les yeux; le dessous du corps et les côtés sont tachetés de brun sur un fond plus clair.

M. Edwards, qui nous a fait connoître la vengoline et qui en a donné la figure au bas de la planche cxxix, incline à croire que c'est la femelle d'un autre oiseau représenté au haut de la même planche : cet autre oiseau est appelé *négral* ou *tobaque*, et son chant approche fort de celui de la vengoline. Pour moi, j'avoue que le chant de celle-ci me fait douter que ce soit une femelle : je croirois plus volontiers que ce sont deux mâles de la même espèce, mais de climats différents, dans

lesquels chacun aura été nommé différemment; ou du moins que ce sont deux mâles du même climat, dont l'un, ayant été élevé dans la volière, aura perdu l'éclat de son plumage, et l'autre n'ayant été pris que dans l'âge adulte, ou n'étant resté que peu de temps en cage, aura mieux conservé ses couleurs. Les couleurs du négral sont, en effet, plus riches et plus tranchées que celles de la vengoline : la gorge, le front, le trait qui passe sur les yeux, sont noirs; les joues blanches; la poitrine et tout le dessous du corps, d'une couleur orangée sans mouchetures, et qui devient plus foncée sous le ventre et sous la queue. Ces deux oiseaux sont de la grosseur de notre linotte. M. Edwards ajoute qu'ils en ont l'œil et le regard.

II. *La linotte gris-de-fer.* Nous devons la connaissance de cet oiseau à M. Edwards, qui l'a eu vivant, et qui en donne la figure et la description, sans nous apprendre de quel pays il lui est venu. Son ramage est très-agréable. Il a les allures, la taille, la forme et les proportions de la linotte, à cela près que son bec est un peu plus fort. Il a le dessous du corps d'un cendré fort clair, le croupion un peu moins clair; le dos, le cou et le dessus de la tête, gris-de-fer; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées de cendré clair, excepté toutefois les plus longues pennes des ailes, qui sont entièrement noires vers leur extrémité

et blanches vers leur origine, ce qui forme à l'aile un bord blanc dans sa partie moyenne. Le bec inférieur a sa base entourée aussi de blanc, et cette couleur s'étend jusque sous les yeux.

III. *La linotte à tête jaune.* M. Edwards savoit bien que cet oiseau étoit nommé par quelques-uns *moineau du Mexique*; et s'il lui a donné le nom de *linotte*, c'est en connoissance de cause, et parce qu'il lui a paru avoir plus de rapport avec les linottes qu'avec les moineaux. Il est vrai qu'il lui trouve aussi du rapport avec les serins; et d'après cela, on seroit fondé à le placer avec l'habesch, entre les serins et les linottes. Moins l'histoire d'un oiseau est connue, plus il est difficile de lui marquer sa véritable place.

Celui-ci a le bec couleur de chair pâle; les pieds de même couleur, mais plus sombre; la partie antérieure de la tête et de la gorge, jaune, et, sur ce fond jaune, une bande brune de chaque côté de la tête, partant de l'œil et descendant sur les côtés du cou; tout le dessus du corps brun, mais plus foncé sur les pennes de la queue que partout ailleurs, et semé de taches plus claires sur le cou et sur le dos; la partie inférieure du corps, jaunâtre, avec des taches brunes longitudinales, et clairsemées sur le ventre et la poitrine.

Cet oiseau a été apporté du Mexique. M. Brisson dit qu'il est à peu près de la grosseur du pin-



son d'Ardenne : mais, à juger par la figure de grandeur naturelle qu'en donne M. Edwards, il doit être plus gros.

IV. *La linotte brune.* Comme cet oiseau n'est connu que par M. Edwards, qui l'a dessiné vivant, j'ai cru devoir lui conserver le nom que cet habile observateur lui a donné. Presque toutes ses plumes sont noirâtres, bordées d'une couleur plus claire, laquelle tient du roussâtre sur la partie supérieure du corps. La couleur générale qui résulte de ce mélange est rembrunie, quoique variée; il y a une teinte de cendré sur la poitrine et le croupion; le bec est aussi cendré, et les pieds sont bruns.

Il me semble que M. Brisson n'auroit pas dû confondre cet oiseau avec le petit moineau brun de Catesby, dont le plumage est d'un brun uniforme sans aucune marbrure, et par conséquent assez différent : mais la différence de climat est encore plus grande; car la linotte brune de M. Edwards venoit probablement du Brésil, peut-être même d'Afrique, et le petit moineau de Catesby se trouve à la Caroline et à la Virginie, où il niche et reste toute l'année. M. Catesby nous apprend qu'il vit d'insectes, et presque toujours seul; qu'il n'est pas fort commun, qu'il s'approche des lieux habités, et qu'on le voit sautillant perpétuellement sur les buissons. Nous ne connoissons point les mœurs de la linotte brune.

## DU MINISTRE.

C'est le nom que les oiseleurs donnent à un oiseau de la Caroline, que d'autres appellent l'*évêque*, et qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque du Brésil, qui est un tangara. Je le rapproche ici de la linotte, parce qu'au temps de la mue il lui ressemble à s'y méprendre, et que la femelle lui ressemble en tout temps. La mue a lieu dans les mois de septembre et d'octobre : mais cela varie comme pour les veuves et pour beaucoup d'autres oiseaux. On dit même que souvent le ministre mue deux fois ; en quoi il se rapproche encore des veuves, des bengalis, etc.

Lorsqu'il a son beau plumage, il est d'un bleu céleste, soutenu d'un peu de violet qui lui sert de pied. Le fouet de l'aile est d'un bleu foncé, et rembruni dans le mâle, et d'un brun verdâtre dans la femelle ; ce qui suffit pour distinguer celle-ci du mâle en mue, dont le plumage au reste est assez semblable à celui de la femelle.

Le ministre est de la grosseur du serin, et, comme lui, vit de millet, de graine d'alpiste, etc.

Catesby a fait représenter ce même oiseau sous le nom de *linotte bleue*, et nous apprend qu'il se trouve dans les montagnes de la Caroline, à cent

<sup>1</sup> On a vu plusieurs fois cet oiseau chez le sieur Château, à qui l'on doit le peu que l'on sait de son histoire.

cinquante milles de la mer; qu'il chante à peu près comme la linotte; que les plumes de la tête sont d'un bleu plus foncé; celles du dessous du corps, d'un bleu plus clair; que les plumes de la queue sont du même brun que les plumes des ailes, avec une légère teinte de bleu; enfin qu'il a le bec noirâtre et les pieds bruns, et qu'il ne pèse que deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit à neuf lignes; doigt du milieu, six lignes et demie; queue, deux pouces, elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

---

## DES BENGALIS ET DES SÉNÉGALIS.

Tous les voyageurs, et, d'après eux, les naturalistes, s'accordent à dire que ces petits oiseaux sont sujets à changer de couleur dans la mue: quelques-uns même ajoutent des détails qu'il seroit à souhaiter qui fussent vérifiés; que ces variations de plumage roulent exclusivement entre cinq couleurs principales, le noir, le bleu, le vert, le jaune et le rouge; que les bengalis n'en prennent jamais plus d'une à la fois, etc. Cependant les personnes qui ont été à portée d'observer ces oiseaux en France, et de les suivre pendant plusieurs années, assurent qu'ils n'ont qu'une seule mue par an, et qu'ils ne changent point de couleur. Cette

contradiction apparente peut s'expliquer par la différence des climats. Celui de l'Asie et de l'Afrique; où les bengalis et les sénégalis se trouvent naturellement, a beaucoup plus d'énergie que le nôtre, et il est possible qu'il ait une influence plus marquée sur leur plumage. D'ailleurs les bengalis ne sont pas les seuls oiseaux qui éprouvent cette influence; car, selon Mérolla, les moineaux d'Afrique deviennent rouges dans la saison des pluies, après quoi ils reprennent leur couleur, et plusieurs autres oiseaux sont sujets à de pareils changements. Quoi qu'il en soit, il est clair que ces variations de couleurs qu'éprouvent les bengalis, au moins dans leur pays natal, rendent équivoque toute méthode qui tireroit de ces mêmes couleurs les caractères distinctifs des espèces, puisque ces prétendus caractères ne seroient que momentanés, et dépendroient principalement de la saison de l'année où l'individu auroit été tué. Mais, d'un autre côté, ces caractères si variables en Asie et en Afrique, devenant constants dans nos climats plus septentrionaux, il est difficile, dans l'énumération des différentes espèces, d'éviter toute méprise, et de ne pas tomber dans l'un de ces deux inconvénients, ou d'admettre comme espèces distinctes de simples variétés, ou de donner pour variétés des espèces vraiment différentes. Dans cette incertitude, je ne puis mieux faire que de me prêter aux apparences, et de me soumettre aux idées reçues :

je formerai donc autant d'articles séparés qu'il se trouvera d'individus notablement différents, soit par le plumage, soit à d'autres égards, mais sans prétendre déterminer le nombre des véritables espèces. Ce ne peut être que l'ouvrage du temps : le temps amènera les faits, et les faits dissiperont les doutes.

On se tromperoit fort si, d'après les noms de *sénégalis* et de *bengalis*, on se persuadoit que ces oiseaux ne se trouvent qu'au Bengale et au Sénégal : ils sont répandus dans la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et même dans plusieurs des îles adjacentes, telles que celles de Madagascar, de Bourbon, de France, de Java, etc. On peut même s'attendre à en voir bientôt arriver d'Amérique, M. de Sonnini en ayant laissé échapper dernièrement un assez grand nombre dans l'île de Cayenne, et les ayant revus depuis fort vifs, fort gais, en un mot très-disposés à se naturaliser dans cette terre étrangère et à y perpétuer leur race. Il faut espérer que ces nouveaux colons, dont le plumage est si variable, éprouveront aussi l'influence du climat américain, et qu'il en résultera de nouvelles variétés, plus propres toutefois à orner nos cabinets qu'à enrichir l'histoire naturelle.

Les bengalis sont des oiseaux familiers et destructeurs, en un mot de vrais moineaux : ils s'approchent des cases, viennent jusqu'au milieu des villages, et se jettent par grandes troupes dans les

champs semés de millet; car ils aiment cette graine de préférence; ils aiment aussi beaucoup à se baigner.

On les prend au Sénégal sous unealebasse qu'on pose à terre, la soulevant un peu, et la tenant dans cette situation par le moyen d'un support léger auquel est attachée une longue ficelle; quelques grains de millet servent d'appât : les sénégalis accourent pour manger le millet; l'oiseleur, qui est à portée de tout voir sans être vu, tire la ficelle à propos, et prend tout ce qui se trouve sous laalebasse, bengalis, sénégalis, petits moineaux noirs à ventre blanc, etc. Ces oiseaux se transportent assez difficilement, et ne s'accoutument qu'avec peine à un autre climat; mais une fois *acclimatés*, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire autant et plus que certaines espèces du pays : on est même venu à bout de les faire nicher en Hollande, et sans doute on auroit le même succès dans des contrées encore plus froides, car ces oiseaux ont les mœurs très-douces et très-sociables; ils se caressent souvent, surtout les mâles et les femelles, se perchent très-près les uns des autres, chantent tous à la fois, et mettent de l'ensemble dans cette espèce de chœur. On ajoute que le chant de la femelle n'est pas fort inférieur à celui du mâle.

## DU BENGALI.

Les mœurs et les habitudes de toute cette famille d'oiseaux étant à très-peu près les mêmes, je me contenterai, dans cet article et les suivants, d'ajouter à ce que j'ai dit de tous en général les descriptions respectives de chacun en particulier. C'est surtout lorsque l'on a à faire connoître des oiseaux tels que ceux-ci, dont le principal mérite consiste dans les couleurs du plumage et ses variations, qu'il faudroit quitter la plume pour prendre le pinceau, ou du moins qu'il faudroit savoir peindre avec la plume, c'est-à-dire représenter avec des mots, non-seulement les contours et les formes du tout ensemble et de chaque partie, mais le jeu des nuances fugitives qui se succèdent ou se mêlent, s'éclipsent ou se font valoir mutuellement, et surtout exprimer l'action, le mouvement et la vie.

Le bengali a, de chaque côté de la tête, une espèce de croissant couleur de pourpre, qui accompagne le bas des yeux, et donne du caractère à la physionomie de ce petit oiseau.

La gorge est d'un bleu clair; cette même couleur domine sur toute la partie inférieure du corps jusqu'au bout de la queue, et même sur ses couvertures supérieures : tout le dessus du corps, compris les ailes, est d'un joli gris.

Dans quelques individus, ce même gris, un peu plus clair, est encore la couleur du ventre et des couvertures inférieures de la queue.

Dans d'autres individus venant d'Abyssinie, ce même gris avoit une teinte de rouge à l'endroit du ventre.

Dans d'autres enfin, il n'y a point de croissant couleur de pourpre sous les yeux; et cette variété, connue sous le nom de *cordon bleu*, est plus commune que celle qui a été décrite la première: on prétend que c'est la femelle; mais, par la raison même que le cordon bleu est si commun, je le regarde non-seulement comme une variété de sexe, mais encore comme une variété d'âge ou de climat, qui peut avoir quelque rapport, pour les couleurs, avec la femelle. M. le chevalier Bruce, qui a vu cet oiseau en Abyssinie, nous a assuré positivement que les deux marques rouges ne se trouvoient point dans la femelle, et que toutes ses couleurs étoient d'ailleurs beaucoup moins brillantes. Il ajoute que le mâle a un joli ramage; mais il n'a point remarqué celui de la femelle: l'un et l'autre ont le bec et les pieds rougeâtres.

M. Edwards a dessiné et colorié un cordon bleu venant des côtés d'Angola, où les Portugais l'appellent *azulinha*. Il différoit du précédent, en ce que le dessus du corps étoit d'un brun cendré, légèrement teint de pourpre, le bec d'une couleur de chair rembrunie, et les pieds bruns. Le plu-



mage de la femelle étoit d'un cendré brun, avec une légère teinte de bleu sur la partie inférieure du corps seulement. Il paroît que c'est une variété de climat, dans laquelle ni le mâle ni la femelle n'ont de marque rouge au-dessous des yeux, et cela explique pourquoi les cordons bleus sont si communs. Au reste, celui-ci est un oiseau fort vif. M. Edwards remarque que son bec est semblable à celui du chardonneret : il ne dit rien de son chant, n'ayant pas eu occasion de l'entendre.

Le bengali est de la grosseur du sizerin : sa longueur totale est de quatre pouces neuf lignes; son bec, de quatre lignes; sa queue de deux pouces; elle est étagée et composée de douze pennes : le vol est de six à sept pouces.

### DU BENGALI BRUN.

Le brun est en effet la couleur dominante de cet oiseau, mais il est plus foncé sous le ventre, et mêlé, à l'endroit de la poitrine, de blanchâtre dans quelques individus, et de rougeâtre dans d'autres. Tous les mâles ont quelques-unes des couvertures supérieures des ailes terminées par un point blanc; ce qui produit une moucheture fort apparente : mais elle est propre au mâle; car la femelle est d'un brun uniforme et sans taches : tous deux ont le bec rougeâtre et les pieds d'un jaune clair.

Le bengali est à peu près de la taille du roitelet : sa longueur totale est de trois pouces trois quarts, son bec de quatre lignes, son vol d'environ six pouces et demi, et sa queue d'un bon pouce.

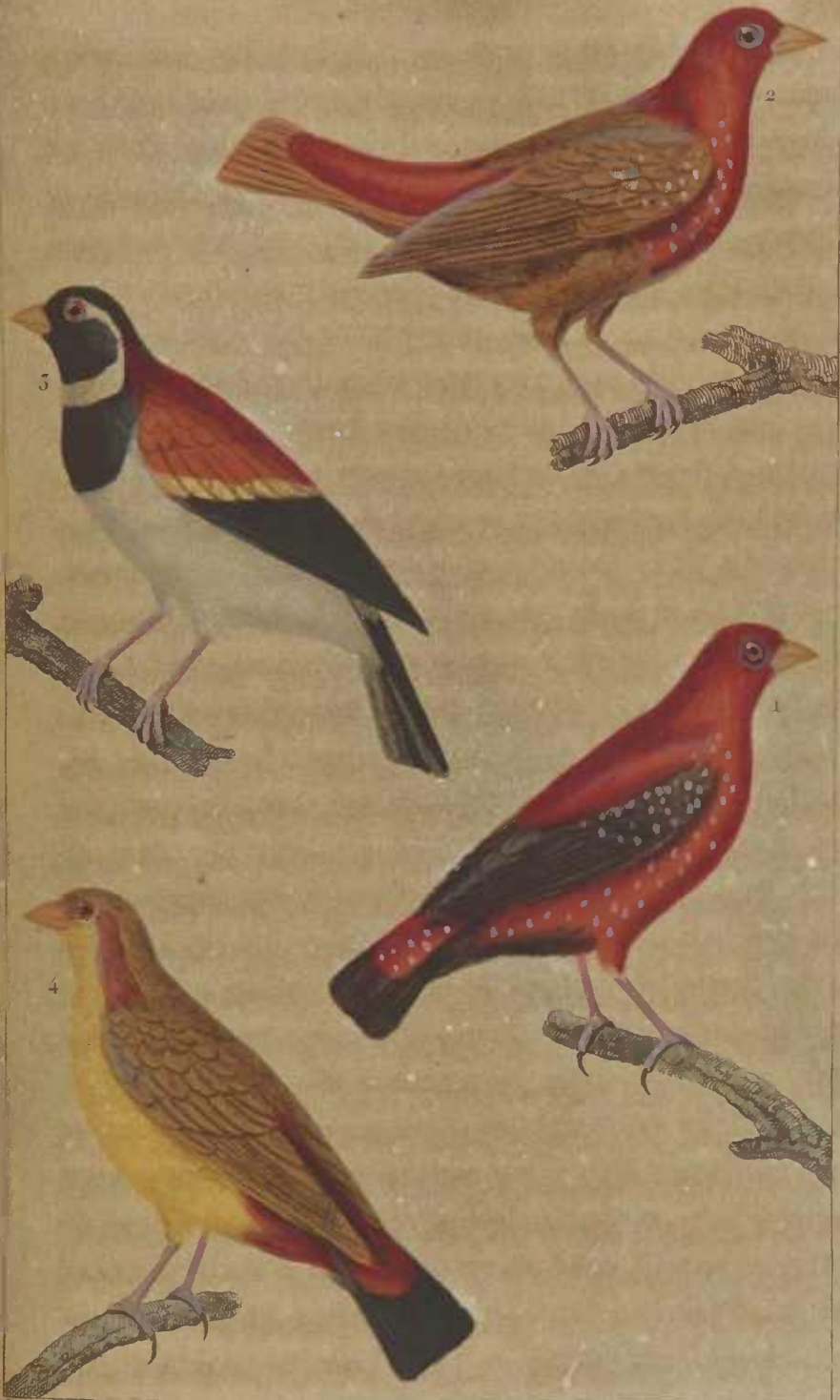
### DU BENGALI PIQUETÉ.

De tous les bengalis que j'ai vus, celui qui étoit le plus moucheté, l'étoit sur tout le dessous du corps, sur les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et sur les pennes des ailes les plus proches du dos : les ailes étoient brunes, et les pennes latérales de la queue, noires, bordées de blanc. Un brun mêlé de rouge sombre régnoit sur toute la partie supérieure du corps, compris les couvertures de la queue, et de plus sous le ventre; un rouge moins sombre régnoit sur tout le reste de la partie inférieure du corps, et sur les côtés de la tête. Le bec étoit aussi d'un rouge obscur, et les pieds d'un jaune clair.

La femelle, suivant M. Brisson, n'est jamais piquetée; elle diffère encore du mâle, en ce qu'elle a le cou, la poitrine et le ventre d'un jaune pâle, et la gorge blanche. Selon d'autres observateurs, qui ont eu beaucoup d'occasions de voir et de revoir ces oiseaux vivants, la femelle est toute brune et sans taches. Est-ce encore une variété de plumage, ou bien seroit-ce une simple variété de description? Ce n'est pas celle qui met le moins d'em-







*Petre pime*

*M. Murrard. sc.*

|                                |           |                                         |      |
|--------------------------------|-----------|-----------------------------------------|------|
| 1 Le Bengali piqueté . . . . . | Page 350. | 3. Le Sérean . . . . .                  | 355. |
| 2 Le Sénégal . . . . .         | 352.      | 4. Le Petit momeau du Sénégal . . . . . | 356. |



barras dans l'histoire naturelle. Willughby a vu plusieurs de ces oiseaux venant des Indes orientales, et, comme on le peut croire, il a trouvé plusieurs différences entre les individus : ils étoient d'un brun plus ou moins foncé; les uns avoient les ailes noires d'autres avoient la poitrine de cette même couleur, d'autres la poitrine et le ventre noirâtres, d'autres les pieds blanchâtres; tous avoient les ongles fort longs, mais plus arqués que dans l'alouette. Il est à croire que quelques-uns de ces oiseaux étoient en mue; car j'ai eu occasion d'observer un individu qui avoit aussi le bas-ventre noirâtre. et dont le reste du plumage étoit comme indécis, et tel qu'il doit être dans la mue, quoiqu'il fût peint des couleurs propres à cette espèce : mais ces couleurs n'étoient pas bien dé-mêlées.

L'individu qu'a décrit M. Brisson venoit de l'île de Java : ceux qu'a observés Charleton venoient des Indes; ils avoient un ramage fort agréable : on en tenoit plusieurs ensemble dans la même cage, parce qu'ils avoient de la répugnance à vivre en société avec d'autres oiseaux.

Le bengali piqueté est d'une grosseur moyenne entre les deux précédents : sa longueur totale est d'environ quatre pouces, son bec de quatre à cinq lignes, son vol de moins de six pouces, sa queue d'un pouce quatre lignes; elle est étagée, et composée de douze pennes.

## DU SÉNÉGALI.

Deux couleurs principales dominant dans le plumage de cet oiseau : le rouge vineux sur la tête, la gorge, tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, et sur le croupion; le brun verdâtre sur le bas-ventre et sur le dos : mais à l'endroit du dos il a une légère teinte de rouge. Les ailes sont brunes, la queue noirâtre, les pieds gris, le bec rougeâtre, à l'exception de l'arête supérieure et inférieure, et de ses bords qui sont bruns, et forment des espèces de cadres à la couleur rouge.

Cet oiseau est un peu moins gros que le bengali piqueté; mais il est d'une forme plus allongée : sa longueur totale est de quatre pouces et quelques lignes, son bec de quatre lignes, son vol de six pouces et demi, et sa queue de dix-huit lignes; elle est composée de douze pennes.

## VARIÉTÉS DU SÉNÉGALI.

I. J'ai vu un de ces oiseaux, qui avoit été tué à Cayenne dans une savane, et le seul qui ait été aperçu dans cette contrée; il est probable qu'il y avoit été porté par quelque curieux, et qu'il s'étoit échappé de la cage. Il différoit en quelques points du précédent : les couvertures des ailes étoient légèrement bordées de rouge; le bec étoit entièrement de cette couleur, les pieds seulement rou-



geâtres; et ce qui décèle la grande analogie qui est entre les bengalis et les sénégalis, la poitrine et les côtés étoient semés de quelques points blancs.

II. Le danbik de M. le chevalier Bruce. Cet oiseau, fort commun dans l'Abyssinie, participe des deux précédents; il est de même taille: la couleur rouge, qui règne sur toute la partie antérieure, ne descend pas jusqu'aux jambes comme dans le sénégali; mais elle s'étend sur les couvertures des ailes, où l'on aperçoit quelques points blancs, ainsi que sur les côtés de la poitrine. Le bec est pourpré, son arête supérieure et inférieure bleuâtre, et les pieds cendrés. Le mâle chante agréablement: la femelle est d'un brun presque uniforme, et n'a que très-peu de pourpre.

### DU SÉNÉGALI RAYÉ.

Il est en effet rayé transversalement, jusqu'au bout de la queue, de brun et de gris; et la rayure est plus fine plus elle approche de la tête: la couleur générale qui résulte de cette rayure est beaucoup plus claire sur la partie inférieure du corps; elle est aussi nuancée de couleur de rose, et il y a une tache rouge oblongue sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, sans aucune rayure; mais on en aperçoit quelques vestiges sur les pennes des ailes, qui sont brunes. Le

bec est rouge, et il y a un trait ou plutôt une bande de cette couleur sur les yeux.

On m'a assuré que la femelle ressembloit parfaitement au mâle : cependant les différences que j'ai observées moi-même dans plusieurs individus, et celles qui ont été observées par d'autres, me donnent des doutes sur cette parfaite ressemblance des deux sexes. J'en ai vu plusieurs qui venoient du Cap, dont les uns avoient le dessus du corps plus ou moins rembruni, et le dessous plus ou moins rougeâtre; les autres avoient le dessus de la tête sans rayure. Les rayures de celui qu'a représenté M. Edwards, planche CLXXIX, étoient de deux bruns; et les couvertures du dessous de la queue n'étoient point noires, non plus que dans le sujet que nous décrivons ici. La rayure du dessus du corps est noire sur un fond brun; et non-seulement les couvertures inférieures de la queue sont noires, comme dans le sujet décrit par M. Brisson, mais encore le bas-ventre.

L'individu observé par M. Brisson venoit du Sénégal, les deux de M. Edwards venoient des Grandes-Indes, et la plupart de ceux que j'ai vus avoient été envoyés du cap de Bonne-Espérance. Il est difficile que, de tant de différences de plumage remarquées entre ces individus, il n'y en ait pas quelques-unes qui dépendent de la différence du sexe.

La longueur moyenne de ces oiseaux est d'en-

viron quatre pouces et demi, le bec de trois à quatre lignes, le vol de six pouces, et la queue de deux pouces; elle est étagée, et composée de douze pennes.


## DU SEREVAN.

Le brun règne sur la tête, le dos, les ailes et les pennes de la queue : le dessous du corps est gris clair, quelquefois fauve clair, mais toujours nuancé de rougeâtre; le croupion est rouge ainsi que le bec; les pieds sont rougeâtres : quelquefois la base du bec est bordée de noir, et le croupion semé de points blancs, ainsi que les couvertures des ailes. Tel étoit le serevan envoyé de l'Ile-de-France par M. Sonnerat, sous le nom de *bengali*.

Celui que M. Commerson appelle *serevan* avoit tout le dessous du corps fauve clair; ses pieds étoient jaunâtres : il n'avoit ni le bec ni le croupion rouge, et on ne lui voyoit pas une seule mouche-ture : c'étoit probablement un jeune ou une femelle.

D'autres oiseaux fort approchants de ceux-là, envoyés par M. Commerson sous le nom de *bengalis du Cap*, avoient une teinte rouge plus marquée devant le cou et sur la poitrine; en général, ils ont la queue un peu plus longue à proportion.

Tous sont à peu près de la grosseur des *bengalis* et des *sénégalis*.



## DU PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL.

Cet oiseau a le bec et les pieds rouges, un trait de la même couleur sur les yeux; la gorge et les côtés du cou, d'un blanc bleuâtre; tout le reste du dessus du corps, d'un blanc mêlé de couleur de rose, plus ou moins foncé; le croupion de même, le reste du dessous du corps bleu, le dessus de la tête d'un bleu moins foncé, les ailes et les plumes scapulaires brunes, la queue noirâtre.

Ce petit moineau est à peu près de la taille du précédent.

## DU MAÏA.

Voici encore de petits oiseaux qui sont de grands destructeurs. Les maïas se réunissent en troupes nombreuses, pour fondre sur les champs semés de riz; ils en consomment beaucoup, et en perdent encore davantage : les pays où l'on cultive cette graine sont ceux qu'ils fréquentent par préférence; et ils auroient, comme on voit, des titres suffisants pour partager, avec le padda, le nom d'*oiseaux de riz*. Mais je leur conserverai celui de *maïas*, qui est leur vrai nom; je veux dire le nom sous lequel ils sont connus dans le pays de leur naissance, et dont Fernandès devoit être bien instruit. Cet auteur nous apprend que leur chair est bonne à manger, et facile à digérer.







de pins

Le Maia

Le Maian

Page 556

557

3. Le Pinson

4. Le Pinson d'Ardenne

M. Massard sc.

359

369





Le mâle a la tête, la gorge et tout le dessous du corps, noirâtres; le dessus, d'un marron pourpré, plus éclatant sur le croupion que partout ailleurs: il a aussi, sur la poitrine, une large ceinture de la même couleur, le bec gris, et les pieds plombés.

La femelle est fauve dessus d'un blanc sale dessous: elle a la gorge d'un marron pourpré, et, de chaque côté de la poitrine, une tache de la même couleur, répondant à la ceinture du mâle: son bec est blanchâtre et ses pieds sont gris.

Fernandès raconte comme une merveille que le maïa a le ventricule derrière le cou. Mais si cet auteur eût jeté les yeux sur les petits oiseaux auxquels on donne la béquée, il auroit vu que cette merveille est très-ordinaire, et qu'à mesure que le jabot se remplit, il se porte vers l'endroit où il trouve moins de résistance, souvent à côté du cou, et quelquefois derrière; enfin il se seroit aperçu que le jabot n'est pas le ventricule. La Nature est toujours admirable, mais il faut savoir l'admirer.

## DU MAÏAN.

La Chine n'est pas le seul pays où se trouve cet oiseau: celui qu'a gravé M. Edwards venoit de Malaca, et, suivant toute apparence, il n'est point exclu des contrées intermédiaires; mais on peut douter raisonnablement qu'il existe en Amérique, et qu'un si petit oiseau ait franchi les vastes mers

qui séparent ces deux continents : du moins il est assez différent de celui de tous les oiseaux d'Amérique auquel il a le plus de rapport, je veux dire du maïa, pour qu'on doive lui donner un nom différent. En effet, ses proportions ne sont point du tout les mêmes; car, quoiqu'il soit un peu plus grand, ses ailes et sa queue sont un peu plus courtes, et son bec est tout aussi court : d'ailleurs son plumage est différent, et a beaucoup moins d'éclat.

Le maïan a tout le dessus du corps d'un marron rougeâtre; la poitrine et tout le dessous du corps, d'un noirâtre presque uniforme, cependant un peu moins foncé sous la queue; le bec couleur de plomb, une espèce de coqueluchon gris clair qui couvre la tête et tombe jusqu'au bas du cou: les couvertures inférieures des ailes sont de la couleur de ce coqueluchon, et les pieds couleur de chair.

Le maïan de M. Brisson diffère de celui-ci, en ce qu'il a la poitrine d'un brun clair, quelques-unes des premières pennes des ailes bordées de blanc, le bec et les pieds gris, etc.; ces différences sont trop sensibles pour n'être regardées que comme de simples variétés de descriptions, surtout si l'on fait attention à l'exactitude scrupuleuse des descripteurs.

## DU PINSON.

CET oiseau a beaucoup de force dans le bec; il sait très-bien s'en servir pour se faire craindre des autres petits oiseaux, comme aussi pour pincer jusqu'au sang les personnes qui le tiennent ou qui veulent le prendre; et c'est pour cela que, suivant plusieurs auteurs, il a reçu le nom de *pinson* : mais comme l'habitude de pincer n'est rien moins que propre à cette espèce, que même elle lui est commune, non-seulement avec beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, mais avec beaucoup d'animaux de classes toutes différentes, quadrupèdes, millepèdes, bipèdes, etc., je trouve mieux fondée l'opinion de M. Frisch, qui tire ce mot *pinson* de *pincio*, latinisé du mot allemand *pinck*, qui semble avoir été formé d'après le cri de l'oiseau.

Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous : je dis avec nous, car la plupart s'approchent en effet des lieux habités, et viennent jusque dans nos basses-cours, où ils trouvent une subsistance plus facile. Ce sont de petits parasites qui nous recherchent pour vivre à nos dépens, et qui ne nous dédommagent par rien d'agréable : jamais on ne les entend chanter dans

Pinson commun, *fringilla*, etc. Pinçard, pinchard, pinchou, glaumet, huit, pichot, guignot riche-prieur.

cette saison, à moins qu'il n'y ait de beaux jours; mais ce ne sont que des moments, et des moments fort rares : le reste du temps, ils se cachent dans des haies fourrées. sur des chênes qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles, sur des arbres toujours verts, quelquefois même dans des trous de rocher, où ils meurent lorsque la saison est trop rude. Ceux qui passent en d'autres climats se réunissent assez souvent en troupes innombrables; mais où vont-ils? M. Frisch croit que c'est dans les climats septentrionaux, et il se fonde, 1° sur ce qu'à leur retour ils ramènent avec eux des pinsons blancs, qui ne se trouvent guère que dans ces climats; 2° sur ce qu'ils ne ramènent point de petits, comme ils feroient s'ils eussent passé le temps de leur absence dans un pays chaud où ils eussent pu nicher, et où ils n'auroient pas manqué de le faire; tous ceux qui reviennent, males et femelles, sont adultes; 3° sur ce qu'ils ne craignent point le froid, mais seulement la neige, qui en couvrant les campagnes, les prive d'une partie de leurs subsistances.

Il faut donc, pour concilier tout cela, qu'il y ait un pays au Nord où la neige ne couvre point la terre. Or, on prétend que les déserts de la Tartarie sont ce pays : il y tombe certainement de la neige; mais les vents l'emportent, dit-on, à mesure qu'elle tombe, et laissent de grands espaces découverts.

Une singularité très-remarquable dans la mi-

gration des pinsons, c'est ce que dit Gesner de ceux de la Suisse, et M. Linnæus de ceux de la Suède, que ce sont les femelles qui voyagent, et que les mâles restent l'hiver dans le pays; mais ces habiles naturalistes n'auroient-ils pas été trompés par ceux qui leur ont attesté ce fait, et ceux-ci par quelque altération périodique dans le plumage des femelles, occasionée par le froid ou par quelque autre cause? Le changement de couleur me paroît plus dans l'ordre de la Nature, plus conforme à l'analogie, que cette séparation à jour nommé des mâles et des femelles, et que la fantaisie de celles-ci de voyager seules et de quitter leur pays natal, où elles pourroient trouver à vivre tout aussi bien que leurs mâles.

Au reste, on sent bien que l'ordre de ces migrations doit varier dans les différents climats. Aldrovande assure que les pinsons font rarement leur ponte aux environs de Bologne, et qu'ils s'en vont presque tous sur la fin de l'hiver, pour revenir l'automne suivant. Je vois au contraire, par le témoignage de Willughby, qu'ils passent toute l'année en Angleterre, et qu'il est peu d'oiseaux que l'on y voie aussi fréquemment.

Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, depuis la mer Baltique et la Suède, où ils sont fort communs et où ils nichent, jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur les côtes d'Afrique.

Le pinson est un oiseau très-vif; on le voit toujours en mouvement; et cela, joint à la gaieté de son chant, a donné lieu sans doute à la façon de parler proverbiale, *gai comme pinson*. Il commence à chanter de fort bonne heure au printemps, et plusieurs jours avant le rossignol; il finit vers le solstice d'été. Son chant a paru assez intéressant pour qu'on l'analysât; on y a distingué un prélude, un roulement, une finale : on a donné des noms particuliers à chaque reprise, on les a presque notées; et les plus grands connoisseurs de ces petites choses s'accordent à dire que la dernière reprise est la plus agréable. Quelques personnes trouvent son ramage trop fort, trop mordant; mais il n'est trop fort que parce que nos organes sont trop foibles, ou plutôt parce que nous l'entendons de trop près et dans des appartements trop résonnants, où le son direct est exagéré, gâté par les sons réfléchis : la Nature a fait les pinsons pour être les chantres des bois; allons donc dans les bois pour juger leur chant, et surtout pour en jouir.

Si l'on met un jeune pinson, pris au nid, sous la leçon d'un serin, d'un rossignol, etc., il se rendra propre le chant de ses maîtres; on en a vu plus d'un exemple; mais on n'a point vu d'oiseaux de cette espèce qui eussent appris à siffler des airs de notre musique : ils ne savent pas s'éloigner de la Nature jusqu'à ce point.

Les pinsons, outre leur ramage ordinaire, ont encore un certain frémissement d'amour qu'ils font entendre au printemps, et de plus un autre cri peu agréable, qui, dit-on, annonce la pluie. On a aussi remarqué que ces oiseaux ne chantoient jamais mieux ni plus long-temps que lorsque, par quelque accident, ils avoient perdu la vue;<sup>1</sup> et cette remarque n'a pas été plus tôt faite, que l'art de les rendre aveugles a été inventé : ce sont de petits esclaves à qui nous crevons les yeux, pour qu'ils puissent mieux servir à nos plaisirs. Mais je me trompe, on ne leur crève point les yeux ; on réunit seulement la paupière inférieure à la supérieure par une espèce de cicatrice artificielle, en touchant légèrement, et à plusieurs reprises, les bords de ces deux paupières, avec un fil de métal rougi au feu, et prenant garde de blesser le globe de l'œil. Il faut les préparer à cette singulière opération, d'abord en les accoutumant à la cage pendant douze ou quinze jours, et ensuite en les tenant enfermés nuit et jour avec leur cage, dans un coffre, afin de les accoutumer à prendre leur nourriture dans l'obscurité.<sup>2</sup> Ces pinsons aveugles sont des chanteurs infatigables, et l'on s'en sert par préférence, comme d'appeaux ou d'appe-

<sup>1</sup> Ils sont sujets à cet accident, surtout lorsqu'on les tient entre deux fenêtres, à l'exposition du midi.

<sup>2</sup> Gesner prétend qu'en tenant des pinsons ainsi renfermés pendant tout l'été, et ne les tirant de prison qu'au

lants, pour attirer dans les pièges les pinsons sauvages : on prend ceux-ci aux gluaux, et avec différentes sortes de filets, entre autres celui d'alouette; mais il faut que les mailles soient plus petites, et proportionnées à la grosseur de l'oiseau.

Le temps de cette chasse est celui où les pinsons volent en troupes nombreuses, soit en automne à leur départ, soit au printemps à leur retour : il faut, autant qu'on le peut, choisir un temps calme, parce qu'alors ils volent plus bas, et qu'ils entendent mieux l'appeau. Ils ne se font point aisément à la captivité; les premiers jours ils ne mangent point ou presque point, ils frappent continuellement de leur bec les bâtons de la cage, et fort souvent ils se laissent mourir.

Ces oiseaux font un nid bien rond et solidement tissu : il semble qu'ils n'aient pas moins d'adresse que de force dans le bec. Ils posent ce nid sur les arbres ou les arbustes les plus touffus : ils le font quelquefois jusque dans nos jardins, sur les arbres fruitiers; mais ils le cachent avec tant de soin, que souvent on a de la peine à l'apercevoir, quoiqu'on en soit fort près : ils le construisent de mousse blanche, et de petites racines en dehors; de laine, de crins, de fils d'araignée et de

commencement de l'automne, ils chantent pendant cette dernière saison; ce qu'ils n'eussent point fait sans cela : l'obscurité les rendoit muets, le retour de la lumière est le printemps pour eux.



plumes en dedans. La femelle pond cinq ou six œufs gris-rougeâtres, semés de taches noirâtres plus fréquentes au gros bout. Le mâle ne la quitte point tandis qu'elle couve, surtout la nuit : il se tient toujours fort près du nid ; et le jour, s'il s'éloigne un peu, c'est pour aller à la provision. Il se pourroit que la jalousie fût pour quelque chose dans cette grande assiduité ; car ces oiseaux sont d'un naturel très-jaloux : s'il se trouve deux mâles dans un même verger au printemps, ils se battent avec acharnement jusqu'à ce que le plus foible cède la place ou succombe ; c'est bien pis, s'ils se trouvent dans une même volière où il n'y ait qu'une femelle.

Les pères et mères nourrissent leurs petits de chenilles et d'insectes ; ils en mangent eux-mêmes : mais ils vivent plus communément de petites graines, de celles d'épine blanche, de pavot, de bardane, de rosier, surtout de faine, de navette et de chenevis ; ils se nourrissent aussi de blé et même d'avoine, dont ils savent fort bien casser les grains pour en tirer la substance farineuse. Quoiqu'ils soient d'un naturel un peu rétif, on vient à bout de les former au petit exercice de la galère, comme les chardonnerets : ils apprennent à se servir de leur bec et de leurs pieds pour faire monter le seau dont ils ont besoin.

Le pinson est plus souvent posé que perché : il ne marche point en sautillant ; mais il coule légè-

rement sur la terre, et va sans cesse ramassant quelque chose. Son vol est inégal; mais lorsqu'on attaque son nid, il plane au-dessus en criant.

Cet oiseau est un peu plus petit que notre moineau; il est trop connu pour le décrire en détail: on sait qu'il a les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine et les flancs, d'une belle couleur vineuse; le dessus de la tête et du corps marron, le croupion olivâtre, et une tache blanche sur l'aile. La femelle a le bec plus effilé, et les couleurs moins vives; mais, soit dans la femelle, soit dans le male, le plumage est fort sujet à varier. J'ai vu une femelle vivante, prise sur ses œufs le 7 mai, qui différoit de celle que M. Brisson a décrite; elle avoit le dessus de la tête et du dos d'un brun olivâtre, une espèce de collier gris qui environnoit le cou par-derrrière, le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs, etc. Parmi les mâles, il y en a qui ont le dessus de la tête et du cou cendré, et d'autres d'un brun marron; quelques-uns ont les pennes de la queue les plus voisines des deux intermédiaires, bordées de blanc, et d'autres les ont entièrement noires; est-ce l'âge qui produit ces petites différences?

Un jeune pinson pris sous la mère, dont les pennes de la queue étoient déjà longues de six lignes, avoit le dessous du corps comme la mère, le dessus d'un brun cendré, le croupion olivâtre; ses ailes avoient déjà les deux raies blanches : mais les

bords du bec supérieur n'étoient point encore échancrés près de la pointe, comme ils le sont dans les mâles adultes; ce qui me feroit croire que cette échancrure, qui se trouve dans beaucoup d'espèces, ne dépend pas immédiatement de la première organisation, mais que c'est un effet secondaire et mécanique, produit par la pression continuelle de l'extrémité du bec inférieur, qui est un peu plus court, contre les bords du bec supérieur.

Tous les pinsons ont la queue fourchue, et composée de douze pennes; le fond de leurs plumes est cendré obscur, et leur chair n'est pas bonne à manger : la durée de leur vie est de sept ou huit ans.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces deux tiers : elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

#### VARIÉTÉS DU PINSON.

Indépendamment des variations fréquentes de plumage que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, on a observé, parmi les pinsons de différents climats, des variétés plus constantes, et que les auteurs ont jugées dignes d'être décrites. Les trois premières ont été observées en Suède, et les deux autres en Silésie.

I. Le pinson à ailes et queue noires. Il a en effet les ailes entièrement noires; mais la penne extérieure de la queue, et la suivante, sont bordées de blanc en dehors, depuis le milieu de leur longueur. Cet oiseau se tient sur les arbres, dit M. Linnæus.

II. Le pinson brun. Il est remarquable par sa couleur brune et par son bec jaunâtre : mais cette couleur brune n'est point uniforme; elle est moins foncée sur la partie antérieure, et participe du cendré et du noirâtre sur la partie postérieure. Cette variété a les ailes noires comme la précédente, les pieds de même couleur, et la queue fourchue. Les Suédois lui donnent le nom de *ris-ka*, dit M. Linnæus.

III. Le pinson brun huppé. Sa huppe est couleur de feu, et c'est le trait caractéristique qui le distingue de la variété précédente. M. Linnæus disoit, en 1746, qu'il se trouvoit en Nortlande, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de la Suède; mais, douze ans après, il a cru le reconnoître dans la linotte noire de Klein, et il a dit, en général, qu'il se trouvoit en Europe.

IV Le pinson blanc. Il est fort rare, selon Schwenckfeld, et ne diffère que par la couleur de notre pinson ordinaire. Gesner atteste qu'on avoit

vu un pinson dont le plumage étoit entièrement blanc.

V Le pinson à collier. Il a le sommet de la tête blanc, et un collier de la même couleur : cet oiseau a été pris dans les bois aux environs de Kotzna.

### DU PINSON D'ARDENNE.<sup>1</sup>

Il pourroit se faire que ce pinson qui passe généralement pour le pinson de montagne, ou l'*orospiza* d'Aristote, ne fût que son *spiza*, ou son pinson proprement dit; et que notre pinson ordinaire, qui passe généralement pour son *spiza*, fût son véritable *orospiza*, ou pinson de montagne : voici mes raisons.

- Les anciens ne faisoient point de descriptions complètes; mais ils disoient un mot, soit des qualités extérieures, soit des habitudes, et ce mot indiquoit ordinairement ce qu'il y avoit de plus remarquable dans l'animal. L'*orospiza*, dit Aristote, est semblable au *spiza* : il est un peu moins gros; il a le cou bleu; enfin il se tient dans les montagnes. Or, toutes ces propriétés appartiennent à notre pinson ordinaire, et quelques-unes d'elles lui appartiennent exclusivement.

<sup>1</sup> Le montain, pinson montain, pinson d'Ardenne, *montis fringilla*, *orospizes*, *orospizis*; en quelques endroits, paille ou moineau de bois, mais par erreur; peut-être le *spiza* d'Aristote; *fringillaro*.

1°. Il a beaucoup de ressemblance avec le pinson d'Ardenne, par la supposition même; et, pour s'en convaincre, il ne faut que les comparer l'un à l'autre : d'ailleurs il n'est pas un seul méthodiste qui n'ait rapporté ces deux espèces au même genre.

2°. Notre pinson ordinaire est un peu plus petit que le pinson d'Ardenne, suivant le témoignage des naturalistes, et suivant ce que j'ai observé moi-même.

3°. Notre pinson ordinaire a le dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre, au lieu que, dans le pinson d'Ardenne, ces mêmes parties sont variées de noir lustré et de gris jaunâtre.

4°. Nous avons remarqué ci-dessus, d'après Olinna, qu'en Italie notre pinson ordinaire se retire l'été dans les montagnes pour y nicher; et comme le climat de la Grèce est fort peu différent de celui de l'Italie, on peut supposer par analogie, à défaut d'observation, qu'en Grèce notre pinson ordinaire niche aussi sur les montagnes.

5°. Enfin le *spiza* d'Aristote semble chercher, suivant ce philosophe, les pays chauds pendant l'été, et les pays froids pendant l'hiver. Or, cela convient beaucoup mieux aux pinsons d'Ardenne qu'aux pinsons ordinaires, puisqu'une grande partie de ceux-ci ne voyagent point, et que ceux-là non-seulement sont voyageurs, mais qu'ils ont coutume d'arriver au fort de l'hiver dans les dif-

férents pays qu'ils parcourent; c'est ce que nous savons par expérience, et ce qui d'ailleurs est attesté par les noms de *pinson d'hiver*, *pinson de neige*, que l'on a donnés en divers pays au pinson d'Ardenne.

De tout cela il résulte, ce me semble, que très-probablement ce dernier est le *spiza* d'Aristote, et notre pinson ordinaire son *orospiza*.

Les pinsons d'Ardenne ne nichent point dans nos pays; ils y passent, d'année à autre, en très-grandes troupes. Le temps de leur passage est l'automne et l'hiver: souvent ils s'en retournent au bout de huit ou dix jours; quelquefois ils restent jusqu'au printemps. Pendant leur séjour, ils vont avec les pinsons ordinaires, et se retirent, comme eux, dans les feuillages. Il en parut des volées très-nombreuses en Bourgogne, dans l'hiver de 1774, et des volées encore plus nombreuses dans le pays de Wirtemberg, sur la fin de décembre 1775; ceux-ci alloient se gîter tous les soir dans un valon sur les bords du Rhin, et, dès l'aube du jour, ils prenoient leur vol: la terre étoit toute couverte de leur fiente. La même chose avoit été observée dans les années 1735 et 1757. On ne vit peut-être jamais un aussi grand nombre de ces oiseaux en Lorraine que dans l'hiver de 1765; chaque nuit on en tuoit plus de six cents douzaines, dit M. Lottinger, dans des forêts de sapins qui sont à quatre ou cinq lieues de Sarbourg. On ne prenoit

pas la peine de les tirer, on les assommoit à coups de gaule; et quoique ce massacre eût duré tout l'hiver on ne s'apercevoit presque pas à la fin que la troupe eût été entamée. M. Willughby nous apprend qu'on en voit beaucoup aux environs de Venise, sans doute au temps du passage; mais nulle part ils ne reviennent aussi régulièrement que dans les forêts de Weissembourg, où abonde le hêtre, et par conséquent la faîne, dont ils sont très-friands. Ils en mangent le jour et la nuit; ils vivent aussi de toutes sortes de petites graines. Je me persuade que ces oiseaux restent dans leur pays natal tant qu'ils y trouvent la nourriture qui leur convient, et que c'est la disette qui les oblige à voyager : du moins il est certain que l'abondance des graines qu'ils aiment de préférence ne suffit pas toujours pour les attirer dans un pays, même dans un pays qu'ils connoissent; car, en 1774, quoiqu'il y eût abondance de faîne en Lorraine, ces pinsons n'y parurent pas, et prirent une autre route : l'année suivante, au contraire, on en vit quelques troupes, quoique la faîne eût manqué. Lorsqu'ils arrivent chez nous, ils ne sont point du tout sauvages, et se laissent approcher de fort près. Ils volent serrés, se posent et partent de même; cela est au point que l'on en peut tuer douze ou quinze d'un seul coup de fusil.

En pâturant dans un champ, ils font à peu près la même manœuvre que les pigeons; de



temps en temps on en voit quelques-uns se porter en avant, lesquels sont bientôt suivis de toute la bande.

Ce sont, comme l'on voit, des oiseaux connus et répandus dans toutes les parties de l'Europe, du moins par leurs voyages; mais ils ne se bornent point à l'Europe : M. Edwards en a vu qui venoient de la baie de Hudson, sous le nom d'*oiseaux de neige*; et les gens qui fréquentent cette contrée lui ont assuré qu'ils étoient les premiers à y reparoître chaque année au retour du printemps, avant même que les neiges fussent fondues.

La chair des pinsons d'Ardenne, quoiqu'un peu amère, est fort bonne à manger, et certainement meilleure que celle du pinson ordinaire. Leur plumage est aussi plus varié, plus agréable, plus velouté; mais il s'en faut beaucoup qu'ils chantent aussi bien : on a comparé leur voix à celle de la chouette et à celle du chat. Ils ont deux cris : l'un est une espèce de pialement; l'autre qu'ils font entendre étant posés à terre, approche de celui du traquet, mais il n'est ni aussi fort ni aussi prononcé. Quoique nés avec si peu de talents naturels, ces oiseaux sont néanmoins susceptibles de talents acquis : lorsqu'on les tient à portée d'un autre oiseau dont le ramage est plus agréable, le leur s'adoucit, se perfectionne, et devient semblable à celui qu'ils ont entendu. Au reste, pour avoir une idée juste de leur voix, il faudroit les a-

voir ouïs au temps de la ponte; car c'est alors, c'est en chantant l'hymne de l'amour, que les oiseaux font entendre leur véritable ramage.

Un chasseur qui avoit voyagé m'a assuré que ces oiseaux nichoient dans le Luxembourg; qu'ils posoient leurs nids sur les sapins les plus branchus, assez haut; qu'ils commençoient à y travailler sur la fin d'avril; qu'ils y employoient la longue mousse des sapins au dehors, du crin, de la laine et des plumes au-dedans; que la femelle pondoit quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés, et que les petits commençoient à voltiger de branche en branche dès la fin de mai.

Le pinson d'Ardenne est, selon Belon, un oiseau courageux, et qui se défend avec son bec jusqu'au dernier soupir. Tous conviennent qu'il est d'un naturel plus doux que notre pinson ordinaire, et qu'il donne plus facilement dans les pièges. On en tue beaucoup à certaines chasses que l'on pratique dans le pays de Weissembourg, et qui méritent d'être connues. On se rassemble pour cela dans la petite ville de Bergzabern, et, le jour étant pris, on envoie, la veille, des observateurs à la découverte, pour remarquer les arbres sur lesquels ils ont coutume de se poser le soir; c'est communément sur les petits picéas et sur d'autres arbres toujours verts. Ces observateurs, de retour, servent de guides à la troupe. Elle part le soir avec des flambeaux et des sarbacanes : les flambeaux

servent à éblouir les oiseaux et à éclairer les chasseurs; les sarbacanes servent à ceux-ci pour tuer les pinsons avec de petites boules de terre sèche. On les tire de très-près, afin de ne les point manquer; car s'il y en avoit un seul qui ne fût que blessé, ses cris donneroient infailliblement l'alarme aux autres, et bientôt ils s'envoleroient tous à la fois.

La nourriture principale de ceux que l'on veut avoir en cage, c'est le panis, le chenevis, la faine, etc. Olin dit qu'ils vivent quatre ou cinq ans.

Leur plumage est sujet à varier dans les différens individus; quelques mâles ont la gorge noire, et d'autres ont la tête absolument blanche, et les couleurs plus foibles. Frisch remarque que les jeunes mâles, lorsqu'ils arrivent, ne sont pas si noirs et n'ont pas les couvertures inférieures des ailes d'un jaune si vif que lorsqu'ils s'en retournent. Il peut se faire que l'âge plus avancé amène encore d'autres différences dans les deux sexes, et de là toutes celles que l'on remarque dans les descriptions.

Le pinson que j'ai observé pesoit une once : il avoit le front noir; le dessus de la tête et du cou et le haut du dos variés de gris jaunâtre et de noir lustré; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le croupion, d'un roux clair; les petites couvertures de la base de l'aile, d'un jaune orangé: les autres formoient deux raies transversales d'un

blanc jaunâtre, séparées par une bande noire plus large. Toutes les plumes de l'aile, excepté les trois premières, avoient sur leur bord extérieur, à l'endroit où finissoient les grandes couvertures, une tache blanche d'environ cinq lignes de long; la suite de ces taches formoit une troisième raie blanche, qui étoit parallèle aux deux autres dans l'aile étendue, mais qui, dans l'aile repliée, ne paroissoit que sous la forme d'une tache oblongue, presque parallèle à la côte des plumes; enfin ces mêmes plumes étoient d'un beau noir, bordées de blanc : les petites couvertures inférieures des ailes les plus proches du corps se faisoient remarquer par leur belle couleur jaune. Les plumes de la queue étoient noires, bordées de blanc ou de blanchâtre; la queue fourchue; les flancs mouchetés de noir; les pieds d'un brun olivâtre; les ongles peu arqués, le postérieur le plus fort de tous; les bords du bec supérieur échancrés près de la pointe; les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur, et la langue divisée par le bout en plusieurs filets très-déliés.

Le tube intestinal avoit quatorze pouces de longueur; le gésier étoit musculeux, doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et encore d'un jabot qui avoit cinq à six lignes de diamètre, le tout rempli de petites graines sans un seul petit caillou. Je n'ai vu ni *cæcum* ni vésicule du fiel.

La femelle n'a point la tache orangée de la base de l'aile, ni la belle couleur jaune de ses couvertures inférieures; sa gorge est d'un roux plus clair, et elle a quelque chose de cendré sur le sommet de la tête et derrière le cou.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes et demie; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces un tiers : elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

### DU GRAND MONTAIN.<sup>1</sup>

Ce pinson est le plus grand de ceux qui habitent l'Europe; Klein dit qu'il égale l'alouette en grosseur. Il se trouve dans la Laponie, aux environs de Torneo. Il a la tête noirâtre, variée de blanc roussâtre, ornée de chaque côté d'une raie blanche, qui part de l'œil et descend le long du cou; le cou, la gorge et la poitrine, d'un roux clair; le ventre et tout ce qui suit blanc; le dessus du corps roussâtre, varié de brun; les ailes noires, bordées de jaune pâle et verdâtre, et traversées par une raie blanche; la queue fourchue, composée de douze pennes presque noires, bordées de jaunâtre; le bec, couleur de corne, plus foncé vers la pointe; les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes, comme le pied et le doigt du milieu; vol,

<sup>1</sup> Le grand pinson de montagne, *the greater brambling*.

onze pouces et demi; queue. deux pouces et demi : elle dépasse les ailes de dix lignes.

### DU PINSON DE NEIGE, OU LA NIVEROLLE.

Cette dénomination est fondée apparemment sur la couleur blanche de la gorge, de la poitrine et de toute la partie inférieure de l'oiseau, comme aussi sur ce qu'il habite les pays froids, et qu'il ne paroît guère dans les pays tempérés qu'en hiver et lorsque la terre est couverte de neige. Il a les ailes et la queue noires et blanches; la tête et le dessus du cou cendrés, en quoi il se rapproche de notre pinson; le dessus du corps gris-brun, varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la queue tout-à-fait noires, ainsi que le bec et les pieds.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; pieds, neuf lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces sept lignes : elle dépasse les ailes de huit à neuf lignes.

### DU BRUNOR.

Ce nom renferme une description en raccourci; car l'oiseau à qui on l'a donné, et qui est le plus petit de tous les pinsons connus, a la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps d'un oran-

<sup>1</sup> C'est le *niverceau* des montagnards du Dauphiné.

gé rougeâtre : il a de plus la tête et tout le dessus du corps d'un brun foncé; mais les plumes et même les pennes sont bordées d'une nuance plus claire, ce qui produit une couleur mêlée; enfin il a le bec blanc et les pieds bruns.

M. Edwards, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, n'a pu découvrir de quel pays il venoit. M. Linnæus dit qu'il se trouve aux Indes.

Longueur totale, trois pouces et un quart; bec, trois lignes et demie; pieds, quatre lignes et demie; queue, un pouce : elle dépasse les ailes de six lignes.

#### DU BRUNET.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun; mais elle est moins foncée sous le corps. Catesby nous dit que son pinson brun, qui est notre brunet, se trouve en Virginie; qu'il va avec les choucas et les oiseaux dont nous avons parlé sous le nom de *commandeurs*, et que d'autres appellent *étourneaux à ailes rouges*. Il ajoute qu'il se plaît dans les parcs où l'on renferme les bestiaux, et que l'on n'en voit point en été.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, sept lignes; queue, deux pouces et demi, dépasse les ailes d'environ quinze lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, *idem*.

**DU BONANA.**

Le bonana est un arbre d'Amérique sur lequel se perche volontiers l'oiseau dont il s'agit ici, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il a les plumes du dessus du corps soyeuses et d'un bleu obscur; le dessous, d'un bleu plus clair; le ventre, varié de jaune; les ailes et la queue d'un bleu obscur, tirant sur le vert; les pieds noirs; la tête grosse à proportion du corps, et le bec court, épais et arrondi.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes; vol, huit pouces et quelques lignes; queue, environ seize lignes : dépasse les ailes de cinq à six lignes.

**DU PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.**

La tête de cet oiseau est noire, ainsi que le dos et les plumes scapulaires; mais elle a de chaque côté deux raies blanches, dont l'une passe au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil. Le cou est noir par-devant, et d'un rouge obscur par-derrière; cette dernière couleur règne sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. La gorge est jaune, la poitrine orangée; le ventre, jusques et compris les couvertures inférieures de la queue,



blanc; la queue brune et les ailes de même : celles-ci ont une raie transversale blanche.

Cet oiseau est très-commun à Bahama et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale; il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire : son poids est de six gros.

Longueur totale, six pouces et un quart; bec, sept lignes; queue, deux pouces et un tiers : dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

### DU PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES.

Le noir règne sur la partie supérieure du corps (sur le haut de la poitrine, suivant Catesby), et sur les pennes de la queue et des ailes; mais celles de la queue sont bordées de blanc : le milieu du ventre est de cette dernière couleur; le reste du dessous du corps est d'un rouge obscur, le bec noir, les yeux rouges, et les pieds bruns. La femelle est toute brune, avec une teinte de rouge sur la poitrine.

Cet oiseau se trouve à la Caroline; il va par paires, et se tient dans les bois les plus épais : il est de la grosseur d'une alouette huppée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; pieds, seize lignes; queue trois pouces; dépasse les ailes d'environ vingt-sept lignes, d'où on peut conclure qu'il n'a pas le vol fort étendu.

## DU PINSON NOIR ET JAUNE.

La couleur générale de cet oiseau est un noir velouté, sur lequel paroît avec avantage la belle couleur jaune qui règne sur la base de l'aile, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et qui borde les grandes plumes des ailes; les petites plumes et les grandes couvertures sont bordées de gris; le bec et les pieds sont de cette dernière couleur.

Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, huit lignes; pieds, douze lignes; doigt du milieu, dix lignes; le doigt postérieur, à peu près aussi long; vol, dix pouces et un quart; queue, deux pouces deux lignes; dépasse les ailes de douze lignes.

## DU PINSON A LONG BEC.

Cet oiseau a la tête et la gorge noires; le dessus du corps varié de brun et de jaune; le dessous d'un jaune orangé; un collier couleur de marron; les plumes de la queue olivâtres en dehors; les grandes plumes de l'aile de même couleur terminées de brun; les moyennes, brunes, bordées de jaunâtre; le bec et les pieds, gris brun. Il a été envoyé du

Sénégal ; sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, neuf lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, dix lignes; vol, dix pouces un quart; queue, deux pouces un quart : dépasse les ailes d'environ un pouce. On voit que c'est de tous les pinsons connus, celui qui a le plus long bec.

### DE L'OLIVETTE.

J'appelle ainsi un pinson venu de la Chine, qui a la base du bec, les joues, la gorge, le devant du cou et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert d'olive; le dessus de la tête et du corps d'un brun olivâtre, avec une légère teinte de roux sur le dos, le croupion et les couvertures des ailes les plus proches du corps; la queue noire, bordée de jaune, terminée de blanchâtre; la poitrine et le ventre, roux mêlé de jaune; les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un beau jaune; le bec et les pieds, jaunâtres. Il est à peu près de la grosseur de la linotte. La femelle a les couleurs plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, huit pouces un tiers; queue, vingt et une lignes : elle est fourchue, et ne dépasse les ailes que de cinq ou six lignes.

## DU PINSON JAUNE ET ROUGE.

Le jaune règne sur la gorge, le cou, la tête, et tout le dessus du corps; le rouge sur toutes les extrémités, savoir, le bec, les pieds, les ailes et la queue. Ces deux couleurs se fondant ensemble, forment une belle couleur orangée sur la poitrine et sur toute la partie inférieure du corps; outre cela, il y a, de chaque côté de la tête, une marque bleue immédiatement au-dessous de l'œil.

Seba dit que cet oiseau avoit été envoyé de l'île Saint-Eustache, et il l'appelle *pinson d'Afrique*. Apparemment que cet auteur connoissoit une île de Saint-Eustache en Afrique, bien différente de celle de même nom qui est l'une des petites Antilles. La grosseur du pinson jaune et rouge est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, vingt et une lignes: elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

## DE LA TOUITE.

J'adopte le nom que Seba a donné à cet oiseau, parce que c'est un nom propre qui lui a été imposé dans le pays, et qui a rapport à son cri: or on doit sentir combien de tels noms sont préférables à ces dénominations équivoques, compo-

sées d'un nom générique et d'un nom de pays, telles, par exemple, que celle de *pinson varié de la Nouvelle-Espagne*, par laquelle on a désigné l'oiseau dont il s'agit ici. Il est très-probable que, dans la Nouvelle-Espagne, il y a plus d'un oiseau à qui le nom de *pinson varié* peut convenir, et qu'il n'y en a pas deux à qui les habitants de ce pays se soient accordés à donner le nom de *touite*.

Ce bel oiseau a la tête d'un rouge clair, mêlé de pourpre; la poitrine, de deux jaunes; le bec jaune, les pieds rouges; tout le reste varié de rouge, de blanc, de jaune et de bleu; enfin les ailes et la queue bordées de blanc. Il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, six lignes et demie; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; queue, deux pouces: dépasse les ailes d'environ onze lignes.

### DU PINSON FRISÉ.

Le nom de cet oiseau vient de ce qu'il a plusieurs plumes frisées naturellement, tant sous le ventre que sur le dos: il a en outre le bec blanc, la tête et le cou noirs, comme si on lui eût mis un coqueluchon de cette couleur; le dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le dessous du corps, jaune; les pieds, d'un brun foncé.

Comme cet oiseau venoit de Portugal, on a jugé qu'il avoit été envoyé des principales possessions des Portugais, c'est-à-dire du royaume d'Angole ou du Brésil.

Sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq à six lignes; la queue est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes de douze à treize lignes.

#### DU PINSON A DOUBLE COLLIER.

Cet oiseau a en effet deux colliers, ou plutôt deux demi-colliers, l'un par-devant, et l'autre par-derrière: le premier, noir, et le plus bas des deux; l'autre, blanc. Il a de plus la poitrine et tout le dessous du corps d'un blanc teinté de roussâtre; la gorge, le tour du bec et des yeux, d'un blanc pur; la tête noire; tout le dessus du corps d'un cendré brun, qui s'éclaircit sur les couvertures supérieures de la queue; les grandes pennes des ailes noires; les moyennes et les couvertures supérieures, noires, bordées d'un brun rougeâtre et qui a de l'éclat; le bec noir et les pieds bruns. M. Brisson dit qu'il se trouve dans les Indes; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, six lignes; queue, vingt lignes: elle est composée de

douze pennes égales, et dépasse les ailes d'environ dix lignes.

## DU NOIR-SOUCI.

C'est ici une espèce nouvelle, à qui j'ai cru devoir donner un nouveau nom; ce nom est formé des couleurs principales qui règnent dans le plumage de l'oiseau; il a la gorge, le devant du cou et la poitrine, souci; le dessus du corps, noirâtre; les pennes des ailes et de la queue de même, bordées extérieurement de bleu; la tête et le dessus du cou, du même bleu; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune soufre; le bec noirâtre, court, fort et convexe; le bec inférieur, d'une couleur plus claire; les narines rondes, situées dans la base du bec et percées à jour; la langue demi-cartilagineuse et fourchue; les pieds d'un brun rougeâtre; le doigt du milieu, uni à l'extérieur, par une membrane, jusqu'à la première articulation; le doigt postérieur, le plus gros de tous les doigts; et son ongle, le plus fort de tous les ongles, lesquels, en général, sont aigus, arqués et creusés en gouttière.

Ces oiseaux vont par couples : le mâle et la femelle paroissent avoir l'un pour l'autre un attachement et une fidélité réciproques; ils se tiennent dans les terres cultivées et les jardins, et vivent d'herbes et de graines. M. Commerson, qui, le premier, a fait connoître cet oiseau, et qui l'a

observé à Buenos-Ayres dans le mois de septembre, marque sa place entre les pinsons et les gros-becs : il dit que sa grosseur est égale à celle du moineau.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; vol, onze pouces et demi; queue, trente-trois lignes; elle est composée de douze pennes égales : les ailes ont dix-sept pennes; la deuxième et la troisième sont les plus longues de toutes.

---

## DES VEUVES.

TOUTES les espèces de veuves se trouvent en Afrique; mais elle n'appartiennent pas exclusivement à ce climat, puisqu'on en a vu en Asie jusqu'aux îles Philippines : toutes ont le bec des granivores, de forme conique, plus ou moins raccourci, mais toujours assez fort pour casser les graines dont elles se nourrissent; toutes sont remarquables par leur longue queue, ou plutôt par les longues plumes qui, dans la plupart des espèces, accompagnent la véritable queue du mâle et prennent naissance plus haut ou plus bas que le rang des pennes dont cette queue est composée; toutes enfin, ou presque toutes sont sujettes à deux mues par an, dont l'intervalle, qui répond à la saison de pluies, est de six à huit mois, pendant lesquels les mâles sont privés, non-seulement



de la longue queue dont je viens de parler, mais encore de leurs belles couleurs et de leur joli ramage. Ce n'est qu'au retour du printemps qu'ils commencent à recouvrer les beaux sons de leur voix, à reprendre leur véritable plumage, leur longue queue, en un mot tous les attributs, toutes les marques de leur dignité de mâles.

Les femelles qui subissent les mêmes mues, non-seulement perdent moins, parce qu'elles ont moins à perdre, mais elles n'éprouvent pas même de changement notable dans les couleurs de leur plumage.

Quant à la première mue des jeunes mâles, on sent bien qu'elle ne peut avoir de temps fixe, et qu'elle est avancée ou retardée, suivant l'époque de leur naissance : ceux qui sont venus des premières pontes commencent à prendre leur longue queue dès le mois de mai ; ceux au contraire qui sont venus des dernières pontes ne la prennent qu'en septembre et même en octobre.

Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton ; que ce nid a deux étages ; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée. Il seroit possible de vérifier ces petits faits en Europe et même en France, où, par des soins bien entendus, on pourroit faire pondre et couvrir les veuves avec succès, comme on l'a fait en Hollande.

Ce sont des oiseaux très-vifs, très-remuants, qui

lèvent et baissent sans cesse leur longue queue : ils aiment beaucoup à se baigner, ne sont point sujets aux maladies, et vivent jusqu'à douze ou quinze ans. On les nourrit avec un mélange d'alpiste et de millet, et on leur donne pour rafraîchissement des feuilles de chicorée.

Au reste, il est assez singulier que ce nom de *veuves*, sous lequel ils sont généralement connus aujourd'hui, et qui paroît si bien leur convenir, soit à cause du noir qui domine dans leur plumage, soit à cause de leur queue traînante, ne leur ait été néanmoins donné que par pure méprise : les Portugais les appelèrent d'abord *oiseaux de Whidha* (c'est-à-dire de Juida), parce qu'ils sont très-communs sur cette côte d'Afrique. La ressemblance de ce mot avec celui qui signifie *veuve* en langue portugaise aura pu tromper des étrangers ; quelques-uns auront pris l'un pour l'autre, et cette erreur se sera accréditée d'autant plus aisément, que le nom de *veuves* paroissoit, à plusieurs égards, fait pour ces oiseaux.

On trouvera ici huit espèces de veuves ; savoir, les cinq espèces déjà connues, et qui ont été décrites par M. Brisson, deux espèces nouvelles très-distinguées, et remarquables par la belle plaque rouge qu'elles ont, l'une sur l'aile, et l'autre sur la poitrine. Enfin j'ajoute à ces sept espèces celle de l'oiseau que M. Brisson a appelé *linotte à longue queue*, et qui, ne fût-ce que par cette longue

queue, me paroît avoir plus de rapport avec les veuves qu'avec les linottes.

### DE LA VEUVE AU COLLIER D'OR.

Le cou de cette veuve est ceint par-derrière d'un demi-collier fort large, d'un beau jaune doré : elle a la poitrine orangée; le ventre et les cuisses blanches; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, noirâtres; la tête, la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes et la queue, noirs. Cette queue est comme celle des autres oiseaux; elle est composée de douze pennes à peu près égales, et recouverte par quatre longues plumes, qui naissent aussi du croupion, mais un peu plus haut : les deux plus longues ont environ treize pouces; elles sont noires, de même que les pennes de la queue, et paroissent ondées et comme moirées; elles sont aussi un peu arquées comme celles du coq; leur largeur, qui est de neuf lignes près du croupion, se réduit à trois lignes vers leur extrémité : les deux plus courtes sont renfermées entre les deux plus longues, et n'ont que la moitié de leur longueur; mais elles sont une fois aussi larges, et se terminent par un filet délié, par une espèce de brin de soie, qui a plus d'un pouce de long.

Ces quatre plumes ont leur plan dans une situation verticale, et sont dirigées en en-bas : elles

tombent tous les ans à la première mue, c'est-à-dire vers le commencement de novembre, et à cette même époque le plumage de l'oiseau change entièrement, et devient semblable à celui du pinson d'Ardenne. Dans ce nouvel état, la veuve a la tête variée de blanc et de noir; la poitrine, le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un orangé terne, moucheté de noirâtre; les plumes de la queue et des ailes, d'un brun très-foncé; le ventre et tout le reste du dessous du corps, blancs. C'est là son habit d'hiver; elle le conserve jusqu'au commencement de la belle saison, temps où elle éprouve une seconde mue tout aussi considérable que la première, mais plus heureuse dans ses effets, puisqu'elle lui rend ses belles couleurs, ses longues plumes et toute sa parure : dès la fin de juin, ou le commencement de juillet, elle refait sa queue en entier. La couleur des yeux, du bec et des pieds ne varie point; les yeux sont toujours marron, le bec de couleur plombée, et les pieds couleur de chair.

Les jeunes femelles sont à peu près de la couleur des mâles en mue; mais, au bout de trois ans, elles deviennent d'un brun presque noir, et leur couleur ne change plus dans aucun temps.

Ces oiseaux sont communs dans le royaume d'Angola, sur la côte occidentale de l'Afrique; on en a vu aussi qui venoient de Mozambique, petite île située près de la côte orientale de ce même con-







1 La Veuve au collier d'or  
 2 La Veuve a quatre beins

Page 391 | 3 La Veuve en feu  
 393

Il. Massard del.  
 398





minent, et qui différoient très-peu des premiers. L'individu qu'a dessiné M. Edwards a vécu quatre ans à Londres.

Longueur totale, quinze pouces; longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; vol, neuf pouces; fausse queue, treize pouces; queue véritable, vingt et une lignes : celle-ci dépasse les ailes d'environ un pouce.

### DE LA VEUVE A QUATRE BRINS.<sup>1</sup>

Il en est de cet oiseau, quant aux deux mues et à leurs effets, comme du précédent : il a le bec et les pieds rouges; la tête et tout le dessus du corps, noirs; la gorge, le devant du cou, la poitrine et toute la partie inférieure, aurore : mais cette couleur est plus vive sur le cou que sur la poitrine; et s'étendant derrière le cou, elle forme un demi-collier plus ou moins large, selon que la calotte noire de la tête descend plus ou moins bas. Toutes les plumes de la queue sont noirâtres; mais les quatre du milieu sont quatre ou cinq fois plus longues que les latérales, et les deux du milieu sont les plus longues de toutes. Dans la mue, le mâle devient semblable à la linotte, si ce n'est qu'il est d'un gris plus vif. La femelle est brune, et n'a point de longues plumes à la queue.

<sup>1</sup> On donne encore à cet oiseau le nom de *queue en soie*.

Cette veuve est un peu plus petite que le serin. On a vu plus d'un individu de cette espèce vivant à Paris; tous avoient été apportés des côtes d'Afrique.

Mesures prises sur plusieurs individus : longueur totale, douze à treize pouces; de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre à cinq pouces; bec, quatre à cinq lignes; vol, huit à neuf pouces; les deux pennes intermédiaires de la queue, de neuf à onze pouces; les deux suivantes, huit à dix pouces; les latérales, de vingt à vingt-trois lignes.

#### DE LA VEUVE DOMINICAINE.

Si la longueur de la queue est le caractère distinctif des veuves, celle-ci est moins veuve qu'une autre; car les plus longues plumes de sa queue n'ont guère plus de quatre pouces. On lui a donné le nom de *dominicaine*, à cause de son plumage noir et blanc : elle a tout le dessus du corps varié de ces deux couleurs; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, mêlés de blanc sale et de noirâtre; le dessus de la tête, d'un blanc roussâtre entouré de noir; la gorge, le devant du cou et la poitrine, du même blanc, qui s'étend encore en arrière, et va former un demi-collier sur la face postérieure du cou. Le ventre n'a point de teinte de roux, le bec est rouge, et les pieds sont gris.

Cette espèce subit une double mue chaque année, comme l'espèce précédente; dans l'intervalle des deux mues, le mâle n'a point sa longue queue, et son blanc est plus sale. La femelle n'a jamais à la queue ces longues plumes qu'a le mâle, et la couleur de son plumage en tout temps est un brun presque uniforme.

Longueur jusqu'au bout de la queue, six pouces un quart; jusqu'au bout des ongles, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; pieds, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi : les pennes du milieu de la queue excèdent d'environ deux pouces un quart les latérales qui sont étagées, et elles dépassent les ailes de trois pouces un quart.

### DE LA GRANDE VEUVE.<sup>1</sup>

Le deuil de cette veuve est un peu égayé par la belle couleur rouge de son bec; par une teinte de vert bleuâtre répandue sur tout ce qui est noir, c'est-à-dire sur toute la surface supérieure; par deux bandes transversales, l'une blanche et l'autre jaunâtre, dont ses ailes sont ornées; enfin, par la couleur blanchâtre de la partie inférieure du corps et des pennes latérales de la queue. Les quatre lon-

<sup>1</sup> Cet oiseau a beaucoup plus de rapport avec le brenoud de Commerson, quant au plumage, que n'en a la petite veuve; mais il est plus grand : il pourroit se faire que le brenoud fût une grande veuve encore jeune.

gues plumes qui prennent naissance au-dessus de la queue véritable sont noires, ainsi que les pen-  
nes des ailes : elles ont neuf pouces de longueur,  
et sont fort étroites. Aldrovande ajoute que cet oi-  
seau a les pieds variés de noir et de blanc, et les  
ongles noirs, très-acérés et très-crochus.

### DE LA VEUVE A ÉPAULETTES.<sup>1</sup>

La couleur dominante dans le plumage de cet  
oiseau est un noir velouté; il n'y a d'exception que  
dans les ailes : leurs petites couvertures sont d'un  
beau rouge, et les moyennes d'un blanc pur, ce  
qui forme à l'oiseau des espèces d'épaulettes; les  
grandes, ainsi que les penes des ailes, sont noi-  
res, bordées d'une couleur plus claire.

Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espéran-  
ce. Elle a une double queue comme toutes les au-  
tres : l'inférieure est composée de douze penes à  
peu près égales : la supérieure en a six qui sont de  
différentes longueurs; les plus longues ont treize  
pouces; toutes ont leur plan perpendiculaire à  
l'horizon.

Longueur totale, dix-neuf à vingt pouces; le bec,  
huit à neuf lignes; pieds, treize lignes; queue, trei-  
ze pouces.

<sup>1</sup> C'est une espèce nouvelle qui n'a point encore été dé-  
crite.

## DE LA VEUVE MOUCHETÉE.

Toute la partie supérieure est en effet mouchetée de noir sur un fond orangé; les plumes de l'aile et ses grandes couvertures sont noires, bordées d'orangé; la poitrine est d'un orangé plus clair, sans mouchetures; les petites couvertures de l'aile sont blanches et y forment une large bande transversale de cette couleur, qui est la couleur dominante sur toute la partie inférieure du corps; le bec est d'un rouge vif, et les pieds sont couleur de chair.

Les quatre longues plumes qu'a cet oiseau sont d'un noir foncé : elles ne font point partie de la vraie queue, comme on pourroit le croire; mais elles forment une espèce de fausse queue qui passe sur la première. Ces longues plumes tombent à la mue, et reviennent fort vite; ce qui est dans l'ordre commun pour le grand nombre des oiseaux, mais ce qui est une singularité chez les veuves. Lorsque ces plumes ont toute leur longueur, les deux du milieu dépassent la queue inférieure de cinq pouces et demi, les deux autres ont un pouce de moins. Les plumes de la queue inférieure qui est la véritable, sont d'un brun obscur; les latérales sont bordées en dehors d'une couleur plus claire, et marquées sur leur côté intérieur d'une tache blanche.

Cette veuve est de la grosseur de la dominicaine; elle a le bec d'un rouge vif, plus court que celui du moineau, et les pieds couleur de chair.

### DE LA VEUVE EN FEU.

Tout est noir dans cet oiseau, et d'un beau noir velouté, à l'exception de la seule plaque rouge qu'il a sur la poitrine, et qui paroît comme un charbon ardent. Il a quatre longues plumes, toutes égales entre elles, qui prennent naissance au-dessous de la vraie queue, et la dépassent de plus du double de sa longueur. Elles vont toujours diminuant de largeur, en sorte qu'elles se terminent presque en pointe. Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance et à l'île Panay, l'une des Philippines. Elle est de la grosseur de la veuve au collier d'or : sa longueur totale est de douze pouces.

### DE LA VEUVE ÉTEINTE.

Le brun cendré règne sur le plumage de cette veuve, à cela près qu'elle a la base du bec rouge, et les ailes couleur de chair mêlé de jaune : elle a en outre deux pennes triples de la longueur du corps, lesquelles prennent naissance du croupion, et sont terminées de rouge bai.

## DU GRENADIN.

Les Portugais, trouvant apparemment quelque rapport entre le plumage du grenadin et l'uniforme de quelques-uns de leurs régiments, ont nommé cet oiseau *capitaine de l'Orenoque*. Il a le bec et le tour des yeux d'un rouge vif, les yeux noirs; sur les côtés de la tête une grande plaque de pourpre presque ronde, dont le centre est sur le bord postérieur de l'œil, et qui est interrompue entre l'œil et le bec par une tache brune : l'œil, la gorge et la queue sont noirs; les pennes des ailes gris-brun, bordées de gris-clair; la partie postérieure du corps, tant dessus que dessous, d'un violet bleu : tout le reste du plumage est mordoré; mais sur le dos il est varié de brun verdâtre, et cette même couleur mordorée borde extérieurement les couvertures des ailes : les pieds sont d'une couleur de chair obscure. Dans quelques individus, la base du bec supérieur est entourée d'une zone pourpre.

Cet oiseau se trouve au Brésil; il a les mouvements vifs et le chant agréable : il a de plus le bec allongé de notre chardonneret, mais il en diffère par sa longue queue étagée.

La femelle du grenadin est de même taille que son mâle : elle a le bec rouge, un peu de pourpre sous les yeux, la gorge et le dessous du corps d'un

fauve pâle, le sommet de la tête d'un fauve plus foncé, le dos gris-brun, les ailes brunes, la queue noirâtre, les couvertures supérieures bleues comme dans le mâle, les couvertures inférieures et le bas-ventre blanchâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes étagées; les plus longues dépassent les plus courtes de dix-sept lignes, et l'extrémité des ailes de deux pouces: tarse, sept lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Dans les ailes, les quatrième et cinquième pennes sont les plus longues de toutes.

### DU VERDIER.<sup>1</sup>

Il ne faut pas confondre cet oiseau avec le bruant, quoiqu'il en porte le nom dans plusieurs provinces: sans parler des autres différences, il n'a pas de tubercule osseux dans le palais, comme en a le bruant véritable.

Le verdier passe l'hiver dans les bois; il se met à l'abri des intempéries de la mauvaise saison sur les arbres toujours verts, et même sur les charmes et les chênes touffus, qui conservent encore leurs feuilles quoique desséchées.

<sup>1</sup> Verdale, verdauge, verdat, verdelat, verdrin, vredin, verdrie, en différentes provinces.



Au printemps, il fait son nid sur ces mêmes arbres, et quelquefois dans les buissons. Ce nid est plus grand et presque aussi bien fait que celui du pinson : il est composé d'herbe sèche et de mousse en dehors; de crin, de laine et de plumes en dedans. Quelquefois il l'établit dans les gerçures des branches, lesquelles gerçures il sait agrandir avec son bec; il sait aussi pratiquer tout autour un petit magasin pour les provisions.

La femelle pond cinq ou six œufs, tachetés, au gros bout, de rouge brun sur un fond blanc verdâtre : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et elle se tient sur les œufs quoiqu'on en approche d'assez près, en sorte qu'on la prend souvent avec les petits; dans tout autre cas, elle est très-défiante. Le mâle paroît prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui regarde la famille future : il se tient sur les œufs alternativement avec la femelle, et souvent on le voit se jouer autour de l'arbre où est le nid, décrire en voltigeant plusieurs cercles, dont ce nid est le centre, s'élever par petits bonds, puis retomber comme sur lui-même, en battant des ailes avec des mouvements et un ramage fort gais. Lorsqu'il arrive ou qu'il s'en retourne, c'est-à-dire au temps de ses deux passages, il fait entendre un cri fort singulier, composé de deux sons, et qui a pu lui faire donner en allemand plusieurs noms. dont la racine commune signifie une *sonnette* : on prétend au reste que le chant de cet

oiseau se perfectionne dans les méfis qui résultent de son union avec le serin.

Les verdiers sont doux et faciles à apprivoiser : ils apprennent à prononcer quelques mots, et aucun autre oiseau ne se façonne plus aisément à la manœuvre de la galère; ils s'accoutument à manger sur le doigt, à revenir à la voix de leur maître, etc. Ils se mêlent, en automne, avec d'autres espèces, pour parcourir les campagnes. Pendant l'hiver, ils vivent de baies de genièvre; ils pincent les boutons des arbres, entre autres ceux du marsaule : l'été, ils se nourrissent de toutes sortes de graines, mais ils semblent préférer le chenevis; ils mangent aussi des chenilles, des fourmis, des sauterelles, etc.

Le seul nom de *verdier* indique assez que le vert est la couleur dominante du plumage : mais ce n'est point un vert pur; il est ombré de gris brun sur la partie supérieure du corps et sur les flancs, et il est mêlé de jaune sur la gorge et la poitrine : le jaune domine sur le haut du ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et sur le croupion; il borde la partie antérieure et les plus grandes pennes de l'aile, et encore les pennes latérales de la queue. Toutes ces pennes sont noirâtres, et la plupart bordées de blanc à l'intérieur : le bas-ventre est de cette dernière couleur, et les pieds d'un brun rougeâtre.

La femelle a plus de brun : son ventre est pres-

que entièrement blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont mêlées de blanc, de brun et de jaune.

Le bec est couleur de chair, de forme conique, fait comme celui du gros-bec, mais plus petit : ses bords supérieurs sont légèrement échancrés près de la pointe, et reçoivent les bords du bec inférieur, qui sont un peu rentrants. L'oiseau pèse un peu plus d'une once, et sa grosseur est à peu près celle de notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes et demie; vol, neuf pouces; queue, vingt-trois lignes, un peu fourchue, dépasse les ailes de dix à onze lignes; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, neuf lignes. Ces oiseaux ont une vésicule du fiel, un gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et un jabot assez considérable.

Quelques-uns prétendent qu'il y a des verdiers de trois grandeurs différentes; mais cela n'est point constaté par des observations assez exactes, et il est vraisemblable que ces différences de taille ne sont qu'accidentelles, et dépendent de l'âge, de la nourriture, du climat, ou d'autres circonstances du même genre.

## DU PAPE.

Cet oiseau, le mâle, doit son nom aux couleurs de son plumage, et surtout à une espèce de camail d'un bleu violet, qui prend à la base du bec, s'étend jusqu'au dessous des yeux, couvre les parties supérieures et latérales de la tête et du cou, et, dans quelques individus, revient sous la gorge : il a le devant du cou, tout le dessous du corps, et même les couvertures supérieures de la queue et le croupion, d'un beau rouge presque feu ; le dos varié de vert tendre et d'olivâtre obscur ; les grandes plumes des ailes et de la queue, d'un brun rougeâtre ; les grandes couvertures des ailes, vertes ; les petites, d'un bleu violet comme le camail. Mais il faut plusieurs années à la Nature pour former un si beau plumage : il n'est parfait qu'à la troisième. Les jeunes papes sont tous bruns la première année : dans la seconde, ils ont la tête d'un bleu vif, le reste du corps d'un bleu verdâtre, et les plumes des ailes et de la queue brunes, bordées de bleu verdâtre.

Mais c'est surtout par la femelle que cette espèce tient à celle du verdier : elle a le dessus du corps d'un vert terne, et tout le dessous d'un vert jaunâtre ; les grandes plumes des ailes brunes, bordées finement de vert ; les moyennes, ainsi que les plumes de la queue, mi-parties, dans leur longueur, de brun et de vert.

Ces oiseaux nichent à la Caroline sur les oran-







Prêtre pour  
 1 Le Pape . . . . . Page 404.  
 2 Le Verderon . . . . . 409.

Marsard se.  
 3. Le Chardonneret . . . . . 411.





gers, et n'y restent point l'hiver. Ils ont cela de commun avec les veuves, qu'ils muent deux fois l'année, et que leurs mues avancent ou retardent, suivant les circonstances : quelquefois ils prennent leur habit d'hiver dès la fin d'août ou le commencement de septembre; dans cet état, le dessous du corps devient jaunâtre, de rouge qu'il étoit. Ils se nourrissent, comme les veuves, avec le millet, l'alpiste, la chicorée..... Mais ils sont plus délicats : cependant, une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à huit ou dix ans : on les trouve à la Louisiane.

Les Hollandais, à force de soins et de patience, sont venus à bout de faire nicher les papes dans leur pays. comme ils ont fait nicher les bengalis et les veuves; et l'on pourroit espérer, en imitant l'industrie hollandaise, de les faire nicher dans presque toutes les contrées de l'Europe. Ils sont un peu plus petits que notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; vol, sept pouces deux tiers; bec, six lignes; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes; queue, deux pouces : dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

#### VARIÉTÉ DU PAPE.

Les oiseleurs connoissent, dans cette espèce, une variété distinguée par la couleur du dessous du corps, qui est jaunâtre : il y a seulement une

petite tache rouge sur la poitrine, laquelle s'efface dans la mue; alors tout le dessous du corps est blanchâtre, et le mâle ressemble fort à sa femelle. C'est probablement une variété de climat.

### DU TOUPET BLEU.

En comparant cet oiseau avec le pape et ses variétés, on reconnoît entre eux des rapports si frappants, que s'ils n'eussent pas été envoyés, comme on l'assure, ceux-ci de la Louisiane, et l'autre de l'île de Java, on ne pourroit s'empêcher de regarder celui dont il s'agit dans cet article comme appartenant à la même espèce : on est même tenté de l'y rapporter, malgré cette différence prétendue de climat, vu la grande incertitude de la plupart des notes par lesquelles on a coutume d'indiquer le pays natal des oiseaux. Il a la partie antérieure de la tête et la gorge d'un assez beau bleu; le devant du cou d'un bleu plus foible; le milieu du ventre, rouge; la poitrine, les flancs, le bas-ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un beau roux; le dessus de la tête et du cou, la partie antérieure du dos et les couvertures supérieures des ailes, vertes; le bas du dos et le croupion, d'un roux éclatant; les couvertures supérieures de la queue, rouges; les penes de l'aile brunes, bordées de vert; celles de la queue de même, excepté les intermédiaires, qui

sont bordées de rouge; le bec couleur de plomb; les pieds gris : il est un peu plus petit que le friquet.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, près de sept pouces; queue, treize lignes, composée de douze pennes; dépasse les ailes de six à sept lignes.

### DU PAREMENT BLEU.

On ne peut parler de cet oiseau ni le classer, que sur la foi d'Aldrovande, et cet écrivain n'en a parlé lui-même que d'après un portrait en couleur, porté en Italie par des voyageurs japonais, qui en firent présent à M. le marquis Fachinetto. Tels sont les documents sur lesquels se fonde ce que j'ai à dire du parement bleu. On verra facilement, en lisant la description, pourquoi je lui ai donné ce nom.

Il a toute la partie supérieure verte, toute l'inférieure blanche; les pennes de la queue et des ailes, bleues, à côtes blanches; le bec d'un brun verdâtre, et les pieds noirs. Quoique cet oiseau soit un peu plus petit que notre verdier, et qu'il ait le bec et les pieds plus menus, Aldrovande étoit convaincu qu'Aristote lui-même n'auroit pu s'empêcher de le rapporter à ce genre. C'est ce qu'a fait M. Brisson, au défaut d'Aristote, et nous n'avons

aucune raison de ne point suivre l'avis de ce naturaliste.

### DU VERT-BRUNET.

Il a le bec et les pieds bruns; le dessus de la tête et du cou, le dos, la queue et les ailes, d'un vert brun très-foncé; le croupion, la gorge et toute la partie inférieure, jaunes; les côtés de la tête variés des deux couleurs, de telle sorte que le jaune descend un peu sur les côtés du cou.

Le verdier des Indes de M. Edwards pourroit être regardé comme une variété dans cette espèce; car il a aussi tout le dessus vert-brun et le dessous jaune : il ne diffère qu'en ce que le vert brun est moins foncé et s'étend sur le croupion, que les côtés de la tête ont deux bandes de cette même couleur, dont l'une passe sur les yeux, et l'autre, qui est plus foncée et plus courte, passe au-dessous de la première, et en ce que les grandes plumes des ailes sont bordées de blanc.

Le vert-brunet est un peu plus gros que le serin de Canarie, et le surpasse, dit M. Edwards, par la beauté de son ramage.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, dix-neuf lignes, un peu fourchue; dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

## DU VERDINÈRE.

Excepté la tête, le cou et la poitrine, qui sont noirs, tout le reste du plumage est vert; on diroit que c'est un verdier qui a mis un capuchon noir. Cet oiseau est très-commun dans les bois des îles de Bahama; il chante perché sur la cime des arbustes, et répète toujours le même air comme notre pinson : sa grosseur est égale à celle du canari.

Longueur totale, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; queue, dix-neuf lignes; dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

## DU VERDERIN.

Nous appelons ainsi ce verdier parce qu'il a moins de vert que les précédents : il a aussi le bec plus court, le tour des yeux d'un blanc verdâtre; toutes les plumes du dessus du corps, compris les plumes moyennes des ailes, leurs couvertures, et les plumes de la queue, d'un vert brun, bordées d'une couleur plus claire; les grandes plumes des ailes, noires; la gorge, et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, d'un roux sombre moucheté de brun; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc assez pur. Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue.

## DU VERDIER SANS VERT.

Il n'y auroit sans doute jamais eu de verdier, s'il n'y eût pas eu d'oiseau à plumage vert ; mais le premier verdier ayant été nommé ainsi à cause de sa couleur, il s'est trouvé d'autres oiseaux qui, lui ressemblant à tous égards, excepté par les couleurs du plumage, ont dû recevoir la même dénomination de *verdier* : tel est l'oiseau dont il s'agit ici. C'est un verdier presque sans aucun vert, mais qui dans tout le reste a plus de rapport avec notre verdier qu'avec tout autre oiseau. Il a la gorge blanche, le dessous du corps de la même couleur ; la poitrine variée de brun ; le dessus de la tête et du corps mêlé de gris et de brun verdâtre ; une teinte de roux au bas du dos et sur les couvertures supérieures de la queue ; les couvertures supérieures des ailes d'un roux décidé ; les plumes moyennes bordées extérieurement de cette couleur ; les grandes plumes et les grandes couvertures bordées de blanc roussâtre, ainsi que les plumes latérales de la queue ; enfin la plus extérieure de ces dernières est terminée par une tache de ce même blanc, et elle est plus courte que les autres. Parmi les plumes de l'aile, la seconde et la troisième sont les plus longues de toutes.

Cet oiseau a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, sept lignes; queue, environ deux pouces et demi : dépasse les ailes de seize lignes.

---

## DU CHARDONNERET

BEAUTÉ du plumage, douceur de la voix, finesse de l'instinct, adresse singulière, docilité à l'épreuve, ce charmant petit oiseau réunit tout, et il ne lui manque que d'être rare et de venir d'un pays éloigné, pour être estimé ce qu'il vaut.

Le rouge cramoisi, le noir velouté, le blanc, le jaune doré, sont les principales couleurs qu'on voit briller sur son plumage, et le mélange bien entendu de teintes plus douces ou plus sombres leur donne encore plus d'éclat; tous les yeux en ont été frappés également, et plusieurs des noms qu'il porte en différentes langues sont relatifs à ces belles couleurs. Les noms de *chrysometrès*, *d'aurivittis*, de *gold-finch*, n'ont-ils pas en effet un rapport évident à la plaque jaune dont ses ailes sont décorées; celui de *roth-vogel*, au rouge de sa tête et de sa gorge; ceux d'*asteres*, d'*astrolinus*, à l'éclat de ses diverses couleurs; et ceux de *pikilis*, de *varia*, à l'effet qui résulte de leur variété? Lorsque ses ailes sont dans leur état de repos, chacune présente une suite de points blancs, d'autant plus apparents qu'ils se trouvent sur un fond

noir; ce sont autant de petites taches blanches qui terminent toutes les pennes de l'aile, excepté les deux ou trois premières. Les pennes de la queue sont d'un noir encore plus foncé, les six intermédiaires sont terminées de blanc, et les deux dernières ont de chaque côté, sur leurs barbes intérieures, une tache blanche ovale très-remarquable. Au reste, tous ces points blancs ne sont pas toujours en même nombre, ni distribués de la même manière, et il faut avouer qu'en général le plumage des chardonnerets est fort variable.

La femelle a moins de rouge que le mâle, et n'a point du tout de noir. Les jeunes ne prennent leur beau rouge que la seconde année; dans les premiers temps, leurs couleurs sont ternes, indécises, et c'est pour cela qu'on les appelle *grisets*; cependant le jaune des ailes paroît de très-bonne heure, ainsi que les taches blanches des pennes de la queue; mais ces taches sont d'un blanc moins pur.

Les mâles ont un ramage très-agréable et très-connu : ils commencent à le faire entendre vers

Les chardonnerets qui ont les six pennes intermédiaires de la queue terminées de blanc s'appellent *sizains*; ceux qui en ont huit sont appelés *huitains*; ceux qui en ont quatre sont appelés *quatrain*s; enfin quelques-uns n'en ont que deux, et on n'a pas manqué d'attribuer au nombre de ces petites taches la différence qu'on a remarqué dans le chant de chaque individu.



les premiers jours du mois de mars, et ils continuent pendant la belle saison; ils le conservent même l'hiver dans les poêles où ils trouvent la température du printemps. Aldrovande leur donne le second rang parmi les oiseaux chanteurs, et M. Daines Barrington ne leur accorde que le sixième. Ils paroissent avoir plus de disposition à prendre le chant du roitelet que celui de tout autre oiseau; on en voit deux exemples : celui d'un joli métis sorti d'un chardonneret et d'une serine, observé à Paris par M. Salerne; et celui d'un chardonneret qui avoit été pris dans le nid deux ou trois jours après qu'il étoit éclos, et qui a été entendu par M. Daines Barrington. Ce dernier observateur suppose, à la vérité, que cet oiseau avoit eu occasion d'entendre chanter un roitelet, et que ces sons avoient été, sans doute, les premiers qui eussent frappé son oreille, dans le temps où il commençoit à être sensible au chant et capable d'imitation; mais il faudroit donc faire la même supposition pour l'oiseau de M. Salerne, ou convenir qu'il y a une singulière analogie, quant aux organes de la voix, entre le roitelet et le chardonneret.

On croit généralement en Angleterre que les chardonnerets de la province de Kent chantent plus agréablement que ceux de toutes les autres provinces.

Ces oiseaux sont, avec les pinsons, ceux qui sa-

vent le mieux construire leur nid, en rendre le tissu plus solide, lui donner une forme plus arrondie, je dirois volontiers plus élégante : les matériaux qu'ils y emploient sont, pour le dehors, la mousse fine, les lichens, l'hépatique, les joncs, les petites racines, la bourre des chardons, tout cela entrelacé avec beaucoup d'art; et pour l'intérieur, l'herbe sèche, le crin, la laine et le duvet. Ils le posent sur les arbres, et par préférence sur les pruniers et noyers; ils choisissent d'ordinaire les branches foibles et qui ont beaucoup de mouvement : quelquefois ils nichent dans les taillis, d'autres fois dans des buissons épineux; et l'on prétend que les jeunes chardonnerets qui proviennent de ces dernières nichées ont le plumage un peu plus rembruni, mais qu'ils sont plus gais et chantent mieux que les autres. Olina dit la même chose de ceux qui sont nés dans le mois d'août. Si ces remarques sont fondées, il faudroit élever par préférence les jeunes chardonnerets éclos dans le mois d'août, et trouvés dans des nids établis sur des buissons épineux. La femelle commence à pondre vers le milieu du printemps; cette première ponte est de cinq œufs, tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout. Lorsqu'ils ne viennent pas à bien, elle fait une seconde ponte, et même une troisième lorsque la seconde ne réussit pas; mais le nombre des œufs va toujours en diminuant à chaque ponte. Je n'ai jamais vu plus de

quatre œufs dans les nids qu'on m'a apportés au mois de juillet, ni plus de deux dans les nids du mois de septembre.

Ces oiseaux ont beaucoup d'attachement pour leurs petits : ils les nourrissent avec des chenilles et d'autres insectes ; et si on les prend tous à la fois et qu'on les renferme dans la même cage, ils continueront d'en avoir soin. Il est vrai que de quatre jeunes chardonnerets que j'ai fait ainsi nourrir en cage par leur père et mère prisonniers, aucun n'a vécu plus d'un mois. J'ai attribué cela à la nourriture, qui ne pouvoit être aussi bien choisie qu'elle l'est dans l'état de liberté, et non à un prétendu désespoir héroïque qui porte, dit-on, les chardonnerets à faire mourir leurs petits lorsqu'ils ont perdu l'espérance de les rendre à la liberté pour laquelle ils étoient nés.

Il ne faut qu'une seule femelle au mâle chardonneret : et pour que leur union soit féconde, il est à propos qu'ils soient tous deux libres. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce mâle se détermine beaucoup plus difficilement à s'apparier efficacement dans une volière avec sa femelle propre qu'avec une femelle étrangère ; par exemple, avec une serine de Canarie, ou toute autre femelle.

On prétend que les chardonnerets ne se mêlent avec aucune autre espèce étrangère. On a tenté inutilement, dit-on, de les apparier avec des linottes ; mais j'assure hardiment qu'en y employant plus d'art et de soins on

le qui, étant originaire d'un climat plus chaud, aura plus de ressources pour l'exciter.

On a vu quelquefois la femelle chardonneret nicher avec le mâle canari; mais cela est rare, et l'on voit, au contraire, fort souvent la femelle canari, privée de tout autre mâle, se joindre avec le mâle chardonneret. C'est cette femelle canari qui entre en amour la première, et qui n'oublie rien pour échauffer son mâle du feu dont elle brûle: ce n'est qu'à force d'invitations et d'agaceries, ou plutôt c'est par l'influence de la belle saison, plus forte ici que toutes les agaceries, que ce mâle froid devient capable de s'unir à l'étrangère, et de consommer cette espèce d'adultère physique; encore faut-il qu'il n'y ait dans la volière aucune femelle de son espèce. Les préliminaires durent ordinairement six semaines, pendant lesquelles la serine a tout le temps de faire une ponte entière d'œufs clairs, dont elle n'a pu obtenir la fécondation, quoiqu'elle n'ait cessé de la solliciter; car ce qu'on peut appeler le libertinage dans les animaux est presque toujours subordonné au grand but de la

réussira non - seulement à faire cette combinaison, mais encore beaucoup d'autres. J'en ai la preuve pour les linottes et les tarins: ces derniers s'accoutument encore plus facilement à la société des canaris que les chardonnerets, et cependant on prétend que, dans le cas de concurrence, les chardonnerets sont préférés aux tarins par les femelles canaris.

Nature, qui est la reproduction des êtres. Le R. P. Bougot, qui a été déjà cité avec éloge a suivi avec attention le petit manège d'une serine panchée : en pareille circonstance, il l'a vue s'approcher souvent du mâle chardonneret, s'accroupir comme la poule, mais avec plus d'expression, appeler ce mâle, qui d'abord ne paroît point l'écouter, qui commence ensuite à y prendre intérêt, puis s'échauffe doucement et avec toute la lenteur des gradations ; il se pose un grand nombre de fois sur elle avant d'en venir à l'acte décisif, et à chaque fois elle épanouit ses ailes et fait entendre de petits cris : mais lorsque enfin cette femelle, si bien préparée, est devenue mère, il est fort assidu à remplir les devoirs de père, soit en l'aidant à faire le nid, soit en lui portant la nourriture tandis qu'elle couve ses œufs ou qu'elle élève ses petits.

Quoique les couvées réussissent quelquefois entre une serine et un chardonneret sauvage pris au battant, néanmoins on conseille d'élever ensemble ceux dont on veut tirer de la race, et de ne les apparier qu'à l'âge de deux ans. Les métis qui résultent de ces unions forcées ressemblent plus à leur père par la forme du bec, par les couleurs de la tête, des ailes, en un mot par les extrémités, et à leur mère par le reste du corps. On a encore observé qu'ils étoient plus forts et vivoient plus long-temps, que leur ramage naturel avoit

plus d'éclat, mais qu'ils adoptoient difficilement le ramage artificiel de notre musique.

Ces métis ne sont point inféconds; et lorsque l'on vient à bout de les apparier avec une serine, la seconde génération qui provient de ce mélange se rapproche sensiblement de l'espèce du chardonneret : tant l'empreinte masculine a de prépondérance dans l'œuvre de la génération.

Le chardonneret a le vol bas, mais suivi et filé comme celui de la linotte, et non pas bondissant et sautillant comme celui du moineau. C'est un oiseau actif et laborieux; s'il n'a pas quelques têtes de pavots, de chanvre ou de chardons à éplucher pour le tenir en action, il portera et rapportera sans cesse tout ce qu'il trouvera dans sa cage. Il ne faut qu'un mâle vacant de cette espèce dans une volière de canaris pour faire manquer toutes les pontes; il inquiétera les couveuses, se battra avec les mâles, défera les nids, cassera les œufs. On ne croiroit pas qu'avec tant de vivacité et de pétulance les chardonnerets fussent si doux et même si dociles. Ils vivent en paix les uns avec les autres; ils se recherchent, se donnent des marques d'amitié en toute saison, et n'ont guère de querelles que pour la nourriture. Ils sont moins pacifiques à l'égard des autres espèces : ils battent les serins et les linottes, mais ils sont battus à leur tour par les mésanges. Ils ont le singulier instinct de vouloir toujours se coucher au plus haut de la

volière, et l'on sent bien que c'est une occasion de rixe lorsque d'autres oiseaux ne veulent point leur céder la place.

A l'égard de la docilité du chardonneret, elle est connue; on lui apprend sans beaucoup de peine, à exécuter divers mouvements avec précision, à faire le mort, à mettre le feu à un pétard, à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger : mais pour lui apprendre ce dernier exercice, il faut savoir *l'habiller*. Son habillement consiste dans une petite bande de cuir doux de deux ligas de large, percée de quatre trous, par lesquels on fait passer les ailes et les pieds, et dont les deux bouts se rejoignant sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne du petit galérien. Dans la solitude où il se trouve, il prend plaisir à se regarder dans le miroir de sa galère, croyant voir un autre oiseau de son espèce; et ce besoin de société paroît chez lui aller de front avec ceux de première nécessité : on le voit souvent prendre son chenevis grain à grain, et l'aller manger au miroir, croyant sans doute le manger en compagnie.

Pour réussir dans l'éducation des chardonnerets, il faut les séparer et les élever seul à seul, ou tout au plus avec la femelle qu'on destine à chacun.

Madame Daubenton la jeune ayant élevé une nichée entière, les jeunes chardonnerets n'ont été

familiers que jusqu'à un certain âge, et ils sont devenus, avec le temps, presque aussi sauvages que ceux qui ont été élevés en pleine campagne par les père et mère. Cela est dans la Nature; la société de l'homme ne peut être, n'est en effet que leur pis - aller, et ils doivent y renoncer dès qu'ils trouvent une autre société qui leur convient davantage. Mais ce n'est point là le seul inconvénient de l'éducation commune : ces oiseaux, accoutumés à vivre ensemble, prennent un attachement réciproque les uns pour les autres; et lorsqu'on les sépare pour les apparier avec une femelle canari, ils font mal les fonctions qu'on exige d'eux, ayant le regret dans le cœur, et ils finissent ordinairement par mourir de chagrin.

L'automne, les chardonnerets commencent à se rassembler; on en prend beaucoup en cette saison parmi les oiseaux de passage qui fourragent alors les jardins : leur vivacité naturelle les précipite dans tous les pièges; mais, pour faire de bonnes chasses, il faut avoir un mâle qui soit bien en train de chanter. Au reste, ils ne se prennent point à la pipée, et ils savent échapper à l'oiseau de proie en se réfugiant dans les buissons. L'hiver, ils vont par troupes fort nombreuses, au point que l'on peut en tuer sept ou huit d'un seul coup de fusil : ils s'approchent des grands chemins, à portée des lieux où croissent les chardons, la chico-



rée sauvage; ils savent fort bien en éplucher la graine, ainsi que les nids de chenilles, en faisant tomber la neige. En Provence, ils se réunissent en grand nombre sur les amandiers. Lorsque le froid est rigoureux, ils se cachent dans les buissons fourrés, et toujours à portée de la nourriture qui leur convient. On donne communément du chenevis à ceux que l'on tient en cage. Ils vivent fort long-temps : Gesner en a vu un à Mayence, âgé de vingt-trois ans; on étoit obligé toutes les semaines de lui rogner les ongles et le bec, pour qu'il pût boire, manger et se tenir sur son bâton. Sa nourriture ordinaire étoit la graine de pavot. Toutes ses plumes étoient devenues blanches; il ne voloit plus, et il restoit dans toutes les situations qu'on vouloit lui donner. On en a vu dans le pays que j'habite, vivre seize à dix-huit ans.

Ils sont sujets à l'épilepsie, comme je l'ai dit plus haut, à la gras-fondure, et souvent la mue est pour eux une maladie mortelle.

Ils ont la langue divisée par le bout en petits filets, le bec allongé, les bords de l'inférieur rentrants et reçus dans le supérieur, les narines couvertes de petites plumes noires, le doigt extérieur uni au doigt du milieu jusqu'à la première articulation, le tube intestinal long d'un pied, de lé-

<sup>1</sup> Les jeunes chardonnerets l'ont moins allongé à proportion.

gers vestiges de *cæcum*, une vésicule du fiel, le gésier musculoux.

Longueur totale de l'oiseau, cinq pouces quelques lignes; bec, six lignes; vol, huit à neuf pouces; queue, deux pouces : elle est composée de douze pennes, un peu fourchue, et elle dépasse les ailes d'environ dix à onze lignes.

#### VARIÉTÉS DU CHARDONNERET.

Quoique cet oiseau ne perde pas son rouge dans la cage aussi promptement que la linotte, cependant son plumage y éprouve des altérations considérables et fréquentes, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent en domesticité. J'ai déjà parlé des variétés d'âge et de sexe, comme aussi des différences multipliées qui se trouvent entre les individus, quant au nombre et à la distribution des petites taches blanches de la queue et des ailes, et quant à la teinte plus ou moins brune du plumage; je ne ferai mention ici que des variétés principales que j'ai observées, ou qui ont été observées par d'autres, et qui me paroissent n'être pour la plupart que des variétés individuelles et purement accidentelles.

I. Le chardonneret à poitrine jaune. Il n'est pas rare de voir des chardonnerets qui ont les côtés de la poitrine jaunes, et qui ont le tour du bec et les pennes des ailes d'un noir moins foncé. On

croit s'être aperçu qu'ils chantoient mieux que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que la femelle a les côtés et la poitrine jaunes comme le mâle.

II. Le chardonneret à sourcils et front blancs. Tout ce qui est ordinairement rouge autour du bec et des yeux dans les oiseaux de cette espèce étoit blanc dans celui-ci. Aldrovande, qui l'a observé, ne parle d'aucune autre différence. J'ai vu un chardonneret qui avoit en blanc tout ce qui est en noir sur la tête des chardonnerets ordinaires.

III. Le chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune. Il a été trouvé en Amérique; mais probablement il y avoit été porté. J'ai remarqué dans plusieurs chardonnerets que le rouge de la tête et de la gorge étoit varié de quelques nuances de jaune, et aussi de la couleur noirâtre du fond des plumes, laquelle perçoit en quelques endroits à travers les belles couleurs de la superficie.

IV. Le chardonneret à capuchon noir. A la vérité, le rouge propre aux chardonnerets se retrouve ici, mais par petites taches semées sur le front. Cet oiseau a encore les ailes et la queue du chardonneret : mais le dos et la poitrine sont d'un brun jaunâtre, le ventre et les cuisses d'un blanc assez pur, l'iris jaunâtre, le bec et les pieds couleur de chair.

Albin avoit appris d'une personne digne de foi, que cet individu étoit né d'une femelle chardonneret fécondée par une alouette mâle; mais un seul témoignage ne suffit pas pour constater un pareil fait. Albin ajoute en confirmation, que son métis avoit quelque chose de l'alouette dans son ramage et dans ses manières.

V Le chardonneret blanchâtre. Excepté le dessus de la tête et la gorge, qui étoient d'un beau rouge comme dans le chardonneret ordinaire, la queue, qui étoit d'un cendré brun, et les ailes, qui étoient de la même couleur, avec une bande d'un jaune terne, cet oiseau avoit en effet le plumage blanchâtre.

VI. Le chardonneret blanc. Celui d'Aldrovande avoit sur la tête le même rouge qu'ont les chardonnerets ordinaires, et de plus quelques penes de l'aile bordées de jaune; tout le reste étoit blanc.

Celui de M. l'abbé Aubry a une teinte jaune sur les couvertures supérieures des ailes; quelques penes moyennes noires depuis la moitié de leur longueur, terminées de blanc; les pieds et les ongles blancs; le bec de la même couleur, mais noirâtre vers le bout.

J'en ai vu un chez M. le baron de Goula, qui avoit la gorge et le front d'un rouge foible, le reste

de la tête noirâtre; tout le dessous du corps, blanc, légèrement teinté de gris cendré, mais plus pur immédiatement au-dessous du rouge de la gorge, et qui remontoit jusqu'à la calotte noirâtre; le jaune de l'aile du chardonneret; les couvertures supérieures olivâtres; le reste des ailes blanc, un peu plus cendré sur les pennes moyennes les plus proches du corps; la queue à peu près du même blanc; le bec d'un blanc rose et fort allongé; les pieds couleur de chair. Cette dernière variété est d'autant plus intéressante qu'elle appartient à la Nature; l'oiseau avoit été pris adulte dans les champs.

Gesner avoit entendu dire qu'on en trouvoit de tout blancs dans le pays des Grisons.

VII. Le chardonneret noir. On en a vu plusieurs de cette couleur. Celui d'Aspernac, dont parle André Scheuberg Anderson, étoit devenu entièrement noir après avoir été long-temps en cage.

La même altération de couleur a eu lieu, dans les mêmes circonstances, sur un chardonneret que l'on nourrissoit en cage dans la ville que j'habite; il étoit noir sans exception.

Celui de M. Brisson avoit quatre pennes de l'aile, depuis la quatrième à la septième inclusive-ment, bordées d'une belle couleur soufre au dehors, et de blanc à l'intérieur, ainsi que les moyennes, une de ces dernières terminée de blanc; enfin le bec, les pieds et les ongles, blanchâtres. Mais

la description la plus exacte ne représente qu'un moment de l'individu, et son histoire la plus complète, qu'un moment de l'espèce : c'est à l'histoire générale à représenter, autant qu'il est possible, la suite et l'enchaînement des différents états par où passent et les individus et les espèces.

Il y a actuellement à Beaune deux chardonnerets noirs, sur lesquels je me suis procuré quelques éclaircissements; ce sont deux mâles : l'un a quatre ans, l'autre est plus âgé; ils ont l'un et l'autre essuyé trois mues, et ont recouvert trois fois leurs couleurs, qui étoient très-belles; c'est à la quatrième mue qu'ils sont devenus d'un beau noir lustré sans mélange. Ils conservent cette nouvelle couleur depuis huit mois : mais il paroît qu'elle n'est pas plus fixe que la première; car on commence à apercevoir (25 mars) du gris sur le ventre de l'un de ces oiseaux, du rouge sur sa tête, du roux sur son dos, du jaune sur les plumes de ses ailes, du blanc à leurs extrémités et sur le bec. Il seroit curieux de rechercher l'influence que peuvent avoir dans ces changements de couleurs la nourriture, l'air, la température, etc. On sait que le chardonneret, électrisé par M. Klein, avoit entièrement perdu, six mois après, non-seulement le rouge de sa tête, mais la belle plaque citrine de ses ailes.

VIII. Le chardonneret noir à tête orangée. Al-

Aldrovande trouvoit cet oiseau si différent du chardonnet ordinaire, qu'il le regardoit, non comme étant de la même espèce, mais seulement du même genre. Il étoit plus gros que le chardonnet, et aussi gros que le pinson; ses yeux étoient plus grands à proportion : il avoit le dessus du corps noirâtre, la tête de même couleur, excepté que sa partie antérieure près du bec, étoit entourée d'une zone d'un orangé vif; la poitrine et les couvertures supérieures des ailes d'un noir verdâtre; le bord extérieur des plumes des ailes le même, avec une bande d'un jaune foible, et non d'un beau citron comme dans le chardonnet; le reste des plumes noir, varié de blanc; celles de la queue noires, la plus extérieure bordée de blanc à l'intérieur; le ventre d'un cendré brun.

Ce n'est point ici une altération de couleur produite par l'état de captivité; l'oiseau avoit été pris dans les environs de Ferrare et envoyé à Aldrovande.

IX. Le chardonnet métis. On a vu beaucoup de ces métis; il seroit infini et encore plus inutile l'en donner ici toutes les descriptions. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'ils ressemblent plus au père par les extrémités, et à la mère par le reste du corps, comme cela a lieu dans les mulets les quadrupèdes. Ce n'est pas que je regarde absolument ces métis comme de vrais mulets : les

mulets viennent de deux espèces différentes, quoique voisines, et sont presque toujours stériles, au lieu que les métis résultant de l'accouplement de deux espèces granivores, telles que les serins, chardonnerets, verdiers, tarins, bruants, linottes, sont féconds et se reproduisent assez facilement, comme on le voit tous les jours. Il pourroit donc se faire que ce qu'on appelle différentes espèces parmi les granivores, ne fussent en effet que des races diverses, appartenant à la même espèce, et que leurs mélanges ne fussent réellement que des croisements de races, dont le produit est perfectionné, comme il arrive ordinairement. On remarque en effet que les métis sont plus grands, plus forts qu'ils ont la voix plus sonore, etc. : mais ce ne sont ici que des vues; pour conclure quelque chose il faudroit que des amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller. Ce que l'on peut prédire, c'est que plus on s'occupera des oiseaux, de leur multiplication du mélange ou plutôt du croisement des races diverses, plus on multipliera les prétendues espèces. On commence déjà à trouver dans les campagnes des oiseaux qui ne ressemblent à aucun des espèces connues. J'en donnerai un exemple l'article du tarin.

Le métis d'Albin provenoit d'un mâle chardonneret élevé à la brochette, et d'une femelle canari : il avoit la tête, le dos et les ailes du chardon



neret, mais d'une teinte plus foible; le dessous du corps et les penes de la queue, jeunes, celles-ci terminées de blanc. J'en ai vu qui avoient la tête et la gorge orangées; il sembloit que le rouge du mâle se fût mêlé, fondu avec le jaune de la femelle.

### DU CHARDONNERET A QUATRE RAIES.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiseau, ce sont ses ailes, dont la base est rousse, et qui ont outre cela quatre raies transversales de diverses couleurs dans cet ordre, noir roux, noir, blanc; la tête et tout le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, est d'un cendré obscur; les penes des ailes sont noirâtres; la poitrine rousse, la gorge blanche, le ventre blanchâtre et le bec brun. Ce chardonneret se trouve dans les contrées qui sont à l'ouest du golfe de Bothnie, aux environs de Lulhea.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AU CHARDONNERET.

I. *Le chardonneret vert, ou le maracaxao.* M. Edwards, qui le premier a observé et décrit cet oiseau, donne la figure du mâle dessinée d'après le vivant. De plus, il nous apprend, dans une addition qu'il a mise à la tête de son premier volume, que c'est un oiseau du Brésil.

Ce mâle a le bec, la gorge, et la partie antérieure de la tête, d'un rouge plus ou moins vif, excepté un petit espace entre le bec et l'œil qui est bleuâtre; le derrière de la tête, du cou et le dos, d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes et les plumes moyennes verdâtres, bordées de rouge; les grandes plumes presque noires, la queue et ses couvertures supérieures d'un rouge vif; les couvertures inférieures d'un gris cendré; tout le dessous du corps rayé transversalement de brun, sur un fond qui est vert d'olive à la poitrine, et qui va toujours s'éclaircissant, jusqu'à devenir tout-à-fait blanc sous le ventre. Cet oiseau est de la grosseur de nos chardonnerets; il a le bec fait de même et les pieds gris.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou cendré; la base des ailes et le croupion d'un vert jaunâtre, comme le dos, sans aucune teinte de rouge; les plumes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux; les couvertures inférieures blanches, et les pieds couleur de chair.

II. *Le chardonneret jaune.* Tous ceux qui ont parlé de cet oiseau, se sont accordés à lui donner le nom de *chardonneret d'Amérique*: mais, pour que cette dénomination fût bonne, il faudroit que l'oiseau à qui on l'a appliquée, fût le seul chardonneret qui existât dans tout le continent du

Nouveau-Monde; et non-seulement cela est difficile à supposer, mais cela est démenti par le fait même, puisque le chardonneret de l'article précédent est aussi d'Amérique. J'ai donc cru devoir changer cette dénomination trop vague en une autre qui annonçât ce qu'il y a de plus remarquable dans le plumage de l'oiseau. Le chardonneret jaune a le bec à très-peu près de même forme et de même couleur que notre chardonneret; le front noir, ce qui est propre au mâle; le reste de la tête, le cou, le dos et la poitrine, d'un jaune éclatant; les cuisses, le bas-ventre, les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un blanc jaunâtre; les petites couvertures des ailes jaunes à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, et terminées de blanc; les grandes couvertures noires, et terminées d'un blanc légèrement nuancé de brun, ce qui forme deux raies transversales bien marquées sur les ailes qui sont noires; les plumes moyennes terminées de blanc; celles qui avoisinent le dos, et leurs couvertures, bordées de jaune; les plumes de la queue, au nombre de douze, égales entre elles, noires dessus, cendrées dessous; les latérales blanches à l'intérieur vers le bout; le bec et les pieds couleur de chair.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas le front noir, mais d'un vert olive, ainsi que tout le dessus du corps, et en ce que le jaune du croupion et du dessous du corps est moins brillant, le

noir des ailes moins foncé, et au contraire les raies transversales moins claires; enfin en ce qu'elle a le ventre tout blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue.

Le jeune mâle ne diffère de la femelle que par son front noir.

La femelle observée par M. Edwards étoit seule dans sa cage, et cependant elle pondit, au mois d'août 1755, un petit œuf gris de perle, sans aucune tache : mais ce qui mérite plus d'attention, c'est que M. Edwards ajoute que constamment cette femelle a mué deux fois par an; savoir, aux mois de mars et de septembre. Pendant l'hiver, son corps étoit tout-à-fait brun; mais la tête, les ailes et la queue conservoient la même couleur qu'en été. Le mâle étant mort trop tôt, on n'a pu suivre cette observation sur lui; mais il est plus que vraisemblable qu'il auroit mué deux fois comme sa femelle, et comme les bengalis, les veuves, le ministre, et beaucoup d'autres espèces des pays chauds.

L'individu observé par M. Brisson avoit le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, du même jaune que le reste du corps; les couvertures supérieures de la queue d'un gris blanc; le bec, les pieds et les ongles, blancs : mais la plupart de ces différences peuvent venir des différents états où l'oiseau a été observé. M. Edwards l'a dessiné vivant; il paroît aus-

si qu'il étoit plus grand que celui de M. Brisson.

Catesby nous apprend qu'il est fort rare à la Caroline, moins à la Virginie, et très-commun à la Nouvelle-York; celui qui a servi de sujet à cette description venoit du Canada, où le P. Charlevoix a vu plus d'un individu de la même espèce.

Longueur totale quatre pouces un tiers; bec, cinq à six lignes; tarse, de même; vol, sept pouces un quart; queue, dix huit lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes de six lignes.

DU SIZERIN.<sup>1</sup>

M. Brisson appelle cet oiseau *petite linotte de vignes*. Je ne lui conserve point le nom de *linotte*, parce qu'il me semble avoir plus de rapport avec le tarin, et que d'ailleurs son ramage est fort inférieur à celui de la linotte. Gesner dit qu'on lui a donné le nom de *tschet-scherle*, d'après son cri qui est fort aigu; il ajoute qu'il ne paroît guère que tous les cinq ou tous les sept ans, comme les jaseurs de Bohême, et qu'il arrive en très-grandes troupes. On voit, par le témoignage des voyageurs, qu'il pousse quelquefois ses excursions jusqu'au Groenland. M. Frisch nous apprend qu'en Allemagne il passe en octobre et en novembre, et qu'il repasse en février.

<sup>1</sup> *Fringilla tinaria*.

J'ai dit qu'il tenoit plus du tarin que de la linotte : c'étoit l'avis de Gesner, et c'est celui de M. le docteur Lottinger, qui connoît bien ces petits oiseaux. M. Frisch va plus loin; car, selon lui, le tarin peut servir d'appreau pour attirer les sizerins dans les pièges au temps du passage, et ces deux espèces se mêlent et produisent ensemble. Aldrovande a trouvé au sizerin beaucoup de ressemblance avec le chardonneret, et l'on sait qu'un chardonneret approche fort d'un tarin qui auroit du rouge sur la tête. Un oiseleur qui a beaucoup de pratique et peu de lecture m'a assuré, en voyant la figure enluminée du sizerin, qu'il avoit pris plusieurs fois des oiseaux semblables à celui-là pélemêle avec des tarins, auxquels ils ressembloient fort, mais surtout les femelles aux femelles; seulement elles ont le plumage plus rembruni et la queue plus courte. Enfin M. Linnæus remarque que ces oiseaux se plaisent dans les lieux plantés d'aunes, et Schwenckfeld met la graine d'aune parmi celles dont ils sont friands; or, on sait que les tarins aiment beaucoup la graine de cet arbre, ce qui est un nouveau trait de conformité entre ces deux espèces : d'ailleurs les sizerins ne mangent point de navette comme la linotte, mais bien du chenevis, de la graine d'ortie grièche, de chardon, de lin, de pavot, les boutons des jeunes branches de chêne, etc. Ils se mêlent volontiers aux autres oiseaux. L'hiver est la saison où ils sont le

plus familiers, on les approche alors de très-près sans les effaroucher; en général, ils sont peu défiants et se prennent facilement aux gluaux.

Le sizerin fréquente les bois; il se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les mésanges, et s'accroche comme elles à l'extrémité des petites branches : c'est de là que lui est venu probablement le nom de *linaria truncalis*, et peut-être celui de *petit chêne*.

Les sizerins prennent beaucoup de graisse, et sont un fort bon manger. Schweuckfeld dit qu'ils ont un jabot comme les poules, indépendamment de la petite poche formée par la dilatation de l'œsophage, avant son insertion dans le gésier; ce gésier est musculueux comme dans tous les granivores, et l'on y trouve beaucoup de petits cailloux.

Le mâle a la poitrine et le sommet de la tête rouges, deux raies blanches transversales sur les ailes, le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlés de brun et de roux clair; la gorge brune; le ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un blanc roussâtre; leurs penes brunes, bordées tout autour d'une couleur plus claire; le bec jaunâtre, mais brun vers la pointe; les pieds bruns. Les individus observés par Schwenckfeld avoient le dos cendré.

La femelle n'a du rouge que sur la tête, encore est-il moins vif. M. Linnæus le lui refuse tout-à-

fait; mais peut-être que la femelle qu'il a examinée avoit été long-temps en cage.

Klein raconte qu'ayant électrisé au printemps un de ces oiseaux avec un chardonneret, sans leur causer d'incommodité apparente, ils moururent tous deux au mois d'octobre suivant, et tous deux la même nuit : mais ce qui est à observer, c'est que tous deux avoient entièrement perdu leur rouge.

Longueur totale, cinq pouces et plus; vol, huit pouces et demi; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces un quart; elle est un peu fourchue, composée de douze pennes, et elle dépasse les ailes de plus d'un pouce.

#### DU TARIN.

De tous les granivores, le chardonneret est celui qui passe pour avoir le plus de rapport au tarin : tous deux ont le bec allongé, un peu grêle vers la pointe; tous deux ont les mœurs douces, le naturel docile et les mouvements vifs. Quelques naturalistes, frappés de ces traits de ressemblance et de la grande analogie de nature qui se trouve entre ces oiseaux, puisqu'ils s'apparient et produisent ensemble des métis féconds, les ont regardés comme deux espèces voisines appartenant

*Lucre*, en Provence; en français, *tarin*, *terin*, selon quelques-uns, et même *tirin*.



au même genre; on pourroit même, sous ce dernier point de vue, les rapporter avec tous nos granivores, comme autant de variétés, ou, si l'on veut, de races constantes à une seule et même espèce, puisque tous se mêlent et produisent ensemble des individus féconds. Mais cette analogie fondamentale entre ces races diverses doit nous rendre plus attentifs à remarquer leurs différences, afin de pouvoir reconnoître l'étendue des limites dans lesquelles la Nature semble se jouer, et qu'il faut avoir mesurées, ou du moins estimées par approximation, avant d'oser déterminer l'identité des espèces.

Le tarin est plus petit que le chardonneret; il a le bec un peu plus court à proportion, et son plumage est tout différent : il n'a point de rouge sur la tête, mais du noir; la gorge brune; le devant du cou, la poitrine, et les pennes latérales de la queue, jaunes; le ventre blanc jaunâtre; le dessus du corps d'un vert d'olive moucheté de noir, qui prend une teinte de jaune sur le croupion, et plus encore sur les couvertures supérieures de la queue.

A l'égard des qualités plus intérieures et qui dépendent immédiatement de l'organisation ou de l'instinct, les différences sont encore plus grandes. Le tarin a un chant qui lui est particulier, et qui ne vaut pas celui du chardonneret; il recherche beaucoup la graine de l'aune, à laquelle le chardonneret ne touche point et il ne lui dispute

guère celle du chardon; il grimpe le long des branches, et se suspend à leur extrémité comme la mésange; en sorte qu'on pourroit le regarder comme une espèce moyenne entre la mésange et le chardonneret. De plus, il est oiseau de passage, et, dans ses migrations, il a le vol fort élevé : on l'entend plutôt qu'on ne l'aperçoit; au lieu que le chardonneret reste toute l'année dans nos pays, et ne vole jamais bien haut. Enfin l'on ne voit pas ces deux races faire volontairement société entre elles.

Le tarin apprend à faire aller la galère comme le chardonneret; il n'a pas moins de docilité que lui, et, quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards, et vif par gaieté : toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller et à mettre les autres en train; mais comme il ne cherche point à nuire, il est sans défiance, et donne dans tous les pièges, gluaux, trébuchets, filets, etc. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte; il ne faut pour cela que lui présenter habituellement dans les mains une nourriture mieux choisie que celle qu'il a à sa disposition, et bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier. On peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette : il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencements, chaque fois qu'on lui donne à manger; car la mécanique sub-

tile de l'association des perceptions a aussi lieu chez les animaux. Quoique le tarin semble choisir avec soin sa nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup, et les perceptions qui tiennent de la gourmandise paroissent avoir une grande influence sur lui; cependant ce n'est point là sa passion dominante, ou du moins elle est subordonnée à une passion plus noble : il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, et à leur défaut parmi d'autres espèces; il se charge de nourrir cet ami comme son enfant, et de lui donner la becquée. Il est assez singulier que, sentant si vivement le besoin de consommer, il sente encore plus vivement le besoin de donner. Au reste, il boit autant qu'il mange; ou du moins il boit très-souvent; mais il se baigne peu : on a observé qu'il entre rarement dans l'eau, mais qu'il se met sur le bord de la baignoire, et qu'il y plonge seulement le bec et la poitrine sans faire beaucoup de mouvements, excepté peut-être dans les grandes chaleurs.

On prétend qu'il niche dans les îles du Rhin, en Franche-Comté, en Suisse, en Grèce, en Hongrie, et par préférence dans les forêts en montagne. Son nid est fort difficile à trouver, et si difficile, que c'est une opinion reçue parmi le peuple, que ces petits oiseaux savent le rendre invisible par le moyen d'une certaine pierre : aussi personne ne nous a donné de détails sur la ponte des ta-

rins. M. Frisch dit qu'ils font ou plutôt qu'ils cachent leur nid dans des trous; M. Cramer croit qu'ils le cachent dans les feuilles, et que c'est la raison pourquoi on n'en trouve point : mais on sent bien que cela n'est point applicable à la plupart de nos provinces; autrement il faudroit que les tarins eux-mêmes demeuraient aussi cachés tout l'été dans les mêmes trous, puisqu'on n'y en voit jamais dans cette saison.

Si l'on vouloit prendre une idée de leurs procédés dans les diverses opérations qui ont rapport à la multiplication de l'espèce, il n'y auroit qu'à les faire nicher dans une chambre; cela est possible, quoiqu'on l'ait tenté plusieurs fois sans succès : mais il est plus ordinaire et plus aisé de croiser cette race avec celle des serins; il y a une sympathie marquée entre ces deux races, au point que si on lâche un tarin dans un endroit où il y ait des canaris en volière, il ira droit à eux, s'en approchera autant qu'il sera possible, et que ceux-ci le rechercheront aussi avec empressement; et si on lâche dans la même chambre un mâle et une femelle tarin avec un bon nombre de canaris, ces derniers, comme on l'a déjà remarqué, s'apparieront indifféremment entre eux et avec les tarins, surtout avec la femelle. car le mâle reste quelquefois vacant.

Lorsqu'un tarin s'est apparié avec une femelle canari, il partage tous ses travaux avec beaucoup

de zèle; il l'aide assidument à porter les matériaux du nid et à les employer, et ne cesse de lui dégorger la nourriture tandis qu'elle couve : mais, malgré toute cette bonne intelligence, il faut avouer que la plupart des œufs restent clairs. Ce n'est point assez de l'union des cœurs pour opérer la fécondation, il faut de plus un certain accord dans les tempéraments, et à cet égard le tarin est fort au-dessous de la femelle canari. Le peu de métis qui proviennent de leur union tiennent du père et de la mère.

En Allemagne, le passage des tarins commence en octobre, ou même plus tôt : ils mangent alors les graines du houblon, au grand préjudice des propriétaires; on reconnoît les endroits où ils se sont arrêtés, à la quantité de feuilles dont la terre est jonchée. Ils disparaissent tout-à-fait au mois de décembre, et reviennent au mois de février : chez nous, ils arrivent au temps de la vendange et repassent lorsque les arbres sont en fleurs; ils aiment surtout la fleur du pommier.

En Provence, ils quittent les bois et descendent des montagnes sur la fin de l'automne; on en trouve alors des volées de deux cents et plus, qui se posent tous sur le même arbre, ou ne s'éloignent que très-peu. Le passage dure quinze ou vingt jours, après quoi on n'en voit presque plus.

Le tarin de Provence diffère du nôtre en ce

qu'il est un peu plus grand, et d'un plus beau jaune; c'est une petite variété de climat.

Ces oiseaux ne sont point rares en Angleterre, comme le croyoit Turner; on en voit, au temps du passage, comme ailleurs : mais il en passe quelquefois un très-grand nombre, et d'autres fois très-peu. Les grands passages ont lieu tous les trois ou quatre ans : on en voit alors des nuées que quelques-uns ont crues apportées par le vent.

Le ramage du tarin n'est point désagréable, quoique fort inférieur à celui du chardonneret, qu'il s'approprie, dit-on, assez facilement; il s'approprieroit de même celui du serin, de la linotte, de la fauvette, etc., s'il étoit à portée de les entendre dès le premier âge.

Suivant Olina, cet oiseau vit jusqu'à dix ans; une femelle appartenant au R. P. Bougot, est parvenue à cet âge; mais il faut toujours se souvenir que les femelles d'oiseaux vivent plus que leurs mâles. Au reste, les tarius sont peu sujets aux maladies, si ce n'est à la gras-fondure, lorsqu'on ne les nourrit que de cheuevis.

Le mâle tarin a le sommet de la tête noir, le reste du dessus du corps olivâtre, un peu varié de noirâtre; le croupion teinté de jaune; les petites couvertures supérieures de la queue tout-à-fait jaunes; les grandes olivâtres, terminées de cendré quelquefois la gorge brune, et même noire; les joues, le devant du cou, la poitrine et les couver

tures inférieures de la queue, d'un beau jaune citron; le ventre blanc jaunâtre; les flancs aussi, mais mouchetés de noir; deux raies transversales olivâtres ou jaunes sur les ailes, dont les plumes sont noirâtres, bordées extérieurement de vert d'olive; les plumes de la queue jaunes, excepté les deux intermédiaires, qui sont noirâtres, bordées de vert d'olive; toutes ont la côte noire; le bec a la pointe brune, le reste est blanc, et les pieds sont gris.

La femelle n'a pas le dessus de la tête noir comme le mâle, mais un peu varié de gris; et elle n'a la gorge ni jaune, ni brune, ni noire, mais blanche.

Longueur totale. quatre pouces trois quarts; bec, cinq lignes; vol, sept pouces deux tiers; queue, vingt et une lignes, un peu fourchue : dépasse les ailes de sept à huit lignes.

#### VARIÉTÉS DANS L'ESPÈCE DU TARIN.

I. On m'apporta, l'année passée, au mois de septembre un oiseau pris au trébuchet, lequel ne pouvoit être qu'un métis de tarin et de canari; car il avoit le bec de celui-ci, et à peu près les couleurs du premier : il s'étoit sans doute échappé de quelque volière. Je n'ai point eu occasion de l'entendre chanter, ni d'en tirer de la race, parce qu'il est mort au mois de mars suivant; mais M. Gays m'assure en général que le ramage de ces métis est très-varié et très-agréable. Le dessus du corps

étoit mêlé de gris, de brun et d'un peu de jaun olivâtre : cette dernière couleur dominoit derrière le cou, et étoit presque pure sur le croupion, l devant du cou et la poitrine jusqu'aux jambes ; enfin elle bordoit toutes les pennes de la queue et des ailes, dont le fond étoit noirâtre, et presque toutes les couvertures supérieures des pennes de ailes.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec trois lignes et demie; vol, sept pouces et demi queue, vingt-deux lignes, un peu fourchue, dépassant les ailes de neuf lignes; l'ongle postérieur étoit le plus long de tous.....; l'œsophage, deux pouces trois lignes, dilaté en forme de petite poche avant son insertion dans le gésier, qui étoit musculueux, et doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence; tube intestinal, sept pouces un quart; une petite vésicule de fiel; point d'*cæcum*.

II. Le tarin de la Nouvelle-York. Il suffit de comparer cet oiseau avec le tarin d'Europe pour voir que ce n'est qu'une variété de climat : il est un peu plus gros, et a le bec un peu plus court que le nôtre; il a la calotte noire; le jaune de la gorge et de la poitrine remonte derrière le cou, et forme une espèce de collier; cette même couleur borde la plupart des plumes du haut du dos, et reparaît encore au bas du dos et sur le croupion.



les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les plumes de la queue et des ailes sont d'un beau noir, bordées et terminées de blanc; tout le dessous du corps est d'un blanc sale. Comme les tarius sont des oiseaux voyageurs, et qu'ils ont le vol très-élevé, il peut se faire qu'ils aient franchi les mers qui séparent les deux continents du côté du nord : il est possible aussi qu'on ait porté dans l'Amérique septentrionale des tarins d'Europe, et qu'en s'y perpétuant ils aient éprouvé quelques changements dans leur plumage.

III. L'olivarez. Le dessus du corps olivâtre; le dessous citron; la tête noire; les plumes de la queue et des ailes noirâtres, bordées plus ou moins de jaune clair; les ailes marquées d'une raie jaune : tout cela ressemble fort à notre tarin et à celui de la Nouvelle-York; il est de la même grosseur et modelé sur les mêmes proportions; on ne peut s'empêcher de croire que c'est le même oiseau qui s'étant répandu depuis peu de temps dans ces différents climats, n'en a pas encore subi toute l'influence.

La femelle a le sommet de la tête d'un gris brun, et les joues citron, ainsi que la gorge.

C'est un oiseau qui chante très-bien, et qui surpasse à cet égard tous les oiseaux de l'Amérique méridionale. On le trouve aux environs de Buenos-Ayres et du détroit de Magellan, dans les bois

qui lui offrent un abri contre le froid et les grands vents. Celui qu'a vu M. Comnerson s'étoit laissé prendre par le pied entre les deux valves d'un moule.

Il avoit le bec et les pieds cendrés; la pupille bleuâtre; le doigt du milieu uni par sa première phalange au doigt extérieur; le doigt postérieur le plus gros, et son ongle le plus long de tous enfin il pesoit une once.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec cinq lignes; vol, huit pouces; queue, vingt-deux lignes, peu fourchue, composée de douze penne dépasse les ailes d'environ un pouce: ces ailes n'ont que seize plumes.

IV Le tarin noir. Comme il y a des chardonnerets noirs à tête orangée, il y a aussi des tarins noirs à tête jaune. Schwenckfeld en a vu un de cette couleur dans la volière d'un gentilhomme de Silésie: tout son plumage étoit noir, à l'exception du sommet de la tête, qui étoit jaunâtre.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AU TARIN.

I. *Le catotol*. On appelle ainsi au Mexique un petit oiseau de la taille de notre tarin, lequel a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de fauve, toute la partie inférieure blanchâtre, et l

pieds cendrés : il se tient dans les plaines, vit de la graine de l'arbre que les Mexicains appellent *hoauhtli*, et chante fort agréablement.

II. *L'acatéchili*. Le peu que l'on sait de cet oiseau ne permet pas de le séparer du tarin : il est à peu près de la même grosseur; il chante comme lui; il vit des mêmes nourritures; il a la tête et tout le dessus du corps d'un brun verdâtre, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc nuancé de jaune. Fernandès lui donne le nom d'*oiseau se frottant contre les roseaux* : cela tiendrait-il à quelques-unes de ses habitudes?

---

## DES TANGARAS.

On trouve dans les climats chauds de l'Amérique un genre très-nombreux d'oiseaux, dont quelques-uns s'appellent au Brésil *tangaras*; et les nomenclateurs ont adopté ce nom pour toutes les espèces qui composent ce genre. Ces oiseaux ont été pris par la plupart des voyageurs pour des espèces de moineaux. Ils ne diffèrent en effet de nos moineaux d'Europe que par les couleurs et par un petit caractère de conformation, c'est d'avoir la mandibule supérieure du bec échancrée des deux côtés vers son extrémité : mais il ressemblent aux moineaux par tous les autres caractères, et

même ils en ont à très-peu près les habitudes naturelles; comme eux, ils n'ont qu'un vol court et peu élevé, la voix désagréable dans la plupart des espèces. On doit aussi les mettre au rang des oiseaux granivores, parce qu'ils ne se nourrissent que de très-petits fruits. Ils sont d'ailleurs presque aussi familiers que les moineaux, car la plupart viennent auprès des habitations; ils ont aussi les mœurs sociables entre eux. Ils habitent les terres sèches, les lieux découverts, et jamais les marais. Ils ne pondent que deux œufs, et rarement trois : les moineaux de Cayenne n'en pondent pas davantage, tandis que ceux d'Europe en pondent cinq ou six, et cette différence est presque générale entre les oiseaux des climats chauds et ceux des climats tempérés. Le petit nombre dans le produit de chaque ponte est compensé par des pontes plus fréquentes; comme ils sont en amour dans toutes les saisons, parce que la température est toujours à très-peu près la même, ils ne font à chaque ponte qu'un moindre nombre d'œuf que les oiseaux de nos climats, qui n'ont qu'une ou deux saisons d'amour.

Le genre entier des tangaras, dont nous connoissons déjà plus de trente espèces, sans y comprendre les variétés, paroît appartenir exclusivement au nouveau continent; car toutes ces espèces nous sont venues de la Guiane et des autres contrées d'Amérique, et pas une seule ne nous est arrivé

de l'Afrique ou des Indes. Cette multitude d'espèces n'a néanmoins rien de surprenant : car nous avons observé qu'en général le nombre des espèces et des individus dans les oiseaux est peut-être dix fois plus grand dans les climats chauds que dans les autres climats, parce que la chaleur y est plus forte, les forêts plus fréquentées, les terrains moins peuplés, les nourritures plus abondantes, et que les frimas, les neiges et les glaces, qui sont inconnus dans ces pays chauds, n'en font périr aucun; au lieu qu'un seul hiver rigoureux réduit presque à rien la plupart des espèces de nos oiseaux. Une autre cause qui doit encore produire cette différence, c'est que les oiseaux des pays chauds, trouvant leur subsistance en toutes saisons, ne sont point voyageurs; il n'y en a même que très-peu d'*erratiques* : il ne leur arrive jamais de changer de pays à moins que les petits fruits dont ils se nourrissent ne viennent à leur manquer; ils vont alors en chercher d'autres à une assez petite distance : l'on doit donc cesser d'être étonné de cette nombreuse multitude d'oiseaux qui se trouvent dans les climats chauds de l'Amérique.

Nous allons diviser nos trente espèces de tangaras en trois ordres pour éviter la confusion, et nous n'emploierons que la différence la plus simple, qui est celle de la grandeur.

## DU GRAND TANGARA.

*Première espèce.*

Le grand tangara que nous avons fait représenter d'abord sous le nom de *tangara des bois de Cayenne*; dénomination que nous avons alors adoptée, parce qu'on nous avoit assuré qu'il n sortoit jamais des grands bois pour aller à la campagne : mais M. Sonnini de Manoncourt nous a informés que ce tangara non-seulement habitoit les grandes forêts de la Guiane, mais que souvent aussi on le voyoit dans les endroits découverts, et qu'il se tenoit sur les buissons. Le mâle et la femelle, qui se ressemblent beaucoup, s'accompagnent ordinairement; ils se nourrissent de petits fruits, et mangent aussi quelquefois de petits insectes qu'ils trouvent sur les plantes.

Nous n'en donnons point une longue description, parce que la planche le représente fort exactement. Au reste, ce grand tangara est une espèce nouvelle, et qui n'a été indiquée par aucun naturaliste.

## DE LA HOUPPETTE.

*Seconde espèce.*

Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si grand que le précédent, quoique dans ce genre il soit un pe









*Prêtre noir*  
 1 Le Grand Tangara . . . . . Page 450  
 2 La Houppette . . . . . ibid

*Massard oc.*  
 3. Le Scarlatte . . . . . 452.



plus gros; nous l'avons appelé *houppette*, parce qu'il diffère de tous les autres tangaras par une petite huppe qu'il porte sur la tête, ou plutôt qu'il relève lorsqu'il est agité.

On l'a représenté d'abord sous le nom de *tangara huppé de la Guiane*, et encore sous le nom de *tangara huppé de Cayenne*, parce qu'on ne s'est point aperçu que c'étoit la même espèce d'oiseau, dont l'un n'est qu'une variété de l'autre : en considérant donc ces deux planches comme représentant deux variétés d'âge ou de sexe, et en les comparant, on ne doutera pas que ce ne soit la même espèce d'oiseau.

Cet oiseau est fort commun dans les terres de la Guiane, où il vit de petits fruits; il a un cri aigu comme celui du pinson, sans cependant en avoir le chant. Il ne se tient ni dans les grands bois, ni dans les palétuviers, et on ne le trouve que dans les endroits découverts ou défrichés.

## DU TANGAVIO.

### *Troisième espèce.*

C'est à feu M. Commerson que nous devons la connoissance de cet oiseau, il s'en est trouvé une peau assez bien conservée dans son recueil : il l'avoit nommé *bruant noir*; mais ce n'est certainement pas un bruant, puisque, par tous les rapports de sa conformation, il ressemble parfaite-

ment aux tangaras. De plus, il s'en faut bien que cet oiseau soit noir : il est au contraire d'un violet foncé sur le corps et même sur le ventre, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes et la queue; et c'est par cette raison que nous l'avons nommé *tangavio* par contraction de *tangara violet*.

Cet oiseau, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, a huit pouces de longueur; son bec est noirâtre et long de huit à neuf lignes; sa queue, qui n'est point étagée, a trois pouces de longueur, et dépasse les ailes de dix-huit lignes. Le tarse a environ un pouce de long; il est noirâtre, ainsi que les doigts : les ongles sont gros et forts.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme. L'on voit cependant, sur le dessus du corps et sur le croupion, quelques teintes d'un noir luisant.

Le tangavio se trouve à Buenos-Ayres, et probablement dans les autres terres du Paraguay; mais nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

## DU SCARLATTE.

### *Quatrième espèce.*

Cet oiseau avoit été d'abord désigné sous le nom de *tangara du Mexique*, appelé le *cardinal*; et comme le nom de *tangara* est un nom généra-

que, et que le surnom de *cardinal* a été appliqué à des oiseaux d'un autre genre. nous avons adopté le nom *scarlatte* que lui ont donné les Anglais, parce que son plumage est d'un rouge d'écarlate.

C'est le même oiseau que le cardinal de M. Brisson, et le même que le moineau scarlet d'Edwards. On doit aussi lui rapporter :

1°. Les deux moineaux rouges et noirs d'Aldrovande, qui ne diffèrent entre eux qu'en ce que l'un des deux n'avoit pas de queue, et qu'Aldrovande a fait de ce défaut un caractère spécifique en le nommant l'un *moineau rouge sans queue*, et l'autre *moineau rouge à queue*; cette erreur et ses descriptions ont été copiées par presque tous les ornithologues :

2°. Le *tijepiranga* de Marcgrave :

5°. Le *chilottotl* de Fernandès :

4°. Et enfin le merle du Brésil de Belon, qu'il a ainsi nommé, parce que ceux qui apportoit en France quelques-uns de ces oiseaux, les appeloient *merles du Brésil*. Aldrovande a encore copié Belon; la seule différence essentielle que l'on trouve dans les notices données par ces auteurs ne porte que sur le chant de ces oiseaux: mais, après les avoir toutes examinées, nous avons reconnu que ceux de ces oiseaux qui chantent étoient d'une taille un peu plus grande que les autres; qu'ils avoient le plumage teint d'un rouge plus éclatant; que cette couleur se voyoit aussi sur les

couvertures supérieures des ailes, etc. ; ce qui nous fait croire, avec beaucoup de vraisemblance, que l'oiseau qui chante est le mâle, et que c'est la femelle qui n'a point de ramage, comme cela arrive dans presque toutes les espèces d'oiseaux chanteurs.

Il paroît aussi que le mâle a les plumes de la tête plus longues, et qu'il les relève un peu en forme de huppe, comme Edwards l'a représenté. C'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs qu'il y avoit au Mexique deux espèces de cardinaux, l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit qui ne chante pas.

Ces oiseaux appartiennent aux climats chauds du Mexique, du Pérou et du Brésil; mais ils sont fort rares à la Guiane. Belon dit que de son temps les marchands qui venoient du Brésil apportoient beaucoup de ces oiseaux et en tiroient un grand profit. Il faut croire que c'étoit pour faire des garnitures de robes et d'autres parures qui pouvoient alors être à la mode, et que ces oiseaux étoient dans ce temps bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

On doit présumer que c'est du scarlatte qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du cardinal; car le cardinal huppé étant du genre des gros-becs, doit être silencieux comme eux. M. Salerne, après avoir dit, comme les voyageurs, que le cardinal huppé, c'est-à-dire celui

du genre du gros-bec, avoit un très-joli ramage, ajoute qu'il en a vu un vivant à Orléans qui ne crioit que rarement, et dont la voix n'avoit rien de gracieux; contradiction qui se trouve dans la même page de l'ouvrage de cet auteur. Les voyageurs s'accordent à dire que cet oiseau a un ramage très-agréable, et qu'il est même susceptible d'instruction. Fernandès assure qu'on le trouve particulièrement à Totonocapa au Mexique, et qu'il chante très-agréablement.

Nous regardons comme des variétés de cette espèce, 1° le cardinal tacheté, cité par M. Brisson qui ne diffère de notre scarlatte qu'en ce que quelques plumes du dos et de la poitrine sont bordées de vert; ce qui forme des taches de cette couleur qui ont la figure d'un croissant. Aldrovande a fait un merle de cet oiseau; et comme ses jambes ne sont pas aussi allongées que celles du merle, il l'a appelé *merle aux pieds courts*.

2°. Le cardinal à collier, cité par M. Brisson, qui a la taille et les couleurs du scarlatte, mais qui a de plus les petites couvertures et les bords des plumes des ailes bleus, et de chaque côté du cou deux grandes taches de la même couleur; elles sont contiguës, et ont la forme d'un croissant. Mais cet auteur décrit le cardinal tacheté ainsi que le cardinal à collier d'après Aldrovande, qui, selon la remarque de Willughby, n'avoit vu que des dessins de ces deux oiseaux, non plus que des autres

que nous avons cités de lui dans cet article; ce qui rend ses descriptions très-imparfaites et l'existence de ces oiseaux assez douteuse : je n'aurois pas même fait mention de celui-ci, si les nomenclateurs ne l'avoient pas compris dans leurs listes.

5° L'oiseau mexicain, que Hernandès a indiqué par la phrase suivante, *avis Mexicana psittaci colore*, et que M. Brisson, d'après lui, a décrit comme s'il l'avoit vu, sous le nom de *cardinal du Mexique*; tandis que Hernandès dit seulement : *Hæc avis statim in rostro (quod aduncum nonnihil et cineritium est totum) inferiore parte ad caudam usque, hoc est, in ventre toto, minii colore rubet : qui idem color sursùm per uropygium ad dorsum porrigitur, nisi quòd alarum versùs principium cum virore rubor confunditur, qui ad ipsum ita collum protenditur, quod omninò virescit. Caput autem amethystino aut hyacinthino colore diluitur. Circulus qui pupillam ambit, valdè albet; orbita verò oculi est cœrulei saturati coloris. Ubi suum summit principium alæ, color est subluteus. Sequitur primus pennarum in alis ordo cum secundo et tertio dicti hyacinthini coloris. In medio tamen harum pennarum circumferentia intercurrit linearis subviridis usque ad finem. Cauda tota est amethystini coloris absque viriditate, dilutioris tamen versùs finem. Pedes, qui tres antè et unum retrò digitos habent, inter cinereum ac violaceum ambigunt.*

Au reste, ces oiseaux volent en troupes; on les



prend facilement avec des lacets et autres petits pièges; ils s'apprivoisent aisément, et de plus ils sont gras et bons à manger.

## DU TANGARA DU CANADA.

### *Cinquième espèce.*

Cet oiseau diffère du scarlatte par la grandeur et par la couleur; il est plus petit, et son plumage est d'un rouge de feu clair, au lieu que celui du scarlatte est d'un rouge vif foncé comme l'écarlate. Le bec du tangara de Canada est de couleur de plomb dans toute son étendue, et n'a point de caractères particuliers; tandis que le bec du scarlatte est en dessus d'un noir foncé, et que la pointe de la mandibule inférieure est noire, le reste de cette mandibule blanc, et qu'elle est élargie transversalement comme la base de la mandibule inférieure de l'oiseau appelé *bec-d'argent*.

Le scarlatte ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, au Mexique, au Pérou, au Brésil; le tangara du Canada se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, aux Illinois, à la Louisiane, à la Floride : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne fassent deux espèces distinctes et séparées.

Cet oiseau a été décrit exactement par M. Brisson. Il a très-bien remarqué que la couleur rouge de son plumage est beaucoup plus claire que celle

du scarlatte; les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes les plus proches du corps sont noires; toutes les autres pennes des ailes sont brunes et bordées intérieurement de blanc jusque vers leur extrémité; la queue est composée de douze pennes noires, terminées par un petit bord d'un blanc très-clair; les latérales sont un peu plus longues que celles du milieu, ce qui rend la queue un peu fourchue.

### DU TANGARA DU MISSISSIPI.

#### *Sixième espèce.*

Le tangara du Mississippi est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste. Cet oiseau a beaucoup de rapports avec le tangara du Canada; seulement ce dernier oiseau a, comme le scarlatte, les ailes et la queue noires, tandis que le tangara du Mississippi les a de la même couleur que le reste du corps. Une différence plus essentielle est celle qui se trouve dans le bec; celui du tangara de Mississippi est plus grand que le bec de tous les autres tangaras, et en même temps beaucoup plus gros. Il y a de plus un caractère particulier qui indique assez évidemment que ce tangara du Mississippi est d'une espèce différente de celle du scarlatte et de celle du tangara de Canada; c'est que les deux mandibules du bec sont convexes et renflées, ce qui ne se trouve dans au-

cune autre espèce de tangara, et ne se voit même que très-rarement dans tous les oiseaux. Le bec est d'un brun très-clair et très-lavé, et la convexité des deux mandibules est un caractère très-remarquable.

Au reste, cet oiseau n'a pas un chant aussi agréable que celui du scarlatte; mais il siffle d'un ton net, si haut et si perçant, qu'il romproit la tête dans les maisons, et qu'il ne faut l'entendre qu'en pleine campagne ou dans les bois. » C'est en » été, dit Dupratz, qu'on entend fréquemment le » ramage du cardinal dans les bois, et l'hiver seulement sur les bords des rivières lorsqu'il a bu; » dans cette saison il ne sort point de son domicile, où il garde continuellement la provision » qu'il a faite pendant le beau temps. On y a trouvé en effet du grain de maïs amassé jusqu'à la » quantité d'un boisseau de Paris : ce grain est d'abord artistement couvert de feuilles, puis de petites branches ou bûchettes, et il n'y a qu'une » seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer » dans son magasin. »

## DU CAMAIL, OU CRAVATE.

### *Septième espèce.*

Cette espèce est nouvelle, et c'est M. Sonnini de Manoncourt qui nous l'a donnée pour le Cabinet. Nous avons tiré son nom du caractère le plus ap-

parent, son plumage étant d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus claire sous le ventre, à l'exception du devant et du derrière de la tête, de la gorge, et du haut de la poitrine, sur lesquelles parties s'étend une couleur noire en forme de cravate, ce qui lui a fait donner le nom de *tangara à cravate noire*; mais comme cette bande noire lui passe aussi sur le front, nous avons cru devoir préférer le nom de *camail*, qui représente mieux ce caractère frappant. Les ailes et la queue sont encore d'une couleur cendrée, plus foncée que celle du dessus du corps; les plumes des ailes sont bordées extérieurement d'un cendré moins foncé, et celles de la queue d'une couleur encore plus claire.

Cet oiseau est le septième dans l'ordre de grandeur en ce genre; sa longueur totale est de sept pouces. Le bec a neuf lignes : la partie supérieure en est blanche à la base et noire au bout; l'inférieure est entièrement noire. La queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, et dépasse les ailes pliées de deux pouces.

Il a été trouvé à la Guiane dans les lieux découverts; mais il y est fort rare, et n'a été indiqué par aucun auteur.

## DU MORDORÉ.

*Huitième espèce.*

Cette espèce est encore nouvelle, et a été apportée, comme la précédente, par M. Sonnini de Manoncourt. Ses dimensions sont les mêmes que celles du précédent; sa longueur est de sept pouces; la tête, les ailes et la queue sont d'un beau noir lustré; le reste du corps est d'une belle couleur mordoré, plus foncée sur le devant du cou et la poitrine, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Ses pieds sont bruns; sa queue, qui est étagée, a trois pouces de long, et dépasse les ailes pliées de quinze lignes; le bec est noir et a neuf lignes de long.

Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles; il se trouve à la Guiane, où il est encore plus rare que le précédent.

## DE L'ONGLET.

*Neuvième espèce.*

Dans cet oiseau, chaque ongle a, sur chacune des faces latérales, une petite rainure concentrique au contour des bords de cette face, et c'est de ce caractère singulier que nous avons tiré son nom: il a été apporté par M. Commerson; et comme il ressemble pour tout le reste aux tangaras, il

est plus que probable qu'il vient de l'Amérique méridionale.

La tête de cet oiseau est rayée de noir et de bleu; la partie antérieure du dos est noirâtre, et la postérieure d'un orangé vif; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun olivâtre; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont noires et bordées extérieurement de bleu; tout le dessous du corps est jaune.

Sa longueur totale est de près de sept pouces; le bec a huit lignes de long, et il est échancré vers la pointe comme celui des tangaras; le tarse a neuf lignes, ainsi que le doigt du milieu.

M. Commerson ne nous a laissé aucune notice sur les habitudes naturelles de cet oiseau.

## DU TANGARA NOIR ET DU TANGARA ROUX.

### *Dixième espèce.*

On a cru que ces oiseaux étoient de deux espèces différentes : mais M. Sonnini de Manoncourt nous apprend qu'ils ne font qu'une espèce; l'un est le mâle, et l'autre la femelle. Comme la femelle est entièrement rousse, et que le mâle seroit entièrement noir sans une tache blanche qui couvre le haut de chaque aile, ces oiseaux n'ont pas besoin d'une plus ample description. Ils sont communs à la Guiane dans les endroits découverts; ils mangent comme les autres de petits fruits et

quelquefois aussi des insectes; leur cri est aigu, et ils n'ont point de chant. Ils vont toujours par paires, et jamais en troupes.

## DU TURQUIN.

*Onzième espèce.*

Nous avons donné à ce tangara le nom de *turquin*, parce qu'il a toutes les parties inférieures du corps, le dessus de la tête et les côtés du cou, d'un bleu turquin; le front, le dessus du corps, les ailes, et la queue sont noirs; il y a quelques taches de cette couleur noire près des jambes. et une bande assez large au bas de la poitrine.

L'oiseau décrit par M. Brisson sous le nom de *tangara bleu du Brésil* paroît être le même, ou bien une légère variété de cette espèce, qui se trouve à la Guiane, quoique assez rarement. Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

## DU BEC-D'ARGENT.

*Douzième espèce.*

Nos colons de Cayenne ont donné à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*, que nous avons adopté, parce qu'il exprime un caractère spécifique bien marqué, et qui consiste en ce que les bases de la mandibule inférieure du bec se prolongent jusque sous les yeux en s'arrondissant, et forment de cha-

que côté une plaque épaisse qui, lorsque l'oiseau est vivant, paroît être de l'argent le plus brillant; cet éclat se ternit quand l'oiseau est mort. Ce caractère est général pour tous les mâles. Le bec de la femelle n'a qu'une trace presque insensible de ce renflement si apparent dans le mâle, et par conséquent elle n'a pas comme lui ces plaques de couleur argentée. Dans la planche CCLXVII des *Glanures* d'Edwards, on voit une très-bonne représentation de cet oiseau qu'il a donné sous le nom de *merle à gorge rouge*. Il s'est trompé, comme l'on voit, sur le genre de cet oiseau : mais il a très-bien saisi le caractère singulier du renflement du bec; seulement la couleur argentée des plaques est beaucoup plus terne, parce qu'il n'a pas dessiné l'oiseau vivant, et que le brillant de ces parties s'étoit dissipé.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, celle du bec est de neuf lignes, et il est noir sur sa partie supérieure; la tête, la gorge et l'estomac sont pourprés, et le reste du corps est noir avec quelques teintes de pourpre; l'iris des yeux est brun. La femelle diffère du mâle non-seulement par la couleur du bec, mais encore par celle du plumage; le dessus de son corps est brun avec quelques teintes d'un pourpre obscur, et le dessous rougeâtre; la queue et les ailes sont brunes.

Un autre caractère distinctif du mâle, et qui n'avoit pas encore été saisi, c'est une espèce de



demi-collier autour de l'occiput formé par de longs poils ou soies pourpres, qui débordent les plumes de près de trois lignes : c'est à M. Sonnini de Manoncourt que nous devons cette nouvelle observation; nous lui devons aussi la connoissance des habitudes naturelles de cet oiseau et des autres tangaras de la Guiane.

Le bec - d'argent est de tous les tangaras celui qui est le plus répandu dans l'île de Cayenne et à la Guiane. Il y a apparence qu'il se trouve dans plusieurs autres climats chauds de l'Amérique; car Fernandès en parle comme d'un oiseau du Mexique vers les montagnes de Tepuzcullula. Il se nourrit de petits fruits; il entame aussi les bananes, les goyaves et autres gros fruits tendres lorsqu'ils sont en maturité, et ne mange point d'insectes. Ces oiseaux fréquentent les lieux découverts, et ne fuient pas le voisinage des habitations; on en voit jusque dans les jardins : cela n'empêche pas qu'ils ne soient assez communs dans les endroits déserts, et même dans les clairières des forêts; car dans les plus épaisses, lorsque les vents ont abattu un certain nombre d'arbres, et que le soleil peut éclairer cet abattis et assainir le terrain, on ne manque guère d'y trouver quelques becs-d'argent qui ne vont cependant pas en troupes, mais toujours par paires.

Leur nid est un cylindre un peu courbé qu'ils attachent entre les branches horizontalement, l'ou-

verture en bas, de manière que, de quelque côté que vienne la pluie, elle ne peut y entrer : ce nid est long de plus de six pouces, et a quatre pouces et demi de largeur; il est construit de paille et de feuilles de balisier desséchées, et le fond du nid est bien garni intérieurement de morceaux plus larges des mêmes feuilles. C'est sur les arbres peu élevés que l'oiseau attache ce nid; la femelle y pond deux œufs elliptiques, blancs et chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger, qui se perdent en approchant de l'autre extrémité.

Quelques nomenclateurs ont donné à cet oiseau le nom de *cardinal*; mais c'est improprement, parce qu'il a été appliqué, par ces mêmes nomenclateurs, à plusieurs autres espèces. D'autres ont cru qu'il y avoit une variété assez apparente dans cette espèce. On voit dans le cabinet de M. Mauduit un oiseau dont tout le plumage est d'un rose pâle varié de gris; il nous a paru que cette différence n'est produite que par la mue, et que ce n'est point une variété dans l'espèce, qui, quoique très-nombreuse en individus, nous paroît très-constante dans tous ses caractères.

## DE L'ESCLAVE.

### *Treizième espèce.*

Nous conserverons à cet oiseau le nom d'*esclave*, qu'il porte à Saint-Domingue, selon M. Bris-

son, et nous sommes surpris qu'ayant un nom qui semble tenir à l'état de servitude ou de domesticité, on ne se soit point informé si on le nourrit en cage, et s'il n'est pas d'un naturel doux et familier, que ce nom paroît supposer. Mais ce nom vient peut-être de ce qu'il y a à Saint-Domingue un gobe-mouche huppé qu'on y nomme *le tyran*, nom qu'on a donné aussi au gobe-mouche à queue fourchue en Canada; et comme ces oiseaux tyrans sont bien supérieurs en grandeur et en force, on aura donné le nom d'*esclave* à celui-ci qui se nourrit, comme eux, d'insectes auxquels ils donnent la chasse.

Cet oiseau a quelques caractères communs avec les grives : il leur ressemble par les couleurs, et surtout par les mouchetures du ventre; les grives ont, comme lui et comme les autres tangaras, l'échancrure du bec à la mandibule supérieure. Ainsi le genre des grives et celui du tangara sont assez voisins l'un de l'autre, et l'esclave est peut-être de tous les tangaras celui qui ressemble le plus à la grive; néanmoins, comme il en diffère beaucoup par la grandeur, et qu'il est considérablement plus petit, on doit le placer, comme nous le faisons ici, dans le genre des tangaras.

L'esclave a la tête, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes, d'une couleur

uniforme; tout le dessous du corps est d'un blanc sale, varié de taches brunes qui occupent le milieu de chaque plume; les plumes des ailes sont brunes, bordées extérieurement d'olivâtre, et intérieurement de blanc sale; les deux plumes du milieu de la queue sont brunes; les autres sont de la même couleur, avec une bordure olivâtre sur leur côté intérieur; la queue est un peu fourchue; les pieds sont bruns.

### DU BLUET.

#### *Quatorzième espèce.*

Cet oiseau a été indiqué sous le nom de *l'évêque de Cayenne*. Les nomenclateurs l'avoient ainsi nommé, sans faire attention à l'indécence de la dénomination, et à un inconvénient encore plus grand, c'est qu'il y a deux espèces d'oiseaux auxquels les voyageurs ont aussi donné ce nom sans trop savoir pourquoi, si ce n'est qu'ils ont une partie de leur robe bleue : l'un est un bengali qu'on a aussi appelé *le ministre*, apparemment par la même raison; le second est celui qu'on a appelé, à Saint-Domingue *l'organiste*, et auquel nous conserverons ce nom, à cause de son chant harmonieux; et enfin le troisième *évêque* étoit notre bluet de Cayenne, que les habitants de cette colonie connoissent sous ce dernier nom, plus convenable que celui d'évêque pour un oiseau : il est certainement







*Delict. pinx.*  
 1. Le Bluet . . . . . Page 468. | *M<sup>me</sup> Harvard sc.*  
 2. Le Rouge-cap . . . . . 469. | 3. Le Diable-enrhomé . . . . . 471.





du genre des tangaras, et d'une grandeur un peu au-dessus de celle des espèces de tangaras qui composent notre second ordre de grandeur en ce genre. Le mâle a tout le dessous du corps d'un gris bleuâtre, et la femelle a le dessus de la tête vert-jaunâtre, et tout le dessous du corps le dos le dessus des plumes, de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre glacé de violet.

Les bluets sont très-communs à Cayenne : ils habitent les bords des forêts, les plantages et les anciens endroits défrichés, où ils se nourrissent de petits fruits. On ne les voit pas en grandes troupes, mais toujours par paires. Ils se réfugient le soir entre les feuilles des palmiers, à leur jonction près de la tige : ils y font un bruit à peu près comme nos moineaux dans les saules ; car ils n'ont point de chant, et seulement une voix aiguë et peu agréable.

## DU ROUGE-CAP.

### *Quinzième espèce.*

Nous appelons cet oiseau *rouge-cap*, parce que sa tête entière est couverte d'une belle couleur rouge.

Pour se faire une idée exacte des nuances du plumage de cet oiseau, il faut se représenter tout le dessus du corps d'une belle couleur noire ; la tache de la gorge étroite, allongée et noire, avec

de petites taches pourpres; les pieds noirs, ainsi que la partie supérieure du bec; l'inférieure jaune à sa base, et noire à son extrémité: tout ceci est tel dans la nature de l'oiseau vivant.

Cette espèce n'est pas bien commune à la Guiane, et nous ne savons pas si elle se trouve ailleurs.

## DU TANGARA VERT DU BRÉSIL.

### *Seizième espèce.*

Ce tangara que nous ne connoissons que d'après M. Brisson, est plus gros que le moineau-franc. Tout le dessus du corps est vert; l'on voit, de chaque côté de la tête, une tache noire placée entre le bec et l'œil, au-dessous de laquelle est une bande d'un bleu très-foncé, qui s'étend tout le long de la mandibule inférieure; les plus petites ouvertures supérieures des ailes sont d'une couleur d'aigue-marine fort brillante, les autres sont vertes.

La gorge est d'un beau noir; la partie inférieure du cou est jaune, et tout le reste du dessous du corps est d'un vert jaunâtre. les ailes pliées paroissent d'un vert changeant en bleu; les penes de la queue sont de la même couleur, à l'exception des deux intermédiaires qui sont vertes.

M. Brisson dit que l'on trouve cet oiseau au Mexique, au Pérou et au Brésil.

## DE L'OLIVET.

*Dix-septième espèce.*

Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il est partout d'un vert couleur d'olive, plus foncé sur le dessus du corps, et plus clair en dessous : les grandes plumes des ailes sont encore plus foncées en couleur que le dos car elles sont presque brunes; on y distingue seulement des reflets verdâtres.

Sa longueur est d'environ six pouces, et les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue.

Ce tangara nous a été apporté de Cayenne par M. Sonnini de Manoncourt.

Les dix-sept espèces précédentes composent ce que nous avons appelé *les grands tangaras*; nous allons maintenant donner la description des espèces moyennes pour la grandeur, qui ne sont pas si nombreuses.

DU TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.<sup>1</sup>*Première espèce moyenne.*

C'est le nom que les créoles de Cayenne donnent à cet oiseau, dont le plumage est mélangé de bleu, de jaune et de noir, et dont le dessus et les

<sup>1</sup> Cet oiseau a été aussi indiqué sous la dénomination de *tangara tacheté de Cayenne*.

côtés de la tête, la gorge, le cou et le croupion, la partie antérieure du dos, sont noirs, sans aucune teinte de bleu. Les petites couvertures des ailes sont cependant d'une belle couleur d'aigue-marine, et prennent, au sommet de l'aile, une teinte violette; le dernier rang de ces petites couvertures est noir, terminé de bleu violet. Les plumes des ailes sont noires; les grandes (la première exceptée) sont bordées extérieurement de vert jusqu'à environ la moitié de leur longueur; les grandes couvertures sont noires, bordées extérieurement de bleu violet. Les plumes de la queue sont noires, bordées légèrement à l'extérieur de bleu violet jusqu'au près de l'extrémité; la première plume de chaque côté n'a pas cette bordure: elles sont toutes grises en dessous. Une légère couleur jaune couvre la poitrine et le ventre, dont les côtés, ainsi que les couvertures des jambes, sont semés de plumes noires, terminées de bleu violet, et de quelques plumes jaunâtres tachetées de noir.

Nous avons cru devoir donner la description exacte des couleurs prises sur l'oiseau vivant, parce qu'elles sont différentes de celles de l'oiseau mort.

Sa longueur totale est de cinq pouces et demi; le bec a six lignes de long; la queue, un pouce dix lignes; elle dépasse les ailes pliées d'un pouce.

On le trouve à la Guiane, où il n'est pas commun, et nous ne savons rien du tout de ses habitudes naturelles.

\* M. Brisson a pensé que cet oiseau étoit le même que le *teoauhtototl* de Fernandès : mais Fernandès dit seulement que cet oiseau est environ de la grandeur d'un moineau; qu'il a le bec court, le dessus du corps bleu, et le dessous d'un blanc jaunâtre avec les ailes noires. Il n'est guère possible, d'après une description aussi incomplète, de décider si le *teoauhtototl* est le même oiseau que le diable-enrhumé. Au reste, Fernandès ajoute que le *teoauhtototl* vit dans les campagnes et sur les montagnes de Tetzocan au Mexique, qu'il est bon à manger, qu'il n'a pas un chant agréable, et qu'on ne le nourrit pas dans les maisons.

## DU VERDEROUX.

### *Seconde espèce moyenne.*

Nous avons appelé cet oiseau *verderoux*, parce qu'il a tout le plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception du front, qui est roux des deux côtés de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes de cette couleur, depuis le front jusqu'à la naissance du cou, en arrière de la tête; le reste de la tête est gris-cendré.

Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes; celle du bec est de sept lignes, et celle des pieds de huit lignes; la queue n'est point étagée, et les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de sa longueur.

Cette espèce est nouvelle : nous en devons la connoissance à M. Sonnini de Manoncourt; mais il n'a pu nous rien apprendre des habitudes naturelles de cet oiseau, qui est fort rare à la Guiane, et qu'il a trouvé dans les grandes forêts de cette contrée.

### DU PASSE-VERT.

#### *Troisième espèce moyenne.*

Nous avons déjà donné cet oiseau sous ce même nom de *passé-vert*, page 268 de ce volume : c'est la dénomination de *moineau à tête rousse de Cayenne*, donnée à cet oiseau, qui nous a induits en erreur, et qui nous l'a fait joindre mal à propos au genre des moineaux, tandis qu'il appartient à celui des tangaras. Voici la description du mâle plus détaillée, pour les couleurs, afin de faire connoître ici la différence des couleurs entre le mâle et la femelle.

La partie supérieure de la tête est rousse; le dessus du cou, le bas du dos et le croupion, sont d'un jaune pâle doré, brillant comme de la soie crue, et dans lequel on aperçoit, selon certains jours, une légère teinte de vert; les côtés de la tête sont noirs; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue sont vertes.

La gorge est d'un gris bleu; le reste du dessous









*Frère pour*

1. Le Septicolor . . . . . Page 477.  
 2. La Gorge-noire . . . . . 481.

*Mme Marscard sc*

3. La Coiffe-noire . . . . . ibid.



du corps brille d'un mélange confus de jaune pâle doré, de roux et de gris bleu, et chacune de ces couleurs devient la dominante, selon les différents jours auxquels l'oiseau est exposé; les penes des ailes et de la queue sont brunes, avec une bordure plus ou moins large d'un vert doré.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps vert, et le dessous d'un jaune obscur avec quelques reflets verdâtres.

Ces oiseaux sont très-communs à Cayenne, où les créoles leur ont donné le nom de *dauphinois*, que nous eussions adopté si nous n'avions employé précédemment celui de *passé-vert*, croyant que cet oiseau étoit un moineau ou *passereau vert*. Il n'habite que les lieux découverts, et s'approche même des habitations; il se nourrit de fruits, et pique les bananes et les goyaves, qu'il détruit en grande quantité; il dévaste aussi les champs de riz dans le temps de la maturité. Le mâle et la femelle se suivent ordinairement, mais ils ne volent pas par troupes; seulement on les trouve quelquefois en nombre dans les rizières. Ils n'ont ni chant ni ramage, mais un cri bref et aigu.

## DU PASSE-VERT A TÊTE BLEUE,

### VARIÉTÉ.

L'on trouve dans la collection académique une description d'un tangara qui paroît avoir beau-

coup de rapport avec le passe-vert. Cet oiseau a, selon M. Linnæus, le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un jaune doré; le dos d'un jaune verdâtre; et les ailes et la queue vertes, sans mélange de jaune : mais ce tangara diffère du passe-vert par sa tête, qu'il a d'un bleu très-vif.

### DU TRICOLOR.

#### *Quatrième espèce moyenne.*

Les deux oiseaux indiqués sous les noms de *tangara varié à tête verte de Cayenne*, et de *tangara varié à tête bleue de Cayenne*, nous paroissent ne faire qu'une variété dans la même espèce, et peut-être une simple différence de sexe, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent guère que par la couleur de la tête, qui, dans l'un est verte, et dans l'autre est bleue, et par le dessus du cou, qui est rouge dans l'un, et vert dans l'autre.

Nous ne connoissons rien des habitudes naturelles de ces tangaras, qui tous deux nous sont venus de Cayenne, où cependant M. Sonnini de Manoncourt ne les a pas vus. Nous avons donné à cette espèce le nom de *tricolor*, parce que les trois couleurs dominantes du plumage sont le rouge, le vert et bleu, et toutes trois fort éclatantes.

On voit dans le cabinet de M. Aubri, curé de Saint-Louis, ce tricolor à tête bleue, bien conservé, auquel on a donné le nom de *pape de Magel-*

*lan*; mais il n'est pas trop croyable qu'il vienne en effet des terres voisines de ce détroit, puisque ceux qui sont au Cabinet du Roi sont venus de Cayenne.

## DU GRIS-OLIVE.

*Cinquième espèce moyenne.*

Nous nommons ainsi cet oiseau, parce qu'il a le dessous du corps gris, et le dessus de couleur d'olive: il est aussi appelé *tangara olive de la Louisiane*; mais il se trouve à la Guiane aussi-bien qu'à la Louisiane. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

## DU SEPTICOLOR.

*Sixième espèce moyenne.*

Nous appelons *septicolor* cette espèce de *taugara*, parce que son plumage est varié de sept couleurs bien distinctes, dont voici l'énumération: un beau vert sur la tête et sur les petites couvertures du dessus des ailes; du noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les penes moyennes des ailes et sur la face supérieure

Les créoles de Cayenne appellent cet oiseau *dos rouge* et *oiseau épinard*; quelques oiseleurs lui ont donné en France le nom de *pavert*.

Cet oiseau a été mal représenté dans quelques figures sous les noms de *tangara* et de *tangara du Brésil*.

des pennes de la queue; du couleur de feu très-éclatant sur le dos; du jaune orangé sur le croupion; du bleu violet sur la gorge, la partie inférieure du cou et les grandes couvertures supérieures des ailes; du gris foncé sur la face inférieure de la queue; et enfin du beau vert d'eau ou couleur d'aigue-marine sur tout le dessous du corps, depuis la poitrine. Toutes ces couleurs sont évidentes, même brillantes et bien tranchées; dans la Nature, c'est le plus beau, non-seulement de tous les tan-garas, mais de presque tous les oiseaux connus.

Le septicolor jeune n'a pas sur le dos le rouge vif qu'il prend lorsqu'il est adulte, et la femelle n'a jamais cette couleur; le bas du dos est orangé comme le croupion, et en général ses couleurs sont moins vives et moins tranchées que celles du mâle : mais on remarque des variétés dans la distribution des couleurs; car il y a des individus mâles qui ont ce rouge vif sur le croupion aussi-bien que sur le dos, et l'on a vu d'autres individus, même en assez grand nombre, qui ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or.

Le mâle et la femelle sont à peu près de la même grandeur; ils ont cinq pouces de longueur; le bec n'a que six lignes, et les pieds huit lignes; la queue est un peu fourchue, et les ailes pliées s'étendent jusque vers la moitié de sa longueur.

Ces oiseaux vont en troupes nombreuses; ils se nourrissent de jeunes fruits à peine noués, que

porte un très-grand arbre de la Guiane, dont on n'a pu nous dire le nom : ils arrivent aux environs de l'île de Cayenne lorsque cet arbre y est en fleurs, et ils disparaissent quelque temps après, pour suivre vraisemblablement dans l'intérieur des terres la maturité de ces petits fruits ; car c'est toujours de l'intérieur des terres qu'on les voit venir. C'est ordinairement en septembre qu'ils paroissent dans la partie habitée de la Guiane ; leur séjour est d'environ six semaines, et ils reviennent en avril et mai, attirés par les mêmes fruits, qui mûrissent alors : ils n'abandonnent pas cette espèce d'arbre, on ne les voit jamais sur d'autres ; aussi lorsqu'un de ces arbres est en fleurs, on est presque assuré d'y trouver un nombre de ces oiseaux.

Au reste, ils ne nichent pas pendant leur séjour dans la partie habitée de la Guiane. Marcgrave dit qu'au Brésil on en nourrit en cage, et qu'ils mangent de la farine et du pain. Ils n'ont point de ramage, leur cri est bref et aigu.

On ne doit pas rapporter à l'espèce du septicolor celle de l'oiseau *talao*, comme l'a fait M. Brisson ; car la description qu'il a tirée de Seba ne lui convient en aucune façon. « Le talao, dit Seba, a le » plumage joliment mélangé de vert pâle, de noir, » de jaune et de blanc ; les plumes de la tête et de » la poitrine sont très-agréablement ombrées de » vert pâle et de noir ; il a le bec, les pieds et les » doigts, d'un noir de poix. » D'ailleurs ce qui

prouve démonstrativement que ce n'est pas le même oiseau, c'est ce qu'ajoute cet auteur, qu'il est très-rare au Mexique; ce qui suppose qu'il ne va pas par troupes nombreuses, tandis que le septicolor voyage et arrive en très-grand nombre.

### DU TANGARA BLEU.

#### *Septième espèce moyenne.*

Nous avons indiqué cet oiseau sous cette dénomination, parce qu'il a en effet la tête, la gorge et le dessous du cou, d'une belle couleur bleue; le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les ailes et la queue noirs; les couvertures supérieures des ailes noires et bordées de bleu; la poitrine et le reste du dessous du corps d'un beau blanc.

En comparant cet oiseau avec celui que Seba a indiqué sous le nom de *moineau d'Amérique*, il nous a paru que c'étoit le même, ou du moins que ce ne pouvoit être qu'une variété de sexe ou d'âge dans cette espèce; car la description de Seba ne présente aucune différence sensible. M. Brisson, ayant apparemment trouvé la description de cet auteur trop imparfaite, l'a amplifiée; mais, comme il n'a pas vu cet oiseau, et qu'il ne cite pas ceux qui peuvent lui avoir donné connoissance des caractères qu'il ajoute, nous n'avons pu établir aucun jugement sur la vérité de cette descrip-



tion, et nous nous croyons bien fondés à regarder ce moineau de Seba comme un tangara, qui ressemble beaucoup plus à celui-ci qu'à tout autre.

Au reste, cet oiseau de Seba lui avoit été envoyé de la Barbade; le nôtre est venu de Cayenne, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

### DU TANGARA A GORGE NOIRE.

#### *Huitième espèce moyenne.*

Cette espèce est nouvelle : on le trouve à la Guiane, d'où il a été apporté par M. Sonnini de Manoncourt.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; la gorge noire; la poitrine orangée; les côtés du cou et tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et de la queue, brunes et bordées d'olivâtre; la mandibule supérieure du bec noire; l'inférieure grise, et les pieds noirâtres.

### DE LA COIFFE NOIRE.

#### *Neuvième espèce moyenne.*

La longueur totale de cet oiseau est de quatre pouces dix lignes; son bec est noir et a neuf lignes de long; tout le dessous du corps est blanc, légèrement varié de cendré; le dessus de la tête

est d'un noir lustré, qui s'étend de chaque côté du cou par une bande noire qui tranche sur le blanc de la gorge, ce qui donne à l'oiseau l'air d'être coiffé de noir. Les plumes de la queue ne sont pas par étage, et ont toutes vingt et une lignes de longueur; elles dépassent d'un pouce les ailes pliées. Le pied a neuf lignes de long.

Le *tijepiranga* de Marcgrave, dont M. Brisson a fait son *tangara cendré du Brésil*, ressembleroit parfaitement à cet oiseau si Marcgrave eût fait mention de cette couleur noire en forme de coiffe; ce qui nous fait présumer que celui dont nous venons de donner la description est le mâle, et que le *tijepiranga* de Marcgrave est la femelle.

Au reste, on le trouve dans les terres de la Guinée comme dans celles du Brésil; mais on ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

### DES PETITS TANGARAS.

Les tangaras de moyenne grandeur dont nous venons de faire l'énumération, ne sont, en général, pas plus gros qu'une linotte; ceux dont nous allons donner la description sont encore sensiblement plus petits, et il y en a qui ne sont pas plus gros qu'un roitelet.

## DU ROUVERDIN.

*Première petite espèce.*

Ce nom que nous lui avons donné indique, pour ainsi dire, toute la description des couleurs de l'oiseau, car il a le corps entièrement vert avec la tête rousse, seulement il a sur la poitrine une légère couleur bleue, avec une tache jaune sur le haut de l'aile.

Cette espèce de tangara se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, au Pérou, à Surinam, à Cayenne; il paroît même qu'il voyage, car on ne le voit pas aux mêmes endroits dans tous les temps de l'année. Il arrive dans les forêts de la Guiane deux ou trois fois par an, pour manger le petit fruit d'un grand arbre sur lequel ces oiseaux se perchent en troupes, et ensuite ils s'en retournent apparemment dès que cette nourriture vient à leur manquer. Comme ils sont assez rares, et qu'ils fuient constamment tous les lieux découverts et habités, on ne les a pas assez bien observés pour en savoir davantage sur leurs habitudes naturelles.

## DU SYACOU.

*Seconde petite espèce.*

L'on peut regarder le *tangara tacheté des Indes*,

et le *tangara de Cayenne*, comme deux oiseaux de même espèce, qui ne nous paroissent différer que par le sexe : mais ils nous sont trop peu connus pour décider absolument sur cette identité; nous présumons seulement que celui de ces oiseaux qui a le ventre blanc est la femelle, et que celui qui l'a vert est le mâle.

Dans le nom du premier, il auroit fallu ajouter *occidentales* au mot *Indes*, et non pas *orientales*, comme l'a fait M. Brisson, parce que cet oiseau est certainement de l'Amérique méridionale.

Nous donnons à cette espèce le nom de *syacou*, par contraction de son nom brésilien *sayacou*; car nous ne doutons pas que cet oiseau, que M. Brisson indique sous le nom de *tangara varié du Brésil*, ne soit encore le même que celui-ci.

Ces deux oiseaux nous sont venus de Cayenne, où ils sont assez rares.

## DE L'ORGANISTE.

### *Troisième petite espèce.*

L'on a donné, à Saint-Domingue, le nom d'*organiste* à ce petit oiseau, parce qu'il fait entendre successivement tous les tons de l'octave en montant du grave à l'aigu. Cette espèce de chant, qui suppose dans l'oreille de l'oiseau quelque conformité avec l'organisation de l'oreille humaine, est non-seulement fort singulière, mais très-agréable.

M. le chevalier Fabre Deshayes nous a écrit qu'il existe dans la partie du sud, sur les hautes montagnes de Saint-Domingue, un petit oiseau fort rare et fort renommé, que l'on y appelle *musicien*, et dont le chant peut se noter : nous présumons que ce musicien de M. Deshayes, est le même que notre organiste ; cependant nous doutons encore que le chant de cet oiseau imite régulièrement et constamment les sons successifs de l'octave de nos sons musicaux, car nous ne l'avons point eu vivant : il m'a été donné par M. le comte de Noé, qui l'avoit rapporté de la partie espagnole de Saint-Domingue, où il m'a dit qu'il étoit fort rare et très-difficile à apercevoir et à tirer, parce qu'il est défiant et qu'il sait se cacher ; il sait même tourner autour d'une branche à mesure que le chasseur change de place, pour n'en être pas aperçu ; en sorte que souvent, quoiqu'il y ait plusieurs de ces oiseaux sur un arbre on ne peut en découvrir un seul, tant ils sont attentifs à se mettre à couvert.

Sa longueur est de quatre pouces ; son plumage est bleu sur la tête et le cou, noir changeant en gros bleu sur le dos, les ailes et la queue, et jaune orangé sur le front, le croupion et tout le dessous du corps. Cette courte description suffit pour le faire reconnoître.

On trouve dans l'ouvrage de M. le Page Dupratz, la description d'un petit oiseau qu'il appelle *l'évé-*

que, et que nous croyons être le même que notre organiste. Voici le passage de cet auteur : « L'évê-  
 » que est un oiseau plus petit que le serin; son  
 » plumage est bleu tirant sur le violet; on voit par-  
 » là l'origine de son nom (l'évêque). Il se nourrit  
 » de plusieurs sortes de petites graines, entre au-  
 » tres de *widlogouil* et de *choupichoul*, espèce de  
 » millet naturel au pays. Son gosier est si doux, ses  
 » tons si flexibles, et son ramage si tendre, que lors-  
 » qu'une fois on l'a entendu, on devient beaucoup  
 » plus réservé sur l'éloge du rossignol. Son chant  
 » dure l'espace d'un *miserere*, et, dans tout le temps,  
 » il ne paroît pas reprendre haleine; il se repose  
 » ensuite deux fois autant pour recommencer aus-  
 » sitôt après. Cette alternative de chant et de re-  
 » pos dure deux heures. »

Quoique M. Dupratz ne dise pas que son oiseau fasse les sept tons de l'octave, comme on l'avance de l'organiste, nous nous croyons néanmoins fondés à le regarder comme le même oiseau, car d'abord ils se ressemblent par les couleurs et par la grandeur, suivant sa description; et, en second lieu, on ne peut comparer le sien pour le chant qu'avec le scarlatte, qui est tout rouge et deux fois plus grand; et si l'on veut le comparer à l'arada, dont le chant est si beau, on trouvera la même différence pour les couleurs, car l'arada est tout brun. Il ne reste donc que l'organiste auquel on doit rapporter cet oiseau évêque de la Loui-

siane, et le détail des habitudes naturelles donné par M. Dupratz doit lui appartenir; ce qui paroît indiquer que cet oiseau, qui ne se trouve à Saint-Domingue que dans la partie espagnole, habite aussi quelques contrées de la Louisiane.

## DU JACARINI.

*Quatrième petite espèce.*

Cet oiseau a été nommé *jacarini* par les Brasi-liens. Maregrave, qui en fait mention, ne nous a rien transmis sur ses habitudes naturelles; mais M. Sonnini de Manoncourt, qui l'a observé à la Guiane, où il est très-commun, nous apprend que ces oiseaux fréquentent de préférence les terrains défrichés et jamais les grands bois : ils se tiennent sur les petits arbres, et particulièrement sur ceux du café, et ils se font remarquer par une habitude très-singulière; c'est de s'élever à un pied ou un pied et demi de hauteur, verticalement au-dessus de la branche sur laquelle ils sont perchés, de se laisser tomber au même endroit, pour sauter de même toujours verticalement plusieurs fois de suite; ils ne paroissent interrompre cette suite de sauts que pour aller se percher sur un autre arbrisseau, et recommencer à sauter sur leur branche. Chacun de ces sauts est accompagné d'un petit cri de plaisir, et leur queue s'épanouit en même temps : il semble que ce soit pour plaire à

leur femelle; car il n'y a que le mâle qui se donne ce mouvement, dont sa compagne est témoin, parce qu'ils vont toujours par paires; elle est au contraire assez tranquille, et se contente de santiller comme les autres oiseaux. Leur nid est composé d'herbes sèches de couleur grise; il est hémisphérique sur deux pouces de diamètre : la femelle y dépose deux œufs elliptiques, longs de sept à huit lignes, et d'un blanc verdâtre semé de petites taches rouges, qui sont en grand nombre, et plus foncées vers le gros bout, qui en est presque entièrement couvert.

Le jacarini est aisé à reconnoître par sa couleur noire et luisante comme de l'acier poli; elle est uniforme sur tout son corps, et il n'y a que les couvertures inférieures des ailes qui soient blanches dans le mâle; car la femelle est entièrement grise, et diffère si fort du mâle par la couleur, qu'on pourroit la prendre pour un oiseau d'une autre espèce : néanmoins le mâle devient aussi tout gris dans le temps de la mue, en sorte qu'on trouve de ces oiseaux mêlés de gris et de noir, ou de noir et de gris plus ou moins, selon qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent du temps de leur mue.

### LE TEITÉ.

*Cinquième petite espèce.*

C'est le nom que porte cet oiseau dans son pays



natal au Brésil, où Marcgrave est le premier qui l'ait observé. Il n'a point fait mention de la femelle : elle diffère si fort du mâle, qu'on pourroit la prendre pour une autre espèce; car elle a le dessus du corps d'un vert d'olive, un peu de jaune sur le front et au-dessous du bec, et le reste d'un jaune d'olive; ce qui, comme l'on voit, est fort différent des couleurs du mâle, qui sont d'un bleu foncé sur le corps, et d'un beau jaune sur le front, sous la gorge et sous le ventre.

Dans le jeune oiseau, les couleurs sont un peu différentes; il a le dessus du corps olivâtre, semé de quelques plumes du bleu foncé dont il doit devenir, et sur le front le jaune n'est pas encore d'une couleur décidée. Les plumes ne sont que grises, et seulement un peu jaunes à la pointe; et à l'égard du dessous du corps, il est d'un aussi beau jaune dans l'oiseau jeune que dans l'adulte.

L'on remarque les mêmes changements dans le plumage de cet oiseau que ceux qu'on a observés dans l'espèce précédente. Le nid est aussi fort semblable à celui du jacarini; seulement il est d'un tissu moins serré et composé d'herbes rougcâtres, au lieu que celui du jacarini est tissu d'herbes grises. Le tangara de Cayenne est une variété du teité; les créoles de Cayenne lui ont donné le nom de *petit-louis*, aussi-bien qu'au premier teité : tous deux sont très-communs à la Guiane, à Surinam ainsi qu'au Brésil; ils vivent, comme le jacarini,

dans les terres défrichées qui entourent les habitations; ils se nourrissent de même des différentes espèces de petits fruits que portent les arbrisseaux; ils se jettent aussi en grand nombre sur les plantations de riz, et l'on est obligé de les faire garder pour les en chasser.

On peut les élever en cage, où ils se plaisent, pourvu qu'on les mette cinq ou six ensemble; ils ont le sifflet du bouvreuil, et on les nourrit des plantes que l'on nomme au Brésil *paco* et *mamao*.

### DU TANGARA NÈGRE.

#### *Sixième petite espèce.*

Ce petit oiseau est d'un bleu si foncé, qu'il paroît parfaitement noir, et que ce n'est qu'en le regardant de près que l'œil est frappé de quelques reflets bleus : il a seulement, des deux côtés de la poitrine, une tache orangée qui est recouverte par l'aile, et qui ne s'aperçoit pas, à moins qu'elle ne soit étendue; de sorte que, dans son attitude ordinaire, l'oiseau paroît entièrement noir.

Il est de la même grandeur que les précédents; il vit dans les mêmes lieux, mais il est beaucoup plus rare dans la Guiane.

Voilà tous les tangaras, grands, moyens et petits, dont il nous a été possible de constater les espèces; il reste sept ou huit oiseaux donnés par M. Brisson, comme formant des espèces de ce genre : mais,

comme il n'a pu les décrire que d'après des indications vagues et incomplètes d'auteurs peu exacts, l'on ne peut décider s'ils sont en effet du genre des tangaras ou de quelque autre genre; nous allons néanmoins en donner l'énumération.

1°. *L'oiseau des herbes*, ou *xiuhtototl* de Fernandès, qui a tout le corps bleu, semé de quelques plumes fauves; les pennes de la queue noires, terminées de blanc; le dessous des ailes cendré, et le dessus varié de bleu, de fauve et de noir; le bec court, un peu épais et d'un blanc roussâtre; les pieds gris.

Cet auteur ajoute qu'il est un peu plus grand que notre moineau-franc, qu'il est très-bon à manger, qu'on le nourrit en cage, et que son ramage n'est pas désagréable. Il ne nous est pas possible, d'après cette courte indication, de décider si cet oiseau est ou non du genre des tangaras : il est vrai qu'il se trouve au Mexique et qu'il est de la taille de nos grands tangaras; mais cela ne suffit pas pour prononcer, comme l'a fait M. Brisson, qu'il appartient en effet à ce genre.

2°. *L'oiseau du Mexique* de Seba, *de la grandeur du moineau*. Il a tout le corps bleu varié de pourpre, à l'exception des ailes, qui sont variées de rouge et de noir; la tête est ronde; les yeux et le jabot sont garnis en dessus et en dessous d'un duvet noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un cendré jaunâtre. On

met cet oiseau au nombre des oiseaux de chant.

Cette indication est, comme l'on voit, beaucoup trop vague pour que l'on puisse décider, comme l'a fait M. Brisson, que cet oiseau est du genre des tangaras, parce qu'il n'a rien de commun avec eux, que de se trouver au Mexique, et d'être de la grandeur d'un moineau; car la planche de Seba, ainsi que toutes les autres planches de cet auteur, sont si imparfaites qu'elles ne donnent aucune idée nette de ce qu'elles représentent.

3°. *Le guira-perea du Brésil*, de Marcgrave. Il est de la grosseur d'une alouette; son bec est noir, court et un peu épais; tout le dessus du corps et le ventre sont d'un jaune foncé tacheté de noir; le dessous de la tête et du cou, la gorge et la poitrine, sont noirs; les ailes et la queue ont leurs plumes d'un brun noirâtre, et quelques-unes sont bordées extérieurement de vert; les pieds sont d'un cendré obscur.

Il nous paroît, par cette courte description, que l'on pourroit rapporter cet oiseau plutôt au genre du bouvreuil qu'à celui du tangara.

4°. *L'oiseau plus petit que le chardonneret ou le quatoztli du Brésil*, selon Seba. Il a la moitié de la tête ornée d'une crête blanche, le cou d'un rouge clair, et la poitrine d'une belle couleur pourpre; les ailes d'un rouge foncé et pourpré; le dos et la queue sont d'un noir jaunâtre, et le ventre d'un jaune clair; le bec et les pieds sont jaunes. Seba ajoute

que cet oiseau habite les montagnes de Tetzocano au Brésil.

Nous remarquerons d'abord que le nom de *quatoztli* que Seba donne à cet oiseau n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique; et en second lieu, que les montagnes de Tetzocano sont au Mexique, et non pas au Brésil; et il y a toute apparence que c'est par erreur que cet auteur l'a dit oiseau du Brésil.

Ensuite nous observerons que, tant par la description que par la figure donnée par Seba, cet oiseau pourroit se rapporter bien mieux au genre des manakins qu'à celui des tangaras; et enfin nous avouons que nous ne savons pas pourquoi M. Brisson l'a nommé *tangara*.

5°. *Le calatti* de Seba, qui est à peu près de la grosseur d'une alouette, qui a une huppe noire sur la tête, avec les côtés de la tête et la poitrine d'un beau bleu céleste; le dos noir varié d'azur, les couvertures supérieures bleues avec une tache pourpre; les plumes des ailes sont variées de vert, de bleu foncé et de noir; le croupion est varié d'un bleu pâle et de vert, et le ventre est d'un blanc de neige. Sa queue est d'une belle forme; elle est brune sur sa longueur, et rousse à l'extrémité.

Seba ajoute que cet oiseau, qui lui a été envoyé d'Amboine, est d'une figure très-élégante (la planche qui le représente est fort mauvaise); il ajoute qu'il joint à la variété de son plumage un chant

très-agréable. Cette courte indication doit suffire pour exclure le calatti du genre des tangaras, qui ne se trouvent qu'en Amérique, et non pas à Amboine ni dans aucun autre endroit des Indes orientales.

6°. *L'oiseau anonyme* de Hernandès. Il a le dessus de la tête bleu; le dessus du corps varié de vert et de noir, et le dessous jaune tacheté de blanc; les ailes et la queue sont d'un vert foncé avec des taches d'un vert plus clair; les pieds sont bruns, et les doigts et les ongles sont très-longes.

Hernandès ajoute dans un corollaire que cet oiseau a le bec noir et bien crochu, et que si la courbure du bec étoit plus forte et les doigts disposés comme ceux des perroquets, il n'hésiteroit pas à le regarder comme un vrai perroquet.

D'après ces indications, nous nous croyons fondés à rapporter cet oiseau anonyme au genre des pies-grièches; et il est étonnant que M. Brisson se soit si fort trompé sur les caractères de cet oiseau, et qu'il l'ait rapporté au genre des tangaras.

7°. *Le cardinal brun* de M. Brisson, qui n'est pas un tangara, mais un troupiale. Cet oiseau est le même que celui dont nous avons parlé dans ce volume, page 58, sous le nom de *commandeur*.

### DE L'OISEAU SILENCIEUX.

Cet oiseau est d'une espèce que nous ne pou-

vons rapporter à aucun genre, et que nous ne plaçons après les tangaras que parce qu'il a, par sa conformation extérieure, quelque rapport avec eux : mais il en diffère tout-à-fait par les habitudes naturelles; car il ne fréquente pas, comme eux, les endroits découverts; il ne va pas en compagnie, on le trouve toujours seul dans le fond des grands bois fort éloignés des endroits habités, et on ne l'a jamais entendu ramager ni même jeter aucun cri; il sautille plutôt qu'il ne vole, et ne se repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux, car d'ordinaire il se tient à terre. Toutes ses habitudes sont comme l'on voit, bien différentes de celles des tangaras : mais il leur ressemble par la forme du corps et des pieds; il a une légère échancrure aux deux côtés du bec, qui néanmoins est plus allongé que le bec des tangaras; il est du même climat de l'Amérique; et ce sont ces rapports communs qui nous ont déterminés à placer cet oiseau à la suite de ce genre.

---

---

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

---

|                                                            |            |
|------------------------------------------------------------|------------|
| Suite DES OISEAUX.                                         | p. 5       |
| Du Pique-bœuf.                                             | <i>ib.</i> |
| De l'Étourneau.                                            | 6          |
| Variétés de l'Étourneau.                                   | 16         |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Étourneau.           | 19         |
| L'Étourneau du cap de Bonne-Espérance, ou l'Étourneau-pie. | <i>ib.</i> |
| L'Étourneau de la Louisiane, ou le Stourne.                | 20         |
| Le Tolcana.                                                | 21         |
| Le Cacastol.                                               | 22         |
| Le Pimalot.                                                | 25         |
| L'Étourneau des terres Magellaniques, ou le blanche-raie.  | 24         |
| Des Troupiales.                                            | 25         |
| Du Troupiale.                                              | 28         |
| De l'Acolchi de Seba.                                      | 51         |
| De l'Arc-en-queue.                                         | 52         |
| Du Japacani.                                               | 55         |
| Du Xochitol et du Costotol.                                | 55         |
| Du Tocolin.                                                | 57         |
| Du Commandeur.                                             | 58         |
| Du Troupiale noir.                                         | 45         |
| Du petit Troupiale noir.                                   | 44         |
| Du Troupiale à calotte noire.                              | 45         |
| Du Troupiale tacheté de Cayenne.                           | <i>ib.</i> |
| Du Troupiale olive de Cayenne.                             | 47         |
| Du Cap - More.                                             | 48         |
| Du Siffleur.                                               | 51         |



## TABLE.

|                                                                  |            |
|------------------------------------------------------------------|------------|
|                                                                  | 497        |
| Du Baltimore.                                                    | p. 52      |
| Du Baltimore bâtard.                                             | 54         |
| Du Cassique jaune du Brésil, ou Yapou.                           | 55         |
| Du Cassique rouge du Brésil, ou Jupuba.                          | 58         |
| Du Cassique vert de Cayenne.                                     | 60         |
| Du Cassique huppé de Cayenne.                                    | <i>ib.</i> |
| Du Cassique de la Louisiane.                                     | 61         |
| Du Carouge.                                                      | 62         |
| Du petit Cul-Jaune de Cayenne.                                   | 65         |
| Des Coiffes jaunes                                               | 67         |
| Du Carouge olive de la Louisiane.                                | <i>ib.</i> |
| Du Kink.                                                         | 69         |
| Du Lorient.                                                      | 70         |
| Variétés du Lorient.                                             | 77         |
| Des Grives.                                                      | 79         |
| De la Grive.                                                     | 91         |
| Variétés de la Grive proprement dite.                            | 96         |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport à la grive<br>proprement dite. | 98         |
| La Grive de la Guiane.                                           | <i>ib.</i> |
| La Grivette d'Amérique.                                          | <i>ib.</i> |
| De la Rousserolle.                                               | 101        |
| De la Draine.                                                    | 103        |
| Variété de la Draine.                                            | 106        |
| De la Litorne.                                                   | 107        |
| Variété de la Litorne.                                           | 110        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Li-<br>torne.             | 111        |
| La Litorne de Cayenne.                                           | <i>ib.</i> |
| La Litorne du Canada.                                            | 112        |
| Du Mauvis                                                        | 113        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Gri-<br>ves et aux Merles. | 116        |
| La Grive bassette de Barbarie.                                   | <i>ib.</i> |
| Le Merle olivâtre de Barbarie.                                   | 117        |
| Le Tilly, ou la Grive cendrée d'Amérique.                        | 118        |
| La petite Grive des Philippines.                                 | 119        |

|                                                        |            |
|--------------------------------------------------------|------------|
| L'Hoamy de la Chine.                                   | p. 120     |
| La Grivelette de Saint-Domingue.                       | <i>ib.</i> |
| Le petit Merle huppé de la Chine.                      | 121        |
| Des Moqueurs.                                          | 122        |
| Du Moqueur français.                                   | 125        |
| Du Moqueur.                                            | 126        |
| Du Merle.                                              | 130        |
| Variétés du Merle.                                     | 137        |
| Du Merle à plastron blanc.                             | 138        |
| Variétés du Merle à plastron blanc.                    | 142        |
| Du Merle couleur de rose.                              | 145        |
| Du Merle de roche.                                     | 148        |
| Du Merle bleu.                                         | 151        |
| Du Merle solitaire.                                    | 153        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport au Merle solitaire.  | 158        |
| Le Merle solitaire de Manille.                         | <i>ib.</i> |
| Le Merle solitaire des Philippines.                    | 159        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Merles d'Europe. | 160        |
| Le Jaunoir du cap de Bonne-Espérance.                  | <i>ib.</i> |
| Le Merle huppé de la Chine.                            | 161        |
| Le Podobé du Sénégal.                                  | <i>ib.</i> |
| Le Merle de la Chine.                                  | 162        |
| Le Vert-Doré, ou Merle à longue queue du Sénégal.      | <i>ib.</i> |
| Le Fer-à-Cheval, ou Merle à collier d'Amérique.        | 164        |
| Le Merle vert d'Angola.                                | 165        |
| Le Merle violet du royaume de Juida.                   | 166        |
| Le Plastron noir de Ceylan.                            | 167        |
| L'Oranvert, ou Merle à ventre orangé du Sénégal.       | 169        |
| Variété de l'Oranvert.                                 | 170        |
| Le Merle brun du cap de Bonne-Espérance.               | 171        |
| Le Baniahbou du Bengale.                               | <i>ib.</i> |

|                                                                  |            |
|------------------------------------------------------------------|------------|
| L'Ourovang, ou Merle eendré de Madagascarear.                    | p. 172     |
| Le Merle des colombiers.                                         | 173        |
| Le Merle olive du eap de Bonne-Espérance.                        | <i>ib.</i> |
| Le Merle à gorge noire de Saint-Domingue.                        | 174        |
| Le Merle de Canada.                                              | 175        |
| Le Merle olive des Indes.                                        | 176        |
| Le Merle eendré des Indes.                                       | <i>ib.</i> |
| Le Merle brun du Sénégal.                                        | 177        |
| Le Tanaombé, ou Merle de Madagascar.                             | 178        |
| Le Merle de Mindanao.                                            | 179        |
| Le Merle vert de l'île - de - France.                            | <i>ib.</i> |
| Le Casque noir, ou Merle à tête noire du eap de Bonne-Espérance. | 180        |
| Le Brunet du cap de Bonne-Espérance.                             | 181        |
| Variété du Brunet du Cap.                                        | 182        |
| Le Merle brun de la Jamaïque.                                    | <i>ib.</i> |
| Le Merle à eravate de Cayenne.                                   | 183        |
| Le Merle huppé du eap de Bonne - Espérance.                      | 184        |
| Le Merle d'Amboine.                                              | 185        |
| Le Merle de l'île de Bourbon.                                    | <i>ib.</i> |
| Le Merle dominicain des Philippines.                             | 186        |
| Le Merle vert de la Caroline.                                    | 187        |
| Le Terat - Boulan, ou le Merle des Indes.                        | 188        |
| Le Saui-Jala, ou le Merle doré de Madagascar.                    | 189        |
| Le Merle de Surinam.                                             | 190        |
| Le Palmiste.                                                     | 191        |
| Le Merle violet à ventre blanc de Juida.                         | 192        |
| Le Merle roux de Cayenne.                                        | <i>ib.</i> |
| Le petit Merle brun à gorge rousse de Cayenne.                   | 193        |
| Le Merle olive de Saint - Domingue.                              | <i>ib.</i> |
| Le Moloxita, ou la Religieuse d'Abyssinie.                       | 194        |
| Le Merle noir et blanc d'Abyssinie.                              | 195        |
| Le Merle brun d'Abyssinie.                                       | 196        |

|                                                     |            |
|-----------------------------------------------------|------------|
| Du Grisin de Cayenne.                               | p. 196     |
| Du Verdin de la Cochinchine.                        | 197        |
| De l'Azurin.                                        | 198        |
| Des Brèves.                                         | 200        |
| Du Mainate des Indes orientales.                    | 201        |
| Variétés du Mainate.                                | 205        |
| Du Goulin.                                          | 206        |
| Du Martin.                                          | 208        |
| Du Jaseur.                                          | 214        |
| Variété du Jaseur.                                  | 224        |
| Du Gros-Bec.                                        | 226        |
| Du Bec-eroisé.                                      | 229        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport au Gros-Bec.      | 235        |
| Le Gros-Bec de Coromandel.                          | <i>ib.</i> |
| Le Gros-Bec bleu d'Amérique.                        | 236        |
| Le Dur-Bec.                                         | <i>ib.</i> |
| Le Cardinal huppé                                   | 237        |
| Le Rose-gorge.                                      | 239        |
| Le Grivelin.                                        | <i>ib.</i> |
| Le Rouge-Noir.                                      | 240        |
| Le Flavert.                                         | <i>ib.</i> |
| La Queue en éventail.                               | 241        |
| Le Padda, ou l'oiseau de riz.                       | <i>ib.</i> |
| Le Toucnam -Courvi.                                 | 243        |
| L'Orchef.                                           | <i>ib.</i> |
| Le Gros-Bec nonnette.                               | 244        |
| Le Grisalbin.                                       | <i>ib.</i> |
| Le Quadricolor.                                     | <i>ib.</i> |
| Le Jacobin et le Domino.                            | 245        |
| Le Baglafecht.                                      | 246        |
| Le Gros-Bec d'Abyssinie.                            | 247        |
| Le Guifso balito.                                   | 249        |
| Le Gros-Bec tacheté du cap de Bonne-Espé-<br>rance. | 250        |
| Le Grivelin à cravate..                             | <i>ib.</i> |
| Du Moineau.                                         | 251        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport au moineau.       | 260        |

| TABLE.                                          | 501        |
|-------------------------------------------------|------------|
| Le Moineau du Sénégal.                          | p. 260     |
| Le Moineau à bee rouge du Sénégal.              | <i>ib.</i> |
| Le Père noir.                                   | 261        |
| Le Dattier ou moineau de datte.                 | 263        |
| Du Friquet.                                     | 264        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport au friquet.   | 267        |
| Le Passe-Vert.                                  | 268        |
| Le Passe-Bleu.                                  | <i>ib.</i> |
| Les Foudis.                                     | 269        |
| Le Friquet huppé.                               | <i>ib.</i> |
| Le Beau marquet.                                | 270        |
| De la Souleie.                                  | <i>ib.</i> |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Souleie. | 272        |
| Le Souleiet.                                    | <i>ib.</i> |
| Le Paroare. . .                                 | <i>ib.</i> |
| Le Croissant.                                   | 273        |
| Du Serin des Canaries.                          | 274        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport aux serins.   | 316        |
| Le Serin de Mozambique.                         | <i>ib.</i> |
| Le Worabée.                                     | 319        |
| L'Outremer.                                     | 320        |
| De l'Habesch de Syrie. . .                      | 321        |
| De la Linotte.                                  | 322        |
| Variétés de la Linotte.                         | 332        |
| Du Gyntel de Strasbourg.                        | 333        |
| De la Linotte de montagne.                      | 334        |
| Du Cabaret.                                     | 355        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Linotte. | 338        |
| La Vengoline.                                   | <i>ib.</i> |
| La Linotte gris-de-fer.                         | 339        |
| La Linotte à tête jaune. . .                    | 340        |
| La Linotte brune.                               | 341        |
| Du Ministre.                                    | 342        |
| Des Bengalis et des Sénégalis.                  | 345        |
| Du Bengali.                                     | 347        |
| Du Bengali brun.                                | 349        |
| Du Bengali piqueté.                             | 350        |

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Du Sénégal.                          | p. 352     |
| Variétés du Sénégal.                 | <i>ib.</i> |
| Du Sénégal rayé.                     | 353        |
| Du Serevan.                          | 355        |
| Du petit moineau du Sénégal.         | 356        |
| Du Maïa.                             | <i>ib.</i> |
| Du Maïan.                            | 357        |
| Du Pinson.                           | 359        |
| Variétés du Pinson.                  | 367        |
| Du Pinson d'Ardenne.                 | 369        |
| Du grand Montain.                    | 377        |
| Du Pinson de neige, ou la Niverolle. | 378        |
| Du Brunor.                           | <i>ib.</i> |
| Du Brunet.                           | 379        |
| Du Bonana.                           | 380        |
| Du Pinson à tête noire et blanche.   | <i>ib.</i> |
| Du Pinson noir aux yeux rayés.       | 381        |
| Du Pinson noir et jaune.             | 382        |
| Du Pinson à long bec.                | <i>ib.</i> |
| De l'Olivette.                       | 383        |
| Du Pinson jaune et rouge.            | 384        |
| De la Touite.                        | <i>ib.</i> |
| Du Pinson frisé.                     | 385        |
| Du Pinson à double collier.          | 386        |
| Du Noir-Souci.                       | 387        |
| Des Veuves.                          | 388        |
| De la Veuve au collier d'or.         | 391        |
| De la Veuve à quatre brins.          | 393        |
| De la Veuve dominicaine.             | 394        |
| De la grande Veuve.                  | 395        |
| De la Veuve à épaulettes.            | 396        |
| De la Veuve mouchetée.               | 397        |
| De la Veuve en feu.                  | 398        |
| De la Veuve éteinte.                 | <i>ib.</i> |
| Du Grenadin.                         | 399        |
| Du Verdier.                          | 400        |
| Du Pape.                             | 404        |

|                                                            |            |
|------------------------------------------------------------|------------|
| Variété du Pape.                                           | p. 405     |
| Du Toupet bleu.                                            | 406        |
| Du Parement bleu.                                          | 407        |
| Du Vert-Brunet.                                            | 408        |
| Du Verdinière.                                             | 409        |
| Du Verserin.                                               | <i>ib.</i> |
| Du Verdier sans vert.                                      | 410        |
| Du Chardonneret.                                           | 411        |
| Variétés du Chardonneret.                                  | 422        |
| Du Chardonneret à quatre raies.                            | 429        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport au Chardonneret.         | <i>ib.</i> |
| Le Chardonneret vert, ou le maracaxao.                     | <i>ib.</i> |
| Le Chardonneret jaune.                                     | 450        |
| Du Sizerin.                                                | 455        |
| Du Tarin.                                                  | 456        |
| Variétés dans l'espèce du Tarin.                           | 445        |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport au tarin.                | 446        |
| Le Catotol.                                                | <i>ib.</i> |
| L'Acatéchili.                                              | 447        |
| Du Tangara.                                                | <i>ib.</i> |
| Du grand Tangara, <i>première espèce.</i>                  | 450        |
| De la Houppette, <i>seconde espèce.</i>                    | <i>ib.</i> |
| Du Tangavio, <i>troisième espèce.</i>                      | 451        |
| Du Searlatte, <i>quatrième espèce.</i>                     | 452        |
| Du Tangara du Canada, <i>cinquième espèce.</i>             | 457        |
| Du Tangara du Mississipi, <i>sixième espèce.</i>           | 458        |
| Du Camail, ou Cravate, <i>septième espèce.</i>             | 459        |
| Du Mordoré, <i>huitième espèce.</i>                        | 461        |
| De l'Onglet, <i>neuvième espèce.</i>                       | <i>ib.</i> |
| Du Tangara noir et du Tangara roux, <i>dixième espèce.</i> | 462        |
| Du Turquin, <i>onzième espèce.</i>                         | 465        |
| Du Bec-d'Argent, <i>douzième espèce.</i>                   | <i>ib.</i> |
| De l'Esclave, <i>treizième espèce.</i>                     | 466        |
| Du Bleuet, <i>quatorzième espèce.</i>                      | 468        |
| Du Rouge-Cap, <i>quinzième espèce.</i>                     | 469        |

|                                                            |            |
|------------------------------------------------------------|------------|
| Du Tangara vert du Brésil, <i>seizième espèce.</i>         | p.470      |
| De l'Olivet, <i>dix-septième espèce</i>                    | 471        |
| Du Tangara diable-eurlumé, <i>première espèce moyenne.</i> | <i>ib.</i> |
| Du Verderoux, <i>seconde espèce moyenne.</i>               | 475        |
| Du Passe-Vert, <i>troisième espèce moyenne.</i>            | 474        |
| Du Passe-vert à tête bleue, variété.                       | 475        |
| Du Tricolor, <i>quatrième espèce moyenne.</i>              | 476        |
| Du Gris-Olive, <i>cinquième espèce moyenne.</i>            | 477        |
| Du Septicolor, <i>sixième espèce moyenne.</i>              | <i>ib.</i> |
| Du Tangara bleu, <i>septième espèce moyenne.</i>           | 480        |
| Du Tangara à gorge noire, <i>huitième espèce moyenne.</i>  | 481        |
| De la Coiffe noire, <i>neuvième espèce moyenne.</i>        | <i>ib.</i> |
| Des petits Tangaras.                                       | 482        |
| Du Rouverdin, <i>première petite espèce.</i>               | 485        |
| Du Syacou, <i>seconde petite espèce.</i>                   | <i>ib.</i> |
| De l'Organiste, <i>troisième petite espèce.</i>            | 484        |
| Du Jacarini, <i>quatrième petite espèce.</i>               | 487        |
| Du Teité, <i>cinquième petite espèce.</i>                  | 488        |
| Du Tangara nègre, <i>sixième petite espèce.</i>            | 490        |
| De l'Oiseau silencieux.                                    | 494        |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



Aus den Beständen der Osterreichischen  
Nationalbibliothek als rechtmäßiges Eigentum  
des Baron v. Rothschild **ausgeschlossen.**

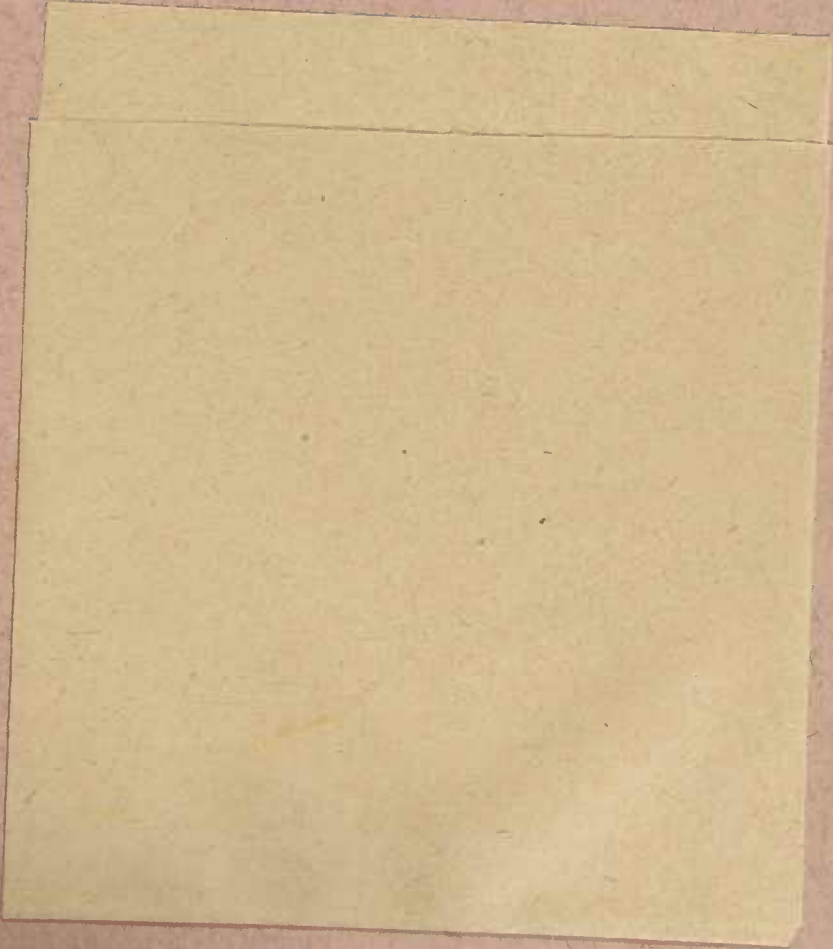














## ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

**1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais.** Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

**2. Atribuição.** Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

**3. Direitos do autor.** No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente ([dtsibi@usp.br](mailto:dtsibi@usp.br)).